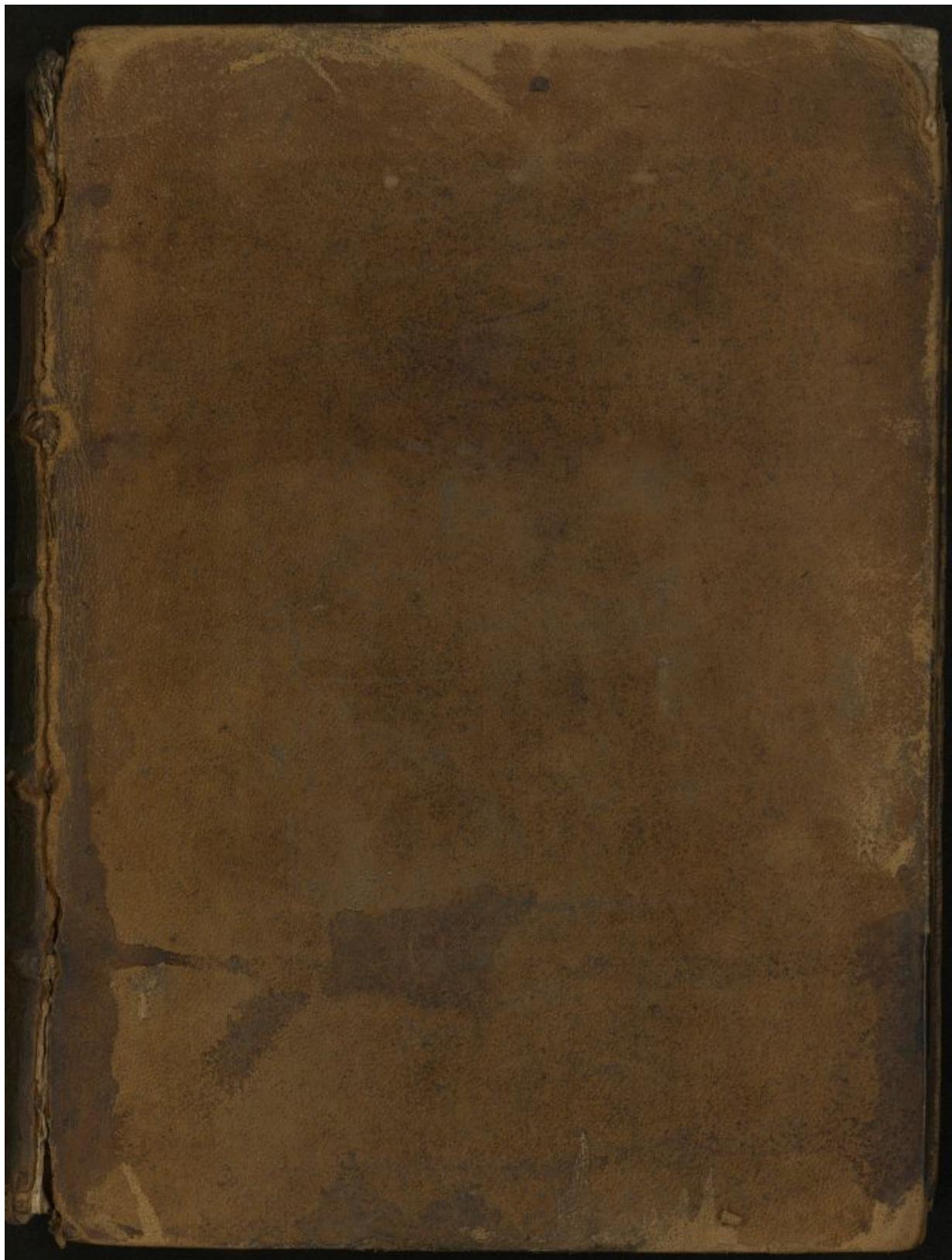


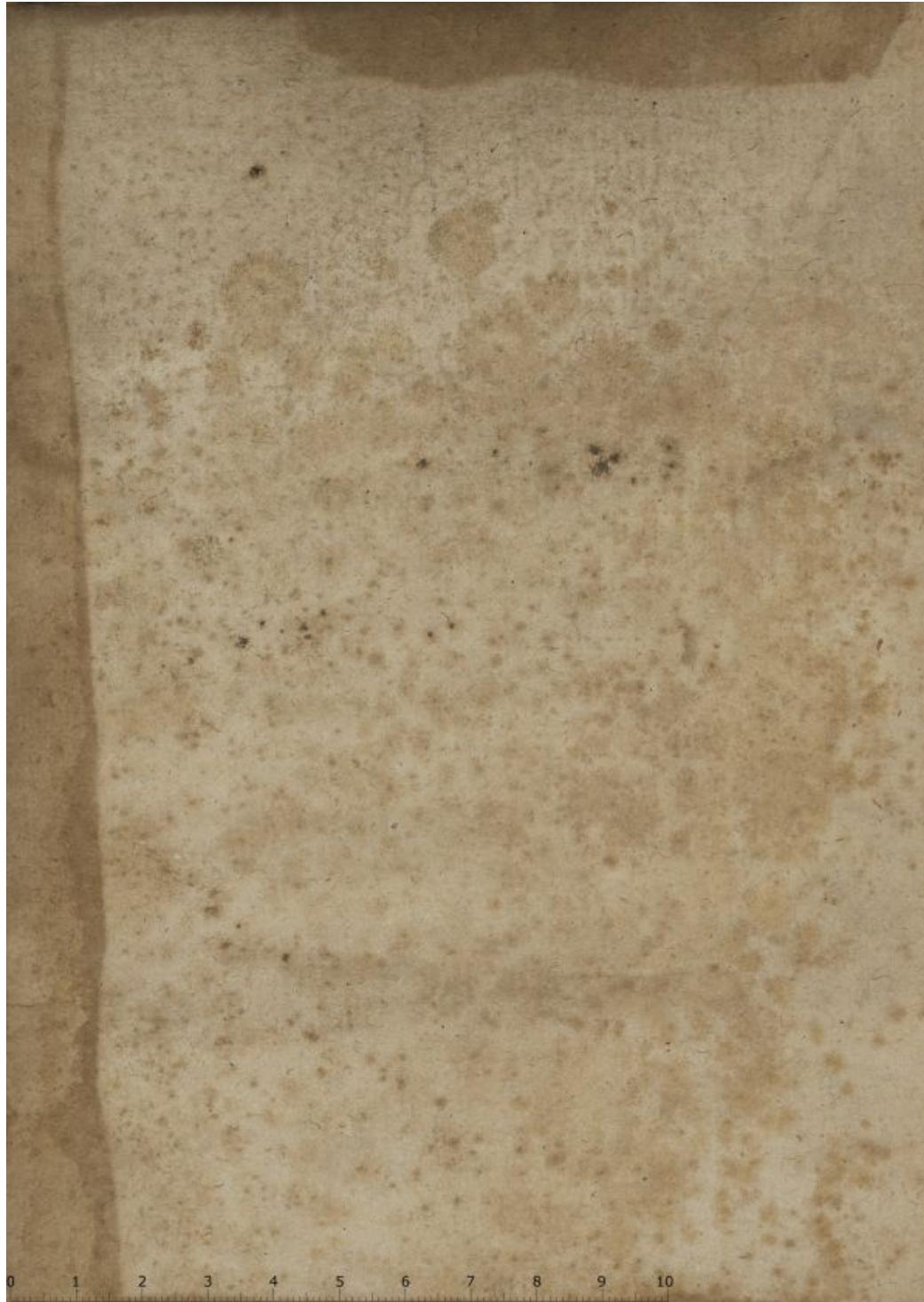
Bibliothèque numérique

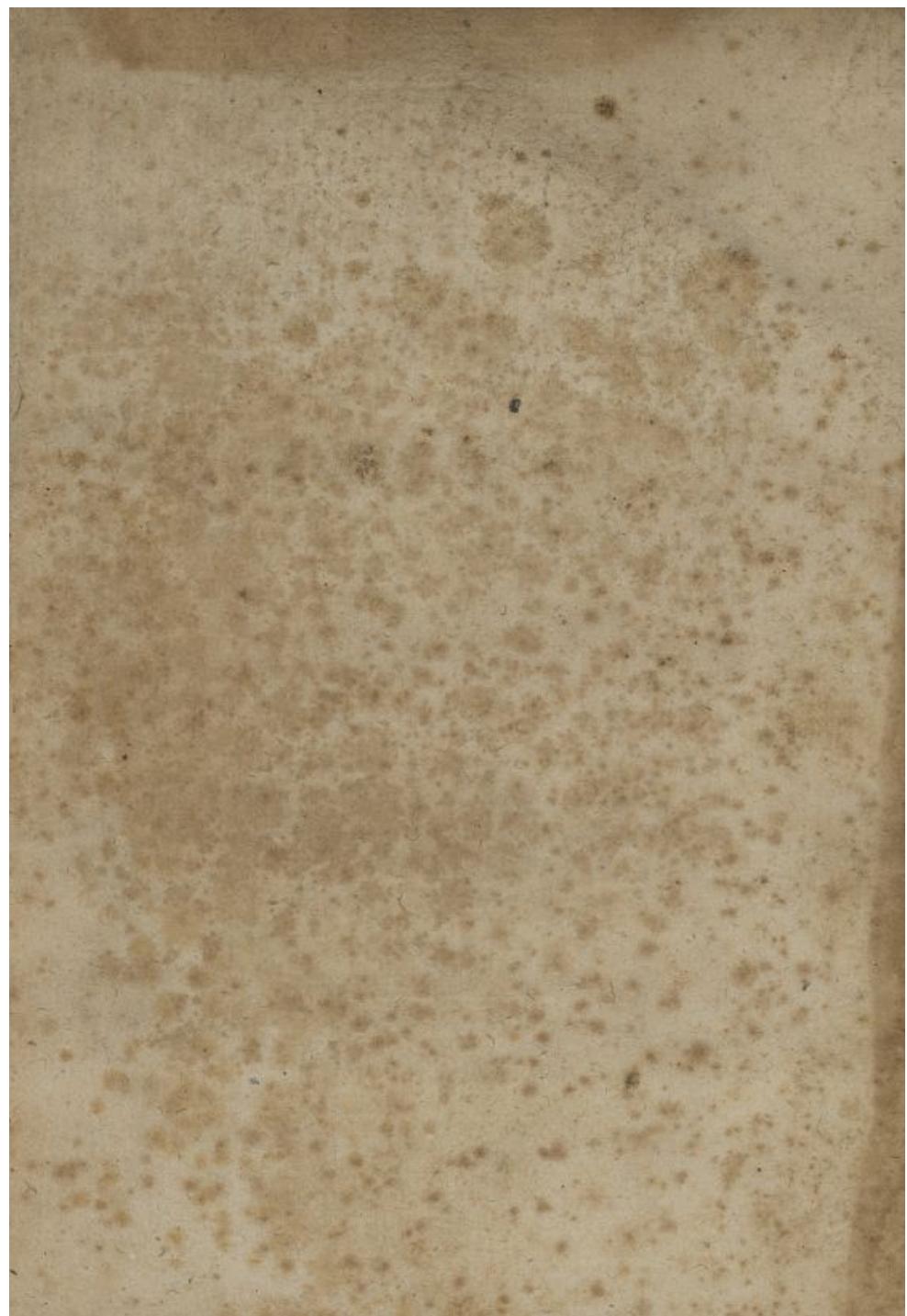
medic@

**Menjot, Antoine. Opuscules
posthumes...contenant des discours
& des lettres sur sivers sujets, tant de
physique & de médecine,....**

*A Amsterdam, chez Henri Desbordes, 1697.
Cote : 6738*

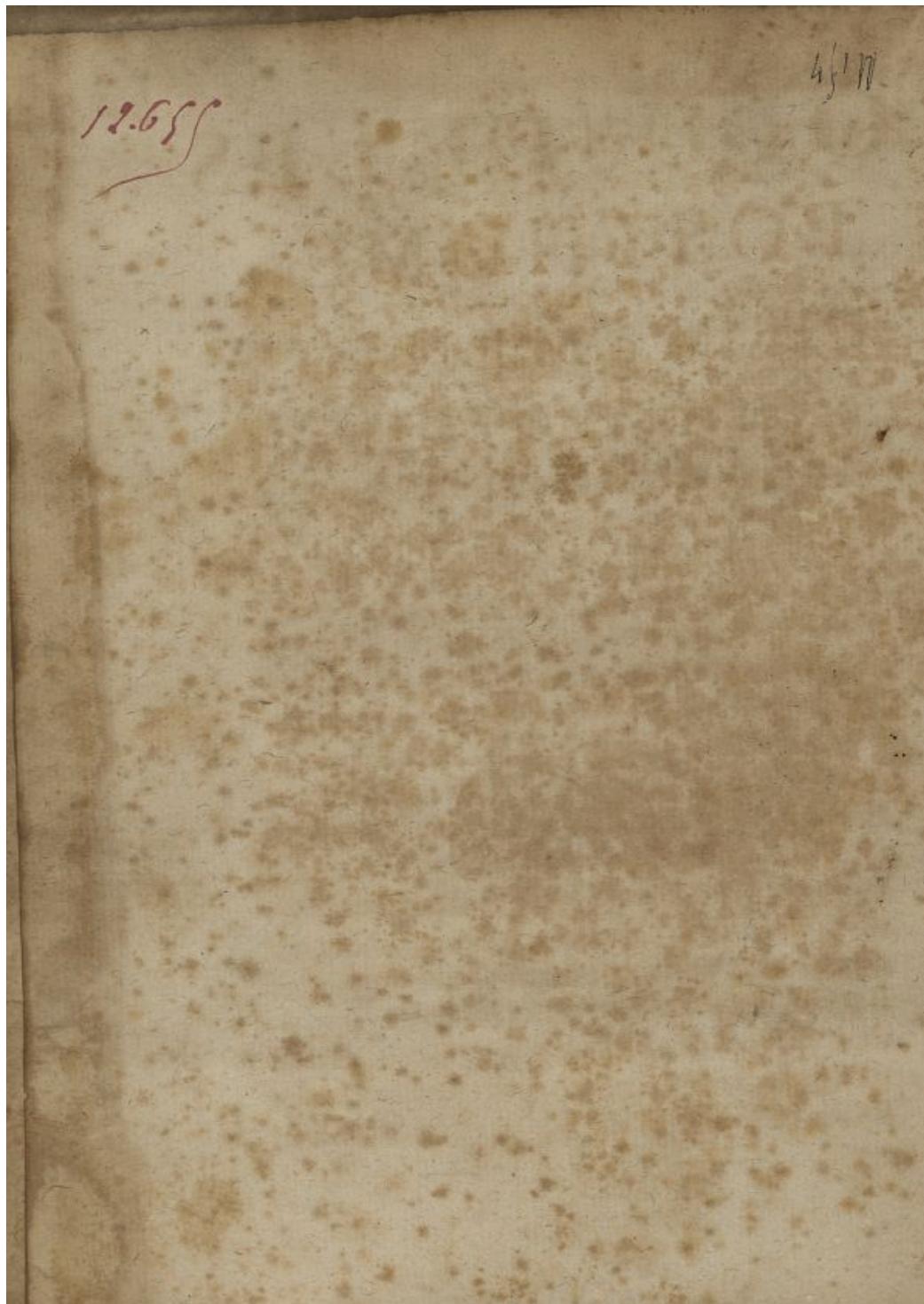






4/11

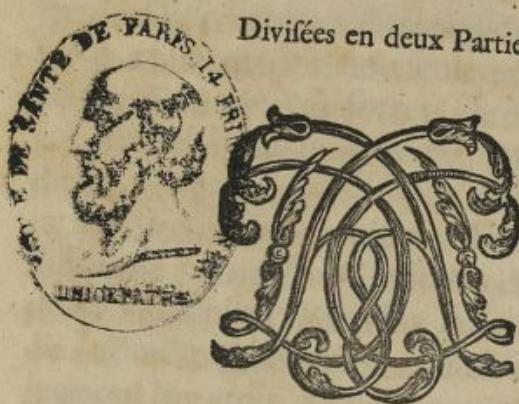
18.655



OPUSCULES POSTHUMES DE M^r. MENJOT CONSEILLER ET MEDECIN Ordinaire du Roy à Paris.

CONTENANT DES DISCOURS
& des Lettres sur divers sujets, tant de Physique
& de Medecine, que de Religion.

Divisées en deux Parties.



A AMSTERDAM,
Chez HENRI DESBORDES, dans le Kal-
verstraat, près le Dam.
M. DC. XCVII.

OPUSCULES
POSTHUMES
DE M. MENTION

CONSEIL DE LA MEDAILLE
Officiale du Roi à Paris

CONTROLE DES DRAIGOGES
Officiale du Roi à Paris

Dessin au goudron



PARIS
CHEZ HENRI DESNOYERS
LIBRAIRE DE LA REINE

M.DC.XCVII

LE LIBRAIRE

AU LECTEUR.

IL n'y a guére de gens de quelque distinction parmi les Savans & les beaux esprits de notre Siecle , qui n'ayent connu feu M. Menjot , soit par la reputation qu'il s'étoit acquise dans la Medecine dont il a exercé la Profession à Paris d'une maniere fort honorable , pendant tout le cours de sa vie ; soit par plusieurs Ouvrages & Traitezzen Latin qu'il a donnez au Public en divers temps , sous le titre de *Dissertationes Pathologicæ* , dans lesquelles il a fait paroître non seulement une grande penetration dans les secrets de son Art , mais en general beaucoup de litterature & d'érudition. Quoy qu'il ne fût Medecin que de la Faculté de Montpellier , il s'étoit tellement distingué parmi ses Confreres , que Messieurs de la Faculté de Paris luy faisoient l'honneur de l'admettre dans leurs Consultations , privilege qui luy étoit particulier , & qu'ils n'accordaient à aucun autre. Il étoit également estimé à la Ville & à la Cour , où il a toujours eu d'étroites liaisons avec les premiers Medecins

† ij

LE LIBRAIRE

du Roy , au rang & à la dignité desquels il aurait pû lui-même parvenir, si sa Religion , qu'il savoit parfaitement , & dans laquelle il étoit ferme, n'y eût été un obstacle invincible. Il s'est contenté de l'honneur qu'il a eu d'être l'un des Medecins Ordinaires de Sa Majesté, dont il avoit des Lettres expediées avec éloge. Ennemi déclaré de la servitude , & preferant la liberté à tous les autres biens , il avoit renoncé au Mariage & a toujours vécu dans le Celibat. Sa Physionomie étoit heureuse & spirituelle , son humeur gaye , & son air riant. La vivacité de son esprit , qui dans l'entretien le rendoit si agreeable , brille par tout dans ses Ecrits. On y voit un genie plein de feu , & des traits si vifs , quelque matiere qu'il traite , qu'il n'en est aucune où sa plume ne divertisse le Lecteur en l'instruisant. Le grand âge où il étoit parvenu n'avoit point affoibli cette vivacité qui lui étoit si naturelle. On la reconnoît encore dans ses dernieres productions. Il avoit mis à part plusieurs Manuscrits originaux , qu'il avoit revûs & corrigez luy-même de sa main , & qu'il a eu la precaution d'envoyer de son vivant en Hollande pour y être imprimez un an , ou 18. mois après sa mort , par les soins d'un ami, à qui il les avoit addressez & qui me les a mis en main à

A U L E C T E U R.

cet effet. On en a composé ce petit volume, auquel, suivant l'intention de l'Auteur, on a donné le titre d'*Opuscules Posthumes, &c.* Il est divisé en deux parties. La premiere contient des Discours & des Lettres sur des sujets de Physique & de Medecine, où l'on peut voir, comme dans ses precedens Ouvrages, son savoir, le brillant de son esprit, & de plus, le commerce qu'il avoit avec les gens de lettres, les beaux esprits & plusieurs personnes de qualité de l'un & de l'autre Sexe. On y peut remarquer aussi l'estime qu'on faisoit de sa personne, de ses lumieres, & en general de son merite. La seconde contient divers Ecrits sur les matieres de Religion, où l'Auteur ne paroît pas moins savant que sur les autres qui ont exercé sa plume. On y voit ses veritables sentimens, & de la force qu'il combat ceux de la Communion Romaine, il est aisé de juger qu'il les condamnoit, & qu'il est mort dans la Religion Protestante où il étoit né, & dont il avoit toujours fait profession ouverte, jusqu'à la persecution de 1685. Alors le malheur des temps l'obliga, comme beaucoup d'autres, à renfermer dans son cœur le precieux tresor de la foy & de la vraye connoissance de Dieu, auquel il a remis son ame paisiblement au bout

† iij

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

d'une des plus longues carrières de la vie,
n'ayant fait aucun acte en mourant, qui ait pu
faire soupçonner du changement dans ses sen-
timens, & de l'alteration en sa foy, qu'il a con-
servée pure & en son entier jusqu'à la fin.





T A B L E D E S M A T I E R E S.

P R E M I E R E P A R T I E.

D iscours du Delire en general.	Page 1
Discours de la Voix & de la Parole.	15
Nouveau Systeme d'un Medecin celebre touchant l'Epilepsie , contenu dans la Lettre par luy é- crite à un de ses amis.	30
Refutation de ce nouveau Systeme.	39
Défense de ce nouveau Systeme par son Auteur.	44
Replique à la Défense du nouveau Systeme.	60
Traité de la Generation du Laïct.	72
Quelques Remarques sur un Livret intitulé , Es- fais Anatomiques , par N.... Docteur en Medecine.	86
Lettre à Madame la Marechale de Schomberg.	
Lettre à Monseigneur le Marechal de Schom-	93

T A B L E

<i>berg.</i>	95
<i>Lettre de Madame la Marechale de Schomberg à M. Menjot , du 17. Iuillet 1686. écrite de Lisbonne.</i>	95
<i>Réponse à la Lettre de Madame la Marechale de Schomberg.</i>	97
<i>Lettre à Madame N.... touchant Madame l'Abbesse de N....</i>	100
<i>Lettre à une Dame à la Haye.</i>	103
<i>Lettre à un de ses amis sur la medecine & sur les Medecins modernes.</i>	107
<i>Lettre à M. Puerari sur les opinions en general de M. Descartes.</i>	115
<i>Lettre au même sur quelques opinions particulières de M. Descartes.</i>	118
<i>Lettre à M. Gombaud.</i>	124
<i>Lettre à M. Emery Docteur en Medecine à Bordeaux.</i>	126
<i>Lettre à M. de Lorme Medecin ordinaire du Roy.</i>	127
<i>Lettre latine à M. Bohereau Docteur en Medecine.</i>	130
<i>Lettre à une Demoiselle d'esprit & d'érudition.</i>	134
<i>Lettre à M. Bazin sur un Panegirique du Roy en latin.</i>	136
<i>Lettre à M. l'Abbé Huet , nommé par Sa Maje-</i>	

DES MATIERES.

<i>Sté à l'Evêché d'Avranché, sur sa censure de la Philosophie Cartesienne.</i>	139
<i>Lettre à Madame....</i>	147
<i>Lettre à un de ses amis où il est parlé des Médecins Alcalisées.</i>	149
<i>Lettre à M. Bachot sur l'usage d'une plume pour se piquoter journellement les narines & la luette.</i>	152
<i>Lettre à un de ses amis concernant la Physique de M. Descartes.</i>	154
<i>Quelques observations sur la vie de Marc-Aurèle Antonin nouvellement imprimée.</i>	165
<i>Lettre à Madame la Marquise de S. Agnan.</i>	
<i>Lettre de M. le Curé de S. Michel à S. Denis, à M. Menjot sur sa maladie.</i>	176
<i>Réponse de M. Menjot.</i>	179

SECONDE PARTIE.

D <i>iscours concernant les moyens de discerner les vérités de la Religion.</i>	181
<i>Lettre à Madame la Marquise de Sablé touchant le premier Livre de Messieurs de Port-Royal sur l'Eucharistie.</i>	187
<i>Autre Lettre à Madame la Marquise de Sa-</i>	

††

T A B L E

<i>blé , en luy envoyant la Réponse de M. Claude.</i>	194
<i>Lettre à Madame.... sur le Livre de Monsieur l'Abbé de la Trape.</i>	200
<i>Lettre à M. l'Abbé Huvet à Rome.</i>	202
<i>Lettre à M. le Blanc de Beaulieu à Sedan , touchant ses Theses de Theologie.</i>	207
<i>Lettre à M. du Moulin Docteur en Medecine à Londres , sur son projet de desunir les Princes Catholiques Romains d'avec le Pape.</i>	210
<i>Autre Lettre au même.</i>	218
<i>Lettre à Monsieur P....</i>	221
<i>Discours sur la Grace universelle , & sur la Grace mediate.</i>	226
<i>Système de la Doctrine de la Grace mediate.</i>	237
<i>Difficultez sur ce Système de la Grace mediate.</i>	241
<i>Discours sur l'élection des Pasteurs.</i>	248
<i>Deux manieres de s'expliquer sur les paroles Sacramentales , Cecy est mon corps.</i>	269
<i>Consideration sur l'action de S. Pierre qui coupa l'oreille à Malchus.</i>	271
<i>Addition à la consideration precedente.</i>	276
<i>Brièves Remarques sur la Preface de M. de Meaux mise à la tête de son Explication de l'Apocalypse.</i>	279
<i>Lettre à Monsieur N... Système de l'Eglise tiré</i>	

†

DES MATIERES.

<i>du Symbole des Apôtres.</i>	284
<i>Autre Lettre au même sur le même sujet.</i>	288
<i>Lettre à Monseigneur l'Evêque d'Avranche sur son Livre intitulé, Alnetanæ quæstiones de Concordia rationis & Fidei.</i>	293
<i>Extrait d'une Lettre latine de Casaubon au Je-suite Ducé. Et de deux autres du même Ca-saubon à Grotius, sur la réunion des Catholi ques & des Protestans.</i>	295
<i>Réponse de Monseigneur l'Evêque d'Avranche.</i>	
	299
<i>Remarques sur la première partie d'un Livre in-titulé, Réflexions sur les differens de la Re-ligion. I^e. Remarque. 303. II^e. Remar-que, 309. III^e. Remarque, 311. IV^e. Remarque, 312. V^e. Remarque, 316. VI^e. Remarque, 321. VII^e. Remarque, 326. VIII^e. Remarque, 331. IX^e. Re-marque, 333. X^e. Remarque, 338. XI^e. Remarque, 341. XII^e. Remarque, 343.</i>	
<i>Remarques sur la seconde partie des Réflexions sur les differens de Religion.</i>	356
<i>I. Remarque sur l'élection des fidèles & de l'E-glise.</i>	358
<i>II. Remarque, touchant la Grâce d'entendre le sens de l'Écriture accordée aux Élus & déniée aux Reprouvez.</i>	363

TABLE DES MATIERES.

III. Remarque sur le texte de S. Matthieu chapitre dernier verset 19 & 20.	368
IV. Remarque , sur un texte de S. Matthieu chapitre 18, verset 15, & suivans.	370
V. Remarque , sur un texte de la premiere à Timothée chapitre 3, verset 14, & 15.	371
VI. Remarque , sur un texte de l'Epître à Tite, chapitre 3, verset 10.	373
VII. Remarque sur un texte de S. Matthieu , chapitre 16, verset 18.	374
VIII. Remarque , sur les sept mille hommes chez en Israël , qui n'avoient pas fléchi les genoux devant Bahal.	375
IX. Remarque , sur l'exemple de ceux de Bérée.	380
X. Remarque , sur l'étendue & le grand nombre que l'Auteur reconnoît comme les caractères naturels de la vraye Eglise.	382
Plusieurs Remarques sur quelques matieres contenues dans la Section 18, & dernière du Livre des Réflexions.	388
Discours sur la maniere de réunir à l'Eglise Romaine les Protestans de France.	399
Formulaire d'abjuration pour les Pretendus Reformez qui voudront embrasser la Religion Romaine, &c.	417

OPUSCULES

OPUSCULES POSTHUMES DE MR. MENJOT.

CONTENANT

Des Discours & Lettres sur plusieurs sujets,
tant de Physique & de Medecine, que
de Religion.

PREMIERE PARTIE,

Qui traite de la Physique & de la Medecine.

*DISCOURS DU DELIRE EN
general.*



Ly a dans l'homme trois facul-
tez principales , l'imagination ,
l'entendement , & la memoire :
L'imagination fait l'office de
Juge subalterne , l'entendement
prononce en dernier ressort , & la memoire est

A

Opuscules Posthumes

comme le greffe où les choses sont enregistrées, pour y avoir recours au besoin. La premiere & la dernière de ces facultez sont communes aux hommes & aux bêtes, la seconde est propre à l'homme, & constituë sa difference specifique. L'entendement, autrement la raison, s'abrutit dans la démence, mais il se corrompt, & comme parlent les Medecins, se déprave dans le delire.

Ayant à traiter du delire, il se présente d'abord une difficulté considerable, scavoir comment la raison peut être blessée, puisqu'elle est d'elle-même invulnérable, & qu' étant hors de prise à toutes les causes naturelles, l'ignorance fait toute son imperfection. Car dans les delires, la plus noble fonction de l'ame humaine est à la verité détraquée, mais la faculté raisonnante, non plus que la substance de l'ame, n'y reçoit aucune atteinte; tout de même qu'on ne dira jamais d'un excellent joueur de luth, qu'il ignore son métier, sous ombre qu'il touche un luth qui n'est pas bien d'accord. A ce sujet Hippocrate tout Payen qu'il étoit, remarque fort bien que l'esprit dépend du corps pour ses operations, & que le corps peut être changé par le régime de vivre, mais que la nature invisible de l'ame n'est susceptible d'au-

Cette doctrine quoy que tres-veritable, & digne de ce grand homme, ne resout pourtant pas pleinement la question: Cár si l'entendement, comme nous en devons être persuadez, est une faculté spirituelle, & par consequent inorganique, il reste de sçavoir comment son action est depravée par l'indisposition du cerveau.

Disons donc que la raison n'est blessée que par accident, & par le defaut de l'objet qui lui est présent; Car il faut supposer avec Aristote, que naturellement l'entendement est comme un papier blanc, sur lequel il n'y a rien d'écrit, & que pour agir, il est obligé de contempler les especes de l'imagination que nous appellerons, avec l'Ecole, des fantômes. Or ces images sont materielles, comme étant sorties des objets corporels, & entrées par les sens externes dans l'imagination; par consequent elles ne sont pas capables de contribuer immédiatement à l'action de l'esprit, & ne lui peuvent servir que comme de modeles, sur lesquels l'entendement qui est spirituel, se forme des especes proportionnées à sa nature, c'est à dire immaterielles, que l'Ecole nomme intelligibles, par le moyen desquelles il exerce ses fonctions.

A ij

Il est donc de nécessité que les especes intelligibles suivent la condition des fantômes , & que les copies soient vicieuses , qui sont tirées sur de mauvais originaux , tout de même qu'un sage Capitaine ne peut donner de bons ordres , s'il reçoit de faux avis ; Ainsi la raison est seduite par l'imagination qui lui fournit des especes erronées , de sorte que l'on peut comparer les éclipses de la raison , non à celles de la Lune qui sont effectives , mais bien à celles du Soleil qui ne sont qu'apparentes ; car c'est la Terre proprement & non le Soleil qui est écliplié.

Il y en a qui nient que l'entendement se forge des especes intelligibles , mais qui prétendent que comme les Anges connoissent les objets corporels , en épurant , & par maniere de dire , en spiritualisant les images qui en sortent ; aussi l'entendement humain par sa lumiere naturelle purifie les fantômes des qualitez terrestres de la matiere dont ils ont pris leur origine , en sorte que de sensibles qu'ils étoient ils deviennent intelligibles .

Il n'est pas nécessaire pour notre sujet d'examiner laquelle est la plus probable de ces deux opinions , puisqu'il s'ensuit également de l'une & de l'autre , que l'entendement

n'est jamais depravé de luy-même , mais seulement par la maladie precedente , & s'il faut ainsi dire , par la contagion de l'imagination .

Quelques-uns avoient bien avec Aristote , qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait auparavant été dans les sens , & qu'ainsi l'entendement ne scauroit se passer du ministere de l'imagination pour la premiere apprehension des objets , mais qu'après avoir emprunté d'elle ses fantômes , il peut ensuite agir sans son entremise .

Cette opinion est refutée par l'experience , qui nous montre clairement que tant que l'ame est enfermée dans la prison du corps , il y a une dépendance mutuelle de l'entendement & de l'imagination , de maniere que l'un n'agit jamais sans l'autre , encore même que l'entendement contemple des objets qui sont hors de la portée de l'imagination . Par exemple , si l'entendement pense à quelque objet universel , l'imagination considerera le même objet comme particulier , celuy-cy ayant donné à l'entendement le moyen de concevoir l'universalité , puisque l'idée d'une chose universelle est abstraite de plusieurs choses singulieres connuës auparavant par les sens : Ainsi l'esprit ne se representera jamais un Ange , que l'imagination ne se le figure .

A iij

comme corporel. De la liaison mutuelle de ces deux facultez , nous inferons que les abus de l'imagination passent inevitablement à l'entendement ; & d'autre part que l'entendement ne peut errer si l'imagination n'a été trompée la premiere , de maniere que notre esprit , quoy qu'immateriel & immortel , participe nécessairement aux infirmitez du corps auquel il est attaché.

On nous opposera peut-être l'histoire , re-
Etius. citée par un ancien Medecin Grec , d'un Philosophe mordu d'un chien enragé , lequel par la force de son raisonnement , surmonta l'erreur de son imagination qui lui faisoit craindre l'eau , de laquelle ayant bû nonobstant sa peur , il fut aussi-tôt gueri. A quoy nous répondons que l'imagination , & la raison de ce Philosophe étoient toutes deux dépravées , mais si legerement , que par le moyen d'autres especes faines & fideles , réservées dans la memoire , elles ont reconnu & corrigé leur faute ; Il se peut faire aussi que le delire n'étoit pas continu , & que dans les bons intervalles , le malade se soit resolu de boire .

Selon ces principes , il est évident que les Arabes , & leurs Sectateurs ont tort de loger l'entendement dans la region moyene du cerveau , l'imagination dans la partie anterieure ,

& la memoire dans la posterieure ; Car de là il s'ensuivroit que l'entendement dépend de l'organe pour sa fonction. De plus , si l'entendement doit regarder les fantômes comme veut Aristote , il est manifeste qu'il faut assigner une même demeure à l'imagination & à l'entendement.

Pour comprendre mieux encore la nature du delire , faisons ici deux observations . La premiere , que l'esprit humain ayant trois operations , la simple apprehension , la composition , & le discours ou le raisonnement , il luy arrive souvent de se tromper dans la simple apprehension des objets , sans que la composition & le discours soient en quelque façon alterez . Ainsi Galien fait mention d'un certain Theophile qui croyoit faussement que des Musiciens chantoient jour & nuit dans sa chambre , mais qui raisonnoit juste en voulant qu'on les congrediât . Quelquefois aussi la composition seule est alienée , comme dans ces mélancholiques qui se persuadent d'être Rois . Mais je n'ay jamais remarqué , dans le discours , qui est la troisième operation de l'esprit , aucune dépravation . Par exemple , un fou s'imaginant d'être Roy , & entreprenant de commander aux autres , raisonne ainsi en luy-même : **Un Roy a droit de commander ; Je suis**

Roy; Donc j'ay droit de commander. La fausseté de cette conclusion vient de la fausseté de la deuxième proposition, mais au fonds la conclusion est bien tirée & ne peche nullement dans la forme: Que si le raisonnement, qui est l'operation de l'entendement la plus relevée, n'est pas capable d'être perverti, il s'ensuit, pour le dire en passant, que cette faculté est au dessus de la matière, & par conséquent immortelle.

Secondement il faut exactement distinguer les véritables délires provenants de maladies, & les égarements d'esprit qui viennent des passions excitées dans l'appétit sensitif, qui est la partie inférieure de l'âme. Ainsi la peur, la colère, la joie, & l'amour renversent la raison, sans toutefois qu'il y ait du délire parce que le cerveau n'est pas malade, & que la raison n'est emportée que par la violence d'un objet qui est hors d'elle; Car dans tous les délires c'est la raison dépravée qui pousse l'appétit aux excès, & la colère furieuse des maniaques provient de la corruption de leur raison, au lieu que dans les passions, l'appétit entraîne avec soi la raison. C'est pourquoi les esprits les mieux faits ne sauroient éviter le délire, puisque la disposition du cerveau n'est pas soumise à leur puissance, & qu'il n'ap-

n'appartient qu'à la Medecine de la guerir, lorsqu'elle est dépravée ; mais l'homme sage est toujours le maître de ses passions , & c'est le devoir de la morale de les reprimer. De là vient aussi que le fous ignorent qu'ils font mal , & partant qu'il ne font pas punissables par les loix , soit divines , soit humaines ; vu qu'au contraire ceux dont l'esprit est transporté par des passions effrenées , sentent leur faute encore qu'ils n'y fassent pas toujours réflexion , & ne sont nullement excusables.

Ces choses ainsi posées , il est aisé de définir le delire , en disant que c'est *une dépravation considerable de l'entendement , causée par l'erreur de l'imagination.* La premiere partie de cette définition , savoir , *une dépravation considerable de l'entendement ,* exclut du delire les legeres extravagances des étourdis , & de ceux que nous appelons fantasques. L'autre partie , savoir , *causée par l'erreur de l'imagination ,* distingue le vray & legitime delire , du naufrage de la raison par l'orage des passions.

Les causes donc qui dépravent l'imagination , sont les mêmes que celles qui corrompent l'entendement. Ces causes-là sont les maladies de l'organe destiné à l'imagination.

B

Or cet organe est double, le cerveau, & les esprits animaux qu'il contient.

L'intemperie du cerveau est ou froide, ou chaude, & de même que le froid est l'ennemi de la vie, aussi détruit-il les actions sans les dépraver. C'est pourquoy il hébete & stupefie l'esprit comme dans les idiots, mais il ne fauroit provoquer le delire. Cet effet est reservé à l'activité d'une chaleur excessive; & sur cela Aristote a remarqué, que les hommes sont plus prudens dans les Pays chauds, que dans les Pays froids; parceque dans les Pays froids, la chaleur se concentre dans le cerveau, & devient immoderée, & nous voyons par la même raison, que les malades rêvent plus de nuit que de jour. Hypocrate enseigne que l'ame sage est composée également de feu & d'eau, & que si l'eau domine par trop, les hommes tombent en démence; si le feu prevaut de beaucoup, il cause des delires.

Les esprits animaux étant les véhicules des images, s'ils sont agitez de divers mouemens déreglez, comme la surface d'une eau dans laquelle on jetteroit plusieurs pierres, il faut de nécessité que ces images se brouillent & se confondent, & que les unes

se separent , qui devroient étre jointes , pen-
dant que d'autres se joignent , qui devroient
étre separées . De maniere que dans cette
confusion de fantômes l'imagination ne con-
çoit que des monstres , tout de même que
le visage paroît difforme lorsque l'on se re-
garde dans de l'eau qui n'est pas calme . Que
si de plus les vapeurs qui brouillent les es-
prits animaux sont fort épaisse , elles font
paroître à l'imagination les objets plus grands
qu'ils ne sont , comme il arrive à la vûe lors-
qu'il fait brouillard . En un mot les delires
ressemblent parfaitement aux songes , & on
a dit fort à propos , que les delires étoient
les songes des veillans , & que les songes é-
toient les delires des dormans .

Or dans ce mélange confus , & , par ma-
niere de dire , ce cahos de fantômes , les uns
se presentent à l'imagination plutôt que les
autres , soit par hazard , soit qu'il y ait des
especes plus vigoureuses & qui representent
plus vivement les objets , comme celles qui
ont frapé plus fortement & plus souvent la
fantaisie , ou bien qui sont plus recentes ; &
c'est pour cette même raison que les pensées
du jour reviennent dans les songes de la nuit ,
& qu'au contraire , comme on songe rarement

B ij

des odeurs , aussi n'en rêve-t'on que rarement , parce que l'odorat étant foible en l'homme , à cause de l'humidité de son cerveau , aussi les images des odeurs qui s'y impriment sont superficielles & déliées . Lucien rapporte , que le Comedien Archelaüs représenta dans la Ville d'Abdere , durant les chaleurs de l'Eté , l'Andromède d'Euripide avec grand applaudissement des Spectateurs , & qu'en même temps il y eut une fièvre chaude épidémique , accompagnée de delire , dans lequel tous les malades recitoient gravement les vers de cette excellente Tragédie .

Quelqu'un demandera par quel moyen ces espèces dérangées sont tout d'un coup remises en leur lieu naturel , aussi-tôt que la cause du delire cesse . Il faut savoir qu'il y a deux sortes d'images de chaque objet , l'une mobile & résidente dans les esprits animaux , laquelle obéit de nécessité à leur mouvement ; l'autre immobile , qui est gravée dans la substance du cerveau , & de laquelle est issue l'image mobile , qui a son siège dans les esprits . Cela supposé , nous disons que les images mobiles des esprits , qui avoient été déplacées durant le delire , sont en un moment rangées , chacune dans leur ordre , par

les especes fixes & immobiles imprimées dans le cerveau , lesquelles nonobstant le trouble des esprits animaux , gardent constamment leur rang & leur situation.

Le delire ne vient pas seulement de causes manifestes , mais quelquefois aussi de proprietez occultes. On lit dans Plutarque un exemple memorable des Soldats de Marc-Antoine , qui à leur retour de la guerre contre les Parthes , furent contraints par la disette de vivres , de se nourrir d'herbes & de racines inconnuës , entre lesquelles il s'en rencontra une qui les mit hors du sens , de maniere qu'ils travailloient incessamment à transporter des pierres d'un lieu en un autre , avec autant d'empressement que s'ils eussent été employez à quelque affaire de grande importance.

Il arrive par fois à ceux qui sont en delire , lorsqu'ils approchent de la mort , non seulement de retourner en leur bon sens , mais d'être sans comparaison plus éclairez qu'ils n'avoient été pendant leur vie , de maniere qu'ils discourent admirablement bien de toutes choses.

Quelques-uns ont voulu conclure de là l'immortalité de l'ame , laquelle commençant

B iij

à se développer de liens corporels , reprend sa force & sa liberté.

Mais il est dangereux de vouloir prouver une vérité de la dernière conséquence par de fausses raisons. Car pour ne pas dire que ce sentiment tient du Platonisme , il est certain qu'un tel événement est commun à l'esprit , & aux facultez corporelles , s'étant vu des sourds recouvrer l'ouye , & des aveugles la vuë peu de temps avant que d'expirer. Les Medecins observent tous les jours la même chose dans le pouls , & Hypocrate parle de quelques malades , qui paroissant se mieux porter meurent tout à coup. C'est pourquoi il nous avertit de nous défier des soulagemens qui surviennent sans raison.

Ce changement donc qui se fait d'une extrémité à l'autre , c'est à dire du délire à la prudence , dans l'esprit des personnes mourantes , vient de trois causes ; la première , que la chaleur de la fièvre étant diminuée , il n'y a plus d'émotion dans les esprits animaux , & par consequent plus de désordre dans les espèces de l'imagination. La seconde , que par la chaleur de la fièvre les vapeurs qui offusquaient l'esprit ont été dissipées , & le cerveau desséché ; Or l'ame la

plus seche , dit Platon , est la plus prudente :
Et enfin parce que la nature étant sur le point
de succomber fait ses derniers efforts , de
même qu'un flambeau redouble sa lumie-
re lors qu'il est prêt de s'éteindre : Ainsi
Jacob , & Moysé ont prophétisé proche de
la mort , non pas que Dieu eût besoin de
prendre ce temps-là pour les inspirer , mais
parce que la nature , comme dit tres-bien
Scaliger , étant *la puissance ordinaire de Dieu*,
il se fert tant qu'il peut des causes secondees,
puis ajoûte , par sa puissance furnaturelle , ce
qui manque à leur vertu . Ainsi parce que
la Musique eleve & ravit en quelque façon
l'esprit , Elisée , & avant luy une troupe de
Prophetes , se disposoient à la divination au
son des Instrumens de Musique , & l'Ecritu-
re Sainte est pleine de miracles commencez
par les causes naturelles , &achevez par la
Toute-Puissance de Dieu .

*DISCOURS DE LA VOIX ET DE
la Parole.*

LA Nature est une si merveilleuse œconomie , qu'elle tire de tres-grands usages des choses qui d'ailleurs nous paroissent les plus viles. La salive , par exemple , que nous rejettions à toute heure , & qui nous sert par fois à témoigner du mépris , est neanmoins le véhicule des saveurs , & sans elle la langue n'auroit point de goût. Ce n'est pas aussi sans raison que l'on dit des friands , que l'eau leur vient à la bouche , comme si la salive alloit au devant des choses que leur appetit souhaite. De plus en arrosant la bouche & la gorge , elle contribuë à mâcher , & à avaler les viandes , tant qu'enfin se coulant insensiblement dans l'estomach ; elle aide encore à leur digestion , qu'Aristote appelle , une *élixation* , & les autres une *fermentation* , qui n'est presque qu'une dispute de mots. Mais le bon ménage de la Nature paroît sur tout , dans le profit qu'elle fait faire de l'air impur dont le cœur se décharge par l'expiration. Qu'y a-t'il en apparence de plus inutile

utile que cet excrement ? Cependant il est employé adroitemment à deux operations admirables , savoir à la voix & à la parole.

Or voici l'artifice avec lequel cette ingénieuse ouvrière produit la voix. Les muscles ^a intercostaux, en serrant fortement la poitrine , poussent avec violence par les canaux du poulmon , dans le tronc de la ^b trachée artere où ils aboutissent , & ensuite au larynx qui en est comme la tête , cet air fuligineux que le cœur après son raffraîchissement a renvoyé aux poulmons , tout de même qu'en pressant du bras une musette , on en chasse l'air dont elle est enflée. Cet air sortant avec force par une petite fente située au sommet du larynx , forme nécessairement un son , non seulement parce que le passage est étroit , mais aussi parce qu'étant sorti dehors , il heurte aussitôt contre un ^c cartilage fait en forme d'une feüille de lierre , qui couvre cette fente , de même que le vent fait du bruit dans un lieu serré , & à la rencontre de quelque obstacle.

Mais d'autant que ce son est informe , ou ^{te.} du moins n'a qu'une seule & grossiere figure , comme il se voit en ceux qui toussent & qui murmurent , le Sage Architecte de notre

C

corps a muni le larynx de plusieurs petits muscles , par le moyen desquels cette fente étant diversement dilatée & resserréé , l'air qui y passe est , par maniere de dire , tourné en plusieurs différentes figures , de même que les levres , selon l'ouverture & la forme que nous leur donnons , rendent un sifflement harmonieux . En effet , si l'eau de nos fontaines prend la figure des tuyaux qui la jettent en haut , combien plus l'air , sans comparaison plus subtil & plus liquide que l'eau , empruntera-t'il la forme des conduits par où il passe ? C'est pourquoy Aristote a défini la voix , *un air figuré & poussé dehors.* Je souhaiterois que ce grand homme , pour rendre sa définition complete , y eût ajouté un mot , & eût dit , *un air resonant , figuré & poussé dehors.*

De là est venue une distinction de la voix , en grave & en aiguë ; & comme celle-cy est pointue & déliée , & qu'elle pique plus sensiblement le tambour de l'oreille , aussi est-elle beaucoup plus incommode à l'ouïe . De là vient encore que les voix ne s'entendent pas fort distinctement de loin , mais qu'elles se changent en un simple son , à cause que leur figure s'émousse & se perd par le chemin ; tout

de même que les Tours quarrées paroissent rondes à ceux qui en sont éloignez.

Comme l'art est le singe de la Nature , aus-
si l'a-t'il en quelque façon copié dans l'in-
vention des orgues. Car celui qui fait jouer
les soufflets , répond à la poitrine & à ses mu-
scles qui pressent le poumon ; les soufflets imi-
tent les poumons ; les tuyaux de l'orgue re-
présentent les conduits des poumons , & la
trachée-artere où ils finissent ; le reste de la
machine ne ressemble pas mal au larynx , &
à son petit orifice , & l'on peut dire que les
doigts de l'Organiste font l'office des muscles
qui ouvrent & ferment le larynx , selon l'in-
tention de l'animal.

L'air étant devenu voix à la sortie du la-
rynx , s'en va frapper la luette , que Galien
compare à l'archet d'un instrument de Musi-
que ; de là il parvient à la voûte du palais , où
il retentit comme dans la cavité d'un luth , en-
fin il est porté dans les narines pour y aquerir
encore du resonement , & ainsi la voix aquiert
sa dernière perfection.

Si donc le palais est trop caverneux , soit par
une erreur de conformation , soit par l'erosion
des os , comme il arrive souvent dans la maladie
venerienne , la voix se perd dans un si grand

C ij

vuide, & devient creuse ; & pareillement si les narines sont bouchées, ou par un polype, ou par quelqu'autre cause, la voix est sourde & obscure ; comme au rebours ceux qui n'ouvrent pas assez la bouche, ou qui ont naturellement les trous du palais aux narines trop larges, ont le ton de voix desagreable, d'autant qu'elle a son issuë presque entiere par le nez.

Ainsi nous concluons que la voix se fait par le moyen de cinq sortes d'organes. Premierement les muscles intercostaux sont les ministres du souffle, & par consequent les premiers moteurs de la voix. Les poumons qui sont les seconds organes, reçoivent l'air qui en est la matiere ; & Aristote a tres-bien remarqué, que les animaux qui n'ont point de poumon, n'ont point aussi de voix. Les troisièmes, comme la trachée-artere, conduisent l'air. Les quatrièmes le figurent, savoir le larynx avec ses muscles, qu'on peut comparer au flageolet d'un oiseleur. Les cinquièmes & les dernieres qui perfectionnent la voix, sont la luette, le palais, & les narines. Ces choses ainsi posées, il n'est pas malaisé de découvrir les principales causes de la perte de la voix.

Premierement les muscles intercostaux re-

cevant des vertebres du dos les nerfs qui leur portent l'esprit animal necessaire à leur mouvement , s'ils sont privez de cette influence , par la resolution de ces nerfs-là , il ne se fait plus de soufflement , & ainsi le larynx ne sauroit plus former la voix manque de matiere , laquelle , comme nous disions , n'est pas simplement l'air , mais un air qui sort avec impetuosité . Galien à ce sujet , rapporte l'exemple d'un enfant qui perdit la voix pour être tombé sur le dos .

Secondement la voix se perd ou par l'élevation des vapeurs du bas ventre , qui compriment les parties de la poitrine & ôtent la liberté des conduits , ou par la chute precipitée d'un catherre , qui s'opposant à l'air poussé au dehors , en interrompt le cours , à peu près de la même maniere que la pluye abbat le vent .

En troisième lieu le larynx étant bouché dans la squenancie , il ne se peut faire de voix .

Finalement les muscles du larynx tenant leur faculté motrice de certains nerfs de la sixième conjugaison , appellez recurrens , si ces nerfs tombent en paralysie , de maniere que l'esprit animal ne puisse passer , il faut

C iij

de nécessité que ces muscles-là demeurent sans action, & qu'ainsi la voix soit détruite, non par le défaut de la matière ou des conduits, mais d'autant que l'air ne reçoit plus de figure au larynx. On lit dans Galien, l'histoire d'un Chirurgien ignorant, ou mal adroit, qui en extirpant les écrouüelles à un enfant, luy ôta la voix pour avoir blessé les nerfs recurrens.

Outre la privation & l'affoiblissement, la voix souffre de plus une dépravation par l'inégalité des lieux par où elle passe. Car afin de l'adoucir, la nature prévoyante a enduit la membrane interieure de la trachée-artere d'une humeur visqueuse, qui la rend unie ; Si donc cette membrane perd son égalité naturelle, la voix devient âpre & rude, à peu près comme le son d'une lime frotée contre le fer.

Ce son âpre, qui nous semble unique & continu, est toutefois composé de quantité de petits sons distinguez entr'eux, par la division de l'air en plusieurs particules, selon chaque petite partie du corps contre lequel il se brise.

C'est pourquoi il est beaucoup plus fâcheux à l'ouïe, qu'un plus grand son non

entrecoupé , tout de même que la peau est plus sensible aux piqueures d'une ortie , qu'à une légère contusion.

Or il ne faut pas s'étonner si l'oreille se trompe en jugeant que tant de petits sons n'en font qu'un seul ; car les sens ne sont juges certains que des objets mediocres & proportionnez. Par exemple , si on mêle ensemble exactement une poudre blanche & une noire , elle paroîtra grise à nos yeux , quoy que les deux couleurs contraires ne soient nullement confonduës , mais seulement voisines par l'atouchement de chaque atome de poudre.

Les enfans , aussi bien que les femmes , ont une voix douce à cause de leur humidité qui polit davantage les parois de la trachée-artere ; mais à l'âge de puberté , la chaleur naturelle commençant à reluire , & à consumer les humiditez , la trachée-artere , & par consequent la voix devient plus rude , ce que les Musiciens appellent *muer* , & cela d'autant plus , que , selon l'observation d'Hypocrate , il y a une correspondance tres-particulière de la poitrine & de la voix , avec la semence & les parties génitales .

Ce changement étant naturel & attaché à un certain âge , parlons de l'inégalité de la

voix qui procede de maladie , & qui arrive en tout temps. Celle-cy est de deux espèces ; car ou la voix est basse , ou elle est claire : La premiere se nomme *enrouëment* , à cause , peut-être , de sa ressemblance à une rouë mal graissée : La seconde nous l'appellerons *voix aigre* , faute d'un nom propre. Dans l'enrouëment il faut considerer deux choses , la bassesse , & la rudesse de la voix. La bassesse est causée par la trop grande humidité des organes , lesquels même peuvent être si excessivement humectez , qu'ils ne rendront point du tout de son ; auquel cas il s'ensuivra au lieu d'enrouëment , une parfaite privation de la voix. La rudesse vient de la relaxation & des plis de la tunique intérieure de la trachée-artere , de même que la peau se ride lorsqu'elle est trop mouillée. Ainsi l'huile qui de soy a la vertu d'adoucir , gâte la voix & la rend âpre , en fronçant cette membrane par son extrême humectation.

La voix aigre semblable au cri des Gruës , des Oyes , & des Aigles est claire , & âpre toute ensemble. Sa clarté vient de la sécheresse de l'organe , car les corps secs sont plus resonans ; son âpreté provient ou de l'excoriation de la trachée-artere , comme dans la phtisie ,

phtisie, ou d'une chaleur extraordinairement ardente: Ainsi nous remarquons que la peau & la langue deviennent inégales, jusqu'à se fendre par l'activité d'une chaleur desséchante; Et c'est pour cette raison que dans les fièvres chaudes, la voix claire, & âpre est souvent le presage des convulsions & de la mort.

Après avoir discouru de la voïx, disons quelque chose de la parole. Celle-là est commune aux hommes & aux bêtes, celle-cy est propre à l'homme. Il est vray qu'on enseigne à parler à quelques oiseaux qui ont la langue platte comme l'homme, ou peut-être qui ont dans la langue quelqu'autre disposition particulière qui nous est inconnue. Mais quoy qu'il en soit, le langage des Perroquets & des Pies n'est pas significatif, au lieu que la parole humaine est la messagere & l'interprete des pensées. Et c'est à bon droit que chez les Grecs, un même mot si-
Logos.
gnifie & parole & raison, & un autre dérivé de celuy-cy, se prend indifferemment pour muet & pour déraisonnable.
Alogos.

C'est aussi pour cette considération qu'un ancien Poëte Grec décrivant l'origine de Pan-
Hesiode
dore, raconte que Jupiter commanda à Vul-

D

cain de broyer de la terre & de l'eau , & puis d'y mettre la parole , comme la partie essentielle de l'homme , & s'il faut ainsi dire , son appanage. Il est vray que l'Anesse de Balaaam a parlé , mais miraculeusement , la langue de cet animal , nonobstant son inhabileté , étant remuée & fléchie par la Toute-Puissance de Dieu , de la maniere requise pour prononcer des paroles articulées , sans le concours de son imagination , & sans aucune connoissance des choses qu'elle proferoit.

La voix est naturelle à l'homme aussi bien qu'aux bêtes , car les enfans commencent la vie par des cris inarticulez : Mais la parole vient de l'imitation , & si Dieu après avoir créé Adam , ne luy eût point infus avec les autres dons , celuy de parler , quoy qu'il ne luy manquât aucune partie nécessaire à l'articulation , il fût demeuré muet toute sa vie , & sa posterité après luy. Cette vérité se prouve clairement par deux exemples ; le premier est celuy des enfans exposéz , & nourris par des bêtes dans les deserts , lesquels ne parlent point jusqu'à ce qu'étant entrez dans le commerce des hommes , ils soient instruits à parler : L'autre exemple est celuy des sourds naturels , qui ne manquent jamais

d'être muets , d'autant que la parole étant l'objet de l'ouye , ce sens est le seul par lequel ils sont capables d'apprendre l'art du langage.

Voyons maintenant comment se forme cette parole. La langue recevant la voix née dans le larynx , & par ses divers mouvements la faisant refléchir contre le palais , que Lucrece appelle élégamment *le Temple de la langue* , elle se rompt en plusieurs petites pieces , que nous nommons des syllabes. Cette fraction de la voix est aidée par les rugosités naturelles du palais , qui en font une reverberation inégale , puis la langue rejoint à l'instant en mille manières ces syllabes séparées , & cette conjonction s'appelle articulation , par métaphore , des jointures des os. D'où vient qu'Aristote a défini le parler , *l'articulation de la voix par le ministere de la langue* , en sorte qu'étant distincte , elle peut être réduite par écrit. De même donc qu'un discours est composé de périodes , & les périodes de mots , aussi les mots sont construits de syllabes liées ensemble. Et Aristote en un autre endroit , compare le langage à plusieurs pierres précieuses bien taillées , puis artistement arrangées ensemble & mises en

D ij

œuvre. Or cette division de la voix en petites portions , appellées syllabes , dépend des consones que la langue entremèle parmi les voyelles. Car tout de même , dit Aristote , que les voyelles viennent du larynx , aussi les consones sont les productions de la langue , à laquelle il associe aussi les levres comme ayant part à cette action ; c'est pourquoy en une infinité de lieux de la Bible , la parole est attribuée aux lévres , ainsi au Ps. 62. *mes lévres te loueront* , & aux Proverbes de Salomon , ch. 12. *les lévres mensongeres* , & au premier verset du ch. 12. de la Genese , *Terra erat unius labii : Toute la terre parloit le même langage.*

Enfin les dents , principalement les antérieures , que les Medecins appellent incisories , ne sont pas oisives icy , mais contribuent quelque chose à cet ouvrage admirable. Premièrement elles arrêtent la voix , laquelle autrement s'échaperoit trop promptement hors de la bouche : De plus elles reçoivent le coup & l'élancement de la langue , & affermissent son mouvement. C'est pourquoy les enfans ne commencent à parler que lors que les premières dents leur ont percé , non seulement parce que la langue jusqu'alors à

été trop humide , & partant peu agile , & mal propre à tant de differentes inflexions ; mais aussi à cause que les dents qui manquent aux enfans les premiers mois de leur vie , ne leur facilitent pas le parler.

Finissons ce discours par une observation qui s'ensuit de tout ce que nous avons dit cy-dessus ; savoir , que la voix formée dans le larynx étant la matière de la parole , qui s'articule ensuite par la langue dans la concavité du palais , il est impossible que celle-là se perde , sans causer la perte de l'autre , & qu'au contraire la voix survit tres-souvent à la parole .



D iiij

*NOUVEAU SYSTÈME D'UN
Medecin celebre touchant l'Epilepsie, contenu
dans la Lettre par luy écrite à un de ses
amis.*

Vous m'avez fait un extrême plaisir de m'apprendre que Monsieur Menjot a donné au public une troisième partie de ses Dissertations Pathologiques, parce qu'ayant les deux autres je serai bien aise d'y joindre celle-là, & de voir sur tout, comment luy qui écrit si agreablement & si doctement de toutes choses, se démêle de l'Epilepsie, dont la nature est si cachée aux plus Savans.

Pour moy qui n'ay pas, comme vous pouvez penser, la vanité de croire que j'aye sur cette maladie des vœus quे tout autre n'ait pas, je ne say pas si je me dois hazarder de vous en dire ma pensée: Toutefois à cause que vous me témoignez le desirer, je le ferai tout simplement, pour vous faire voir de quelle soumission d'esprit je suis à votre égard.

Je remaqué donc en premier lieu, que l'Epilepsie est une maladie du Système des

nerfs; car il est évident que sa cause prochaine n'est ny dans le sang, ny dans les parties sanguines, mais uniquement dans les nerveuses, & qu'il n'y a d'autre difference entre l'Epilepsie Idiopathique, & la Sympathique, qu'en ce que la cause de la premiere est dans le voisinage de la source des nerfs, où elle porte plus promptement le desordre, & que celle de l'autre en est plus ou moins éloignée.

Secondement, je considere que cette maladie a ses retours, & qu'elle a par consequent sa miniere, qui à la façon des fermens, a la vertu de se grossir, & d'où elle tire de tems en tems la vertu de ses paroxysmes.

En troisième lieu je conjecture que cette miniere est tres-petite en volume, puisqu'elle réside par fois dans le bout d'un doigt sans y faire de tumeur, ny de douleur; mais tres-grande en vertu, puisqu'elle est capable d'exciter de si grands orages.

Enfin je remarque que ces effets sont principalement de porter le desordre aux esprits animaux jusques dans leur source, & d'exciter ensuite dans tous ou plusieurs membres, des mouvements violens & irreguliers. De maniere que pour bien comprendre la cause

de ces mouvemens forcez & déreglez , je pense qu'il est nécessaire de savoir comment se font les volontaires & les reguliers.

Lorsque les esprits animaux sont distribuez également dans tous les membres , & que leur cours est doux & naturel , cela fait le mouvement que l'on appelle tonique , ou plutôt il ne se fait aucun mouvement particulier; mais lorsque la volonté les poussé en quelques muscles plus abondamment qu'en quelques autres , cela fait que ces muscles qui se remplissent d'esprits , deviennent plus gros & consequemment plus courts ; d'où il arrive que les membres ausquels les muscles sont attachez , sont tirez vers quelque côté , & cela fait tous les divers mouvemens que nous voyons.

C'est donc l'esprit animal qui est la cause de tout mouvement , savoir du naturel , lorsqu'il est distribué avec ordre & mesure , & du violent , lorsqu'il est poussé tumultuairement. Il ne reste donc plus à savoir , sinon ce qui pouffe ainsi impetueusement l'esprit dans l'Epilepsie ; car il n'est pas probable , comme semble l'enseigner Helimont , qu'il se puisse de luy-même irriter au point , qu'il entre de son propre mouvement dans cette

te espece de fureur.

A voir de quelle maniere commence l'insulte Epileptique , il est visible que sa matiere se rarefie , & prend feu quasi tout d'un coup , ce qui me fait juger qu'elle est à peu près de la nature de la poudre , sinon de la commune , du moins de celle qu'on appele fulminante , qui se fait avec le nitre , le souffre , & le sel de tartre , laquelle fait son effet non pas avec du feu comme l'autre , mais en l'exposant à un certain degré de chaleur , comme l'on fait l'or fulminant ; car en supposant que cette matiere composée de ces trois différentes substances vienne à être agitée , par quelque cause que ce soit , dans quelqu'une des branches des nerfs , il est d'une suite nécessaire qu'en se rarefiant , elle est poussée le long des tuyaux jusqu'à l'origine des esprits , auxquels il n'est pas possible qu'elle ne donne la chasse , c'est à dire qu'elle ne les pousse violement & irregulierement dans les membres où ils font tous ces prodigieux & terribles mouvemens , lesquels durent jusques à ce que cette matiere spasmodique vienne à être dissipée , ou à perdre ses qualitez ennemis , c'est à dire à changer de grosseur , de figure & de mouvement , ce qui suffit pour redonner le

E

calme aux esprits. Et l'on ne peut pas disconvenir que cette matiere ne soit d'une nature nitrosulphurée, parce que les esprits, dont elle est comme la suye, le sont. Mais afin de pouvoir bien rendre raison de tous ces phenomenes, il faut aussi y associer un sel fixe alkalisé, qui soit parfaitement mêlé aux deux autres substances; parce que par un semblable mélange, on conçoit assez comment toute cette matiere venant à être fortement agitée, les particules nitreuses & sulphurées, qui de leur nature sont assez volatiles, tendent autant qu'elles peuvent à s'échaper, à même temps que celles du sel fixe, ausquelles les autres sont étroitement associées, s'efforcent tout au contraire de les retenir: Mais parce que l'agitation des deux premières substances, devient enfin si forte que le sel fixe n'est plus capable de les arrêter, cela fait que le tout s'envole avec violence, & qu'ayant des mouvemens, des grossieurs & des figures différentes de celles des esprits animaux avec lesquels cette matiere se mêle, ils en sont facilement dispersez.

Outre ces trois différentes substances, dont je conjecture que la matiere Epileptique est composée, il faut sans doute y joindre, pour

faire la miniere , une matiere purement terrestre , qui demeure apres la detonation comme une tête morte , ou dans l'endroit où elle s'est formée , ou dans les environs , afin qu'elle y serve comme de matrice pour s'imprégner de nouveau des mêmes particules nitreuses , salines & sulphurées qui produisent en leur temps les mêmes effets . Et il est aisé de concevoir que toutes ces diverses substances se peuvent trouver mêlées avec des esprits animaux dans les temperamens brûlez , comme sont les Epileptiques , parce que les esprits n'étans naturellement que la fleur du sang , qui dans cette conjecture ne peut manquer d'être chargé , tant de souphre impur , que de toutes especes de sels , qui ne sont aussi jamais sans quelque mélange de terre volatilisée , il faut de nécessité que les esprits qui en sont tirez , en participent : De maniere que toutes les fois que ces divers atomes de matiere minerale viennent à s'engager ou dans l'origine , ou dans les branches des nerfs , ils y doivent produire une espece de crasse , qui sert de miniere à l'Epilepsie .

Et l'on n'aura pas de peine à comprendre qu'elle s'y puisse en effet former sans y faire

E ij

d'obstruction sensible , parce qu'elle ne s'y amasse que peu à peu , & que cependant les esprits animaux s'y conservent toujours leur passage libre , jusques à ce qu'enfin la mesure vienne , comme l'on dit , à se combler , & que les esprits qui trouvent de la peine à passer parmi les pores de cette matière grossie , fassent effort pour s'ouvrir le passage , étant évident qu'ils doivent faire à peu près ce que fait le vent quand il est resserré entre des portes , c'est à dire y souffler avec plus d'impuisité que de coutume , ce qui suffit pour rarefier le plus subtil de cette miniere , & pour produire enfin l'insulte Epileptique.

Je conjecture que cela se fait à peu près de cette sorte , parce que je voy que tout ce qui agite extraordinairement les esprits animaux , comme font la joye , la peur , le vin , le commerce des femmes , &c. réveille l'Epilepsie , ce qui ne peut arriver qu'à cause que ce sont les esprits agitez qui mettent le feu aux poudres .

Sur cette hypothese l'on peut facilement donner raison pourquoi les Epilepsies nocturnes , ou les Incubes Epileptiques ne se réveillent que la nuit ; car ne se faisant pendant le sommeil ny mouvement volontaire , ny aucun

usage des sens , & les esprits n'étans par consequent plus employez à leurs organes , il en doit nécessairement couler davantage dans les nerfs qui vont aux parties nourricieres , qui n'ont apparemment point de valvules comme les autres , mais qui pour le besoin qu'ont ces parties de jouir sans interruption du commerce des esprits , demeurent toujours ouverts ; de façon que si la miniere Epileptique se trouve dans quelqu'une des branches de ces lassis de nerfs qui sont dans l'abdomen , ou dans quelque scion du nerf recurrent , comme elle est toujours dans les Epilepsies nocturnes , il est certain que le feu y doit prendre plutôt la nuit que le jour , parce que c'est le temps que les esprits iront avec plus d'affluence .

On peut encore par là donner plus plausiblement la raison , pourquoi l'Epilepsie est d'une guerison si difficile ; car soit que l'on regarde le lieu de sa miniere , qui est la moëlle des nerfs , où les remedes ne vont que tres-difficilement , soit que l'on considere la nature de cette miniere , on voit assez la difficulté qu'il y a de l'ôter .

Enfin par cette hypothese on comprend encore plus sensiblement , ce me semble ,

E iiij

comment les mélancoliques , c'est à dire les brûlez , deviennent facilement Epileptiques , parce que ces gens-là ont le sang composé de parties plus solides & plus embarrassantes , qu'ils l'ont chargé de plus , de toutes sortes de sels , & de plus de souphre impur que les autres , & par consequent plus propre à former cette fuye que j'ay dit composer les petites minieres Epileptiques.

Voila , Monsieur , l'idée en gros que j'ay de cette maladie : Vous y trouverez , sans doute , bien des choses à redire , aussi ne vous la donnay-je pas pour être entierement rectifiée , mais seulement comme une conjecture qui a besoin d'un plus grand examen . Vous me ferez toujours un fort grand plaisir , non pas de la faire voir à Monsieur Menjot , comme vous me le mandez , parce qu'il n'y a pas de plaisir d'exposer ses rêveries à toutes sortes de personnes , sur tout à celles qui ont l'esprit delicat comme l'a M. Menjot , mais de m'en dire vous-même vôtre sentiment .

*REFUTATION DE CE NOUVEAU
Système.*

Cette opinion touchant l'Epilepsie est assurément fort ingenieuse , & part d'un esprit net & éclairé ; elle ne diffère guère du sentiment de Monsieur Willis , dont j'ay parlé dans le dernier volume de mes Dissertations Pathologiques , ainsi je ne repeterai pas ce que j'en ay écrit ; j'ajouterai seulement ici quelques réflexions particulières.

Tout le monde convient que l'esprit animal est absolument nécessaire pour le mouvement volontaire des muscles , mais aussi l'expérience nous montre évidemment qu'une forte & subite irritation des parties nerveuses , suffit pour exciter dans les muscles des contractions involontaires & violentes , ou du moins , selon quelques-uns , il ne faut pour cela qu'une matière vaporeuse , qui se distribue tout d'un coup dans les muscles , & les enflé comme un voile , ou un balon , sans que l'intervention des esprits animaux y soit requise.

L'Auteur compose la matière Epileptique

de quatre Elemens , savoir de souphre , de nitre , de sel fixe alkalisé , & de substance terrestre , & pretend que la matiere nitrofulphurée est comme la suye des esprits . Cette pensée est hardie & pleine d'invention , elle ne manque que de bonnes raisons pour se faire approuver : On pourroit ce me semble , enrichir ce mélange d'une dose d'or dissous dans l'eau regale & precipité , afin d'en rendre plus fulminant le mixte qui en resultteroit . Cette suye des esprits animaux est difficile à comprendre ; car ils sont sans comparaison plus subtils que l'esprit ætheré du vin le mieux rectifié , & toutefois celuy-cy n'amasse point de suye ; Comment donc ceux-là en amassent-ils ?

On veut qu'après l'accès Epileptique , & la dissipation du nitre , du souphre & du sel alkalisé , il reste la substance terrestre de ce composé , laquelle étant impregnée petit à petit , & comme animée de nouvelles particules sulphurées & salines , soit la cause du retour des paroxismes . Je m'étonne qu'on ait oublié d'alleguer pour preuve , l'exemple de la terre damnée des Chimistes , laquelle si on l'expose à l'air , s'imbibe avec le temps d'un salpêtre qui luy rend sa première

re fecondité. Mais comment la matiere Epileptique ainsi préparée , venant à prendre feu , n'enflâme-t'elle pas en même temps ces esprits animaux avec lesquels elle se mêle , puisque leur nature est sulphurée , & par conséquent pour le moins autant inflamable que le plus excellent esprit de vin ? Et cela supposé , d'où vient que l'extinction , s'il faut ainsi dire , de cet éclair , ne fait pas envoler tous les esprits animaux aussi bien que la matière Epileptique ?

On loge dans l'origine des nerfs , ou dans quelqu'une de leurs branches , cette substance terrestre qui demeure après l'accès , sans que le sentiment des parties en soit aucunement affoibli , non pas même leur mouvement , encore qu'il demande une plus grande affluence d'esprits ; cependant il est inconcevable que cette substance terrestre , quelque déliée qu'elle soit , & en quelque petite quantité qu'on se l'imagine , ne bouche par son opacité quelques-uns des pores étroits & invisibles des nerfs , qui doivent donner passage aux esprits . Que si les esprits par l'impétuosité de leur mouvement surmontent la résistance de ces corpuscules terrestres , ce ne peut être qu'en les entraînant avec soy , de

F

même que la poussiere est emportée par le vent , en sorte que les nerfs devroient être nettoyez de cette espece de crasse.

On rend raison de ce que les tempérances brûlez sont exposez à l'Epilepsie , parce qu'ils abondent en matieres salines & sulphurées : Mais que dira-t'on des enfans qui y sont beaucoup plus sujets , quoy que tellement éloignez d'une constitution adusté , que ceux qui par curiosité ont goûté de leurs extremens , n'y ont presque point apperçu d'amerme ; Et ce qui est de remarquable , l'âge de puberté dans laquelle les humeurs commencent à se saler , est néanmoins la guérison ordinaire de l'Epilepsie des enfans?

A l'égard des Incubes ils n'ont d'eux-mêmes rien de convulsif , encore qu'il ait plu à Avicenne , & après luy à plusieurs Modernes , d'appeler l'Incube une petite Epilepsie ; car il est constant que cette suffocation nocturne participe plus de l'apoplexie que du mal caduc . De plus le sommeil étant causé par l'interception des esprits animaux dans le cerveau qui en est la source , toutes les parties du corps , tant les sensitives que les mobiles , en sont également privées , & je ne voy pas que les parties nourricieres pendant le

sommeil, doivent avoir le privilege d'en recevoir une plus grande quantité que durant les veilles, ny même qu'ils en ayent besoin, les esprits animaux ne contribuans rien du tout aux coctions des alimens.

Enfin lorsque la fracture du talon, ou qu'une piqueure, quoy qu'imperceptible, de quelque tendon & principalement des nerfs, ou que la moindre goute soit de fanie, soit de serosité extremement acre, qui blesse l'origine des nerfs, produisent inopinément des convulsions générales de tout le corps, où est alors cette matière spasmodique mêlangée si artistement de principes choisis à plaisir?



F ij

*DEFENSE DE CE NOUVEAU
Système par son Auteur.*

JE suis tres-obligé à l'Auteur des Réflexions , que vous avez eu la bonté de m'envoyer , sur l'opinion que j'ay de l'Epilepsie : mais si elle n'est qu'ingenieuse , comme il dit , ce n'est pas assez pour me la faire embrasser ; il faudroit aussi qu'elle fût véritable , ou du moins qu'elle eût plus de probabilité que celle qui est reçue dans l'Ecole .

J'avois crû trouver à peu près cette probabilité dans le Système que je m'étois proposé , mais il me fait comprendre par des objections solides qu'il luy oppose , que je puis m'être trompé ; toutefois à cause qu'elles ne me semblent pas entièrement convainquantes , je ne laisserai pas de vous mettre ici ce que je m'imagine qu'on pourroit répondre en faveur de mon opinion .

L'Auteur convient que l'esprit animal est absolument nécessaire pour le mouvement volontaire des muscles , mais aussi il dit que l'experience montre assez , qu'une forte & subite irritation des parties , suffit pour ex-

citer dans les muscles des contractions violentes & involontaires : ce que j'avoué avec luy. Mais il ne prouvera pas pour cela, que ces contractions violentes ne se fassent pas immediatement par les esprits irritez ; parce qu'il est visible, tout au contraire, que cette forte irritation des parties nerveuses dont il parle, doit necessairement changer le cours des esprits, soit en ébranlant quelques filets de ces nerfs, qui ouvrent par ce moyen dans le cerveau où ils aboutissent, certains pores par lesquels les esprits sont déterminez à couler d'une certaine maniere, soit en se faisant, dans l'endroit même de ces nerfs où se fait cette forte irritation, quelque solution de continuité imperceptible par laquelle les esprits s'épanchent, ce qui suffit pour causer de l'irregularité dans leur mouvement. Et il ne sert de rien de dire, qu'il ne faut qu'une matiere vaporeuse qui se distribue tout d'un coup dans les muscles, & les enfle comme un balon ou comme un voile, sans que l'intervention des esprits animaux y soit requise. Car s'il est vray qu'on n'ait jamais vû arriver de convulsion dans les parties véritablement paralitiques, c'est une preuve tout à fait claire qu'il est impossible qu'elle se fasse

F iij

sans l'intervention des esprits animaux ; tout ce que peut faire cette matiere vaporeuse , c'est de pousser tumultuairement les esprits , mais ce sont toujours les esprits poussiez qui font ces mouvemens violens. En effet c'est une maxime qui me semble étre reçûe incontestablement dans la Medecine , que les actions malades dépendent des mêmes facul-
tez que les faines ; Car si c'est avec une bonne jambe que je marche bien , c'est aussi , sans contradiction , avec une mauvaise jambe que je marche mal : Tout de même si c'est avec un certain cours reglé des esprits ani-
maux , que je fais certains mouvemens regu-
liers , c'est aussi sans doute avec un autre cours irregulier des mêmes esprits , que je fais certains mouvemens irreguliers.

Je compose la matiere Epileptique de qua-
tre Elemens , savoir de souphre , de nitre , de
sel fixe alkalisé , & de substance terrestre ; &
je pretens que cette matiere nitrosulphurée
est comme la suye des esprits . L'Auteur des
Réflexions trouve cette pensée hardie & plei-
ne d'invention , & dit plaisamment , qu'elle
ne manque que de bonnes raisons pour se
faire approuver ; cependant il est étonnant
qu'il n'en apporte luy aucune pour la détruî-

re, que la difficulté qu'il y a que les esprits animaux puissent faire quelque suye dans les nerfs, puisque l'esprit ætheré du vin le mieux rectifié, qui n'est pas à beaucoup près si subtil que l'esprit animal, n'en amasse point. Mais est-il bien sûr que l'esprit ætheré de vin n'amasse jamais de suye, & oseroit-il bien assurer d'en pouvoir rectifier pendant longues années dans un vaisseau de cristal ou de quelqu'autre matière que ce soit, sans qu'il vint enfin à s'en former ? La matière qui compose le corps du Soleil est sans doute incomparablement plus subtile que ne sont les esprits animaux, toutefois on ne doute plus qu'il ne s'en forme des taches, parce que l'on sait que la matière si subtile qu'elle puisse être, peut en perdant de son mouvement, & demeurant de cette manière en repos l'une auprès de l'autre, devenir matière grossière : Or si cela se peut & se fait en effet dans la matière la plus subtile de l'Univers, pourquoi cela ne se fera-t'il point dans la matière subtile de l'animal ? Mais il ne s'agit pas ici d'esprits animaux purs & rectifiez, & j'entens seulement parler de ceux qui se tirent d'un sang mélancolique & brûlé, qui ne sont jamais si purs. Pour concevoir cela, il faut

penser que l'esprit animal n'est proprement que la fleur du sang qui se rarefie dans le cœur , & qu'il ne se fait pas dans la tête , mais s'y sépare seulement par le moyen du filtre de la propre substance du cerveau ; de maniere que si le plus subtil d'un sang brûlé , ne laisse pas d'avoir des particules assez grossieres , si ces filtres sont trop ouverts , si le sang qui aborde le cerveau y est poussé si impétueusement qu'il puisse forcer les filières par lesquelles il doit passer : je ne voy pas qu'il soit trop difficile de comprendre que les particules les plus grossieres , ou d'une figure irreguliere , comme sont les salines , les souphreuses , & les terrestres puissent s'engager dans la propre substance du cerveau , ou bien s'arrêter , en chemin faisant , entre les petits filets de quelques nerfs pour y faire ces petites minieres Epileptiques que j'ay imaginées . Et je trouve tout au contraire , très difficile de concevoir que ces petites parties longues comme sont les salines , ou branchuës comme sont les souphreuses , ou d'autres figures irregulieres comme sont les terrestres , puissent aller bien loin sans perdre de leur mouvement , & sans s'arrêter enfin quelque part . On appellera cette crasse , tartre , ou suye ,

suye, ou comme l'on voudra, pourvû que l'on la conçoive de la nature que je la conçois, parce que cela suffit pour produire l'effet que j'en tire, sans qu'il soit besoin pour rendre ce mélange plus fulminant, de l'enrichir d'une dose d'or dissous dans l'eau regale & precipité, comme raille agreablement l'Auteur, parce que cet or y seroit inutile, & que les artistes savent que ce sont seulement les differens sels qui font cette explosion.

Je conçois qu'après l'accès épileptique & la dissipation du nitre, du souphre, & du sel alkalisé il reste la tête morte de ce composé, laquelle se chargeant peu à peu de nouvelles particules sulphurées & salines, est cause du retour des paroxysmes. Et l'Auteur des Réflexions me fait appercevoir que j'ay oublié d'alleguer pour preuve l'exemple de la terre damnée des Chimistes, laquelle étant exposée à l'air, s'imbibe avec le temps d'un esprit salin qui luy rend sa premiere fecondité. Mais ne suffit-il pas de luy en avoir inspiré la pensée, & cela même n'est-il pas une preuve certaine que la mienne est assez juste, puisqu'il en fait si aisement l'application.

Mais comment la matière Epileptique ainsi

G

préparée , poursuit-il , venant à prendre feu n'enflâme-t'elle les esprits animaux avec lesquels elle se mêle , puisque leur nature est sulphurée , & par consequent aussi inflammable que le plus excellent esprit de vin ?

L'esprit animal , comme j'ay déjà dit , n'est que la fleur du sang , qui est un mixte composé de plusieurs différentes substances : Dans la plûpart des hommes il est nitrosulphuré , mais dans les temperamens brûlez comme sont les Epileptiques , il est toujours beaucoup plus salin que sulphureux ; encore bien souvent , comme dans les scorbutiques , cet esprit salin est-il de la nature des acides qui résistent à l'inflammation . Mais sans parler de tout cela , peut-on s'imaginer que le feu qui prend à la matière Epileptique , soit un véritable feu de cuisine qui fasse précisément le même effet ? C'est une matière très-agitée , qui agite consequemment les esprits avec lesquels elle se trouve mêlée ; que si son agitation est si forte qu'elle les puisse entièrement dissiper , les malades meurent dans le paroxysme , & lors on n'a plus de sujet de s'étonner que la matière Epileptique enflammée ne fasse pas envoler tous les esprits , parce qu'ils s'envolent en effet , & que le mala-

de en meurt.

On s'étonne que je loge cette miniere Epileptique dans l'origine , ou dans quelqu'une des branches des nerfs sans que le sentiment des parties en soit aucunement affoibli , non pas même leur mouvement qui demande une plus grande affluence d'esprits . Mais on ne s'étonne point dans la Philosophie de ce que la matiere terrestre dont le cristal est composé , n'empêche pas qu'il ne soit transparent . C'est , me dira-t'on , parce que les parties opaques du cristal sont rangées d'une maniere qu'elles n'empêchent pas la lumiere de passer en tout sens . C'est aussi , répondrai-je , que cette matiere Epileptique est rangée dans les nerfs d'une certaine maniere que les esprits animaux y peuvent conserver leur passage . Toutefois il n'est pas toujours vray qu'elle n'empêche jamais le sentiment , parce qu'il est certain que les malades sentent assez souvent une stupeur assez considerable dans la partie d'où la vapeur Epileptique a coutume de s'élever .

Mais si les esprits , dit-on , par l'imper-
tuosité de leur mouvement surmontent la résistance des corpuscules terrestres , ce ne peut être qu'en les entraînant avec soy , de même

G ij

que la poussiere est emportée par le vent , en sorte que les nerfs devroient être nettoyez de cette espece de crasse . Tout cela est vray si cette matiere Epileptique agitée , peut en suivant le torrent des esprits continuer aussi facilement son agitation , qu'en remontant à la source des nerfs : Mais parce qu'on suppose que cette matiere agitée se rarefie considerablement , & qu'il est visible qu'étant ainsi rarefiée , elle peut plus facilement continuer son mouvement du côté du cerveau où les nerfs vont toujours en se grossissant , que du côté de leurs bouts où ils vont toujours en se diminuant , il est évident qu'elle doit se réfléchir contre le cours des esprits , comme la poussiere qui est enlevée par un vent impetueux qui donne entre des portes , se réfléchit contre le vent même quand elle trouve quelque corps solide qui l'empêche de suivre son cours .

J'ay pretendu rendre raison de ce que les temperemens brûlez sont exposez à l'Epilepsie , parce qu'ils abondent en matiere salines & sulphureuses ; Et on m'objēcte fort à propos , que les enfans quoy que très-éloignez d'une constitution aduste , y sont pourtant les plus sujets , & que l'âge même de puber-

te dans laquelle les humeurs commencent à se saler, est la guérison ordinaire de l'Epilepsie des enfans.

Il est certain qu'en general les enfans sont moins brûlez que les adustes, mais on ne doit pas pour cela conclure que quelques enfans ne le soient pas considerablement. Ils sont sujets aux érysipelles, au scorbut, aux gangrenes, aux mortifications, dans toutes lesquelles maladies on ne peut pas dire que le sang ne soit pas brûlé, puis qu'en quelques-unes il l'est à ce point, que les sels en deviennent caustiques & rongeans.

Mais cependant, dites-vous, l'âge de puberté qui devroit augmenter leur mal comme il augmente leur chaleur, les guerit. Cela vient de ce que les enfans qui sont naturellement d'un sang trop chaud, ont une chaleur centrale plus forte dans cet âge tendre, que lorsqu'ils sont dans un âge plus avancé, par la raison que l'humidité excrementeuse dont ils abondent, occupe les pores de la peau du corps, & en empêche ainsi la transpiration, ce qui produit un certain feu de reverbere clos, qui calcine en quelque maniere le sang ; au lieu que lors qu'ils sont devenus plus grands, & que leur

G iij

chaleur en se dilatant a dû enfin vaincre l'humidité de la peau , les humeurs se radoucissent ; joint à cela que la semence qui commence à se former dans les testicules , & qui de là rayonne & se refléchit dans tout le reste du corps , communique au sang un certain ferment tres-propre à le spiritualiser , ce qui change & perfectionne le tempérament , & conséquemment guerit les maladies qui en dépendoient . Toutefois si quelques enfans Epileptiques guerissent de ce mal lorsqu'ils deviennent adultes , il est certain qu'il y en a en revanche quelques autres qui n'étant point Epileptiques dans leur enfance , le deviennent précisément dans l'âge de puberté .

A l'égard des Incubes j'avoue que lorsque ce sont de vrais Incubes ils n'ont rien de convulsif ; aussi ne l'ay-je pas dit , car j'ay parlé seulement des Incubes Epileptiques , qui sont de véritables Epilepsies nocturnes , ayant remarqué dans la pratique qu'il y a quelques Epilepsies qui n'insultent jamais les malades que de nuit , encore faut-il qu'ils soient dans le sommeil : Et parce que ces Epilepsies tiennent de l'Incubus par les fantômes & la suffocation qu'elles causent , & de l'Epilepsie aussi par ses convulsions périodiques .

ques , j'ay crû que je pouvois leur donner ce nom aprés quelques Auteurs.

Le sommeil se fait veritablement par l'interception des esprits animaux dans le cerveau , qui en est la source ; mais cette interception n'est jamais parfaite , & par consequent il n'est pas absolument vray que toutes les parties du corps , tant les sensitives que les mobiles en soient également privées ; car sans parler des parties nourricieres qui font icy le principal sujet de la question , n'est-il pas vray que le cœur & les muscles de la poitrine reçoivent des esprits animaux en tout temps ? Mais puisqu'il s'agit icy particulièrement des parties nourricieres qu'on ne croit pas pouvoir recevoir une plus grande abondance d'esprits pendant le sommeil que pendant la veille , il me semble que cela se démontre de soy assez manifestement , si l'on convient , comme on ne peut pas sans doute se dispenser de faire , que l'expulsion des alimens diffus dans l'estomach , & le mouvement peristaltique des intestins ne se peuvent faire que par le ministere des esprits animaux . Car il suit de là , ce me semble , que puisque ces parties travaillent en tout temps , elles doivent aussi en tout temps re-

cevoir des esprits animaux , & par consequent que l'emboucheure de leurs nerfs ne se ferme jamais. Mais si ces nerfs ne sont jamais fermez , & qu'il soit feur que ceux qui sont destinez aux sensations le soient , du moins en partie , il est visible que s'il n'y a qu'une seule source des esprits , il en doit couler davantage dans les nerfs des parties nourricieres , lorsqu'il en va moins aux nerfs moteurs & sensitifs. Or on ne peut pas disconvenir qu'il n'en coule moins dans les nerfs moteurs & sensitifs dans le sommeil que dans la veille , parce que le sommeil ne vient qu'à cause que les cordes de la machine sont détenduës , c'est à dire à cause que les nerfs qui servent aux sensations & aux mouvemens volontaires sont lâchez , & ils ne sont tels que parce que les esprits ne les enflent plus: d'où je conclus qu'il en coule moins en ce temps-là ; ce que je croy arriver à cause que durant les veilles les esprits se dissipent dans le travail , & que n'étant plus en assez grande abondance pour tenir les parois des ventricules du cerveau tenduës , elles viennent enfin par le poids de sa propre substance , à se rider , & à boucher ainsi en partie les trous par lesquels les esprits ont coutume de couler

Ier dans la plûpart des nerfs, dans lesquels la volonté peut pousser plus ou moins d'esprits animaux, & qui par consequent peuvent avoir quelques valvules, qui s'ouvrent plus ou moins suivant le cours lent ou rapide des esprits qui se presentent pour y entrer; & qu'il y en a d'autres où la volonté n'en peut pas pousser davantage, ou parce que ces nerfs n'ont pas de valvules, ou parce qu'ils ne prennent pas leur origine du cerveau comme les autres, mais du cervelet. Toutefois on ne doit pas penser pour cela qu'ils ne soient pas capables de recevoir plus d'esprits une fois qu'autre; car encore qu'on suppose que leurs ouvertures soient à peu près toujours égales, ils peuvent pourtant y couler avec plus de rapidité dans un temps que dans l'autre, & cela suffit pour croire qu'il en coule davantage en ce temps-là. Or je soutiens que cela doit arriver, par la seule disposition de la machine de l'homme, dans les nerfs des parties nourricières pendant le sommeil, & par consequent que c'est dans ce temps-là que le cours des esprits doit agiter les particules de la matière Epileptique, si la miniere se rencontre dans ces nerfs-là.

Enfin lorsque la fracture du talon, ou qu'u-

H

ne piqueure , quoy qu'imperceptible , de quelque tendon & principalement des nerfs , ou que la moindre goutte soit de sanie , soit de ferosité extrêmement acre qui blesse l'origine des nerfs , produisent inopinément des convulsions générales , on demande où est alors cette matière spasmodique mêlangée si artistement de principes faits à plaisir.

Je réponds que pour faire des convulsions générales , qui ne soient que des convulsions , il n'est pas toujours besoin de cette matière spasmodique , parce qu'elles peuvent en effet être causées par toutes les choses que rapporte l'Auteur des Réflexions ; mais qu'il y a bien loin de ces convulsions générales à l'Epilepsie . Car pour faire l'Epilepsie il est nécessaire que les esprits animaux soient dispersés dans leur propre source , & de là poussez tumultuairement dans les membres , que le malade soit sans connoissance & sans sentiment , au lieu que dans les convulsions ordinaires cela n'est pas toujours nécessaire . De manière que tout ce qui peut piquer les membranes du cerveau ou les nerfs qui en dépendent , peut en dérégler le cours des esprits , porter du dérèglement dans le mouvement des muscles , mais ne peut pas pour cela produire

re l'Epilepsie , du moins la periodique , qui est la veritable & celle dont la cause est recherchée avec tant d'efforts d'esprit de tous les Medecins.

A l'égard du reproche qui m'est fait d'avoir composé une matiere spasmodique à plaisir , je supplie icy serieusement l'Auteur des Réflexions , de m'en enseigner quelqu'autre qui puisse s'accommoder plus juste à tous les phénomènes de l'Epilepsie , aux principes constitutans du sang , & à la droite raison ; avec protestation que si elle s'ajuste mieux à toutes ces choses que la mienne , je suivrai avec joye son sentiment , & j'ajouterai à l'estime tres-particuliere que j'ay déjà pour lui , par la connoissance que j'ay de son merite & de sa capacité , une parfaite reconnoissance pour m'avoir enseigné une chose qu'on ne doit pas moins estimer que la cause du débordement du Nil.



H ij

*REPLIQUE A LA DEFENSE
du nouveau Système.*

Puisque vous souhaitez, Monsieur, que je replique à la Défense que vous m'avez communiquée, je tâcherai de m'en aquitter le plus briévement qu'il me sera possible.

Il me semble que le hoquet prouve manifestement que quelques parties de notre corps peuvent dans les urgentes nécessitez s'agiter d'elles-mêmes sans le secours des esprits animaux. Cela étant, je ne voy pas pourquoy la Nature si sage & si prévoyante, n'auroit pas accordé au cerveau & à ses branches nerveuses, cette même vertu de s'élançer contre les insultes des causes étrangères, comme en effet l'éternuëment n'est rien autre chose qu'un ébranlement du cerveau analogue aux secoufes de l'estomach dans le hoquet. Il est bien vray qu'un membre paralytique est incapable de cette agitation, mais ce n'est pas proprement faute d'esprits animaux, c'est plutôt qu'étant perclus de sentiment il ne peut plus être irrité, & que ses fibres étant amollis, ou, comme parle Hypocrate, ses chairs étant ef-

de Monsieur Menjot. I. Part. 61
feminées, il est hors d'état de faire aucun effort, de même qu'un estomach lienterique & entierement relâché est incapable de concusions singultueuses.

J'avouë que les actions malades dépendent des mêmes facultez que les saines, & si c'est avec une bonne jambe qu'une personne marche bien, que c'est aussi avec une mauvaise jambe qu'elle marche mal, mais de ce raisonnement on n'en sauroit inferer autre chose finon que les mouvemens reglez d'un homme sain d'esprit, procedent d'un même principe que les mouvemens déreglez d'un phrenétique, parce que l'un & l'autre de ces deux mouvemens sont volontaires & animaux, & ne different pas en espece; ainsi un même estomach digere tantôt bien & tantôt mal. Or il s'agit dans la convulsion d'un mouvement expulsif, lequel est involontaire & purement naturel, & d'un autre genre que le mouvement arbitraire & naturel, encore que ces deux sortes de mouvemens se rencontrent dans les mêmes parties.

L'Auteur de la Défense s'efforce de prouver que les esprits animaux laissent après eux de la fuye dans les nerfs, par l'exemple des taches du Soleil composé d'une matière incom-

H iij

parablement plus déliée & plus rapide , laquelle en perdant son mouvement devient matière grossière. Cette raison venue d'un Pays si éloigné & si inconnu est assez étrange ; car la doctrine Cartesienne concernant le corps du Soleil & l'encroûtement de sa matière subtile , est assurément une des plus temeraires imaginations qni fût jamais : aussi les Naturalistes libres & qui ne sont point enrôlez ny par complaisance , ny par raisons politiques dans le parti Cartesien s'en sont-ils présentement détrompez , pour suivre là-dessus les conjectures judicieuses de l'incomparable Monsieur Gassendi. Pour mon particulier on me permettra de mettre cette décision si absolue touchant le Soleil & ses taches , au rang de l'opinion d'un Auteur anonyme , lequel écrivant depuis peu de l'influence des Astres par les Principes de Monsieur Descartes , assure positivement que les pleuvesies , les dysenteries , les petites veroles , & les rougeoles assez ordinaires dans les jours caniculaires , proviennent d'une certaine matière Astrale , que la Canicule lance dans nos corps en ligne tangeante.

Il est beaucoup plus probable que les esprits animaux s'engendrent dans le cerveau

par une nouvelle mixtion du sang arteriel qui y aborde , que non pas qu'ils s'y separent seulement du sang arteriel par la filtration. Car selon ce dernier sentiment , il seroit difficile d'expliquer pourquoi cet esprit prend la route des nerfs , au lieu de s'en retourner au cœur en continuant la circulation commencée & de laquelle il ne paroît pas qu'il soit détourné par aucun obstacle , puisqu'aussi bien le sang venal qui s'en reva du cerveau au cœur est animé de beaucoup d'esprits. Ajoûtez à cela que l'esprit animal se separeroit aussi bien du sang arteriel en passant au travers des porosités des chairs par la circulation , qu'en étant filtrée par la substance spongieuse du cerveau , ce qui seroit absurde à imaginer. On tâchera sans doute à sauver cette difficulté par les différentes figures des pores des chairs & du cerveau , c'est à dire qu'on devinera hardiment une chose incertaine ; pour défendre une opinion des plus douteuses & de laquelle on se peut aisement passer.

Javois objecté que la matière nitrosulphurée venant à prendre feu dans les accès Epileptiques , elle devoit en même temps enflammer & faire envoler avec elle tous les esprits

animaux, comme étant de leur nature tres inflamables. On répond deux choses à cette objection; Premièrement que dans les melancholiques brûlez, l'esprit animal est plus salin que souphreux, & même que dans les scorbutiques il devient acide & résiste par consequent à l'inflammabilité. Secondement qu'il ne faut pas concevoir cette inflammation de la matiere nitrosulphurée comme un véritable feu de cuisine, & qui fasse precisement les mêmes effets. La premiere réponse est insoutenable, car si l'esprit animal devenoit acide, il piqueroit incessamment les nerfs, l'acidité étant leur plus capitale ennemie, en sorte que dans les scorbuts il s'éleveroit, s'il faut ainsi dire, des tempêtes perpetuelles de convulsions. Que si les esprits animaux ne sont pas acides, mais seulement plus nitreux que souphreux, tant s'en faut que ce nitre mêlé avec le souphre en diminue l'inflammabilité, qu'au contraire elle la favorise comme il se voit dans la poudre à canon.

La seconde réponse ne s'ajuste pas trop bien avec les principes Cartefiens, qui supposent que le feu n'est autre chose qu'une matiere tres-agitée; mais qu'importe que cette matiere nitrosulphurée soit un véritable éclair

clair ou non , tant y a qu'il est inconcevable que le même mouvement ne soit pas communiqué aux esprits animaux avec lesquels cette matière est mêlée , & qu'ils n'en soient point emportez & dissipiez .

L'exemple de la transparence du cristal renverse l'opinion de l'Auteur , bien loin de l'appuyer ; car si des corpuscules terrestres & opaques bouchoient quelques-uns des pores du cristal , comme on veut qu'ils bouchent quelques-uns des pores des nerfs , il est indubitable que la transparence du cristal en seraît diminuée . Et par la même raison il s'en suit que pour peu que les nerfs soient bouchés par une semblable matière , il y passe aussi moins d'esprits , & qu'ainsi le sentiment des lieux où s'inserent ces nerfs-là , doit être nécessairement affoibli durant le temps de l'intermission des paroxysmes , néanmoins cela n'arrive pas , car la stupeur de la partie d'où s'élève quelquefois la vapeur Epileptique , survient tout d'un coup & au moment seulement que l'accès va commencer .

L'Auteur dit que cette matière terrestre qui opile quelques pores des nerfs , au lieu d'être entraînée par le cours des esprits , retourne plutôt vers le cerveau , comme la pouf-

siere poussée par le vent , se refléchit contre le vent même à la rencontre d'un corps solide : Mais où est je vous prie le corps solide dans les nerfs qui fasse rebrousser ces corpuscules terrestres emportez par le torrent des esprits ? Et s'il s'en trouvoit quelqu'un , les esprits eux-mêmes rejalliroient-ils pas aussi bien que les corpuscules terrestres ? Il ne fert de rien d'alleguer que les nerfs vont toujours en se rétrecissant , car il ne laisse pas d'y rester assez de passage tant pour les esprits , que pour une matiere aussi subtile que celle qui compose le corps du Soleil , joint que les nerfs ne s'étrecissent qu'en se divisant en plusieurs rameaux , & qu'ainsi à tout prendre les chemins demeurent à peu près égaux.

Je n'ay jamais nié que les enfans n'ayent quelquefois un sang piquant & aduste , & l'Auteur prouve fort bien cette vérité par les ére-sipelles dont ils ne sont pas exempts ; mais pour les scorbuts , je ne say si les enfans en sont malades autrement que par contagion .

A l'égard des gangrenes & des mortifications , ce sont plutôt des productions de la pourriture que de l'adustion . Il est vray aussi que les convulsions sympathiques sont assez fréquentes aux enfans par le moyen d'une va-

peur acre portée au cerveau , soit des intestins remplis de vers , soit de l'estomach dans lequel le lait se gâte & se change en une espece de vers gris. Mais ce n'est pas cela dont il s'agit , la question est de l'Epilepsie idiopathique fort familiere aux enfans , laquelle ne peut proceder d'un sang brûlé puisqu'il est tres-rare dans l'enfance , mais provient visiblement d'une trop grande humidité de cerveau , que l'âge consume enfin petit à petit ; c'est pourquoy les enfans qui ont la tête grosse sont les plus sujets aux convulsions , & l'on a de coutume de leur appliquer un cautere à la nuque du col pour guerir ou pour prevenir ce mal.

Quelques Modernes après avoir éteint le pretendu feu élémentaire logé par les Peripateticiens sous le globe de la Lune , comme l'esprit humain passe la plûpart du temps d'une extremité à l'autre , il leur a plû d'allumer un pareil feu dans le centre de la Terre , & ils se sont imaginez que les montagnes qui vomissent des flammes , servent de soupiraux à ce feu chimerique. Mais je n'avois jamais ouy dire qu'il y eût naturellement dans les entrailles des enfans , un feu central & de reverbere qui leur calcine le sang , & que ce feu

I ij

soit causé par un défaut de transpiration. Car tout au rebours la chaleur des enfans est si douce , que tant qu'ils ne vivent que de lait elle est impuissante à former des vers dans les intestins , quelque crudité qu'il y ait d'ailleurs , & leur transpiration est si copieuse , que tous les Medecins tombent d'accord , qu'à la vérité leurs forces naturelles sont grandes comme étant proches de la source de la vie , *sed cum infirmitatis metu* , ainsi que s'en explique Galien , à cause qu'ils ont les pores de la peau fort ouverts & la transpiration extremement abondante. J'ay aussi de la peine à comprendre comment dans l'âge de puberté la semence qui commence à rayonner des testicules dans tout le reste du corps , peut communiquer au sang un ferment qui le tempere , puisqu'au contraire le propre du ferment est de mettre les humeurs en mouvement & par consequent de les échauffer.

Les Incubes se terminent quelquefois en Epilepsies & en sont les précurseurs. En ce sens l'Auteur a eu raison de parler d'Incubes Epileptiques ; mais s'il a entendu des Incubes mêlez d'Epilepsie , je pose en fait que cette implication est impossible : La raison est que l'Epilepsie cause une ruine entière de l'ima-

gination , laquelle n'est pas abolie dans l'Incube , mais seulement dépravée par la fausse perception d'un poids , & souvent d'un Geant ou d'un Demon qui semble opprimer la poitrine.

Je n'ay jamais pretendu que le sommeil fût une amission entiere , mais seulement une considerable remission de la faculté animale , puisque les objets sensibles s'ils sont excessifs , ne laissent pas alors de se faire sentir , quoy qu'obscurement , & que les dormans remuent leurs membres de côté & d'autre , mais sur tout parce que la respiration n'est point interrompuë par le sommeil , j'ay seulement affirmé que les parties nourricieres ne recevoient point davantage d'esprits animaux pendant le sommeil que pendant les veilles , & qu'au fonds elles n'en avoient pas besoin d'autant qu'ils ne servent de rien aux coctions , & c'est un pur paradoxe de croire que l'expulsion des alimens diffous dans l'estomach , & le mouvement peristaltique des intestins dépendent des esprits animaux , puisque tout mouvement animal doit être volontaire & s'exercer par le ministere des muscles , & que les susdits mouvemens de l'estomach & des intestins n'ont ny l'une ny l'autre de ces deux

conditions. Mais quand le mouvement peristaltique des intestins se feroit par l'intervention des esprits animaux , si la Nature qui ne fait rien en vain envoie pendant le sommeil une plus grande quantité de ces esprits aux intestins que durant les veilles , il faut que ce soit à dessein d'augmenter leur mouvement. Or ny la raison , ny l'experience ne nous montre pas que le mouvement peristaltique des intestins soit plus fort dans ceux qui dorment , que dans ceux qui veillent , & partant les intestins ne reçoivent pas durant le sommeil une plus grande abondance d'esprits. Je dis de plus que l'augmentation du mouvement peristaltique feroit plus nécessaire durant les veilles , parce que c'est le temps auquel le ventre se décharge de ses excremens , au lieu que le sommeil arrête toutes les évacuations à la réserve de la sueur.

J'avois écrit que la fracture du talon , une piqueure presque imperceptible des tendons ou des nerfs , & que la moindre goute soit de sanie , soit de serosité extrêmement mordicante qui blesse l'origine des nerfs , pouvoient sans la pretendue matière spasmodique causer des convulsions. L'Auteur répond que ces sortes de convulsions-là ne sont pas Epileptiques ; &

moy je soutiens qu'elles le sont veritablement pourvû qu'elles soient generales & avec perte de la connoissance , comme il arrive tres-souvent dans les cas susdits. Et il ne sert à rien d'objecter que ces convulsions-là ne sont pas periodiques , car elles le sont quelquefois , & même il n'est pas de l'essence de l'Epilepsie d'être periodique , puisque souvent l'Epilepsie n'attaque un homme qu'une seule fois en toute sa vie , & que Cesar n'en a été travaillé que deux fois , & fort loin à loin ; Personne aussi n'ignore que plusieurs venins , & entr'autres celuy de la vipere , n'excitent des convulsions Epileptiques qui n'ont point de circuits à l'avenir.

Je ne doute pas , Monsieur , qu'on ne puisse répondre de façon ou d'autre à tout ce discours ; Car à quoys l'homme ne répond-il pas lorsqu'il est entêté de ses fantaisies ? Pour moy j'agis avec une entiere liberté Philosophique , sans aucune prevention ny pour les Anciens , ny pour les Modernes. Je soumets non seulement le tout à votre censure , mais même à celle de l'Auteur , que je reconnois de plus en plus pour un homme d'érudition & de bon sens.

T R A I T E
D E L A G E N E R A T I O N
D U L A I C T.

GAlien veut que les Medecins ayent pour la verité, *une manie amoureuse qui aille jusqu'à l'enthousiasme*; Suivant cette regle nous traiterons brièvement de la matiere du laict, & nous examinerons sans prevention si c'est le sang, comme l'enseignent les Anciens, ou bien si c'est le chyle, selon le sentiment de quelques Modernes.

Le sang menstrual coulant lentement, & non pas en ruisselant comme il fait dans les saignées, & étant bû pour la plus grande partie par les linges dont les femmes s'enveloppent durant le temps de leur flux, il est impossible de le recevoir dans un vaisseau pour juger de son abondance.

Liv. 1.
des ma-
ladies des
femmes Hypocrate neanmoins estime que les purgations des femmes, pendant deux ou trois jours qu'elles ont accoutumé de paroître, vont à deux *cotyles Attiques*, c'est à dire à dix-huit

huit onces comme les uns l'interpretent, ou à vingt-quatre onces, & même jusqu'à trente-deux onces felon que d'autres l'expliquent, car on n'est pas d'accord sur les poids non plus que sur les mesures des Anciens.

Ce que dit Hipocrate doit être entendu des femmes de son Pays, car d'ailleurs la quantité des menstrués varie, non seulement selon les diverses constitutions des femmes & selon leurs différentes manières de vivre, mais aussi selon les régions où elles habitent. Ainsi le même Hipocrate observe qu'aux lieux où les eaux sont dures & cruelles, les femmes ont moins de fleurs & moins de lait. Dans notre Climat, qui est tempéré & moins chaud que celui de la Grèce, & où par conséquent la perspiration des corps n'est pas si copieuse, le flux des femmes, & sur tout de nos Parisiennes, qui sont sédentaires & qui mangent beaucoup, est plus abondant & de plus longue durée que celui des femmes Grecques; de manière que la quantité de lait que rendent nos nourrices répond à peu près à celle du sang qu'elles vidotent périodiquement chaque mois.

Cette proportion des ordinaires & du lait des femmes ainsi établie, je ne voy pas qu'il

K

*Liv. des
airs, des
lieux, &
des eaux.*

y ait lieu de rejeter l'opinion des Anciens touchant la matière du lait, lesquels assurent unanimement que c'est le sang porté aux mamelles, où il est cuit & blanchi ; que s'il se trouve quelques nourrices qui ayent leurs mois, il est certain que cela arrive rarement, & qu'il faut que ces nourrices-là soient extraordinairement sanguines, ou du moins que leur enfant ne soit pas suffisamment nourri.

On objecte premierement que le sang étant plus chaud que le lait, il n'est pas croiable qu'il puisse être changé en lait par la foible chaleur des mamelles. Je répond, que la seule chaleur ne contribue pas à ce changement, mais qu'il se fait principalement par une vertu singulière des mamelles, comme le chyle dans l'estomach & la semence dans les testicules. Je dis de plus, que le cœur qui est proche des mamelles leur envoie de sa chaleur, de même que dans la chylification le foye & les autres viscères voisins font part de la leur au ventricule, lequel de soy est une partie froide, spermatique & membraneuse. Joint qu'il y a des coctions où la matière perd de sa chaleur par la dissipation de quelques particules chaudes qu'elle

contenoit, bien loin d'y aquerir une nouvelle chaleur. Ainsi dans la troisième coction le sang se convertit en la substance des os, des cartilages & des autres parties solides, qui sont sans comparaison moins chaudes que le sang dont elles sont nourries. Au déclin des fiévres chaudes la bile cuite par la chaleur naturelle du febricitant, n'est pas si ardente qu'elle étoit dans l'accroissement & dans la vigueur de la fièvre: La matiere du phlegmon s'attiedit aussi-tôt que par la coction elle est changée en pus. Et les fruits verds quittent leur amertume & par consequent leur chaleur, à mesure qu'ils s'adoucissent par la maturité.

Secondement on objecte que pour faire cette coction de sang en laict, il seroit nécessaire d'une cavité manifeste dans les mammelles, comme elle est requise dans l'estomach pour la chylification. Je réponds, que de même qu'entre les receptacles des excremens il s'en trouve qui ont des cavitez manifestes, savoir la vessie du fiel & celle de l'urine, & d'autres qui n'en ont pas, par exemple, le pancreas composé d'une substance spongieuse qui luy tient lieu de cavité, lequel par un canal lymphatique, découvert depuis peu par Wир-

K ij

sungus, se décharge dans le duodenum des serosités dont il a été imbibé. Aussi des deux viscères employez par la Nature aux deux premières coctions, l'estomach a une cavité considérable, & le foie en est privé d'autant que les vénules innombrables dont celuy-cy est parsemé, luy servent de capacité sensible. Car je suppose icy, contre certains innovateurs, qu'il n'est pas imaginable que le foie de la grandeur & de la structure dont il est, ne fasse que l'office d'un crible pour séquestrer par la filtration quelques gouttes de bile, mais qu'au contraire, nonobstant les veines lactées & le canal thoracique nouvellement découverts pas Assellius & par Pequet, il ne laisse pas de recevoir par les veines mesentériques une grande quantité de chyle pour le convertir en sang. Et il est évident que la circulation trouvée par Fra-Paolo, & démontrée par Harvæus, confirme cette vérité; car les veines du mesentère, selon ce système, ne portant rien aux intestins, mais rapportant le sang des intestins dans le foie, on n'est plus obligé de recourir à ces deux mouvements opposez & si difficiles à comprendre de deux liqueurs dans un même vaisseau, savoir du sang vers les intestins, & du chyle

vers le foye en même temps. Or pour appliquer cecy au sujet dont est question, je soutiens que la nature fongeuse des glandes mammillaires suffit pour la reception & pour la retention du sang, jusqu'à ce qu'il soit converti en laict, sans qu'il soit besoin pour cela d'aucune cavité sensible, non plus que dans les testicules des animaux pour l'élabo-
ration de la semence.

En troisième lieu on dit, que toute coction est nécessairement suivie d'un residu d'excremens, dont il ne paroît nulle trace après que la generation du laict est achevée. J'avoué que cette hypothese est veritable à l'égard de la mutation des alimens en chyle, & du chyle en sang: Mais je maintiens aussi que le sang transporté aux mammelles pour leur fournir la matiere du laict, étant tres-pur, il s'y engendre si peu d'excremens & si déliez, qu'ils sont facilement dissipez par l'insensible transpiration. Or ce changement du sang en laict sans congestion d'excremens, a ce privilege-là de commun avec la troisième coction dont les superfluitez ne tombent pareillement que peu ou point sous les sens. De plus, puisque selon les principes de la circulation les seules arteres portent le sang

aux mammelles , & que les veines le rappo-
tent , pourquoy celles-cy avec le reflux du
sang ne pourront-elles pas entraîner les ex-
cremens des mammelles , si tant est qu'il y en
reste après la confection du laict ?

Mais , ajoute-t'on , d'où vient que le laict
des nourrices , s'il est produit d'un sang si
pur , engendre toutefois des excremens dans
le corps des enfans lorsqu'il y est changé en
chyle , & puis en sang pour leur nourriture ?
La réponse à cette difficulté est aisée . Le
laict , quoy que produit dans les mammelles
d'un sang tres-pur , y aquiert cependant par
la coction & par un nouvel arrangement des
principes qui le forment , plusieurs particules
heterogenes , lesquelles en doivent être sepa-
rées lorsque la chylose & l'hæmatose s'en fait
puis après dans l'estomach & dans le foye
des enfans . Cela ne peut être contesté si l'on
considere que les enfans dans le ventre de
leur mere accumulent de la bile , encore que
le sang qui les y nourrit soit *tres-doux* , com-
me l'enseigne Hipocrate . Nous pouvons aus-
si retorquer cet argument contre ceux même
qui le proposent ; Car le chyle qu'ils assu-
rent si hautement aller aux mammelles , est
auparavant épuré des excremens grossiers du

Posthume.
G.

ventre, & cependant il ne laisse pas de s'assasser dans les intestins des petits enfans qui vivent purement de lait, des matieres appellees communement fœcales.

En dernier lieu ils objectent, que si les femelles des animaux apres avoir donne leur lait ne prennent de nouvelle nourriture, elles n'en donnent plus, quoy qu'elles aient beaucoup de sang. Cette difficulte se resout par la meme raison pourquoy les corps plethoriques ne sont point exempts de la faim, & pourquoy ceux qui sont morts faute de manger ne laissent pas d'avoir encore du sang de reste dans les vaisseaux: Je réponds donc que la masse entiere du sang n'est pas capable de nourrir, & qu'aussi-tôt que les diverses particules d'iceluy convenables à la nutrition de chacune des parties du corps sont consumées, il se rencontre tout ensemble & de l'inanition & de la repletion; de l'inanition, par le défaut des portions du sang propre pour nourrir; & de la repletion, à cause du sang superflu, lequel est inhabile à la nutrition; en sorte qu'il est de toute nécessité pour la conservation de la vie, de renouveler le sang par l'usage continual des alimens. Disons la même chose du lait; il ne se crée,

*g. g.
vix.* selon Hipocrate, que de la partie *la plus douce du sang*, dès qu'elle manque les mammelles tarissent, & s'il m'est permis de transferer en notre langue le terme de ce grand homme, le laict s'éteint, à moins qu'on ne repare par une frequente nourriture le sang tres-doux, seul capable de produire le laict.

Venons maintenant à l'examen des raisons employées pour prouver que le laict se fait immédiatement du chyle.

1^o. Ils disent qu'il y a peu de difference entre l'une & l'autre de ces deux substances. Il est sans doute qu'elles conviennent en blancheur, mais la consequence qu'on en tire est nulle, car le laict tres-acre des tithymales & de l'épurge n'est pas moins blanc que celui de nos nourrices, & les Ameriquains tiennent par expression un laict fort venimeux de la cassave avant que d'en faire leur pain : Ainsi le chyle & le laict pour se ressembler en blancheur, n'en sont pas au fonds moins dissemblables en leurs autres qualitez, & je suis trompé si du chyle tiré des vaisseaux chylifères d'une vache, il s'en pourroit faire du beurre & du fromage.

2^o. Ils alleguent que le laict retient parfois

fois quelque peu de l'odeur & de la saveur des alimens, & des remedes pris par la bouche, ce qui ne seroit pas concevable s'ils recevoient trois insignes mutations de suite, savoir en chyle, en sang, & en laict. Je réponds qu'il se rencontre des alimens & des remedes dont les qualitez sont assez tenaces pour y être conservées, quoy que tres-affoiblies, durant quelque espace de temps, nonobstant les diverses alterations qui leur surviennent; les diuretiques ne vont-ils pas aux reins, les mouches cantharides à la vessie, les cardiaques au cœur, les cephaliques au cerveau, & ainsi des autres remedes? Ne fait-on pas qu'en Espagne, & même en notre Languedoc, la chair des moutons sent le serpolet, le thim & les autres herbes fines qui leur servent de nourriture.

Finalement ils pretendent qu'il ne seroit pas possible que les mammelles des nourrices pussent se remplir de laict peu après avoir mangé, s'il étoit nécessaire que les alimens se changeassent en chyle, le chyle en sang, & le sang en laict, à cause du long-temps qu'il faudroit pour faire toutes ces mutations successives; & de là ils concluent que le chyle est porté droit aux maminelles pour y être

L

la matière prochaine du laict. Mais ils ne prennent pas garde que leur opinion est détruite par ce même raisonnement, puisqu'il faut au moins quatre heures à l'estomach pour fabriquer le chyle. Il est donc beaucoup plus apparent que le ventricule rempli d'alimens comprime les vaisseaux voisins, & que par ce moyen le sang regorge plus abondamment vers les mamelles; de même que le laict vient aux femmes environ le milieu de leur grossesse, par la pesanteur de l'enfant qui pressant les vaisseaux fait monter le sang en haut.

Je ne puis omettre une raison en faveur des Anciens, qui me semble convainquante. Les femmes ont du laict, & même assez copieusement, trois ou quatre jours après leurs couches. Ce laict ne peut pas provenir du chyle, qui bien loin d'abonder manque plutôt aux nouvelles accouchées, à cause de leur diete non moins sévère que si elles avoient une fièvre continuë; il faut donc absolument que ce laict soit engendré de la partie la plus pure du sang retenu tout le temps de la grossesse, pendant que l'autre partie impure & corrompuë de ce même sang, se perd par les purgations puerpérales. C'est pourquoy

aussi ce sang destiné à la generation du laict, étant transporté aux mammelles, & mis en mouvement, ne manque presque jamais d'allumer une fièvre synoqe simple & non pourie, nommée vulgairement *fièvre de laict*. Que si les femmes ne veulent pas alaiter leur enfant, alors elles se couvrent exactement le sein, & ne luy donnent aucun air, afin d'empêcher l'écoulement du laict par les mammelles, & de luy faire reprendre, comme par une repercussion, le chemin qu'avoit auparavant tenu le sang dont il a été produit, & ainsi renvoyer le laict à la matrice pour être évacué par les parties naturelles, comme l'experience nous l'apprend tous les jours. Or selon la doctrine des Modernes il faudroit que ce laict, qu'ils obstinent n'être que du chyle, ne trouvant pas son issuë par les mammelles, au lieu de rebrousser vers la matrice, prit son cours vers le cœur en circulant par les veines, afin d'y être sanguinifié de la même maniere que l'autre partie du chyle, laquelle sans toucher aux mammelles aborde des intestins au cœur par les routes nouvellement découvertes, & y reçoit la forme du sang.

Enfin ce qui embarrasse merveilleusement

L ij

Messieurs les Novateurs , c'est de voir que l'abondance & la plenitude sanguine des vaisseaux des mammelles ne sont pas les moindres marques de la bonté d'une nourrice , au lieu qu'il ne s'apperçoit aucun conduit chylifere qui aille aux mammelles.

Un Medecin d'érudition & d'esprit pour sortir d'affaire s'est avisé d'un expedient. Il conjecture que le chyle entré dans le cœur lors de la diastole, n'y sejourne qu'un moment, mais qu'il en sort à la systole suivante , avant qu'il ait le loisir d'y être changé en sang; de maniere que le chyle reçû à chaque pulsation , & goutte à goutte dans le tronc de l'aorte , est à l'instant porté aux mammelles par les rameaux particuliers des arteres qui y aboutissent ; & que par le moyen de la transcolation au travers des pores des glandes mammillaires , il y est séparé du sang arteriel qui avoit été son vehicule , & y prend le nom de lait.

Il se pourroit faire plusieurs réflexions sur ce paradoxe , mais je me contenterai de remarquer que le chyle mêlé avec le sang , & transmis avec lui petit à petit dans la grande artere par la contraction du ventricule gauche du cœur , comme on le presuppose , doit de toute nécessité suivre le cours du sang arteriel , & partant

être distribué indifferemment à toutes les parties du corps arrosées par les arteres , en sorte qu'à peine la cinquantième portion du chyle iroit aux mammelles , & par consequent ne seroit pas capable de fournir à la quantité de lait que rendent journellement nos nourrices . Car on ne peut raisonnablement affirmer que le chyle de luy-même , & par une inclination naturelle se détermine à aller aux mammelles plutôt qu'ailleurs , ou qu'il y soit violement attiré contre le mouvement rapide que le cœur par sa systole luy imprime , aussi bien qu'au sang arteriel , en les poussant tous deux également , & pêle-mêle , dans l'aorte & ensuite par les branches des arteres dans toutes les parties du corps .

De là nous inferons que la pensée de cet Auteur est plus ingenieuse que probable , aussi ne la debite-t'il qu'avec beaucoup de modestie & de retenuë , comme c'est la coutume des plus sincères & des plus éclairez Philosophes .

QUELQUES

REMARQUES

SUR UN LIVRET INTITULE'.

*ESSAIS ANATOMIQUES, PAR
N... Docteur en Medecine.*

J'Ay parcouru, Monsieur, le petit Livre anonyme que vous m'avez communiqué, voicy ce que j'en pense, sauf à vous à me redresser.

L'Auteur est un Anatomiste adroit & exact, mais il faut avouer que sa creance touchant l'Acide & l'Alkali, quoy qu'à present fort commune parmi les Medecins, *minorum gentium*, est bourruë, destituée de solidité & formellement opposée non seulement à la theorie, mais aussi à la pratique de la véritable Medecine. C'est dommage que cet Auteur, qui d'ailleurs ne manque pas d'esprit, se soit embarqué mal à propos dans une si pitoyable secte.

Pour dire en détail mon avis de quelques

1^o.

Il me semble qu'il devoit expliquer d'abord la nature de cette matiere Ætherée, dont les particules se joignant ensemble forment les cinq genres de molecules qu'il pose pour seconds elemens des corps mixtes, savoir *les Acides, les Alkalis, les Souphres, les Phlegmes, & la Terre.* Discours 1. se ct. 1.

Il devoit, dis-je, déclarer nettement si par cette matiere Ætherée, il entendoit les atomes de Democrite, ou les trois principes de Descartes vers lesquels il paroît pencher, ou du moins sa matiere subtile dépositaire du mouvement, qu'il établit comme son premier Element; ou bien s'il a en tête quelque nouveau systeme, car nous vivons dans un Siecle auquel la plûpart des Naturalistes ambitionnent à tors ou à travers la qualité d'Heresiarques.

2^o.

Il assure que *plus un corps est dur & moins il a de pores, ou que plus un corps est dur & plus ses pores sont petits.* Cependant le liege & la pierre ponce qui sont durs, ont des pores & plus nombreux & plus grands que l'eau qui est liquide. En effet la dureté des corps

ne dépend nullement de leurs pores , mais de la liaison étroite des principes dont leurs parties intégrantes ; comme on parle dans les Ecoles , sont composées , quel que soit l'état de leurs pores , grands ou petits , en plus grande ou moindre quantité .

3°.

Ib. sect. 3 Il écrit que les Alkali se peuvent convertir en verre par la force du feu , par où il paroît ignorer la nature de la vitrification , étant constant que le verre n'est rien autre chose qu'une terre pure & simple , qui de friable & opaque qu'elle étoit , devient dure & transparente par la fusion qui s'en fait moyennant une double chaleur , l'une actuelle d'un feu très-vehement , & l'autre potentiellement d'un sel fixe & caustique , lequel ne séjourne pourtant pas dans la terre vitrifiée , mais qui en est séparée après la vitrification achevée , & qui alors prend le nom de *Sel de verre* , les Chimistes disent que la vitrification est la dernière opération de la *Nature* .

4°.

Ib. sect. 9 En bonne Chymie il n'y a point de terre volatile , comme le pretend l'Auteur , toute terre est naturellement très-fixe , & si elle s'élève

s'éleve quelquefois par la violence de la chaleur, ce n'est que par accident, lorsqu'il luy arrive d'être volatilée par la mixtion d'autres corps volatils qui sont en plus grand nombre qu'elle, & dont elle est forcée de suivre le mouvement. Mais il est certain qu'une terre homogene & exempte de tous autres corpuscules, à laquelle les Chimistes donnent le nom de terre damnée, ne peut jamais être portée en haut, non pas même par un feu de reverbere.

5.

Il suppose que le ventre des muscles n'est construit que de fibres tendineux, de veines, d'arteres, & de nerfs. Ne compte-t'il pour rien la substance des chairs vulgairement dites muscleuses, qui remplissent les interstices de ces fibres, de ces veines, de ces arteres, & de ces nerfs? de même que la chair perenchymateuse du foye occupe les intervalles des petits vaisseaux innombrables qui s'entrelassent dans ce viscere.

6.

Il veut que les muscles ne soient rouges ^{Ibid.} que par la rougeur du sang enfermé dans les veines & dans les arteres, de même qu'un verre semble rouge par le vin qu'il contient.

M

Neanmoins il est manifeste que les veines pleines de sang paroissent noirâtres, & non pas rouges, & que pour les arteres elles ne sont point du tout diaphanes. Mais accordons à l'Auteur ce qu'il demande, les venules & les arterioles ne se touchant pas immédiatement dans le ventre des muscles, mais y ayant, par son propre aveu, des fibres tendineux & des nerfs interposez, il est évident que plusieurs parties du ventre des muscles ne devroient pas être rouges.

7.

Disc. 7. L'Auteur affirme qu'une portion considérable de la lymphe provient des nerfs, d'autant que les esprits animaux qui y passent, font, à ce qu'il dit, composez de souphre volatil & de phlegme, ce qu'il tâche de prouver parce qu'en coupant transversalement un nerf, il en découle de l'eau. Mais si cette expérience est véritable, il faut de toute nécessité que cela arrive par voye de fluxion, qu'excite la section douloureuse du nerf. Car les esprits animaux étant la quintessence du sang, & étant élevés par la Nature au plus haut degré de ténuité & d'activité, il n'est pas imaginable que le phlegme, non plus que la terre, qui sont des elemens grossiers &

passifs, entre en façon quelconque dans leur composition. C'est pourquoy les plus excellens Chymistes, comme Quercetan, les comparent à de l'esprit de vin tellement épuré & déphlegmé par des rectifications plusieurs fois réitérées, qu'en le versant de haut en bas, il s'exhale en chemin sans que la moindre goute en tombe par terre.

8.

N'est-ce pas se moquer ouvertement des ^{Ibid.} Lecteurs, que d'entreprendre de leur persuader que la lymphe, & non pas le sang, soit la matière de la nutrition des parties, & par là réduire la condition des animaux à celle des plantes, ausquelles l'eau sert d'aliment.

9.

Ce que l'Auteur dit ici des effets qui arrivent dans les intestins par le mélange de la bile sortant du meat-cholidoque, du suc pancréatique déposé par le canal lymphatique de *Virfungus*, & du chyle envoyé de l'estomach, n'est pas moins imaginaire que l'opinion ^{Disc. 13.} de *Triumviratu humorum Sylvius*, Professeur en Medecine à Leyden. Du vivant de ce fantasque Innovateur plusieurs Philiatres, & principalement ceux du Nord, s'en retournoient

M ij

de Hollande chez eux imbus de sa doctrine chimerique , & inintelligible tant au Docteur qu'aux Disciples , qui ne laissoient pourtant pas d'être ravis de se voir metamorphosez en Medecins du premier ordre dans l'espace de peu de mois. Graces au Ciel , ce galimatias Sylvien a été enterré avec son Auteur , & il y a lieu d'esperer que l'heresie Alkalienne aura quelque jour le même sort. Cependant sans négliger les belles découvertes modernes , tenons-nous à l'orthodoxie , *nec circum feramur omni vento Doctrinæ.*



*LETTRE A MADAME LA
Marechale de Schomberg.*

ON ne peut être plus penetré que je le suis des bontez extrêmes dont vous m'honorez: Je n'ay pas la temerité en ce rencontre, non plus qu'en matiere de Religion, de m'imaginer que ce soit l'effet de mon merite, mais plutôt celuy de votre pure grace, que je souhaiterois passionnement pouvoir rendre efficace. Mais en vérité, Madame, il y a des raisons d'importance touchant mes affaires domestiques, qui ne me permettent pas d'accepter l'avantage que vous me faites l'honneur de me proposer, & il ne plaît pas à la Providence que les choses soient de long-temps disposées d'une autre maniere. Cependant, Madame, je puis vous protester tres-sincèrement qu'il n'y a ny éloignement de demeure, ny attache de famille, & si j'ose me servir de termes consacrez, ny Ange, ny Principauté, ny Puissance, &c. capable dans toutes les occasions de retarder un moment le service que j'ay voüé à Monseigr le Marechal & à vous, & qu'un tel sentiment sera le dernier mourant en mon cœur. Je suis avec un profond respect.

M iij

L E T . T R E

*A MONSEIGNEUR LE MARECHAL
de Schomberg.*

Puisqu'il vous a plû de confirmer les offres obligeantes que je reçois présentement de Madame , il est juste , Monseigneur, que je vous en rende mes tres-humbles actions de grâces ; il faudroit que je fusse le plus ingrat de tous les hommes si tant d'honnêtetéz n'en gravoient dans mon cœur une reconnoissance éternelle. Sur ce que vous m'ordonnez de ne pas encore m'engager pour un logement , je vous diray , Monseigneur , qu'il y a environ trois semaines que j'en signay le Bail à M. des Marchais , ruë de Clery mon ancien quartier. Mais que je sois près , ou loin de vous , Monseigneur , c'est la même chose à l'égard de mon zèle pour votre service , & j'ose me flatter que vous me croirez toujours.

LETTRÉ

*DE MADAME LA MARECHALE
de Schomberg à Monsieur Menjot, du 17.
Juillet 1686. écrite de Lisbonne.*

JE suis assurée que vous sentez de la joye de nous savoir heureusement arrivéz; pour que j'en eusse une entiere il faudroit que vous y fussiez, & ce souhait est fort interessé. Si on étoit bien malade icy il n'y a aucun secours à y chercher, les Medecins réduisent toute leur science dans la saignée; ce n'est pas un remede de grand usage pour Monsieur de Schomberg & pour moy. Priez Dieu, mon pauvre Monsieur, pour luy & pour moy, & de bon cœur nous prions Dieu pour vous. Nous avons reçû vos Lettres avec joye, & il faut esperer comme vous dites, que nous aurons encore celle de nous revoir, quoy qu'il n'y ait guere d'apparence, car on ne vient point en Portugal pour en partir si-tôt: C'est un méchant hôte pour des Protestans. L'Inquisition a un peu feüilleté nos Livres, & retenu une Bible qui étoit

cottée de la main de Monsieur Daillé. L'air est excellent icy ; depuis le 10. de May que nous y sommes, nous n'avons eu que sept jours de chaud en deux fois, & toujours de l'air le soir. J'aurois eu envie de me baigner, mais les gens du Pays disent que les bains y sont peu soulageans : Je crois que cela vient de ce qu'on s'y baigne dans l'eau de fontaine, ou dans l'eau de certaines petites Rivieres qui viennent des Montagnes ; car pour le Tage comme la Mer y entre, on ne s'y peut baigner. Je lairay & ma santé, & moy à la Providence, & il arrivera de tout selon son bon plaisir, luy demandant sa misericorde & sa paix pour nous, & pour tous ceux où je m'intereïse. Vous savez bien la part que vous y avez, & avec quelle tendresse & quelle estime Monsieur de Schomberg & moy sommes à vous.

Suzanne d'Aumale.

RD-

VI

R E P O N S E

*A LA LETTRE DE MADAME
la Marechale de Schomberg.*

L'Extrême affliction que m'a causé vôtre départ de France, a été considerablement diminuée par la nouvelle de vôtre heureuse arrivée à Lisbonne, mais il s'en faut beaucoup qu'elle en ait été guerie; Car je vous assure, Madame, qu'il m'est impossible de me consoler de cette privation douloreuse de vous aller rendre mes devoirs accoutumez, c'est pourquoy je vous supplie tres-humblement d'agréer que mes Lettres tiennent en quelque façon lieu de ma présence. Je vous conseille donc, Madame, d'être sur vos gardes contre la Medecine sanguinaire de Portugal. Il vous souviendra que Monseigneur le Marechal a eu autrefois un commencement d'hydropisie, que son estomach n'est pas des mieux conditionnez, & que son tempérament tient plus du phlegmatique & du froid que du sanguin, de maniere qu'il doit user modérément de la saignée. Et parce

N

que les humeurs atrabilaires qui dominent en vous , ont leur siege non dans les vaisseaux , mais dans la ratte qui en est la source , & dans le pancreas où ils regorgent , vous devez étre plûtôt avare que prodigue de votre sang , & preferer les purgations aux saignées . Munissez-vous sur tout contre la fraîcheur des nuits de votre climat , qui succedent aux excessives chaleurs des jours ; car un changement subit d'une extremité à l'autre est tres-dangereux , principalement à vous qui avez les pores de la peau fort ouverts . Les demy-bains tiedes vous sont salutaires , non pas dans l'eau braque du Tage , mais dans l'eau douce des ruisseaux ou des fontaines , qu'on aura fait auparavant bouillir pour en corriger la froideur , & la dureté naturelle aux eaux du Pays . Au reste il n'y a rien à changer dans vos medecines , ny dans vos autres remedes ordinaires , non plus que dans votre regime de vivre . La visite de l'Inquisition chez vous m'a beaucoup surpris , ayant crû jusqu'icy que les personnes de votre rang étoient exemptes de ces sortes de recherches , sur tout après les obligations extrêmes que cette Couronne a à Monseigneur de Schomberg son Liberateur .

Je suis persuadé non seulement par la foy Evangelique, mais aussi par de fréquentes expériences, des ressorts impénétrables de la Providence. Sur ce principe je ne désespere pas, quelque ancien de jours que je sois, que Dieu ne me fasse la grâce d'avoir encore une fois l'honneur de vous voir avant que d'aller en paix à la mort. Accordez-moy pour cela, Madame, le secours de vos prières, comme Monseigneur & vous, êtes le principal sujet des miennes. Au reste, Madame, je suis parfaitement reconnaissant de votre obligeant souvenir, vos faveurs ne tombent pas dans un cœur ingrat, quoy que stérile à l'égard des effets, & je serai toute ma vie, Madame, avec un profond respect.



N ij.

L E T T R E

*A MADAME N. TOUCHANT
Madame l'Abbesse de N.*

L'Esprit & le cœur de vôtre Illustre Amie sont toujours les mêmes, il n'y a rien de plus sensé ny de mieux écrit que sa Lettre, & la tendresse qu'elle vous y fait paroître est une chose bien rare dans le siecle où nous vivons. Prenez pourtant bien garde de ne vous pas laisser charmer par des offres si obligantes. La solitude devient insupportable avec le temps, à moins que de fois à autre elle ne soit mêlée des conversations du monde. L'esprit humain ne se satisfait qu'en goûtant alternativement des contraires, & la lumiere même du Soleil nous deviendroit importune, si les tenebres de la nuit ne luy succedoient pas. Je vous remercie des bontez que cette charitable Abbesse a euës jusqu'icy, & promet avoir à l'avenir pour la nouvelle Professe que vous luy avez recommandée à ma priere. Il y a un Enigme dans sa Lettre sur lequel je n'ay rien à vous dire, parce que je ne l'er... : ...ais je vous

'avoué que la comparaison qu'elle fait de certaines imaginations de Platon avec des Fées, me paroît plaisante & judicieuse. En effet les belles choses contenuës dans les œuvres de ce Philosophe, sont souvent parsemées de je ne sçay quelles visions creuses, qu'il a-voit puisées des Pheniciens & des Egyptiens chez lesquels il avoit voyagé. A la verité elles ont été pour la plûpart adoptées par quelques Peres de l'Eglise, mais cette auto-rité ne les rend pas plus dignes de notre e-stime. Car ces bonnes gens étoient si fort at-tachez aux matieres de la Foy, qu'ils ne fai-soient pas beaucoup de réflexion sur les cho-ses de la Nature. Tertullien , par exem-ple , rend raison de ce que les enfans ne vi-vent pas lorsqu'ils sont nais au septième mois , d'autant que ce mois répond à notre Diman-che , & qu'il est dit qu'au jour du Seigneur on ne donnera ny ne prendra en mariage. Saint Hierôme a crû que le Soleil s'éteignoit tous les soirs dans la mer en se couchant , & que Dieu chaque matin en créoit un nou-veau à l'Orient ; il le prouve parce que les Habitans des Côtes Occidentales de l'Euro-pe & de l'Affrique , au moment que le So-leil se cache sous l'Horison , entendoient un

N iij

x voici l'endroit
in ecclésiastis
C. i. sol & qui
progenit advenire
rotam oceanus tinctor
per incognitos nobis
rias ad locum unde
excusat regreditur
et magis il ne dir
point qd dieu en
creer l'un nouveau

at episcopis prop Horachium finibus
opinis nempe analodis & dutes
indiv. p. loco denotari negoti xalti arapir
p. venas & xalti r. secur. Nid. Dioc. Lure.
in Episcopo. in Gassand. in Episcop. p. 786.

grand bruit pareil à celuy d'un fer chaud plongé dans l'eau. Et Saint Augustin a nié les Antipodes, jusqu'à excommunier ceux qui les admettoient. On pourroit en alleger plusieurs autres exemples, mais ce seroit vous ennuyer. Je finis donc en vous assurant que je suis, vôtre, &c.



LETTER
A UNE DAME A LA HAYE.

LA transplantation d'un arbre qui est dans le retour ne peut jamais réussir, quelque excellent qu'en soit le terroir. Au contraire un jeune arbre transplanté, s'il est bien cultivé, ne manque guères à prendre racine, ny même à fructifier. Je n'en veux que vous pour Juge, & selon toutes les apparences, l'experience future vous confirmera de plus en plus cette vérité. Le malin Monsieur Pavilion n'est pas de vôtre sentiment touchant le Climat où vous vous trouvez, il en a fait dans ses vers une raillerie plus agreable qu'obligeante. Pour moy qui pance naturellement du côté des Dames, sur tout lorsqu'elles vous ressemblent, je consens de vous en croire plutôt que luy, sauf neanmoins certains cas chagrinans dont je vay m'expliquer. Les femmes à la vérité n'y sont pas conversables; on peut pourtant s'en consoler par l'abondance & la complaisance des filles. L'air nebuleux & obscur qui s'y respire, ne vous a-

t'il jamais fait venir dans l'esprit , que peut-être vous pourriez bien vous être transportée dans un Royaume de tenebres ? J'appréhenderais que le feu de tourbes lequel , comme vous l'avez , trouble le tein du plus beau visage , ne ne me fit troubler la cervelle . A propos de tourbes , elles me font ressouvenir du plaisant mot de ce Pape , auquel on racontoit un jour que la terre de Hollande étoit combustible : Pourquoy donc , disoit-il , le Roy d'Espagne , sans tant de façon , ne brûle-t'il pas tout d'un coup cette retraite maudite de rebelles & d'herétiques ? Je tiens le Pays abondant en lait , sans y ajouter en miel d'autant que cette drogue n'est pas à mon usage , si ce n'est dans l'occasion de certaines indispositions . Cependant il faut avouer qu'il y a un grand ragoût à se laver les pieds dans le beurre , comme le témoigne le bon homme Job . Je doute si je ferois mes delices de vôtre pain de raisins de Corinthe , il y a un siecle qu'on ne les connoît plus à Paris , non pas même dans les ragoûts & dans les hachis . Pour le bon Poisson , aussi bien que pour les Sarcelles & les Pluviers , sans la crainte du scorbut , j'en ferois assez friand . Cette precaution n'obligeroit-elle pas les Servantes Hollandoises , lorsqu'elles

se

se louent , à stipuler dans leur marché , qu'elles n'en mangeront que deux fois la semaine? Mon goût auroit grande peine à s'accoutumer à votre biere faite avec l'eau de vos canaux. Le vin de Grave de luy-même déjà fort vaporeux , après avoir passé la Mer dans un tonneau souphré , m'accommorderoit d'autant moins , qu'il faudroit le boire pur , faute de bonne eau pour le corriger. Au reste il paroît que vous avez profondement oublié nos Tuilleries , qui nous charment toute l'année , puisque vous les mettez en parallele avec vos proménades Bataviques. Je vous suis extrêmement obligé de m'avoir instruit des moyens de faire valoir l'argent en vos quartiers , quoy que cela ne satisfasse que ma curiosité ; car je n'ay point de bien qu'un petit revenu d'immeubles , dont je ne me saurois défaire quand même je le voudrois. Sur la parole d'un grand & inestimable Prince , vous promettez comme fait Dieu dans sa Loy à ceux qui honorent pere & mere , une longue vie aux François qui se retireront en Hollande , plusieurs peuvent être touchez d'une si agreable promesse ; pour moy qui suis devenu une espece de Misanthrope Evangelique , mon desir ne tend qu'à déloger , étant en-

O

nuyé du train de vie que menent les hommes du temps present. Mon seul remede cordial dans mes chagrins, est d'apprendre des nouvelles de nos parens & amis Refugiez, & principalement de celles de vôtre Amé & feal, & des vôtres particulières. Je ne vous fais point le tableau de nos regrets sur vôtre éloignement, jugez-en par vôtre propre merite, & par l'estime infinie que vous doivent tous les honnêtes gens qui ont l'honneur de vous connoître, & moy sur tout qui suis plus particulièrement, Madame, vôtre, &c.



LETTRE

A UN DE SES AMIS SUR LA Medecine & sur les Medecins Modernes.

IL s'est fait depuis quelques années quantité de sages reglemens pour corriger une infinité d'abus, qui s'étoient introduits dans le public. La licence des Gens de guerre a été reprimée, quoy qu'ils soient les moins disciplinables de tous les hommes. Plusieurs nouvelles Ordonnances ont diminué la chicane de la Justice, ou pour parler plus juste, la chicane de l'injustice, dont pourtant il n'en reste encore que trop pour faire qu'un pauvre Client, par les longueurs & par les frais des procedures, demeure fort souvent ruiné, après le gain même de son procés.

Etres atteritur longō sufflamine litis.

*Juvén.
Sat. 8.*

Mais à l'égard de la Medecine, Messieurs nos Magistrats paroissent avoir pour elle un si profond mépris, qu'ils la jugent indigne de leur application & de leurs soins. Cela

O ij

est cause qu'elle se trouve malheureusement exposée en proye au premier venu, & qu'elle s'est tellement gâtée par le mélange des Charlatans, que contre la destination de Dieu son Auteur, elle est devenuë par accident la brigande & la meurtrière des malades. Je me sens donc obligé par une raison d'honneur, d'en abandonner aujourd'huy la Profession, & de renoncer à la qualité de Medecin, dont le caractere, graces au Ciel, n'est pas indelebile.

Hort. 1. Epit. 12 Je l'ay exercée cy-devant dans Paris, qui est ma Patrie, pendant près d'un demi Siecle, *Inter scabien tantam & contagio, lucri,* sans en tirer d'autre fruit que celuy de me faire des amis. J'estime avoir confirmé par cette conduite la distinction judicieuse que fait Hippocrate dans son Epître à Crateva, d'un Medecin desinteressé, d'avec un Medecin mercenaire, & avoir imité Socrate qui enseignoit gratuitement sa Philosophie aux Atheniens ses Compatriotes.

Job 13.4 Mais je suis las de passer plus long-temps pour Collègue d'une infinité de Docteurs sans doctrine, *Forgeurs de mensonges & Medecins de neant*, sortis pour la plupart de la lie du peuple. On ne rencontre autre chose

que ces affamez *Ægripetes gravissimâ infamia* Sene c. 1.
6. de Be-
fie. c. 27.
opus querentes, battant le pavé depuis le matin jusqu'au soir comme de misérables mendians, qui par mille intrigues basses & honteuses, escroquent de la réputation & de l'employ ; *penetrant domos & captivas ducunt mulierculas.* Mais ce qui paraît incroyable à ceux qui n'en sont pas les témoins oculaires, des mareschaux, des Frères laïcs presque de tous Ordres & de toutes couleurs, des valets qui n'ont plus de maître, des Mousiciens, des Maîtres à danser, des Artisans, & autres gens de même farine, ont aujourd'hui le front de s'ériger en Médecins, comme si des crocheteurs & des porteurs de chaîne entreprenoient de s'asseoir sur les fleurs de lys pour y juger en dernier ressort les procès les plus importans & les plus embrasés. Il n'y a pas jusqu'à des servantes fraîchement sorties de condition, qui ne se mêlent de traiter les malades, & qui ne debitent leurs secrets spécifiques, leurs Elixirs, & telles semblables fadaises. Quelqu'un, peut-être, s'imaginera faire cesser ces plaintes, en disant qu'il est juste de laisser à nos François la liberté de gagner leur vie. Mais posé le cas que cette maxime soit recevable dans l'occa-

O iii

^{Ap. 7.9.} sion presente , & qu'elle soit compatible avec l'interêt public , au moins la Ville de Paris , d'ailleurs si bien policée , ne devroit pas permettre que des triacleurs *de toute Tribu , de toute Langue , de tout Peuple , de toute Nation* vinsent jouer sur son theatre le rôle de Medecins , & en coupant la bourse à ses Habitans , berner tout ouvertement la bauderie Parisienne .

<sup>Virg. 10
Æneid.</sup>

Tros Rutulus-ve fuat. Nullô discrimine habetur.

Ces maîtres fourbes promettent impudemment de dissoudre les pierres des reins & de la vessie , de guerir les gouttes nouées & hereditaires , les phtisies inveterées , les hydroptisies confirmées , les carcinomes formez , les folies habituelles , ou naturelles , & en faveur des Dames , de rendre la peau du visage qui a été profondément gravée par les pustules de la petite verole , aussi belle & aussi polie qu'elle étoit auparavant . Ils se vantent même de savoir blanchir les Mores , contre le texte de l'Ecriture , *An mutare potest Æthiops pellem suam.*

<sup>Deut. 13
23.</sup>

Cependant cette canaille ignorante com-

pose avec les malades à des sommes immenses, & tire d'eux par avance la plus grande partie du payement, qu'elle ne restituë jamais, soit que les malades perissent dès le lendemain qu'ils se sont mis entre leurs mains, soit que par hazard ils survivent empirez plutôt que soulagez. Ce qui est de plus étonnant, non seulement la simple Bourgeoisie, mais aussi plusieurs personnes de la première qualité, qui se piquent pour l'ordinaire de bel esprit, donnent idiotement dans le panneau de ces Imposteurs, qu'on peut appeler les écueils tout ensemble & les Pirates des malades, par où est vérifié le dire de l'illustre Gombault :

*Le peuple fut toujours un sot,
Et bien des Grands sont populaires.)*

C'est donc à bon droit que les peres de famille qui font quelque figure dans le monde, défendent à leurs enfans d'embrasser la Medecine, voyant que la profession en est aujourd'huy avilie à un tel point, qu'un homme de courage & de naissance a honte du titre de Medecin, & que le peuple,

Centum Medicos curto centusse licetur.

Perf.
Satyr. 5.

Ce n'est plus le temps auquel Pœtus dans sa Lettre à Artaxerxes rendoit témoignage à la Medecine d'être une *science bien-féante aux Dieux*, elle est devenue en nos jours indecente aux honnêtes gens, & tellement déchue de son ancienne splendeur, que si on avoit mis en balance le bien & le mal qui en revient au public, le mal l'emporteroit sans difficulté; de maniere qu'à l'exemple de Tibere qui depuis l'âge de trente ans n'écouta plus les conseils des Medecins, il seroit plus expedient de commettre entierement la guérison des maladies à la sage conduite de la Nature, que de tolerer plus long-temps l'usage d'un Art, à tout prendre, plus nuisible que profitable, & que Caton le Censeur, pour des raisons moins considerables que celles qui se presentent aujourd'huy, fit autrefois bannir de Rome par un Arrêt du Senat; si ce n'est que les Puissances Superieures n'aimassent mieux par leur prudence & par leur autorité, *Oves ab hircis segregare*. Mais quoy!
S. Matt.
25. 32. la reformation d'un si pernicieux désordre est plus à desirer qu'à esperer; car la crainte de mourir fait qu'on se prend à tout indifféremment, comme il a été remarqué des faux Dieux du Paganisme, *In orbe Deos fecit timor.*

Ce-

Cependant il arrive tres-frequemment que les malades timides & imprudens se procurent la mort en pretendant l'éviter , & deviennent sans y penser les homicides d'eux-mêmes par leur mauvais discernement. Au reste , Monsieur , vous pouvez bien juger que tout ce discours ne touche ny de prés , ny de loin ce peu de veritables Medecins qui ont de l'érudition , & que les personnes équitables & éclairées doivent regarder , *velut reliquias quæ salva factæ sunt.* Je ne say si mes œuvres ont eu un succès assez heureux, dedans & dehors le Royaume , pour meriter une place parmi ces Medecins distinguiez. Quoy qu'il en soit , Messieurs Van-Beuning & Borel Ambassadeurs de Hollande , me firent l'honneur il y a quelques années , de venir eux-mêmes chez moy m'offrir , de la part de Messieurs les Etats , une Chaire de Professeur en Medecine à Leyden , à telle condition que je souhaiterois , dont j'aurai pour leurs Hautes & Puissantes Seigneuries une reconnoissance éternelle. L'amour seul de ma Patrie s'opposa à cette transmigration , & je ne pûs jamais me resoudre à ne pas mourir comme j'avois l'avantage d'être né & d'avoir vécu jusqu'alors , sujet de Sa Majesté.

Je finis , Monsieur , en vous avertissant que

P

nonobstant mon renoncement à la pratique de la Medecine, je n'ay pourtant pas dessein, quoy que je sois plus que septuagenaire , d'en abandonner l'étude , puisqu'il m'en restera d'autant plus de loisir pour publier de temps en temps de nouveaux Ouvrages , & les soumettre au jugeement des Sçavans du siecle , & sur tout de cette petite poignée de Medecins Orthodoxes, qui se trouvent mêlez avec la populace Medicinale comme un peu de bon grain parmi force yvraye , ou comme les Elûs en ce monde parmi les Reprouvez. Je suis ,

S. Matt.
13. 23.

*Cette Lettre a été imprimée à Paris en 1691.
par M. Bernier Medecin, dans son supplement au
Livre des Essais de Medecine.*



LETTRE

A MONSIEUR PUERARI SUR LES
opinions en general de M. Descartes.

J'Ay reçû par les mains de Monsieur D... vos Theses de *Elementis*; elles n'ont diverti & instruit tout ensemble. Car vous y expliquez avec beaucoup d'élegance & de netteté les sentimens de Monsieur Descartes, lesquels font aujourd'huy soutenus par les uns avec une grande passion, & attaquez par les autres avec une aversion extrême, y ayant peu de personnes qui sachent se contenir dans de justes bornes. Pour moy je les considere comme des jeux d'esprit, & je les mets au rang de ces choses ingenieuses, qui sont bien trouvées, si elles ne sont pas veritables. Feu M. Paschal appeloit la Philosophie Cartesienne, *le Roman de la Nature*, semblable à peu près à l'histoire de Dom Quichot, & neanmoins depuis ce temps-là Messieurs de Port-Royal ses Confreres se sont avisez de l'adopter. Autrefois il n'y avoit que des Peripateticiens zelateurs jurez de la Phy-

P ij

sique d'Aristote , quelque défectueuse qu'elle soit : mais aujourd'huy certains nouveaux partisans Cartesiens se sont elevez , qui défendent avec un entêtement invincible toutes les visions de leur Secte . Pour Monsieur Gassendy qui devroit passer pour le Chef des Philosophes modernes , peu de gens le connoissent , parce que ses Oeuvres sont trop amples , & que nous vivons dans un siecle de paresse , où l'on veut devenir savant tout d'un coup , & sans presque étudier . Toutefois personne ne peut nier que M. Descartes n'y ait pris le fondement , & par maniere de dire , la pierre angulaire de sa Physique , savoir que tous les Phenomenes de la Nature dépendent de certaines figures , & de certains mouvemens de petits corps imperceptibles . Comme anciennement chez les Juifs il faloit être âgé de trente ans pour lire le Cantique des Cantiques , aussi seroit-il à souhaiter qu'il fût défendu de lire les Livres de Monsieur Descartes avant que le jugement soit formé , pour pouvoir en prendre le bon , & en rejeter le mauvais . Car nous remarquons tous les jours que les jeunes gens aisez à se préocuper , après avoir employé trois ou quatre mois à cette lecture , se persuadent

aussi-tôt d'être tres-habiles, negligent les anciens Auteurs, & croyent avoir vu la Nature toute nuë, ce qui les rend presomptueux à un tel point, que leur ignorance devient irremediable. S'il est vray que M. Descartes ait eu la pensée de faire un Systeme de Medecine fondé sur ses Principes, il est bienheureux d'être mort avant l'execution de ce dessein, car il auroit publié d'étranges chimères, qui auroient donné atteinte à sa réputation, & qui pis est, qui auroient coûté la vie à plusieurs malades. Ainsi M. Rohault sur la fin de sa Physique, en parlant de la Medecine, a fait compassion à ceux du métier.

Mais laissons-là la Physique Cartesienne. Vous me parlez de certaines observations lesquelles vous avez dessein de communiquer aux curieux d'Allemagne ; Que vous ont fait les François pour leur preferer les Allemands ? Vous imaginez-vous que notre Nation ait moins de lumiere & de bon sens que les Habitans du Nord pour juger sainement des choses ? Au reste, Monsieur, je suis ravi de l'honneur de votre connoissance, & je ne manquerai jamais dans toutes les occasions de la cultiver en vous témoignant que je suis, &c.

P iij

LETTERE

AU MEME, SUR QUELQUES
opinions particulières de M. Descartes.

JE vous suis infiniment obligé de la continuation de votre souvenir ; & de la part que vous m'avez faite de vos dernières Theses. Monsieur Descartes ne s'est pas mieux entendu luy-même que vous le comprenez ; & j'ose dire comme il est recité d'un Prophète, que *factus est in te duplex spiritus ejus*, encore qu'apparemment vous ne soyez persuadé de ses imaginations que de la bonne sorte, & en galant homme. Permettez-moy donc aussi de vous déclarer avec une liberté Philosophique ce que je pense de quelquesunes de ces nouveautés.

Ce seroit avoir une foy aveugle pour les sentimens de cet Auteur, que de croire tout de bon que le feu provient du troisième Element, lequel nageant dans le premier Element, savoir dans la matière subtile dépositaire du mouvement, en est fortement ému & poussé au dehors avec violence, après tou-

tefois que le second Element, qu'il appelle Globules, en a été chassé; jusqu'à ce qu'enfin ce troisième Element s'exhale en fumée, & que le second Element ayant empêché la matière subtile de se mettre en la place délaissée par le troisième Element, mais l'ayant occupée luy-même, il s'en ensuive l'extinction du feu. Ne diroit-on pas que Monsieur Descartes avec des yeux de Lynx, aidé de quelque Microscope inconnu au reste du genre humain, ait apperçû distinctement le manège qu'il fait faire à ses trois pretendus Elemens?

Je ne m'amuserai pas icy à combattre sa matière subtile, laquelle il semble n'avoir forgée que pour opposer aux petits vuides d'Epicure défendus par Monsieur Gassendi, & de devenir par ce moyen Chef de parti, au lieu de se contenter d'être Disciple de ce Grand homme, qui est une qualité dont plusieurs Savans personnages de notre Siecle se sentent honorez. Il me suffira de remarquer présentement, qu'il s'ensuit du raisonnement de Monsieur Descartes touchant le feu, que le Soleil doit non pas moins brûler que notre feu ordinaire, mais ne point brûler du tout, & même qu'on seroit fort fraîchement

dans son voisinage, d'autant qu'il ne contient en soy aucune portion du troisième Element qui puisse être lancée en dehors, mais qu'il n'est composé que de matiere subtile, à moins que celle-cy par hazard ne s'encroûte, & ne perde son mouvement pour former les taches qui se remarquent quelquefois dans le Soleil.

Le comble de temerité est de croire que Monsieur Descartes a dévoilé la Nature par son Systeme, au lieu que jusqu'ici les Philosophes veritables & sincères, ont confessé de bonne foy qu'ils ignoroient l'origine de plusieurs effets naturels. Car je vous prie, peut-on par les Principes Cartesiens expliquer pourquoi dans la rage, l'animal est tourmenté tout ensemble & d'une extrême soif, & d'une aversion épouvantable contre l'eau? Ou pourquoi l'Aspic par une morsure presque imperceptible, verse en un instant dans le corps humain, un poison, lequel en peu de minutes caille toute la masse du sang, d'où s'ensuit un assoupissement mortel; vu qu'au contraire cette matiere venimeuse ne pouvant être que tres-déliée, & par consequent tres-agitée, devroit mettre le sang en mouvement plutôt que de le figer?

Il

Il est donc vray que Monsieur Descartes & ses Sectateurs bien loin de nous decouvrir les causes les plus secrètes des Phenomenes de la Nature, en ont obscurci les plus manifestes.

Voicy, par exemple, comment un Cartesien décrit la faim & la soif des Animaux : *Quand le dissolvant, dit-il, qui est dans leur estomach ne trouve pas des viandes contre lesquelles il puisse agir, son action se tourne contre l'estomach même, & mouvant les petits fibres de ses nerfs plus fort que de coutume, il ébranle le cerveau de la maniere qui est requise pour faire couler les esprits animaux dans tous les muscles qui peuvent servir à transporter le corps vers les viandes qui sont nécessaires à le nourrir. C'est dans l'action de ce dissolvant & dans le cours des esprits animaux qu'elle produit, que consiste la faim des animaux.* Voicy comme il explique leur soif : *Le dissolvant de l'estomach ne dissout les viandes qu'en les faisant fermenter, ainsi il faut de nécessité que si les exhalaisons qui s'élèvent sans cesse de cette fermentation sont trop sèches ou trop acres, les fibres du gosier soient plus resserrez qu'à l'ordinaire, & par consequent qu'elles ébranlent les nerfs qui y vont aboutir, de telle sorte qu'ils déterminent les esprits animaux*

Q

à couler dans les muscles qui peuvent transporter le corps pour aller chercher à boire. C'est dans cette action des nerfs, du gosier, & des esprits animaux qu'elle produit, que consiste proprement la soif des Bêtes.

Si ce ne sont pas là des extravagances à faire rire, ou plutôt à faire pitié, il n'en faut plus chercher dans le monde. C'est dommage que la Physique Cartesienne n'ait paru au siecle de Rabelais, car cet agreable railleur n'eût jamais manqué d'en faire, s'il faut ainsi dire, un bon plat à la posterité, luy qui a si plaisamment appellé *barbouillamenta Scoti*, la doctrine des Scotistes.

Comme j'allois finir cette réponse à votre Lettre, j'en ay reçû une autre dans laquelle vous me parlez de l'aneurisme de Madame la Comtesse d'Hona: On se moque de vouloir luy persuader que l'operation n'en est ny dangereuse, ny douloreuse, il suffit d'en esperer un bon succès si la malade est jeune & de bonne constitution.

A l'égard de l'eau styptique il y a long-temps qu'on en est desabusé à Paris, & la cabelle de ceux qui en vantoient les merveilles, est presentement muette; ainsi ce seroit une duperie que de vous en envoyer, si tant est que les

Auteurs ayent encore le front de la debiter.
Nous avons icy plusieurs Chirurgiens tres-
adroits & tres-experimentez, qui assurement
feroient pour la guerison de cette Dame toutes
les choses dont l'Art est capable, mais pour
vous parler franchement si l'aneurisme est pe-
tit, & qu'il n'augmente pas, j'estime qu'il est
plus seur de perseverer dans l'usage des defen-
sifs & des ligatures ordinaires, & cependant ne
pas negliger les remedes generaux, & sur tout
l'exacte regime de vivre. Je serois ravi, Mon-
sieur, de pouvoir donner à votre illustre mala-
de, des marques de mon zele & de mon respect,
& à vous des preuves de la passion avec laquelle
je suis.



Q ij

L E T T R E A MONSEUR GOMBAUD.

VOtre Epigramme, Monsieur, me donne tout d'un coup ce que peu de personnes aquierent avec bien de la peine & du temps, & vous savez par votre propre experience à quel prix vous possedez l'immortalité que vous m'accordez si liberalement. Pour me gratifier vous abusez la Posterité, qui sur la déposition de votre jugement incapable de se tromper, ne concevra de moyen de mediocre me voyant en parallel avec vous. Le Chef de notre Art qui fut le favori d'Apollon pour les choses de la Medecine, comme vous l'êtes pour celles de la Poësie & de l'Eloquence, obtint autrefois des honneurs Divins de la premiere Ville de Grece pour en avoir chassé la plus contagieuse & la plus grande des maladies : Et aujourd'huy le moindre de ses Disciples sans l'avoir merité, voit son nom consacré par le plus bel esprit de notre Siecle, dont les Ecrits sont moins perissables que le bronze &

le marbre de l'Antiquité. Ainsi vous abréguez le chemin de l'éternité, il ne faut plus de vertu extraordinaire, ny de labeurs pénibles pour se défendre contre l'oubli, il suffit d'être de vos amis pour avoir place auprès de vous en la memoire de nos neveux. Il ne me manque plus qu'une plume comme la vôtre, afin de vous rendre une reconnoissance aussi durable que vos faveurs, & de publier l'excés de vos bontez au delà même de ma vie.
Je suis.



Q iiij

L E T T R E

*A MONSIEUR EMERY DOCTEUR EN
Medecine à Bordeaux.*

LA jaloufie que vous me témoignez par votre Lettre est si obligeante, que je serois fâché de vous en guerir. Ce n'est pas que l'amitié que j'ay vouée à Mr. votre Collègue ne soit solidaire entre vous & lui, & que la possession dans chacun toute entière, votre inquietude ne soit mal fondée, mais comme le principe de cette jaloufie m'est avantageux, j'en souhaite de tout mon cœur la continuation. Imitez donc, Monsieur, ceux qui craignent la maladie encore qu'ils se portent bien, ou la disette au milieu de l'abondance. Ces comparaisons à la vérité ne sont pas tout à fait justes, mon estime n'étant rien moins que précieuse au prix de la santé & des richesses; mais aussi en récompense elle est moins fragile, puisque rien n'est capable de m'empêcher d'être toute ma vie, Monsieur, &c.

LETTER

*A MONSIEUR DE LORME MEDECIN
Ordinaire du Roy.*

JE garderai curieusement la Lettre que vous m'avez fait la faveur de m'écrire, comme la plus riche piece de mon cabinet. Elle m'a moins étonné par la sagesse qui y reluit, que par le feu dont elle éclate; Car qui ne seroit surpris de voir unies en vous deux qualitez si incompatibles, le jugeement d'une venerable vieillesse, & le brillant d'une jeunesse florissante? Le tableau que vous y faites de votre vie, ne cede en rien aux vies des Hommes Illustres de Plutarque, soit qu'on y considere votre personne qui y est dépeinte, soit qu'on examine l'art avec lequel vous vous êtes representé vous-même. J'avois, Monsieur, admiré jusqu'icy votre rare genie, mais à present j'en suis charmé, & sans pretendre faire le Prophet, je prevois qu'il vous arrivera parmi les Medecins, comme à Socrate parmi les Philosophes, d'y tenir le premier rang dans la posterité par

la seule force de la reputation, encore que ny l'un, ny l'autre n'ayez point laissé de vos Ouvrages au public.

Pour moy j'ay été assez indiscret que de me faire imprimer, & j'aurois souhaité que vous eussiez été assez obligeant pour me couronner d'épines au lieu de fleurs, je veux dire pour me reprendre au lieu de m'applaudir; non seulement j'aurois profité de vos savantes corrections, mais je vous au-rois fait justice, en déclarant hautement qu'elles seroient venuës de la part de l'in-comparable Monsieur de Lorme, lequel au-roit bien voulu être mon Maître & mon Reformateur. Au moins, Monsieur, ac-cordez-moy la grace de votre censure pour les deux pieces Françaises que je prens la liberté de vous presenter. La premiere est une traduction de ma Dissertation Latine du Delire, que Monsieur Conrart me de-manda avec instance. La seconde est une ver-sion de mon Discours Latin de la Voix & de la Parole, que j'ay faite à la priere de Madame la Marquise de Sablé. Et ne croy-ant faire que de simples traductions, il m'est venu plusieurs pensées qui ne sont pas dans les Originaux; en sorte que ce sont presque
de

de Monsieur Menjot. I. Part. 129
de nouveaux Traitez. Je me donnerai
l'honneur de vous aller remercier au plutôt
de vos civilitez, & de vous assurer moy-
même que je suis tres-sincérement.



R

*CELEBERRIMO VIRO D.D.
Eliæ Boherello. Doct. Medico. Antonius
Menjotius*

Amaræ sunt virtutis radices, dulces verò illius fructus tametsì serotini. Medicinæ fors longissimè diversa est; amæna ejus theoria mox praxi terminatur laboriosâ atquè, quod honestō virō quâvis ærumnâ durius est, importunis detrectationibus obnoxiâ, imò publicè καμαδεμένη & quæ ad instar Socratis suum quoque invenerit ævô nostrô Aristophanem, Theatralium operarum ducem, qui venenatis salibus nihil ἄδηντο reliquit, adeò ut Medici guaviter incumbentibus ægrorum curationi, id communè sit cum probis Regibus ut benè faciant & male audiant. Testem appello Divinum Hippocratem qui plus decoris quâm gloriæ ex operibus Artis se asequutum fuisse apud amicum Democritum conquerebatur; quantumvis, referentè Pliniô, eosdem honores quos Herculi Græcia ipsi decreverit. Attamen sicut nemo fit ἐκείνος peritus κυρεγνήτης, ità nullus orgiis Medicinalibus ut ut imbutus evadet usquam εσιητεὸν γνήσιον καὶ ηδηλφισμένον, ni Artis docu-

de Monsieur Menjot. I. Part. 131
mentis adjecerit usus exercitamenta, ac in
Medicum quasi forum prodierit.

Α'πλεις, ἀλογῷ πεῖσις, καὶ λόγῳ ἀπειπόντι.

Utinam, vir Doctissimè tenuia quæ vul-
gavi opuscula te ægrotantium οὐδίαις defes-
sum valerent vel tantillum relevare atque re-
creare. Verùm ut sapiens spectaculò sui om-
nibus lætitiis latus est, sic ipse tuis pollens
opibus, nihilque nostri indigus, insigni quam
assequutus es πλυμαζεῖα, succisivis illis horis
ac sub secundariis quibus tui juris es atque
mancipii & curarum quasi vincula laxantur,
proprio sufficiis solatio, secus in adagij re-
prehensionem incurrens, *Dasypus carnes de-*
fiderat. Präclærā me hercle ac multi-ju-
gam eruditionem maximè præbuisti in ex-
planandō textu cùm Platonis de liene ἔκμαγειω
hepatis, tùm Dionysii Longini de splene
Ἔγρης μαζεύειω, cui loco desperatissimo resti-
tuendo Critici omnes majorum minorumque
gentium Machaones vix pares fuissent. Ego
verò quoniam, τὸ ἔκμαγειω duplēcē habet in-
tellectum, usurpaturque promiscuè tām pro
imagine quām pro mantisi, ac utrōque sen-
su lien dici meretur hepatis ἔκμαγειον, prout

R ij

scilicet vel putatur simul cum sociō hépate
αἰματωσίν, vel creditur tanquam jecoris mi-
 nister sanguinem in eō confectum *διπλός κοίτης*
 à fæce terrestri emundare, Galenum *libro 4.*
de Usu Partium cap. 9. exponendum judicavi,
 in Tractatu de Hydrope, juxta priorem *εἰρηνής*
 significatum, congruenter conveuenienterque
 menti Aristotelis proximè à me citati,
 qui lienem nuncupaverat *οἶον νόθον ηπαρχην*, ceu
 alteram *αἰματωσίν* officinam, nihilque legitur
 in prænotatō Galeni textu quod meo expli-
 catui refragetur.

Veruntamen huic doctrinæ Platonem dif-
 sentire liberè me mones, ac rationum tua-
 rum evidentiâ convictus, lubenter fateor *τὸν εἰρηνήν* in Timæo haud accipi posse pro si-
 mulacro, sed, ut acutè argutéque animad-
 vertisti, necessariò sumi pro spongia atque
 purgamentô hepatis. Quapropter si in po-
 sterum futura est dissertationum mearum
 pathologicarum nova editio, stante quam af-
 fero Galenici contextus interpretatione, non
 erubescam versò stylō, hæcce verba oblita-
 re, *quod defūpsit ἐπί τιμaeo Platoni*, fientque
 tuō adminiculō *διπλίρα φρονήδεις συφώτερα*; par-
 ticularque in Dissertatione de Lue Venereâ, pro
 Æquatore reponam *Eclipticam*, ac te habe-

bo officiosum ἐπιρρεόμενον correctorem, et si
shedas meas revoluenti illa αἰλιψία pridem
occurserit. Miror autem, Vir amplissime,
την φιλοσοφίας ἀφροδίτην καὶ λύκον, nullum præ-
ter te egente Asclepiadarum vocabulum illud
Æquatorem ἀντὶ τῆς Εκλιπτικῆς mihi quasi dor-
mitanti è calamo excisum observasse, quæ est
plerorumque Medicorum in rebus Astronomi-
cis inficitia. Postremò mihi valdè arridet Lu-
cretiani textus emendatio, optaremque ut Ca-
ro nostro, Poëtæ Physiographo, complusculis
locis male fano pæoniæ manus afferre digna-
reris. Hanc debes operam Autori quem video
tibi esse in amoribus & deliciis, exemplō Illu-
strissimi Tanaquilli Fabri ἐν αἴγαιοις, cui sponte
submittit fasces eruditus Orbis. Et quando-
quidem è tam præstantis Præceptoris Überi-
bus γάλα λογικὸν hausisti, ac θρέψη τοφῆ τοφῶν,
macte animo, literarorum Coryphæe, atquè
feliciter ab illō inchoatam necdum peractam
Lucretii medelam velut redivivus Faber ab-
solve. Vale basilice ὡς φιλέργη καίρον, méque
tui amantissimum redama. Lutetia Parisio-
rum ipfis Idibus Junii Anno διπλὸν τὸ εὐστόχον λόγον
οἰκευομένα. DC. LXXIX. supra Milleſimum.

R iij

L E T T R E

*A UNE DEMOISELLE D'ESPRIT ET
d'érudition.*

Vous avez seule plus de bon sens que tous les Philosophes ensemble : Chacun d'eux est uniquement attaché à son sentiment, mais vous, Mademoiselle, en unissant leurs opinions, on peut dire que vous les perfectionnez, & que vous avez découvert adroitement le secret de la felicité si difficile à trouver. J'admire l'association judicieuse que vous faites de l'Epicureïsme & du Pirronisme ; le premier vous fera goûter les voluptez qui vont le plus au cœur, & si par hazard il vous en survenoit quelque scrupule, le second vous en guerira aussitôt, en vous faisant douter des plaisirs passez. Ces deux Sectes sont dignes de votre choix, comme étant les plus exquises de toutes. Car le Platonisme n'est qu'un amas de visions chimériques ; le Peripatetisme est un pur galimatias pedantesque ; le Stoïcisme ne fait que troubler ceux qui le suivent, par une guerre intestine

& continue contre les passions de l'ame. Le Cynisme conformément à son nom, est une Philosophie de chien aboyant contre le genre humain, & n'est bonne que pour les gueux ; ses Sectateurs au travers de leurs haillons & de leurs habits déchirez par affectation, montrent effrontement ce qu'ils devroient cacher. Enfin le Cartesianisme, l'idolé de nos jours, n'est composé que de paradoxes Romanesques. Contentez-vous donc, Mademoiselle, d'avoir Epicure à votre droite, & Pyrrhon à votre gauche, & par une heureuse alternative, après avoir satisfait entierement vos desirs, si quelque remors se présente pour vous inquieter, doutez que vous ayez ressenti aucune joye, & traitez-là d'illusion. S'il m'étoit possible de rappeler ma jeunesse, je serois ravi de courir avec vous dans une carriere si agreable ; mais certains plaisirs qui m'enthousiasmoient autrefois, ne se trouvent plus que dans ma memoire, où ils me font enrager lorsqu'il m'arrive de les faire passer en revûe.

L E T T R E

A M O N S I E U R B A Z I N S U R U N
Panegirique du Roy en Latin.

Puisqu'une personne pour laquelle j'ay infiniment de respect, souhaite que je m'explique sur le Poëme Latin que vous m'avez envoyé, je vous dirai librement, Monsieur, qu'il me paroît une espece de Gazette plutôt qu'un Panegirique, & que la plus grande partie des vers me semblent trop forts pour un amas de relations hebdomadaires, & trop peu élèves pour l'éloge d'un Grand Roy. Bon Dieu, quelle différence de cette piece, & du Panegirique François de Monsieur le Cardinal de Richelieu! il n'est pas possible de relire encore à présent ce chef-d'œuvre de M. Gombaud sans en être enchanté tout de nouveau. Aussi l'Academie naissante étoit-elle composée des Vaugelas, des Godaux, & de plusieurs autres Esprits de la premiere Grandeur, & j'estime qu'elle peut être comparée à l'Eglise du Siecle des Apôtres, laquelle depuis ces temps sereins & bien-

bien-heureux, est insensiblement déchue de son ancienne splendeur. Mon dessein n'est pas d'entrer dans le détail du Poëme de question; mais je ne puis m'empêcher de remarquer en passant, que l'Auteur ose conter entre les actions Royales & Heroïques de Sa Majesté, d'avoir gratifié Messieurs les Academiciens d'un appartement dans son Louvre pour y tenir leurs Assemblées. Feu Monsieur le Chancelier Seguier en avoit fait autant dans son Hôtel sans qu'on l'ait placé pour cela au rang des Heros. L'honnêteté de ce Chef de la Justice en faveur des Muses donna seulement occasion à cet excellent Sonnet de M. Gombaud, dont la chute est si heureuse:

*Et mieux que chez Luculle hôte du Grand
Pompée,
On trouve chez Seguier la Salle d'Apollon.*

Obligez-moy, Monsieur, de remercier de ma part l'Illustre Monsieur l'Abbé de la Chambre de toutes les bontez qu'il a pour moy, je les reconnois avec d'autant plus de gratitude, que je sens les meriter moins. Il est digne fils de Monsieur son pere, qui pendant sa vie

S

m'a honoré de son estime & de ses judicieux avis, lorsque je prenois la liberté de luy communiquer mes Ouvrages avant qu'ils vissent le jour, comme de sa part il me gratifioit de la lecture de ses Manuscrits avant leur impression. Aimez-moy, Monsieur, & me croyez vôtre, &c.



LETTRE

*A MONSIEUR L'ABBE HUET,
nommé par Sa Majesté à l'Evêché d'Avran-
che, sur sa censure de la Philosophie Carte-
sienne.*

JE vous suis infiniment obligé, Monsieur, de m'avoir mis au nombre de ceux que vous avez gratifié de votre excellent Livre contre Monsieur Descartes. Vous avez détruit son Systeme d'une maniere nouvelle, & cela non seulement par des raisons invincibles, mais de plus en y découvrant plusieurs contradictions & de fréquentes petitions de principes.

Hypocrate met entre les marques infail-
libles du delire, de croire appercevoir des
objets qui ne s'offrent point à nos sens, ou
de ne pas remarquer ceux qui s'y presentent:
*Quicunque, dit-il, parte aliquâ corporis do-
lentes, dolorem non sentiunt iis mens ægrotat.*
Monsieur Descartes exige d'abord que son
Catechumene commence par devenir fou, en
doutant, par exemple, qu'il souffre de la

S ij

douleur lorsqu'on le pique vivement. Ainsi on peut dire sans offenser cet Auteur, qu' les petites maisons servent de vestibule à sa Philosophie, qui fait tant de bruit dans le monde.

L'Ame étant réduite, selon le bon plaisir de Monsieur Descartes, à une ignorance absoluë, jusqu'à ne pas savoir si elle, & si Dieu même existe, ne peut en cet état penser qu'à un rien ; c'est à dire franchement, qu'il luy est du tout impossible de penser faute de matière, de même que l'œil en l'absence des objets visibles, demeure nécessairement dans l'inaction : Et partant il est impertinent de vouloir que l'Ame plongée dans un si profond néant, se dise néanmoins intérieurement à elle-même, *Je pense, Donc je suis,* & qu'elle soit pleinement persuadée de ce raisonnement.

Les Cartesiens, qui ont le don de hardiesse pour deviner tout ce qui leur plaît, prétendent que Dieu après avoir créé la matière étendue, la divisée en une infinité de petits corps cubiques, qu'il a fait en suite tourner chacun sur leur centre, & que par leur mutuel frottement se sont formez les trois fameux Elemens qui composent l'Uni-

vers. La difficulté est de faire piroüeter des cubes entassés ensemble, sans qu'il y ait d'espace vuide entr'eux, ny même, selon les hypotheses du Cartesianisme, sans qu'il s'y trouve encore aucune matière subtile dans laquelle ils puissent nager. Ils seroient assez surprenant que des harangs, qui rempliroient un tonneau, & y seroient pressez très-étroitement, aquissent tout d'un coup la liberté de s'y mouvoir. Je me souviens d'un passage d'Aristote qui se peut appliquer icy fort à propos, ἐνηγεστὸν τοι τοι εὐηθεῖστα λόγων λίαν εἰργέται νειν.

Les abstractions Metaphysiques employées par Monsieur Descartes pour prouver l'existence de Dieu, sont si guindées & si embrouillées, qu'elles seroient capables de persuader le contraire, si les lumieres naturelles de l'esprit humain ne s'y opposoient pas. Et d'autant plus que cet homme *tumens supra mensuram humanæ superbiæ*, ose avancer fierement ses prétendues preuves, comme étant les seules capables d'établir la Divinité, & qu'il ne fait nul cas des arguments produits jusqu'à présent par les plus savans Theologiens, & par les plus éclairez Philosophes, non pas même de ceux de David chantant dans l'un de ses Hymnes sacrez, *que les Cieux*

S iiij.

racontent la gloire de Dieu , que le Firmament publie l'excellence des œuvres de ses mains , & que toutes les Nations entendent leur langage & leur voix . Mais les Cartesiens au rebours du reste du genre humain , n'oyent pas ce son éclatant , de même que les Catadupes sont sourds au bruit excessif des cataractes du Nil . S. Paul assure aussi , que les Ouvrages de Dieu font voir comme à l'œil sa Divinité , & l'on peut dire que ceux qui ne s'en apperçoivent pas , sont plus aveugles que ce Bartimée de l'Evangile .

Cependant si l'on en croit notre fastueux Philosophe , les Athées n'ont commencé d'avoir tort qu'au Siecle auquel il a fait paroître d'autres nouvelles raillons , qui disputent l'évidence aux démonstrations Mathématiques . C'est pourquoi il prononce magistralement que tout homme aujourd'huy mériteroit de passer pour impie , lequel entreprendroit de suivre ou d'enseigner une autre route que celle qu'il a proposée pour persuader l'Existence de Dieu . *On nugas bullatas atque Archetypas !*

Ce Saint Philosophe après avoir rendu à la Religion un si notable service , tombe pourtant dans le blasphème en dogmatisant que

l'Ame ne remuë par les corps qu'elle habite,
mais que Dieu en est le moteur unique & immé-
diat, lors même qu'il s'agit de l'execution des
volontez les plus criminelles de l'Etre pensant, Hieron.
Sententias vestras prodiisse, superasse est. Patet Ep. ad Ctesip.
primâ fronte blasphemum. Non necesse habet
convinci quod suâ statim professione blasphemum
est. D'ailleurs y eût-il jamais de paradoxe
plus absurde que d'affirmer, que notre ame
ne connoît tant de diverses mutations qui ar-
rivent incessamment à nos corps que par une
espece de revelation, ou si vous voulez par
un avertissement secret de Dieu *qui vellat &*
admoneat; Et enfin que nous avons une con-
noissance plus distincte de nos Ames qui sont
invisibles & spirituelles, que de nos Corps
qui sont palpables & materiels. Certes si
Monsieur Descartes & ses Sectateurs sont
douez d'une clairvoyance si penetrante & si
extraordinaire, il faut de nécessité que leur
esprit soit d'une trempe sans comparaison plus
noble que celle de l'esprit des autres hom-
mes. Ne seroient-ils point descendus des
Pre-Adamites, & non de la race d'Adam
comme le reste du genre humain?

Vous refutez admirablement, Monseigneur,
le siege pretendu de l'Ame dans le *Conarion*,

& quand on accorderoit à Monsieur Descartes cette vision chimerique , il seroit du moins obligé de la loger , non dans toutes les particules de cette glandule pineale du cerveau , mais seulement dans son point central & indivisible , autrement l'Ame se trouveroit une substance étendue.

N'est-ce pas une chicane de mauvaise foy , que d'admettre un milieu entre le fini & l'infini , savoir *l'indéfini* , comme si le nombre des grains de sable d'une orloge que nous ne saurions définir , ne laissoit pas d'être fini.

Vous avez avec une incomparable érudition , Monseigneur , montré que Monsieur Descartes a , par maniere de dire , écumé les Philosophes Anciens & Modernes ; mais ce qu'il y a d'étonnant , luy qui traite Aristote si fort de haut en bas , a cependant pris de luy les deux plus infoûtenables opinions de sa Physique , l'une que la matiere est divisible à l'infini , & l'autre que le lieu du corps naturel n'est pas l'espace qu'il occupe , mais la superficie concave du corps dont il est environné , de maniere qu'un ver engendré dans un fromage de Hollande , & porté d'Amsterdam à Batavia , fait environ six mille lieuës de chemin sans changer de place .

C'est

C'est un bonheur pour le genre humain que la mort de Monsieur Descartes ait prévenu la publication d'un Corps entier de Médecine, qu'il meditoit conformement à ses Principes. On en jugera par la maniere bizarre dont il s'est traité de son chef dans une inflamation de poumon, qui l'emporta en peu de jours. Il prenoit de l'eau de vie brûlée dans les frissons de sa fièvre, quoy que des plus ardentes, sans vouloir jamais souffrir la saignée. Il est vray que sur la fin de sa maladie, & lorsqu'il n'en étoit plus temps, il se fit de luy-même ouvrir la veine par deux fois, & s'ordonna ensuite une infusion de tabac dans du vin blanc, pour se provoquer un vomissement. Voila les lumieres admirables & heureuses de ce Philosophe dans l'Art de la Medecine, qui lui ont coûté la vie.

Au reste, Monseigneur, la Republique des Lettres vous est fort redévable d'avoir abbattu cette Idole Philosophique, que l'influence de quelque Constellation maligne fait adorer dans certaines Echoles ; ou pour ne point chercher si loin la cause d'une telle fascination, des gens sensés estiment que la Cabale des Jansenistes a adopté la Philosophie Cartesienne, dans la seule vuë de contrequarrer les Jesuites qui ne la

T

peuvent souffrir , de maniere qu'elle n'a pris racine que par l'exemple & par le credit de Messieurs de Port-Royal. Il faut cependant donner cette gloire à feu Monsieur Paschal , que ses grands engagemens avec les Disciples de Jansenius ne l'ont pas empêché de s'en moquer ouvertement , & de la qualifier du nom de *Roman de la Nature*:

M. l'Abbé Tallemant ne m'a que depuis peu de jours mis és mains vôtre precieux présent , & il m'a falu du temps pour le lire attentivement & par deux fois. Ayez donc la bonté, Monseigneur, d'excuser le retardement de mon remerciement , aussi bien que les fautes contenues dans ma réponse écrite à la hâte. Je suis , Monseigneur , avec beaucoup de reconnoissance & de respect , vôtre , &c.



L E T T R E

A M A D A M E.....

C E pauvre disgracié des Muses , est justement entre nos Poëtes Panegiristes ce que sont Nerveze & la Serre entre nos Auteurs en Prose. Au lieu du Pegase il monte , comme on dit , sur ses Grands Chevaux , & il se trouve par malheur que ses Grands Chevaux ne sont que des Rosses. Si l'Auteur eût lû , ou du moins s'il eût lû avec quelque attention le Panegirique de l'Empereur Trajan composé par Pline le jeune , il n'auroit pas eu la temerité d'entreprendre l'Eloge de notre Monarque , & il est facile de juger que les quinze cens livres de pension qu'il en a tirez , sont plutôt une reconnaissance charitable de son zèle affecté , qu'une récompense de son Poëme , qui n'est au fond qu'une espece de Gazette , mise sans jugement en rime bouffie & amoullée. Il n'y a pas jusqu'à la Vignette , dont il se glorifie , qui ne soit un galimatias confus de representations ausquelles on ne comprend rien. O que la veuve Cramoisy

T ij

est prevoyante , de s'être avisée d'obtenir un
Privilege pour l'impression de ce Livre capable
de l'enrichir à jamais , par le grand debit qu'el-
le en fera aux Apprentifs de Boutique , aux
Clercs du Palais , aux jeunes Academistes , &
sur tout à certains étourdis de Gascons qui ne
se repaissent que de creme fouëttée . Si ces
Messieurs sont prudens ils se pourvoiront de
bonne heure d'exemplaires , crainte que le prix
n'en augmente à proportion du rehaussement
des monnoyes , cet excellent Ouvrage étant du
moins aussi precieux que l'or . Voila , Mada-
me , une partie des pensées qui me sont venuës
dans l'esprit par cette lecture chagrinante , dont
vous êtes , sans vous offenser , la cause malicie-
se plutôt qu'innocente . Cependant il ne me
souvient pas d'avoir jamais merité votre ven-
geance ..

LETTRE

A UN DE SES AMIS OU IL EST
parlé des Medecins Alkalistes.

J'Ay reçû par les mains de Monsieur vôtre fils la Lettre obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Les louanges que vous m'y donnez si liberalement , m'ont d'abord fait rougir , mais ma honte s'est dissipée au moment que je les ay considerées , à l'exemple du Cyrus de Xenophon & du Prince de Balzac , comme un tableau non pas de ma personne , mais de mon devoir. Je n'oublierai de ma vie , Monsieur , les honnêtetez dont vous me comblez , d'autant plus qu'elles partent d'un homme d'un merite singulier , soit du côté de la Morale , soit du côté de l'Erudition. Il nous manque à Paris un personnage de vôtre caractère , pour nous aider à soutenir la Medecine Orthodoxe qui est sur son penchant. L'ignorance de ceux qui se qualifient présentement Medecins ne fut jamais si profonde , & pour me servir des propres termes d'Hypocrate , iacent οὐειθεὶς αποχυῆς.

T iij

Au lieu de se tenir dans les maximes fondamentales de la Medecine dogmatique , & de la perfectionner de plus en plus par le moyen des découvertes modernes , ils l'ont absolument bannie , & ont embrassé sans discernement toutes sortes de nouveautez , entre lesquelles à la verité il y en a quelquesunes de fort curieuses & de fort utiles , mais il s'y en rencontre aussi d'autres en plus grand nombre sans comparaison , tres-fausses & même tres-folles .

Cependant le torrent de l'Eterodoxie est si rapide qu'il entraîne quantité de personnes . La raison n'en est pas difficile à deviner , il y a trop de fatigue & trop de longueur d'aller puiser la Medecine dans les vives sources de nos vieux Maîtres Grecs , Latins & Arabes , & dans les ruisseaux purs & clairs de plusieurs autres Medecins tres-habiles , qui ont écrit depuis un Siecle & demie ou environ , que les Sciences ont commencé à renaitre . Il y a de plus une peine non mediocre à ordonner notre Art , & sur tout sa partie Pathologique , qui est son endroit le plus désagréable , de l'Eloquence Greque & Latine , & du brillant des belles Lettres , afin de plaire aux Lecteurs , & même de leur polir l'es-

prit en les instruisant. J'avouë que *Morbi non curantur eloquentiâ*, mais ce qui est de remarquable, il se trouve que Celse le plus éloquent des Medecins Latins est l'Auteur de cette pensée, auquel on peut répondre, *nec etiam morbi curantur barbarie*. Pour éviter donc un si grand & si penible circuit, on s'est avisé en nos jours d'abréger la Medecine par le galimatias de l'Acide & de l'Alkali, de sorte qu'il faut aujourd'huy moins de temps pour devenir un Medecin à la mode, que n'en demandoit autrefois Thessalus pour enseigner sa Secte, qu'il appeloit impudemment metodique. Cela est cause que les chetifs Fratêrs Chirurgiens & Pharmaciens ayant en moins de rien appris ce jargon, font tête, & certes avec justice, aux plus grands Docteurs Alkalistes, lesquels au fonds n'ont aucun autre avantage au dessus de cette espece de gens, que celuy du bonnet Doctoral, que ceux-cy peuvent obtenir aisément & à bon marché quand il leur plaira. Avant que de finir cette Lettre, qui n'est déjà que trop prolixie, permettez-moy de faire le tableau en petit de M. vôtre fils. Il me paroît marcher sur vos pas, & ne déroger en aucune maniere à l'heureuse naissance & à l'éducation qu'il tient de vous, *Opto tibi cumulatissimam dierum μενηδιων mensuram*, & suis.

L E T T R E

*A M O N S I E U R B A C H O T S U R
l'usage d'une plume pour se piquoter jour-
nellement les narines & la luette.*

EN parcourant le Manuscript que vous m'avez communiqué, voicy quelques observations que j'y ay faites.

L'Auteur est entierement Novice dans les matieres de Medecine & de Physique , aussi confesse-t'il sur la fin de son Ouvrage , qu'il n'est ny Medecin , ny Philosophe . Il ne faut donc pas s'étonner si son Livre fourmille de paradoxes impertinens , dont en voicy quelques-uns . Il réduit toutes les causes des maladies à l'eau & aux vents , à l'exclusion du sang , de la bile , & de l'humeur mélancolique . Il confond l'eau ou la serosité , avec la pituite . Il pretend que les vents ne sont que de l'eau convertie en air , quoy que l'air & le vent soient d'une nature differente . Joint que la transfémentation , nonobstant l'autorité d'Aristote , est aujourd'hui convaincuë de faux , & les raisons triviales que l'Auteur emploie , fort au long , pour

pour défendre cette pretendue conversion des Elemens les uns aux autres , ont été refutées mille fois par nos Physiciens modernes. Il pretend que les eaux sont la matiere des aposthumes & des abscés ; que les esprits qu'on fait être inanimes , souffrent neanmoins de violentes douleurs ; que l'hydropisie a sa source dans l'estomach ; que les fiévres chaudes proviennent d'un flux continual d'eaux de la tête vers le cœur ; que le chatoüillement de la luette, & du dedans du nez , avec une plume , fait passer le frisson des fiévres , & guerit les fiévres mali-gnes ; que cette irritation de la luette , si on l'accompagne de frequentes compressions du bas ventre , d'aspirations & d'attractions de l'air , fait sortir par la bouche les vents de l'estomach & des entrailles. A ce conte le tympanites seroit d'une facile guerison. Il veut enfin que ce bout de plume porté dans le nez , qu'il vante comme un panacée , en chatoüille les cartilages , comme si ces parties étoient susceptibles de sentiment.

Aprés tout , l'usage aujourd'huy si commun du tabac pris ou en poudre par le nez , ou en masticatoire , est sans comparaison & plus effi-cace , & plus seur que le piquottement frequent du nez & de la luette par le moyen d'une plume.

L E T T R E

A UN DE SES AMIS CONCERNANT
la Physique de M. Descartes.

Vous m'ordonnez, Monsieur, de m'expliquer sur quatre questions que vous me proposez, extraites de la Physique de M. Descartes, & de celle de ses Sectateurs. Je vous obeïrai, avec protestation de soumettre mon avis au vôtre, & même à celui de tous les gens de bon sens qui me payeront de raison.

PREMIERE QUESTION.

De la divisibilité de la matière à l'infini.

Les Cartistes pretendent que la matière peut être divisée à l'infini; & quelques Philosophes osent assurer que si Dieu avoit employé, & employoit à l'avenir son éternité à diviser un grain de sable, il n'en viendroit jamais à bout : *Quoniam quantum nequit confistere ex non quantis, ac omne quan-*

tum est extensum atque idcirco semper divisibile; car il ne s'agit pas icy d'une division mentale, mais d'une division actuelle. Ainsi ces Messieurs qui veulent faire passer leur Philosophie pour originale, nous renvoient néanmoins à l'*infinitum categorematicum & syncategorematicum* de la chicane Collegiale.

Cette opinion erronée vient de ce qu'elle pose faussement l'extension pour principe de la divisibilité; au lieu qu'un corps n'est effectivement divisible, que parce qu'il est construit de plusieurs petites pieces jointes ensemble, *per juxta positionem*, lesquelles sont separables les unes des autres, d'autant qu'au fond elles ne sont pas continuës, quoy qu'elles paroissent telles à nos sens à cause de leur exacte mixtion, mais seulement contiguës, & par consequent capables d'être disjointes, puisque tout composé peut être décomposé, c'est à dire divisé: Au lieu qu'un corps exempt de composition, dont les parties sont continuës réellement & de fait, comme sont les atomes de Democrite, ne sauroit naturellement être brisé.

SECONDE QUESTION.

Du Vuide.

Accordons par complaisance aux Cartesiens que les parcelles de leur matière subtile soient susceptibles de division à l'infini, & qu'elles soient incessamment & rapidement agitées ; je soutiens aussi qu'il faut de toute nécessité qu'elles soient diversément figurées, & partant qu'après leur mélange il reste entr'elles de petits vides. On répond que ces particules en se rompant par le mouvement des unes contre les autres, aquierent des figures & des grandeurs semblables à celles des lieux qu'elles iront occuper. Mais posons, par exemple, que le vuide qui s'en suivroit de la mixtion de ces particules diversément figurées, lesquelles composent la masse de la matière subtile, dût être triangulaire ou ovale, comment s'en pourra-t'il former si à propos, & sans y manquer d'un moment, un pareil corpuscule qui previenne prestement ce vuide en le remplissant exactement, à moins que Dieu par sa Providence n'y mette la main ; de maniere qu'au lieu que selon l'ancienne Philosophie c'étoit la Nature qui abhorroit le vuide,

ce seroit Dieu aujourd'huy qui s'y opposeroit,
& qui y remedieroit en qualité de Protecteur
juré des loix du Cartesianisme nouvellement
imaginées.

Si par la Toute-Puissance Divine l'air en-
tier contenu dans une chambre en étoit tiré,
& que tous les corps du dehors fussent em-
pêchez d'y entrer ; je veux que l'air externe,
qui est toujours en mouvement, n'étant plus
contrepoussé par celuy du dedans de la cham-
bre, en renversât les murailles par son im-
pulsion & par son ressort, je ne pense pour-
tant pas que personne eût la temerité d'assu-
rer, qu'il implique contradiction que Dieu
ne les puisse soutenir contre le choc de l'air
exterieur quelque violent qu'il soit, auquel
cas il n'est pas possible que la chambre ne
demeure vuide.

TROISIÈME QUESTION.

De la Lumiere du Soleil.

Cerebroſa commenta proponere, abunde re-
futare eſt. Il n'y a qu'à rapporter fi-
delement la créance des Cartesiens touchant la
lumiere du Soleil, pour en faire voir le ridicule.

V iij

10. Ils supposent que le corps du Soleil n'est point lumineux, & qu'il n'est qu'un amas confus de poussiere extrêmement déliée, qu'ils appellent matière subtile, laquelle fait ses derniers efforts pour en sortir, quoy qu'inutilement, d'autant que tout étant plein, elle ne rencontre point de vuide au dehors pour s'y placer.

2. Ces Messieurs mettent en fait, qu'il y a des lignes ou des rayons de globules aboutissans d'une part à la superficie du Soleil, & de l'autre à la retine située au fonds de l'œil, & que ces petites boules ressemblent aux grains d'un Chapelet, sinon qu'ils se touchent immédiatement sans être enfilez ensemble.

3. Ils veulent que les globules prochains du Soleil soient fortement poussez à la ronde par la matière subtile de cet Astre tendante vainement à s'échaper, & que cette compression soit continuée, *quasi protelō*, de globule en globule, depuis le Soleil jusqu'à la retine, & de celle-cy, par le moyen du nerf optique, jusqu'à la glande pineale du cerveau où il leur plaît de loger l'Ame, laquelle apperçoit aussi-tôt cette compression, moyennant l'avertissement que Dieu luy en donne, sans quoy elle l'ignoreroit. Or ce sentiment

de compression dans l'Ame est proprement,
si on les en croit , ce qui s'appelle lumiere.

Quoy donc la clarte ravissante du Soleil,
laquelle est la vie , la joye & l'ornement de
l'Univers , la plus noble des Creatures apres
les Etres spirituels , *cette fille ainée de Dieu*, Du Bar^e
tas.
comme s'en explique un de nos Poëtes , ne
sera-t'elle rien autre chose qu'un sentiment
interieur de notre Ame , excité dans le centre
ovale du cerveau au sujet d'une simple com-
pression ?

Il s'ensuivroit aussi de cette opinion qu'a-
vant la creation de l'homme , qui arriva le
sixieme jour , le monde entier étoit absolu-
ment privé de lumiere , contre le recit exprés
de Moysé , qu'au premier jour de la Semaine ,
dixit Deus fiat lux , & facta est lux , & vidi
Deus lucem , quod esset bona , & divisit lucem à
tenebris , appellavitque lucem diem , & tenebras ,
noctem.

Pour défendre un si étrange paradoxe ,
quelques-uns alleguent que l'oeil étant rude-
ment frapé voit des lumieres voltigeantes au
dehors , qu'Aurelianus appelle , *scintillarum*
micas & igneos circulos , d'autant que ce coup
cause une forte compression dans la retine.
Mais ils devroient considerer que les esprits

sont d'eux-mêmes lumineux , ainsi qu'il pa-
roît par le brillant naturel des yeux de quel-
ques personnes , selon qu'il est rapporté d'Au-
guste , de Tibere , des deux Scaligers , de Por-
ta & d'autres , principalement durant la nuit ,
& sur tout de plusieurs Animaux comme des
Chats . A la vérité la lueur des esprits qui
émanent continuellement de la pupille pen-
dant les veilles , n'est pas pour l'ordinaire per-
ceptible , à cause de l'extrême tenuïté de leur
conjecture ; mais lorsqu'ils sont ramassez &
condensez , pour parler avec Lucrece , *glome-
ramen in unum* , & poussez avec impetuosité
& avec abondance au dehors par le coup que
reçoit l'œil , leur lumiere devient sensible . En-
fin , quoy qu'en disent les Cartesiens , il est in-
concevable qu'un pur presslement de la retine
puisse produire d'autre effet dans l'ame qu'un
sentiment de compression ; s'il en étoit autre-
ment il n'y auroit qu'à heurter les doigts à un
homme pour causer en luy une perception de
lumiere , car il est indifferent d'où procede la
compression , pourvû qu'elle parvienne par la
suite des nerfs jusqu'au *conarium* , afin d'y être
apperçue par l'Etre pensant qui est censé y ré-
sider .

QUA-

QUATRIE'ME QUESTION.

Si les Animaux sont de pures machines destituées de sentiment.

IL est constant que si les Bêtes sont animées, ce ne peut être d'une ame spirituelle & immortelle. D'autre côté il est difficile de comprendre comment d'un mélange de corpuscules, qui sont matériels, petris ensemble, il en peut resulter un être connoissant quoy que privé de raison. Pour sortir de cet embarras les Cartesiens, comme de nouveaux Alexandres en Philosophie, coupent le noeud au lieu de le dénouer, en prononçant décisivement que les Animaux sont de simples machines destituées de tout sentiment, & dont tous les mouvements par consequent sont purement mécaniques, & nullement volontaires.

Mais est-il hors de la vray-semblance que Dieu ne puisse créer dans les Animaux au temps de leur conception une ame corporelle & mortelle convenable à chacune de leurs espèces? Et comment les Cartistes pourroient-ils le nier? eux qui sans aucune nécessité font

X

intervenir Dieu dans nos operations , comme Moteur unique & prochain. Ou bien qui a dit à ces Messieurs que Dieu au commencement n'ait pas créé les Animaux avec leurs ames, lesquelles ensuite ayent passé , *extraduce* , d'Animal en Animal ? Est-il même impossible que l'ame des Bêtes ne puisse être journellement formée de la matiere ? selon cet axiome de Physique , *Plus est in mixtō quam in miscibili* Qui s'imagineroit jamais qu'un corps resplendissant comme est le Soleil , pût être engendré d'Elemens grossiers & tenebreux broyez ensemble d'une maniere & en une dose à nous inconnue ? *Lumen* , dit Seneque , *oculos nostros & implet & effugit*. La lumiere externe remplit tous les jours nos yeux , pendant que son essence se cache à la lumiere interne de notre entendenient . L'industrie humaine a trouvé le moyen de fabriquer du papier avec des haillons ; du crystal & des glaces de Venise avec de la cendre ; & des dentelles tres-fines avec de l'herbe. Pourquoy donc refuser à la Nature , d'ailleurs si ingenieuse , l'adresse de construire l'ame des brutes d'une matiere qui nous en paroît si éloignée ?

L'histoire des Animaux prouve invinciblement que bien loin d'être des Automates , & par

manière de dire des Idoles de la Nature , qui ont des yeux sans voir , des oreilles sans ouir , & des narines sans flairer , quelques-uns d'eux ont des connoissances approchantes du raisonnement . C'est donc une marque évidente de l'orgueil humain que de leur dénier une ame véritable & connoissante , après toutes les marques qu'ils en donnent au dehors , plutôt que d'avouier de bonne foy qu'ils en ont une en effet , qui est la machiniste de leur machine , encore qu'il ne nous soit pas possible de la connoître distinctement .

Certes Dieu dans la Nature , qui est sa puissance ordinaire , a ses mysteres , quoy qu'in- Scaliger. finiment inferieurs à ceux de la Religion ; Et une partie de la véritable Science consiste dans la confession de notre ignorance touchant plusieurs effets naturels , sur lesquels il a plu à leur Auteur de tirer un voile , en intention de rabattre notre excessive curiosité ou notre presomption ; de sorte que dans la Physique aussi bien que dans la Théologie , oportet sapere ad S. Paul. sobrietatem , & non pas despere ad ebrietatem , & s'entêter de chimères .

Après ma déference à vos ordres , Monsieur , en répondant aux quatre questions que vous m'avez faites , je vous supplie à mon

X ij

tour, toute complaisance à part, qu'il vous plaise de rectifier ces miens sentimens ; car je cherche la vérité, & je me trouve fort empêché à la trouver, n'étant pas du nombre de ceux *qui veritatem volunt esse, quicquid amor partium suadet.* Si vous m'accordez cette grâce, je serai d'autant plus obligé à être toute ma vie, &c.



QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA
Vie de Marc Aurele Antonin nouvelle-
ment imprimée.

I. **O**n dit de l'Egypte , ce sont les propres termes de l'Auteur , qu'elle produit beaucoup de bonnes choses parmi beaucoup de mauvaises. Il n'en est pas de même du Menil , tous les fruits , dit-il , généralement en sont excellents ; de maniere que l'histoire de Marc Aurele Antonin née depuis peu de jours dans cet heureux terroir , ne sauroit être qu'admirable , & d'un goût pour le moins aussi exquis que les oignons de l'Egypte , tant regrettez jadis des Israélites. En effet le Menil , surnommé Montant à cause de sa situation éminente , est sans doute plus susceptible des Influences Celestes que le Royaume d'Egypte , qui est un Pays fort bas , dans lequel on descend de quelque côté qu'on y aborde. Et il est étonnant que l'Auteur , d'ailleurs animé d'une vivacité Gascone , ait oublie de remarquer que le surnom de cette maison si haut élevée , & qui vient de la liberalité du Roy , étoit un presage que le Seigneur

X iij

du lieu devoit monter de la Charge de Procureur General , à la premiere Prefidence du Parlement.

II. Cet Auteur louë Antonin d'avoir fait voir *la vanité de toutes les louanges en general , & d'avoir confondu également ceux qui les reçoivent & ceux qui les donnent* , pendant qu'il peche luy-même contre cette maxime par les éloges magnifiques , quoy que meritez , qu'il donne à Monsieur le Premier President. Ce qu'il y a d'incommode pour l'Auteur , c'est qu'en affectant de relever ce sentiment de Marc Aurele touchant la vanité des louanges , il s'attire sans y penser une legion d'enemis. Car notre France est couverte aujourd'huy de presque autant de flateurs lâches jusqu'à en être infensez , que l'Egypte le fut autrefois d'insectes.

Un seul exemple récent , entre une infinité d'autres , suffira pour prouver cette vérité. Il a plu à Sa Majesté par une justesse de discernement qui luy est singuliere , d'élire d'entre tous ses Generaux ceux qu'il a jugé les plus capables de luy obeir , & le succès a fait voir qu'il ne s'est pas trompé dans son choix; car ce Grand Prince qui après avoir long-temps & toujours heureusement commandé

ses Armées en personne , les commande à présent du fonds de son cabinet , ayant envoyé ses ordres à ses Generaux , ils les ont exécuté avec tant de zéle , de prudence & de bravoure , que nous en avons remporté cette Campagne trois victoires signalées tant par terre que par mer . Neanmoins quelques cheftifs Panegyristes , destituez de sens & de raison , & s'imaginant rehausser par ce moyen la gloire du Roy , ont osé écrire que *nos Generaux n'avoient ny bras , ny cœur , ny tête , & que le seul Genie de notre Monarque avoit tout fait* . A ce conte il suffissoit de mettre des Goujats à la tête de nos Armées . Certes comme Dieu dans la conduite du monde , aussi les Rois qui font son image dans le Gouvernement de leurs Etats , agissent ordinairement par le ministere des causes seconde & subalternes . Le Roy nonobstant ses grands avantages ne laissa pas de témoigner aux Ambassadeurs , & aux Résidens Etrangers qui se trouverent à sa Cour , que ses dernières victoires ne l'empêcheroient jamais d'écouter des propositions de paix , si on lui en faisoit quelques-unes : Au lieu de cela certains adulateurs impudens & extravagans se sont aviséz d'écrire , que tous les Princes Chrétiens le genou en terre demandoient la

paix à Sa Majesté. Ce discours contient deux impertinences palpables, dont l'une suppose un fait évidemment faux, que tous les Princes Chrétiens demandent à genoux la paix au Roy, de laquelle au contraire ils ne paroissent jusqu'icy que trop éloignez; & l'autre choque absolument l'intention pieuse de Sa Majesté de pacifier l'Europe.

III. Entre plusieurs autres indiscretions de l'Auteur en voicy deux considérables, la première de n'avoir point passé sous silence, que la coutume d'Antonin étoit de construire de superbes Edifices publics, mais par modestie de ne bâtir jamais de grands Palais pour son usage particulier. La seconde que pour ne pas fouler ses Peuples dans les nécessitez de l'Etat, il vendit à l'encais ses piergeries, ses tableaux, ses vases, ses tapisseries, sa vaisselle d'or & d'argent, ses cristaux, ses meubles, & les habits d'or & de soye de l'Imperatrice, & les perles qu'il avoit trouvées en grand nombre dans le cabinet d'Adrien.

IV. On peut aussi reprocher à cet Historiographe quelques ignorances dans les faits, par exemple, que l'Edit pour le soulagement des Chrétiens, publié à Ephese dans l'Assemblée générale de l'Asie, étoit de Marc Aurele Antonin,

Antonin, car il est certain qu'il fut fait par Antonin le Pieux son Predecesseur. Il avance aussi que ce fut la douzième Legion, sous Auguste, qu'on surnomma *Fulminante*, & non pas une Legion de Chrétiens sous Marc-Aurele; cependant il est tres-certain que l'une & l'autre de ces deux Legions fut, chacune en leur temps, qualifiée du titre glorieux de *Fulminante*, quoy que pour différentes raisons.

V. A l'égard des Réflexions Morales de l'Empereur Marc-Aurele, elles montrent simplement qu'il entendoit & pratiquoit la doctrine de Zenon, quoy qu'il n'approchât que de loin d'un Epiteête & d'un Seneque. Et notre Ecrivain auroit sagement fait de ne pas ennuyer ses Lecteurs par les Remarques remplies de Sermons Stoïques & Chrétiens, qu'il a ajoutées aux Réflexions de son Heros, dont elles n'avoient nul besoin, en vüe de Déifier ce Payen entêté du culte infâme de ses Idoles.

Il s'y porta avec un si prodigieux excés, qu'après la mort de l'Imperatrice Faustine sa femme, la plus insatiable Louve qui fut jamais, il n'eut point de honte de luy ordonner des honneurs Divins, de luy édifier un Temple (qui sub-

Y

siste encore aujourd'huy comme une des plus rares curiositez de la Ville de Rome , mais à l'opprobre éternel de celiuy qui l'a érigé) de luy consacrer des Prêtres , & de luy dresser une Statuë d'or qu'on adora . Le défenseur de ce Prince tâche de nous persuader qu'il ne savoit pas les déreglemens de sa femme ; mais est-il croyable qu'il fût le seul homme du monde qui les ignorât ? Et comment pouvoit-il ne les pas connoître , puisqu'un jour étant exhorté par ses fideles amis de répudier cette femme si scandaleusement impudique , il leur répondit Philosophiquement , qu'il faudroit luy restituer sa dot , parce que c'étoit d'elle qu'il tenoit l'Empire .

Encore s'il se fût contenté de son aveugle attachement au Paganisme , quoy qu'indigne d'un honnête homme , & sur tout d'un Philosophe comme luy ; mais il jugea à propos d'être aussi le persecuteur outré des Chrétiens , jusqu'à insulter à leurs cadavres , qu'il souffroit être traînez à la voirie pour y servir de spectacle , & ensuite être devorez par les bêtes ; Et ce fut sous son Regne , qu'on s'efforce de faire passer aujourd'huy pour un Siecle d'or , que s'excita la cinquième & générale persécution contre les Chrétiens .

L'Armée Romaine se trouvant un jour réduite au danger de perir de soif, fut sauvée par une pluye extraordinaire qui survint tout à coup, & l'Armée ennemie ruinée en même temps par les foudres & le feu du Ciel. Dieu accorda ce miracle aux prières d'une Legion composée de Chrétiens, qui se trouva dans l'Armée Romaine, dont le nom de *Melitine* fut alors changé en celuy de *χριστινος*, comme qui diroit, *Lance-foudre*, ou *Fulminante*.

Il est vray que Marc-Aurele en reconnoissance d'un secours si important & si merveilleux, publia un Edit en faveur des Chrétiens; mais les executions sanglantes contr'eux ne laisserent pas de continuer jusqu'à la fin de sa vie, quoy qu'un peu moins violentes qu'au paravant: Surquoy l'Apologiste de ce meurtrier des fideles, assure de son chef & sans preuve, qu'il n'en étoit pas informé. Mais qui ne voit que cette excuse est tout-à-fait frivole, n'étant pas imaginable que de telles barbaries, qui ne cessoient pas, se pussent commettre dans les Provinces contre l'ordre de l'Empereur, & sans qu'il en fût averti, à moins que de le faire passer pour un idiot dans l'Art de regner; Que s'il en étoit aver-

Y ij

ti, pourquoy luy , qui dans ses Réflexions Morales recommande si hautement la Justice , ne faisoit-il pas châtier exemplairement de tels massacreurs ?

On doit donc conclurre que ce malheureux Prince vécut & mourut non seulement plongé dans les plus basses idolatries , mais aussi enyvré du sang innocent des pauvres Chrétiens , & que pour l'en punir , Dieu permit que Commodo son fils & son successeur l'empoisonna , lequel dans la suite fut un monstre en avarice , en débauches & en cruautez.

Au reste les fautes de jugement contenus dans cet Ouvrage n'empêchent pas qu'il ne soit assez bien écrit , à l'exception de plusieurs vers que l'Auteur a semez dans sa prose par mégarde. Après le mauvais succès de l'histoire de Marc-Aurele , laquelle pourroit bien mourir au berceau , il n'y a nulle apparence qu'aucun Libraire ose entreprendre l'impression du Plutarque entier , que cet Auteur déclare avoir dessein de traduire de nouveau en notre Langue , & d'y joindre des commentaires. S'ils sont aussi prolixes que ceux qu'il a accoutumé de donner au Public , l'Ouvrage contiendra pour le moins

quatre des plus gros volumes in folio, qui
ne seront ny achetez, ny lûs, à la ruine de
l'Imprimeur, & à la honte de l'Auteur.



L E T T R E

A MADAME LA MARQUISE DE
S. Agnan.

JE vous supplie, Madame, de remercier dignement de ma part vôtre illustre Amie de m'avoir communiqué par vôtre moyen le dernier Ecrit de Monsieur Pelisson. Je n'ignorois pas qu'il étoit consommé dans tous les genres d'érudition, mais je doutois qu'il voulût s'abaisser jusqu'à la Critique; Cependant il y a tellement réussi sur le passage de S. Augustin, qu'il merite par préférence le nom de *Critique*, c'est à dire de *judicieux*, en comparaison de ceux qui s'attachent uniquement à cette sorte d'étude. Le Livre ayant pour titre, *la Tolerance des Religions*, me causa d'abord une joye incomparable, m'imaginant que les pauvres Protestans alloient être supportez avec leur simple créance au Decalogue, à l'Oraison Dominicale & au Symbole des Apôtres, jointe à la participation au Bâtême & à l'Eucharistie, sans rien changer aux paroles, ny aux actions de

Jesus-Christ leur Instituteur. Mais je fus bien surpris lorsque j'apperçus qu'il ne s'agissoit que de la condescendance du Pape pour les Allemans touchant la Coupe Sacrée. Je laisse à cette Nation la défense de ses droits, mais comme bon François je suis scandalisé que Sa Majesté Imperiale soit qualifiée dans ce Livre, *le Fils ainé de l'Eglise*. Il me semble que cela vaudroit bien la peine d'être relevé. Je suis, Madame, vôtre tres-humble & tres-obéissant Serviteur.



LETTRÉ
DE MONSIEUR LE CURE DE
S. Michel à S. Denis, à M. Menjot
sur sa maladie.

A S. Denis le 21. Decembre 1691.

JE vais vous rendre mes devoirs sur la maladie dont il plaît à Dieu de vous affliger, en la maniere que je le puis. Nos solennitez me tiennent attaché icy sans que j'en puisse sortir, mais elles ne m'empêchent pas, au contraire elles m'aident à éllever mes mains au Ciel pour demander à Dieu pour vous, Monsieur, d'étendre *sa misericorde à ceux qui le connoissent, & sa justice à ceux qui ont le cœur droit.* Vous le connoissez parce qu'il vous connoît; & vous avez le cœur droit, parce qu'il n'y pas sans doute jusqu'à votre maladie que vous ne vouliez, sachant que Dieu veut que vous la portiez. Peut-être qu'en lisant cecy vous direz que vous voudriez bien n'être pas malade. Si je l'entendois, je vous dirois, c'est la maladie qui parle, ce n'est pas le malede;

de; le malade dit à l'Eternel, que votre volonté soit faite en moy qui suis encore sur la terre & qui ne suis que terre, comme elle est faite aux Saints qui sont dans le Ciel & qui sont eux-mêmes des Cieux. Si votre cœur est droit, comme je n'en doute pas, c'est parce que l'Eternel vous a tendu sa Justice; & s'il vous tend encore sa Justice parce qu'il veut que le Juste se sanctifie encore, votre cœur deviendra encore plus droit. Et qu'est-ce qu'avoir le cœur droit? C'est vouloir être malade quand Dieu veut que nous le soyons; la vraye droiture de cœur dont le Prophète parle, n'étant autre chose qu'une conformité de notre volonté à celle de Dieu, dans les afflictions comme dans les consolations qu'il luy plaît de nous envoyer. Mais, Monsieur, ce n'est que par l'Esprit de Dieu que nous pouvons connoître la volonté de Dieu, & ce Divin Esprit qui souffle où il veut, ne souffle néanmoins que dans l'Eglise. Je le prie de souffler si bien sur vous, & en vous, qu'il en ôte toute la paille, qui ne fert pas à conserver le froment; & qu'il vous fasse dire plus du cœur que de bouche: *Je benirai le Seigneur en tout temps, & sa louange sera toujours en ma bouche.*

Z

Que ce Souverain Seigneur vous console,
& que sa misericorde vous fasse souvenir de
moy , qui suis avec un profond respect , Monsieur ,
votre tres-humble & tres-obéissant
Serviteur ,

PARRA Curé de S. Michel.



R E P O N S E
DE MONSIEUR MENJOT.

A Paris, le 24. Decembre 1691.

NOn seulement je me soumets volontiers aux ordres de la Providence ,mais je cheris même les maux dont elle me visite, sachant qu'ils n'ont qu'une apparence de disgrâce , & que dans le fonds ce sont des faveurs du Ciel , puisque toutes choses tournent en bien à ceux qui aiment Dieu. Mais , Monsieur , pour vous découvrir mon cœur , un reste de vieil homme m'empêche d'être assez vivement penetré de ces sentimens puisez de l'Ecriture ; c'est pourquoi j'ay besoin de mes propres gemissemens , & de ceux des gens de bien pour obtenir de Dieu une pleine victoire sur mes naturelles & malheureuses résistances , & la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire est capable d'y contribuer beaucoup. Cependant vous me permettrez , Monsieur , s'il vous plaît , de m'expliquer avec vous sur un endroit qu'elle con-

Z ij

tient , savoir que ce Divin Esprit qui souffle où il veut , ne souffle neanmoins que dans l'Eglise. Je tiens cette proposition veritable si par l'Eglise on entend generalement toute Assemblée Evangelique : Mais si l'on entend par ce terme quelque Eglise specialement privilegiée , hors laquelle on suppose que l'Esprit de Dieu ne souffle jamais , je trouve une telle opinion erronée & superbe , & qu'il faut étre prevenu au dernier point pour donner dans cette illusion. Je vous demande , Monsieur , de prier pour moy le Pere de misericorde , par l'unique intercession de son Fils , de me gratifier de son S. Esprit pour qu'il me confirme dans la voye du salut , qui consiste dans l'Orthodoxie de la foy & dans la pieté des mœurs. Au reste je vous remercie de vos soins charitables , & suis , &c.





OPUSCULES POSTHUMES DE MR. MENJOT.

CONTENANT

Des Discours & Lettres sur plusieurs sujets,
tant de Physique & de Medecine, que
de Religion.

SECONDE PARTIE,

Contenant les matieres de la Religion.

DISCOURS CONCERNANT LES
moyens de discerner les veritez de la Religion.



Ieu a donné à l'homme deux
sortes de facultez capables de
distinguer le vray d'avec le faux,
l'une corporelle, & l'autre spi-
rituelle, savoir les sens, & la
raison.

Z iij

Les sens peuvent juger avec certitude des choses même de la Religion , pourvû que ces choses-là soient d'une nature sensible ; car Dieu ne fascine jamais nos sens , puisque la fascination est une espece de mensonge & d'imposture , & que Dieu ne peut ny mentir , ny tromper . C'est pourquoi les miracles de Moysé étoient réels & effectifs comme procedans de Dieu ; mais ceux des Magiciens de Pharaon étoient des illusions & des prestiges aux yeux des assistans , par le ministère des Demons .

^{Jean 20.} Comme donc Jesus-Christ prouva jadis à ses Disciples par la vûe & par le toucher la vérité de sa resurrection , & comme S. Jean ^{27.} proteste , qu'il nous *annonce ce qu'il a ouy , vû ,* ^{1. Jean 1.} *& touché de la Parole de vie ,* aussi devons-nous croire tres-certainement sur la déposition de quatre de nos sens , que le pain de l'Eucharistie est un pain véritable & matériel .

A l'égard des objets non sensibles , il n'y a que la raison qui ait droit d'en juger ; mais au lieu que nos sens ne sont pas moins fidèles depuis , que devant le péché d'Adam , la raison humaine au contraire est beaucoup déchue de sa première perfection . *L'homme*

^{1. Cor.}
^{2. 14.}

charnel ne comprend point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, car elles ne luy paroissent que folie, & il n'est pas capable de les connoître, parce qu'elles ne se discernent que par l'Esprit de Dieu. Il a donc besoin d'un secours de dehors, savoir de l'assistance furnaturelle du S. Esprit, selon qu'il est recité dans l'Evangile, que Jesus-Christ ouvrit l'entendement de ses ^{Luc 24.} Disciples pour leur faire comprendre les Ecritures; En sorte que la raison de tout homme de bon sens, aidée de l'Esprit de Dieu, peut par la lecture de l'Ecriture Sainte en découvrir le véritable sens, en ce qui concerne les dogmes nécessaires au salut; laquelle connoissance ne sera pas simplement une opinion probable, mais selon le langage de S. Paul, une ^{Heb. 11.} démonstration des choses qu'on ne voit point, incapable d'être effacée de l'esprit de celuy qui l'a une fois conçue, quand tous les hommes & tous les Anges se joindroient ensemble pour y contredire. Par exemple, les Juifs que les Apôtres convertissoient au commencement du Christianisme ne déferoient pas à l'autorité Apostolique, laquelle leur étoit jusques-là inconnue, mais leur entendement étoit premierement touché de l'évidence des preuves qu'on leur alleguoit, & sur tout de ce

rapport si juste & si admirable entre Jesus Fils de Marie , & le Messie predict par les Prophetes. Ensuite ceux d'entr'eux qui étoient assitez de l'Esprit de Dieu , se rendoient à la predication de l'Evangile , comme fit Lydie,

^{Act. 14.} à laquelle *le Seigneur ouvrit le cœur pour adhérer aux discours de Paul*, pendant que les autres destituez de ce secours , en demeuroient convaincus , & non vaincus , & même en grinçoint les dents , ne pouvant ny résister , ny se ranger à cette Sapience divine.

^{16.} Or la condamnation de telles gens ne laisse pas d'être juste , quoy qu'il n'ait pas plû à Dieu de les gratifier de son Esprit , lequel *souffle où il veut*.

^{Iean 3.8.} Et non seulement les Juifs avant leur conversion étoient en pleine liberté d'examiner par les Ecritures de Dieu , les raisons qui leur étoient proposées par les Apôtres touchant le Christ ; mais les personnes déjà converties conservoient cette sainte liberté. *Si nous-mêmes* , écrivoit S. Paul aux fidèles de la Galatie , *ou un Ange du Ciel vous évangélisions contre ce que nous vous avons évangélisé , tenez-nous pour anathème*. Ainsi ceux de Berée après ^{Gal. 1.8.} ^{Act. 17.} voir reçû la parole avec allegresse , ne laissoient pas de conferer avec les Ecritures , les doctri-

nes

ries qui leur étoient enseignées. Et S. Paul disoit aux Corinthiens : *Je vous parle comme à des personnes sages, jugez vous-même de ce que je vous dis.* Les Docteurs de Rome qui attribuent à leur Eglise la qualité d'Interprète infailible du sens de l'Ecriture, ne sauroient eux-mêmes nier, qu'il ne soit nécessaire à chaque particulier de se servir de sa raison pour discerner cette Eglise, & en connoître les priviléges avant que de s'y soumettre ; car le moyen d'ajouter foy à quelqu'un auparavant que d'être persuadé quel il est ?

Si donc tout homme est en droit de peser les preuves qui lui sont alléguées touchant le choix de l'Eglise à laquelle il doit se ranger, pourquoi ne se servira-t'il pas aussi de son raisonnement pour la discussion des autres points de la foy ? Quelle tyrannie de défendre à des créatures sensibles & raisonnables l'usage des sens & de la raison, & de les vouloir conduire comme des aveugles & des hebetez ! Ne suffisait-il pas que les Moines fussent traitez de cette maniere despotique par leurs Supérieurs, sans étendre un pareil esclavage sur tout le Peuple Chrétien ?

Après tout quand par une obéissance servile on se résoudroit à dépendre absolument & sans examen de la décision de l'Eglise Romaine, nos

A a

adversaires ne s'accordent pas , si par l'Eglise il faut entendre la personne du Pape parlant *ex Cathedrâ* , comme on veut delà les Monts ; ou bien le Concile , comme l'expliquent les Faultez de Theologie de ce Royaume ; à moins que d'admettre deux especes de Foy , l'une Transalpine , & l'autre Cisalpine , & d'obliger les Chrétiens d'embrasser tantôt l'une , & tantôt l'autre selon la diversité des Climats où ils habitent.

Concluons donc que pour discerner la veritable Religion il faut avant toutes choses demander à Dieu sa grace , puis sans s'arrêter au jugement des hommes , écouter Jesus-Christ dans son Evangile d'un côté nous ordonnant de

Iean 5. 39. nous enquerir diligemment des Ecritures , & de
Luc 12.9 l'autre nous disant , *cherchez & vous trouverez.*

Mais selon les hypothèses de Rome , il est superflu & même dangereux de se donner tant de mouvement , il n'y a qu'à en croire bonnement son Supérieur , soit habile , soit ignorant , & par ce moyen on trouvera feurement la vérité.

LETTERE

*A MADAME LA MARQUISE DE
Sablé touchant le premier Livre de Messieurs
de Port-Royal sur l'Eucharistie.*

JE vous suis fort obligé, Madame, de l'honneur que vous m'avez fait de me confier le Manuscript de Port-Royal sur le sujet de l'Eucharistie. Ces Messieurs prouvent d'abord & avec raison, que si la Transsubstantiation est une doctrine fausse & monstrueuse, comme le pretendent les Protestans, il n'est pas possible qu'elle ait été introduite dans l'Eglise immédiatement après le Siecle des Apôtres, mais qu'il faut de toute nécessité qu'elle soit beaucoup moins ancienne. Ils ajoutent qu'on ne sauroit cotter ny l'Auteur, ny le temps, ny même la maniere d'une telle innovation, savoir si elle s'est faite insensiblement, ou tout à coup; si elle a été generale, ou si elle s'est établie tantôt en un lieu, & tantôt en un autre. Ils disent enfin qu'il n'est pas imaginable que ny les Pasteurs, ny les Peuples, tant Catholiques que Schismatiques,

A a ij

comme les Grecs, les Armeniens & les Egyptiens, ne se soient point émus à la naissance d'une opinion si extraordinaire & si erronée : Et de là ces Messieurs inferent que la Transubstantiation n'a jamais été nouvelle dans l'Eglise, mais qu'elle est descendue sans interruption depuis les temps Apostoliques jusqu'à nous. Encore que ces questions de fait ne regardent au fonds nullement la Foy, vous verrez néanmoins, Madame, dans quelque temps une réponse à cet Ecrit de Port-Royal, laquelle assurement vous satisfera. Cependant pour obeir à vos ordres, & vous déclarer sincèrement ma pensée sur les difficultez proposées par ces Messieurs, je vous dirai, Madame, en general, que ce n'est pas d'aujourd'huy que l'Histoire a été assez négligente pour taire à la Posterité des faits & des circonstances tres-considerables. Nous ignorons l'Inventeur de la Bouffole, du Canon & de quelques autres découvertes assez modernes ; quelle impossibilité donc y a-t'il que l'opinion de la Présence Substantielle du Corps de Jesus-Christ au Sacrement de la Ste Cene, ait été sujette au même sort ? D'autant plus que la face de l'Eglise durant un grand temps, se trouve avoir été couverte des

plus épaisses tenebres de l'ignorance , en sorte que la doctrine de la Transsubstantiation nouvellement introduite parmi les Chrétiens , peut être comparée à ces ossemens jettez de nuit par l'ennemi dans le Temple de Jérusalem . A l'égard de la maniere de son introduction arrivée en tant de lieux sans bruit & sans contradiction , posé que cela soit véritable , ce peut être une adresse du Demon à faire glisser des erreurs par des voyes secrètes & imperceptibles . La Lettre de divorce est aujourd'huy permise chez les Grecs , contre la défense expresse de Jesus-Christ ; cependant il n'est pas possible de marquer précisément le temps auquel cette coutume criminelle a commencé , non plus que d'affirmer si elle a été reçue dans l'Eglise Greque peu à peu , ou tout à la fois , si ç'a été avec quelque résistance , ou bien du consentement unanime des Clercs & des Laïques . En vérité , Madame , les erreurs aussi bien que les maladies dont les sources sont cachées , ne laissent pas d'être des erreurs . Nous ne saurions découvrir en quel siècle la rougeole , la petite verole , & même , selon quelques-uns , la fièvre pourprée ont commencé de paraître , & quelles Provinces du monde en ont été les premières infectées .

A a iij

C'est pourquoy , Madame , en matiere de Religion , sans s'amuser aux réflexions de l'esprit humain , le plus court & le plus feur , selon l'ordonnance de Jesus-Christ renvoyant les Juifs à Moysé & aux Prophetes , est d'examiner par la Parole de Dieu s'il en étoit ainsi du commencement . Qu'on chicane tant qu'on voudra , ce principe est sans doute le plus assuré & sur lequel seul par consequent doit rouler la Foy des Chrétiens : *Mes brebis , disoit le Fils de Dieu , oyent ma voix & me suivent.* Il est vray qu'elle ne sort plus , comme autrefois , de la propre bouche du Sauveur , mais par sa bonté il l'a fixée dans les Livres de l'Ecriture Sainte , qu'il a dictée par son Esprit aux Prophetes , aux Evangelistes & aux Apôtres , & qu'il a conservée jusqu'à nous par sa Providence , sans aucune alteration considerable .

Voila toute nôtre heresie , d'être sur nos gardes contre les subtilitez de ceux qui entreprennent la défense des doctrines non revelées , & de nous attacher uniquement à l'autorité de Dieu parlant dans les Ecritures . Je suis , &c.

AUTRE LETTRE

*A MADAME LA MARQUISE DE
Sablé, sur la saisie faite par un Commissai-
re du Châtelet de la Réponse de Monsieur
Claude.*

LA plume de Messieurs de Port-Royal a été victorieuse lorsqu'elle a défendu la Grace efficace qui a S. Paul pour garand, & le cœur de chaque fidèle en particulier pour témoin: Elle a aussi triomphé de ceux qui n'ont point eu de honte de permettre en certains cas les crimes les plus horribles, comme les duels, les larcins domestiques, le meurtre des enfans dans le ventre de leur mère. C'est encore avec un entier succès qu'elle s'est opposée à ces nouveaux Docteurs, qui ont osé attribuer à un homme pecheur & mortel, l'inaffidabilité du droit & du fait qui n'appartient qu'à Dieu seul. Ce sont-là des victoires qui ne peuvent être contestées à ces Messieurs, & qu'ils ont obtenuës d'autant plus aisément, qu'ils ont eu à combattre des adversaires d'une capacité assez mé-

diocre. Mais lorsqu'ils ont entrepris de débiter leurs pensées particulières sur l'impossibilité pretendue du changement arrivé dans l'Eucharistie, & qu'ils ont attaqué des gens qui ne leur cèdent ny en érudition, ny en l'art de bien écrire, il ne faut pas s'étonner s'ils n'ont pas réussi à leur ordinaire. Ce n'est donc pas sans quelque apparence qu'on les soubçonne d'avoir traversé secrètement l'impression d'une Réponse qui interrompt le cours de leurs victoires, & de s'être servis en ce rencontre des mêmes moyens que leurs ennemis employent tous les jours contre eux. En effet on ne peut juger que ce trouble puisse être venu d'ailleurs, puisque le Magistrat averti toléroit la publication de cet Ouvrage, que le Visiteur des Imprimeries, présent à la faïsce du Commissaire, n'en a fait aucune plainte, & que la chose qui est en question, si on y prend garde de près, n'intéresse au fonds ny l'une, ny l'autre Religion. Ce n'est proprement qu'une dispute d'histoire entre deux hommes, qui tâchent de faire valoir leurs conjectures. L'un soutient que Paschase Moine de Corbie dans le neuvième Siècle, a été l'Auteur de la Transsubstantiation ; l'autre prétend qu'un tel changement n'a pu arriver dans l'Eglise.

glise. Posé le cas que le premier se trompe, que fait cela contre les Reformez qui fondent leur Foy sur la contrarieté qu'ils trouvent entre la Cene de trois Evangelistes & de S. Paul, & l'Eucharistie Romaine, sans qu'il leur importe en quel temps, & par qui l'innovation a été faite? Supposons au contraire que les raisonnemens du second ne soient pas valables, & qu'une nouveauté si considerable ait pu s'introduire insensiblement dans l'Eglise, conformément aux exemples qu'on allegue de pareils changemens, ce ne seroit pas neanmoins raisonner juste, que de conclure de la possibilité d'une chose, son existence actuelle; & le Catholique Romain n'en demeurera pas moins ferme dans sa créance. Il est donc manifeste que Messieurs de Port-Royal étant les seuls interessés dans la contestation présente, pourront, s'il leur plaît, obtenir facilement la main-levée du Livre qui a été saisi, & épargner à l'Auteur la peine de le faire imprimer hors du Royaume, si ce n'est que par charité ils n'aiment mieux travailler à la gloire de cet Ouvrage, selon le fort ordinaire des Livres persecutez. Je suis, &c.

Bb

AUTRE LETTRE

*A MADAME LA MARQUISE DE
Sablé, en lui envoyant la Réponse de
Monsieur Claude.*

ENfin, Madame, je vous envoie la Réfutation du Traité de la Perpetuité de la Foy. Cet exemplaire a été délivré par un espece de miracle, comme autrefois S. Pierre de la prison où il étoit détenu injustement. Mais je crains fort que comme ce grand Apôtre ne put vaincre l'endurcissement des Juifs, aussi ce Livre avec toute sa lumiere, ne soit pas assez heureux pour guerir l'avuglement des gens du monde, qui ne suivent que la coûtume & l'exemple. A l'égard de ceux qui se disent les Disciples de S. Augustin, & qui semblent chercher avec soin leur salut, nous verrons par leur aquiescement, ou par leur résistance aux saintes veritez qu'on leur propose, s'ils ont part, ou non, à la Grace qu'ils ont si magnifiquement défendue. Ceux qui aiderent à bâtrir l'Arche ne laisserent pas d'être enveloppez dans

le Deluge avec le reste des hommes , & pour dire Seigneur , Seigneur , on n'est pas toujours du nombre des fidèles. Mais il faut principalement que ceux qui sont appelez de Dieu à la conduite de ses Troupeaux , les nourrissent , comme parle S. Pierre , *du lait de sa gesse pur & sans mélange* , tiré du Vieux & du Nouveau Testament , que S. Augustin appelle *les deux mammelles de l'Eglise*. Car pour la Tradition c'en seroit une troisième qui rendroit monstrueux le Corps Mystique de Jesus-Christ. Neanmoins afin de convaincre en toute maniere les défenseurs de l'erreur , il a falu les faire condamner non seulement par la Parole de Dieu , qui est le seul & infaillible Juge de la Foy ; mais aussi par les nouveaux Judges qu'ils ont voulu choisir , quoy qu'au fonds incompetens. Ils se sont retranchez dans les Ecrits des Peres contre l'autorité souveraine des Ecritures Divines ; Mais vous verrez icy , selon le langage de S. Paul , *cette forteresse détruite de fonds en comble* , & l'erreur vaincuë par ses propres armes. J'avoué qu'il eût été à souhaiter pour la plus grande édification des Lecteurs , que les quatre Traitez qui composent cette dispute , eussent paru dans un même volume ; mais il n'a

B b ij

pas plû à Messieurs vos Docteurs d'y consentir , lesquels comme politiques de bon sens , ont bien jugé qu'ils ne trouveroient pas leur compte dans la comparaison de leurs raisons & des nôtres. En effet il ne leur a pas été fort difficile en marchant sur les traces de S. Paul , de S. Augustin & de nos premiers Reformateurs , de soutenir la Grace efficace contre les Pelagiens de notre Siecle , & il leur a été encore plus aisé de combattre la Morale pestilentieuse de quelques faux Theologiens ; mais il n'y a point d'artifice capable d'obscurcir les veritez établies & prouvées dans ce Livre , & nous pouvons dire aujourd'hui ce que disoit autrefois l'Apôtre , *que si notre Evangelie est encore couvert , il ne l'est qu'à ceux qui perissent , savoir aux incredules , ausquels le Dieu de ce Siecle a aveuglé l'entendement.* Il ne faut pourtant pas faire ce tort à l'Eglise de Jesus-Christ , que de s'imaginer qu'elle doive fonder sa foy sur tant de passages convainquants des Conciles & des Peres. Car nous ne sommes pas obligez à croire de foy divine qu'il y ait jamais eu d'autre Concile que celuy de Jerusalem dont il est parlé dans les Actes des Apôtres , ny que les Tertulliens & les Theodorets ayent jamais été au

de Monsieur Menjot. II. Part. 197
monde, ou qu'ils soient les veritables Auteurs des œuvres qu'on leur attribuë. Nous ne devons à la déposition de ces Illustres témoins, qu'une foy qui leur soit proportionnée, c'est à dire une foy humaine & historique; & la lecture presque infinie des Anciens Docteurs peut bien nous rendre savans, mais ne peut nous rendre fidèles. La Foy est fille du Ciel, & non de la Terre; elle est produite, dit S. Paul, par *l'ouye de la Parole*, non des hommes, mais *de Dieu*. S'il étoit possible que les Peres qui ont vécu dans tous les âges de l'Eglise, & dans tous les Climats du monde, composassent un Concile, & qu'ils entreprissent de faire des Decrets contraires à l'Ecriture, ou qui n'y fussent pas contenus, il seroit du devoir du moins particulier des fidèles, d'avoir une telle Assemblée en execration, quant il se trouveroit seul sur la terre de son sentiment; autrement il ne seroit pas des Brebis de Jefus-Christ, puisqu'il n'auroit pas reçû la grace, d'en pouvoir *discerner la voix d'avec celle de l'Etranger*.

Quelque excés qu'il paroisse dans ce discours, le commandement qui nous est fait dans l'Epître aux Gaiates va sans comparaison.

B b iij

son plus loin, car un Ange confirmé en grâce, & un Apôtre ravi au troisième Ciel ont infiniment plus de lumiere que tous les Peres joints ensemble; Et toutefois s'il se pouvoit faire que l'un ou l'autre nous enseignât quelque chose de contraire à ce qui nous a été enseigné, S. Paul nous ordonne expressément de fulminer anathème & contre l'Ange, & contre luy-même. Voila l'invincible fermeté, ou si vous voulez l'entêtement d'un véritable Chrétien, qui le rend selon le style de l'Ecriture, *plus que vainqueur* des erreurs aussi bien que des persecutions. Et il n'y a pas d'apparence que cette liberté des fidèles puisse être contestée par ceux qui veulent que de simples filles jugent si une signature commandée par leurs Supérieurs, est conforme ou non à la Loy de Dieu. Car pourquoy ne leur sera-t'il pas aussi permis d'examiner si la foy qui leur est proposée par ces mêmes Supérieurs, est de revelation Divine, ou si elle ne l'est pas? La raison assurement est égale, & il n'est pas plus juste de vouloir croire en Dieu sous la caution d'autrui, que de pretendre luy obeir sans auparavant apprendre de luy-même sa volonté. Mais je ne prens pas garde, Madame, que je m'étens

au delà des bornes d'une Lettre, & que je m'engage insensiblement dans des matieres qui ne sont pas de ma profession. C'est pourquoy je passe des veritez Divines aux humaines, pour vous assurer de mes tres-humbles respects, aussi bien que de la sincerité avec laquelle je suis tout à vous.



L E T T R E

*A MADAME..... SUR LE LIVRE
de Monsieur l'Abbé de la Trape.*

JE vous renvoie le Livre que vous m'avez fait la grace de me prêter ; c'est dommage qu'une si belle plume ait été employée à écrire sur un sujet si peu raisonnables ; Car ces vœux & ces austérités extrêmes qu'on exagere avec tant d'éloquence , choquent au fond la droite raison. Elles ont beau être âgées de plusieurs siecles, puisqu'elles n'étoient point en usage dés la premiere Antiquité , c'est à dire dés les temps Apostoliques , chacun est en droit de leur opposer ce que Jesus-Christ disoit aux Juifs qui vantoient leurs Traditions , *du commencement il n'en étoit pas ainsi.* L'Auteur du Livre a senti cette vérité , puisqu'il s'est efforcé d'appuyer ces Constitutions Monacales sur quelques passages de l'Ecriture Sainte ; mais en vérité pour peu qu'on ait de justesse d'esprit, il est aisément de reconnoître que les textes qu'il cite sont pris à contre sens , & il est étonnant qu'un homme aussi éclairé que lui , se soit assez

assez oublié pour s'imaginer que Jesus-Christ , ou ses Apôtres, qui sont les seuls Legislateurs de l'Eglise Chrétienne , ayant établi ou recommandé dans leurs Ecrits ces sortes de devotions outrées & serviles. Nous devons à Dieu une soumission aveugle , nous sommes ses *serfs achetez par prix* , savoir par le sang de son Fils , & notre esclavage infame au peché a été changé en une noble servitude à Christ ; car *servir à Dieu c'est regner*. Mais l'entendement de l'homme & sa volonté sont des facultez naturellement trop relevées & trop libres pour être traitées despotaquement par les hommes , quand même on supposeroit , ce qui n'arrive pas toujours , que les personnes supérieures & dominantes auroient plus de bon sens , de connoissance & de pieté que les personnes inférieures & dominées. C'est pourquoi S. Paul nous défend expressément d'être *serfs des hommes*. En vous r'envoyant ce premier volume je ne vous demande pas le second , n'étant pas resolu d'achever une si prolix & si ennuyeuse lecture. Je suis , &c.

Cc

LETTRE
À MONSIEUR L'ABBE HUVET
à Rome.

IL seroit à souhaiter, Monsieur, que ceux qui se mêlent d'écrire ou de parler de Religion, eussent l'esprit aussi équitable que vous, on n'abuseroit pas du terme de *mordacitas caritatis*, employé peut-être une seule fois par S. Augustin, pour vomir à toute heure contre nous les injures les plus atroces. Lorsque les Apôtres livroient les pecheurs énormes à Satan, *in iteritum carnis ut spiritus salvus sit in die Domini nostri Jésu Christi*, comme il paroît par la conduite de S. Paul envers l'incestueux de Corinthe, c'étoit *mordacitas caritatis*. Telles sont encore aujourd'hui les censures & les menaces des Pasteurs à l'égard des impenitens, & on peut icy rapporter ce que dit Seneque touchant les Médecins, dans l'une de ses Epîtres, *quid aures meas scalpis? Quid oblectas? Urendus, secundus, abstinentius sum.* Mais si au juge-
ment du Fils de Dieu, celuy qui appelle son

frere fol est digne de la gehenne , on ne nous persuadera jamais que des invectives affectées & entassées les unes sur les autres , ne meritent pas mieux le nom de *mordacitas ferocitatis*, que celuy de *mordacitas caritatis*. Ces Messieurs neanmoins , comme gens bien sen- sez , ont leur politique. Il faut paroître dé- voué aux passions de la Cour de Rome pour effacer certains soupçons d'intelligence se- crete avec nous , fondez sur notre créance commune touchant la Grace efficace par el- le-même. Ce stile envenimé des Sectateurs de Jansenius contre tous ceux qui les con- tredisent , leur étant d'ailleurs fort ordinaire, nous n'en serions pas surpris , s'il n'étoit ac- compagné d'une plus grande injustice que celle de Pilate envers Jesus-Christ , & de Festus envers S. Paul ; car l'Auteur des Pre- juez pretend qu'on nous condamne sans nous ouïr. C'est justement ce que l'on appelle dans le Pays de la chicane , une fin de non recevoir , pour éluder de plaider au fond. A la verité je ne trouve point étrange qu'on nous conteste nos griefs , c'est à nous à ju- stifier qu'ils sont bien fondez pour autoriser notre séparation de l'Eglise Romaine. Mais la preuve en étant une fois établie , on ne

Cc ij

fauroit nier que nous n'ayons eu raison de sortir de sa communion.

Vous m'objetez, Monsieur, qu'il pouvoit y avoir lors de la Reformation, quelques peu de fidèles cachez lesquels ne participoient pas aux Cultes de l'Eglise Romaine, & qu'au lieu de rompre avec eux il faloit plutôt tolerer en leur consideration les erreurs de la multitude. Je répons que le flambeau de l'Evangile, qui étoit sous le boisseau du temps de nos Reformateurs, ayant été remis par eux sur le chandelier, ceux que vous appelez fidèles cachez, ou ont suivi cette divine lumiere, ou ne l'ont pas suivie; S'ils l'ont suivie, nous nous sommes donc tous unanimement rendus à la voix de Jesus-Christ dans sa Bergerie. Si au contraire par des raisons mondaines ils ne l'ont pas suivie, ces gens-là étoient des hypocrites, ou du moins des Nicodemites, & par consequent c'est avec justice que nous les avons abandonnez. Enfin je n'ay jamais ouy dire qu'il fût défendu de quitter une maison pestiferée, lors même que les habitans ne veulent pas permettre qu'on la purifie. Or les erreurs capitales étant une peste spirituelle, il faut de toute nécessité se retirer d'une Eglise dont les do-

gmes & les pratiques ruinent les fondemens de la foy. Elle a bien voulu en nos jours réduire les Monasteres à leur premiere institution , de laquelle ils s'étoient insensiblement dévoyez : Pourquoy ne luy plaît-il pas de se corriger elle-même selon la Parole de Dieu , qui est la seule & infaillible regle des Chrétiens ?

Ce que vous me dites , Monsieur , de la corruption des mœurs , est tres-veritable. Elle n'est pas un sujet legitime de schisme , mais c'est à condition qu'elle ne soit pas dégenerée en Loy. Or le Concile de Constance tenu pour Oecumenique , défend expressement de garder la foy aux heretiques , & les Venerables Peres de Trente n'ont pas trouvé à propos d'abolir un Decret si contraire , non seulement à la Morale & Chrétienne & Payenne , mais qui choque le droit des gens. L'Histoire de la Reformation , qui contiendra la Réponse aux Pre-jugez , paroîtra dans quelque temps ; mais n'attendez pas d'y lire autre chose que des raisons accompagnées d'une charité qui ne sera pas mordante.

Le Livre de Monsieur Rohault de l'ame des Bêtes , & de l'explication de l'Eucharisti-

Cc iij

stie Romaine par les Principes Cartesiens ,
dont vous me parlez , n'est pas encore au
jour ; Nous verrons comment il évitera ces
deux écueils de sa Philosophie . Conservez-
moy , Monsieur , l'honneur de votre amitié ,
& me croyez tout à vous .



LETTRE

*A MONSIEUR LE BLANC DE
Beaulieu, à Sedan, touchant ses Theses
de Theologie.*

J'Ay lû avec beaucoup de plaisir & de profit, les Theses que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Vous y avez marqué fort nettement le point véritable de nos controverses, & vous avez ingenieusement découvert le mal-entendu & l'équivoque qui ne s'y rencontre que trop souvent. Cependant permettez-moy, Monsieur, de vous dire que les Scholaстиques par le moyen de leurs distinctions infinies, ont le privilège d'être de telle opinion qu'il leur plaît, & qu'ainsi ce n'est pas tant de leurs Ecrits particuliers qu'il faut rechercher les croyances Romaines, que du sentiment universel & de la pratique ordinaire de cette Eglise. Il y a tres-peu de dogmes défendus aux chicaneurs de l'Ecole, pourvū qu'à l'égard de l'exterieur de la Religion ils ne s'écartent pas de l'usage public, & que d'ailleurs ils protestent de se soumettre au Saint

Siege. La raison est que Rome ne songe qu'à être Reine & à dominer, & qu'il n'y a presque rien de sacré chez elle que son autorité. Nous avons vu prêcher icy en même temps, comme la foy generale de l'Eglise, & l'opinion de Pelage, & celle de S. Augustin sur la Grace, sans que les Prelats ayent daigné s'en expliquer: Et ces Messieurs prennent encore moins garde à ce qui se debite dans les Chaires de Theologie, où le Peuple n'a nulle part. Mais au fond quelque adoucissement qu'on apporte à nos differens, cela n'empêchera jamais que la fabrique & le Culte des Images ne choque ouvertement le Decalogue, ny que les meilleures œuvres des regenerez ne soient toujours une monnoye trop legere pour entrer dans le payement de leurs dettes à la Justice Divine, dont la rigueur ne peut admettre aucune satisfaction défectueuse; ny enfin que celuy qui se qualifie par humilité le Serviteur des Serviteurs du Seigneur, ne soit assis au Temple de Dieu, comme s'il étoit Dieu. L'ancienne Rome assujettissoit insensiblement, sous pretexte d'alliance, les Nations qu'elle ne pouvoit subjuger par ses armes; & la nouvelle Rome à son imitation, tâche adroitemment d'accorder ses opinions avec celles

celles qui leur sont opposées, afin de gagner par cette politique les personnes qu'elle ne fauroit attirer à elle par la voye de la raison. Pardonnez à mon begayement dans ces matières Theologiques, & quelque indigne que je sois de la lecture de vos savantes Theses, continuez neanmoins de m'en faire part, *nam harum fecisti me ἔγνωσιν.* Je suis, &c.



D d

L E T T R E

*A M O N S I E U R D U M O U L I N
Docteur en Medecine à Londres, sur son
projet de desunir les Princes Catholiques Ro-
mains d'avec le Pape.*

JE ne saurois vous remercier assez dignement de tous les biens dont vous me comblez. J'avois reçû peu auparavant par les mains de Monsieur Claude, vôtre Livre intitulé, *Exemplar morum seu Charakteres*, & vous avez eu la bonté de m'envoyer tout de nouveau par M. Blair, vôtre *Jugulum causæ*. Il n'y a rien de plus ingenieux que le premier de ces Ouvrages, vous y peignez de vives couleurs, & en petit, les mœurs & les conditions des hommes; Et il n'y a rien de plus hardi que le second, dans lequel vous entreprenez de détrôner un homme, qui non content de s'élever au dessus des Rois, trenche du Souverain dans l'Eglise, & en coupant cette tête, vous abbattez d'un même coup le corps des superstitions Romaines. Ne vous découragez pas, Monsieur, pour l'a-

veuglement de vos proches ; vous n'avez en cela que plus de conformité avec J. Christ, dont les frères même ne croyoient pas en luy. S'il a été traité de Demoniaque , devez-vous trouver étrange que des esprits mal faits tâchent de vous décrier comme un visionnaire ? Certes si vos pensées sont des folies , c'est au sens que S. Paul parle de la folie de Dieu. Neanmoins vous trouverez bon , s'il vous plaît , que selon ma sincérité ordinaire, & avec la permission que vous m'en donnez , je mette en avant sur ce sujet quelques difficultez , plutôt en intention d'être éclairci de mes doutes , que de contredire vos sentiments.

La destruction du Pape par les moyens que vous proposez , est une chose à souhaiter plutôt qu'à espérer ; Car quelle apparence de pouvoir détacher du S. Siege , comme on parle , les Rois & les Princes Catholiques ? puisqu'ils sont entêtez de cette maxime erronée , que le Christianisme a besoin d'un Chef ministeriel , & d'un centre d'unité qu'ils assurent être l'Evêque de Rome ? J'aimerois autant les soliciter d'abandonner tout d'un coup leur Religion , qui roule sur leur soumission au Pape , lequel ils considerent com-

D d ij

me la clef qui soutient toute la voûte.

Il est vray que les Facultez de Theologie de ce Royaume affoiblissent extrêmement son autorité, & qu'elles ne reconnoissent ny sa puissance sur le temporel des Rois, ny son infaillibilité. Quelques-uns même des Evêques François, non plus que le Patriarche de Venise, ne souffrent pas qu'on les dise Evêques par la grace de Dieu & du S. Siege Apostolique, pretendant ne tenir l'Episcopat que de Jesus-Christ. Il est vray encore que nos Parlemens cassent souvent les décisions de la Cour de Rome, comme abusives, & qu'au Siecle passé le Parlement de Paris, assemblé alors à Tours, fit brûler par la main du Boureau une Bulle du Pape, qui excomunioit le Roy Henry troisième, le Roy de Navarre, & le Prince de Condé. Si nous étions encore au temps que les Papes fouloint aux pieds les Empereurs, en prononçant ces paroles du Prophet, *super basilicum & apidem ambulabis*, & qu'ils mettoient les Royaumes en interdit, il semble qu'il ne seroit pas impossible de décoller les yeux des Rois, mais aujourd'huy les choses ont bien changé de face, car les fulminations du Vatican sont devenuës *bruta fulmina*, & ce sont les Papes

qui craignent les Roiſ , d'autant que ceux-
cy peuvent sans blesſer leur Religion , em-
pêcher l'argent de ſortir de leurs Etats , pour
être transporté à Rome par le moyen des
Annates & des Dispensés. Nôtre Ambassa-
deur ayant été maltraité en Cour de Rome
il y a quelques années , le Roy en reçût une
ſatisfaction autentique , laquelle fut gravée
ſur une Pyramide qu'on érigea en une Place
publique de la Ville de Rome , & cette Py-
ramide n'en a été ôtée que par l'ordre de Sa
Majesté , à l'instance qui luy en fut faite de-
puis par le Pape. Mais cela n'empêche pas
que les Roiſ & leurs Magistrats , après avoir
ainsi restraint le pouvoir du Pape dans des
limites assez étroites , ne reverent toujours
ſa personne comme le Chef visible de l'E-
glise , hors de la Communion duquel ils ne
croyent point de ſalut.

Il y a plus , posé qu'on pût desabuſer en-
tierement le Roy Tres-Chrétien , & quel-
ques autres Princes Catholiques Romains , de
la puissance universelle & ſpirituelle du Pape ,
& le cantonner dans les bornes du Diocèſe
de Rome , en luy conſervant ſeulement une
primauté d'ordre entre les autres Evêques ſes
Confreres ; jamais ny l'Empereur , ny le Roy

D d iij

d'Espagne , ny les Etats d'Italie , à la reserve peut-être de Venise , ne suivroient ces exemples , tant ils sont enyvrez du vin de la pailarde. Je ne say même quand on seroit venu à bout de ce grand dessein , si l'autorité Papale ne se trouveroit point alors dévolue à chaque Evêque en particulier , & si ces Prelats qui se qualifient déjà Princes de l'Eglise , ne deviendroient pas autant de petits Pontifes & de grands Tyrans ; en sorte que la dernière condition de l'Eglise , *obsédée par sept autres esprits* , seroit peut-être pire que la première , & qu'au lieu d'un Antechrist il s'en trouveroit plusieurs ; tout de même qu'au rapport de Plutarque , s'éleverent du corps mort d'Alexandre comme autant de vers , les Perdiques , les Meleagres , les Seleuques & les Antigones , qui pour n'être que des Roi-telets en comparaison de leur Predeceſſeur , n'en furent pas moins Tyrans.

Voila , Monsieur , les réflexions que j'ay faites sur votre *Jugulum Causæ* ; en voicy quelques autres sur votre *Parænese*. J'estime avec vous que l'autorité des Pasteurs ne consiste qu'à administrer les Sacremens , à exhorteſſer , à consoler , à promettre , & à menacer de la part de Dieu , & que le droit d'ex-

communier n'est point de leur jurisdic^stion. Cependant il seroit injuste & dangereux de laisser dans la Communion externe de l'Egli^se, les impenitens convaincus de crimes infames & publics. Votre avis seroit donc que le Prince, ou ses Magistrats de sa part, eussent le pouvoir d'excommunier ces personnes-là, & de les rétablir dans la paix de l'Egli^se lorsqu'ils seroient repentans. Mais pour ne rien dire des lieux où les Princes sont d'une Religion contraire à celle de leur Peuple, il peut arriver qu'eux même & leurs Magistrats seront ignorans, ou méchans, & qu'ainsi les gens de bien seroient chassés de l'Egli^se par des cabales de Cour, pendant qu'on y laisseroit les vicieux qui auroient de la faveur. Il semble donc qu'il seroit plus équitable que le corps des fidèles de chaque Egli^se, eût la puissance de retrancher de sa Communion ceux qui menent une vie scandaleuse, puisqu'aussi bien les plus Orthodoxes des Theologiens Reformez, enseignent que toute l'autorité Ecclesiastique réside originairement dans les fidèles assemblés, lesquels composent proprement l'Egli^se ; de maniere que comme le corps de chaque Egli^se a le pouvoir de se choisir des Pasteurs, il eût aussi le droit de donner ou de re-

fuser sa communion à qui bon luy sembleroit. En effet S. Paul écrivant , non simplement aux Pasteurs , mais à tous les fidèles de l'Eglise de Corinthe , ainsi qu'il s'en explique dès l'entrée de son Epître , se plaint de ce qu'ils n'ont pas été d'entr'eux l'incestueux qui entretenoit la femme de son pere , & voyant qu'ils avoient en cela manqué à leur devoir , il livre luy-même ce pecheur à Satan , en vertu de son autorité Apostolique , laquelle ne tire point à conséquence pour les Pasteurs ordinaires.

Au reste , Monsieur , ne vous imaginez pas que je pretende faire passer ces difficultez , dont je ne vous ay que trop long-tems importuné , pour quelque chose de solide , *gerræ namque sunt Germanæ atque Aedepol liræ liræ* , comme parle le Comique . J'attens avec impatience le Manuscrit , ou en tout , ou en partie , que vous nous promettez à M. Alix , & à moy ; car vous m'avez rendu affamé de vos doctes & elegantes productions. Monsieur Blair qui a pris la peine de m'apporter luy-même votre beau present , m'a paru tel que vous me le décrivez , c'est à dire spirituel , savant , agreeable , & poli dans sa conversation. Ainsi j'ajouîterai à toutes les graces que vous m'avez déjà faites , celle de m'avoir procuré la connoissance

noissance d'un si galant homme. Je voudrois bien posseder les belles qualitez que vous donnez à M. *Russellus* dans vôtre 52. Lettre, comme vôtre complaisance tâche de me le persuader, mais je m'en reconnois tres-éloigné, n'ayant rien de commun avec ce grand Medecin qu'une même profession, si ce n'est que je ne vous honore pas moins que luy, & que je disputerai toujours aux plus intimes de vos amis, la qualité, Monsieur, de vôtre, &c.



Ee

OMNI VIRTUTE ET DOCTRINA
Ornatissimo Viro Ludovico Molino apud Lon-
dinenses Medicinæ Doctori Antonius Menjo-
tius, εν περιττει.

Accepi, Vir Illustrissime, Epistolarum tuarum ad inclytos Theologos fasciculum, quamque mihi privatim conscripsisti, præ cæteris honorificentissimam, non tam perlegi quām voravi crebróque regustavi. Attamen jure metuo ne videar quasi gramen marcidum & exuccum in viridi ac Florenti (Feras Tertullianeam vocem) tam Doctorum Virorum *pratō*. Absit igitur ut propriæ penuriae immemor ac tuis *έγκελδοσμασι* morigerans, aggrediæ Nestoris vices agere controversiamque dirimere, quæ spectantè toto Orbe Christiano, inter te & carissimum nostrum Claudium, ceū Homericos Heroan Peleidem & Atreidem, nupèr commota est,

*Non nostrum inter vos tantas componere lites
 Et vitulâ tu dignus & hic.*

Non equidèm diffiteor me gestare animum

liberum ab omni opinione præconceptâ, quâ oblatæ veritatis lux velut Eclipsi solet obnubilari; plerisque contrâ & Theologorum gente, supra cæteros mortales esse *ἰχυρογνῶμονας* ac sententiarum semel adoptatarum & insepararum tenacissimos, indéque hæreſeon lernam, à Christianissimô adhuc in cunis vagiente ad ævum usque nostrum pullulasse, cum longè pauciores hæretici res nostras Medicas afflictaverint. Veruntamèn arbitro recto & *ἀδικέσω* haud sufficit esse animô solutiōne ac omni scotermate prejudiciorum defæcatō, desiderantur insuper cùm ingenii vires, tūm liberalis eruditio ad ferendum judicium de institutâ disceptatione,

*Nos tenues in utrōque sumus vincique parati
Unde sopor nobis & placet alta quies.*

Nihilominus dissimulare nequeo scrupulum quemdam mihi hærere circa periodicas ac hebdomadicas Pastorum Evangelij, alias *ἰστορίας*, in Confistoriis *φρεσαριασ* necnō circa appellations è Confistoriis ad Colloquia, è Collequiis ad Synodos Provinciales, è Synodis Provincialibus ad Concilia Nationalia, beatissimæ aureis Apostolicæ Ecclesiæ temporis

E e ij

bus inauditas ; quantumvis fraternæ concordia studiō meme lubenter Disciplinæ submittam fusæ per Ecclesias Galliarum Reformatas & quæ velut ~~πονηρέμενη~~ nostrorum animos dudùm occupavit. Verùm tu , cui ~~νεαδίη~~ ~~γούμος αγώνωρ~~, perge fortissimum Christianæ libertatis Athlantem te gerere, nec dubites, et si tibi obstrepant adversariorum legiones, me animitus fore tui observantissimum

Ἐτούτη ἡ οὐδωρική πόλις, καὶ δελδρεα μαρτυρεῖ πράγματα.

Donec erunt fontes, atque arbor celsa virebit.



iii 93

LETTRE

A MONSIEUR P....

JE benirai toute ma vie, Monsieur, l'heureuse occasion qui m'a procuré la Lettre obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je serai néanmoins sur mes gardes pour ne me pas laisser charmer par les douceurs dont vous m'y flattez, mais je les considérerai toujours comme des effets de votre bonté plutôt que de votre justice. Je vous remercie principalement, Monsieur du *paroxysme* de charité & de tendresse que vous me témoignez au sujet du *noli me tangere* dont j'ay parlé dans mon billet à Monsieur de R... Quand j'aurois tout l'esprit & toute la lumiere que vous m'accordez si liberalement, je serois d'autant plus obligé par reconnoissance à les *humilier*, pour me servir de vos termes, *devant le Pere des lumieres*. Il y a long-temps que j'ay appris à emmener mes pensées captives à l'obéissance de Jesus-Christ, mais nullement aux décisions de ceux qui se font ériger fierement eux-mêmes en *Juges*

Ee iij

infaillibles, quoy qu'interessez & passionnez au dernier point, & ausquels il ne manque aucune des autres qualitez capables de rendre leurs jugemens suspects. Sans donc avoir égard à l'apparence des personnes, j'ay pratiqué jusqu'icy la leçon de l'Apôtre, que vous ne desapprouvez pas, *d'examiner toute chose, & de retenir ce qui est bon.* Sur ce principe j'ay lù & relù touchant notre desunion d'avec l'Eglise Romaine, les productions, les contredits & les salvations des parties, & après y avoir meurement pensé, je ne saurois assez m'étonner qu'on s'emporte avec tant de chaleur contre notre separation, sans entrer préalablement dans la discussion particulière de nos principales controverses. Car puisque nous estimons que le pain Eucharistique n'est pas le Dieu Souverain, & que par consequent la Latrie ne luy est pas dûe, pendant qu'il est adoré en cette qualité dans la Communion Romaine, & que même on y excommunie, & qu'on y damne tous ceux qui n'étant pas persuadez de cette créance refusent de pratiquer un Culte qu'ils croyent prejudicable à leur salut; comment peut-on raisonnablement vouloir qu'avec des sentimens si opposez de part & d'autre, nous commencions par rentrer dans le sein de l'E-

glise Romaine ? Elle est en droit , à la verité ,
de nous contestez nos griefs , & c'est à nous
à les justifier : Ainsi il faut de toute nécessité ,
avant que de parler du schisme qu'on nous im-
pute , venir à l'examen de la Transsubstantia-
tion & de l'Adoration du pain consacré , puis-
que de là dépend la justice ou l'injustice de nô-
tre séparation , & qu'il est naturel de juger du
fait par le droit . Le texte que vous alleguez ,
que Dieu révèle par fois aux petits & aux sim-
ples les choses du salut , au même temps qu'il
les cache aux sages & aux entendus de la ter-
re , ruine absolument la prétention du Cler-
gé Romain , qu'en matière de Religion on
l'en doit croire sur sa parole . Il s'est vu des
Conciles composés de plusieurs centaines
d'Évêques autoriser les plus damnables here-
fies , pendant que de simples fidèles perseve-
roient par le secours de la Grace dans l'Ortho-
doxie , & anathématisoient ces prétendus Prin-
ces de l'Eglise , en vertu de la puissance accordée
par S. Paul à chaque Chrétien , *de tenir*
pour anathème & lui & les Anges , s'il leur ar-
rivoit d'évangéliser autre chose que ce qui a été
évangélisé . Mais peut-être que le noli me tan-
gere me mène un peu trop loin ; je passe aux
louanges qu'il vous plaît , Monsieur , de don-

ner à mes Ouvrages , je vous ferois sans comparaison plus obligé de vos corrections , que de vos applaudissemens , *quid aures meas scalpis ? Quid oblectas ? Secundus , urendus , abstinentius sum.* Je suivrai vôtre avis , Monsieur , si on réimprime mes Oeuvres , d'ajouter à la fin de chaque Dissertation , un renvoi aux Medecins celebres , tant Anciens que Modernes , qui ont le mieux écrit de la cure des maladies , dont je n'ay touché que la theorie . Au reste j'ay communiqué vôtre Lettre à M. Bachot , vous verrez la réponse qu'il m'a faite à vos honnêtetez , & son sentiment sur vôtre incommodité , auquel je n'ay rien à ajouter sinon que vous évitez les veilles , les jeûnes & les grandes applications d'esprit ; que vous mâchiez les matins durant un quart d'heure des feüilles de bertoine , & que pour dissiper les vents de vôtre oreille , vous y fassiez couler quelques gouttes d'esprit de vin , mêlé avec parties égales d'huile d'amandes ameres fraîchement tirée sans feu , autrement le seuil esprit de vin se dissiperoit trop tôt ; il faudra se tenir quelque temps couché ou courbé sur l'oreille opposée , afin que le remede sejourne dans l'oreille malade . Il est bon avant toutes choses de faire visiter exactement vôtre oreille , pour voir si

par

par hazard elle ne seroit point bouchée par son propre exrement, qui s'y seroit insensiblement amassé & coagulé.

Vous avez raison, Monsieur, de faire le panegyrique de l'esprit de vin; sa découverte & celle des vomitifs dont la Medecine manquoit, sont presque toute l'obligation que nous avons jusqu'icy à la Chimie; Il est sur tout excellent contre les brûlures & contre les érisipelles, qui sont des especes de brûlures provenantes de causes internes. J'attends à vous en dire davantage dans l'audience que j'espere de vous à votre retour. Cependant faites-moy l'honneur de me croire avec beaucoup de respect & de gratitude, Monsieur, vôtre, &c.



Ff

DISCOURS SUR LA GRACE UNIVERSELLE, & sur la Grace Mediate.

Encore que la Doctrine de la pretendue Grace Universelle ne contienne en soy aucun venin, elle est toutefois insoutenable, à moins qu'on ne suppose qu'il reste à l'homme dans l'état de sa corruption originaire, assez de lumiere & assez de liberté pour connoître & pour embrasser de luy-même l'Evangile qui luy est offert. S'il en étoit autrement, pourroit-on dire avec raison que Dieu fait grace à un homme de luy proposer le salut, sachant qu'il est dans une impuissance totale d'en juger & de l'accepter, & même Dieu ayant resolu de ne le pas tirer de cet état malheureux? Ne seroit-ce pas au contraire ajouter la raillerie à la punition du criminel?

Il y a plus, c'est que la simple présentation du salut faite à un reprobé, quoy que charitablement nous la croyons une grace, à cause du doute où nous sommes que cet homme appartienne ou non à l'élection de Dieu, mérite mieux néanmoins le nom de disgrâce,

parce qu'elle ne fait qu'aggraver l'incredulité, & par consequent la condamnation de ce miserable. Quelle obligation, je vous prie, auroit un Aveugle nay à celuy qui au lieu de luy donner la main pour le conduire, se contenteroit de luy offrir un flambeau?

Les Universalistes tâchent cependant de colorer cette croyance de quelques raisons apparentes. Ils disent qu'il est de la benignité de Dieu d'avoir une philanthropie générale pour tout le genre humain tombé dans le peché. Ils étaient aussi des distinctions de Grace objective & subjective, *& dons & devoirs*, & quelques autres semblables.

Mais 1^o. L'Ecriture Sainte est formellement opposée à cette philanthropie universelle de Dieu, en nous revelant qu'il est philanthrope à l'égard de Jacob seulement qui represente tout le corps des Elûs, & misanthrope à l'égard d'Esaü qui represente la masse des Reprouvez, ayant aimé celuy-là, & haï celuy-cy auparavant leur naissance & avant qu'ils eussent fait ny bien, ny mal.

2^o. Ce qu'on allegue de la Grace objective ne resout en façon quelconque la difficulté, car cette Grace objective ne peut être que l'objet du salut; Or il s'agit de savoir si

F f ij

cet objet du salut présenté à un Reprouvé est effectivement une Grace , les uns l'affirment , & les autres le nient ; de maniere qu'apporter cette Grace objective , ou plutôt cet objet du salut proposé à un homme non Elû , pour preuve de la Grace Universelle , c'est justement donner pour solution la chose qui est en question . Joint qu'à parler proprement la Grace objective , considérée comme Grace , n'est qu'une chimere à moins qu'elle ne devienne subjective .

3°. Pour ce qui est des termes Grecs , *εὐδοκέω* & *εὐαγγέλω* , ce sont de la poussiere jettée exprés-aux yeux du peuple pour l'aveugler , par lesquels on veut faire entendre que Dieu ne désagréeroit pas que les pecheurs se convertissent , & cependant qu'au fond & de bonne foy il ne veut pas leur conversion , puis qu'il leur refuse le secours de sa Grace sans laquelle ils ne peuvent rien . De plus ces deux verbes *εὐδοκέω* & *εὐαγγέλω* , sont purement synonymes , de sorte que nos Universalistes imitent dans ce rencontre les Theologiens Romains qui tâchent de sauver l'Invocation des Saints par les mots Grecs de Dulie & de Latrie signifiants précisément la même chose .

Sans donc s'arrêter à toutes ces distinctions ,

la droite raison montre évidemment que l'opinion de la Grace Universelle a tout l'air d'une conjuration Pelagienne , & partant qu'il est bon de l'étouffer dès sa naissance , comme on l'a pratiqué en Hollande , en Suisse & à Geneve , bien loin de la regarder comme une opinion purement Scolastique & problematique , ainsi que les Novateurs s'efforcent adroiteme nt de la faire passer.

En effet la Doctrine de la Grace Mediate, est un fruit de la Grace Universelle , & sans celle-cy peut-être que certains Theologiens de France ne se seroient jamais avisez de nier l'operation immediate & furnaturelle de la Personne du S. Esprit pour guerir l'aveuglement , d'ailleurs incurable , de l'entendement humain touchant les choses du salut.

Mon intention n'est pas d'examiner par le menu toutes les raisons pour & contre la Grace mediate , ce seroit composer un volume , & non pas un discours. C'est pourquoi je me contenterai de faire sur ce sujet deux observations.

La premiere , que les Mediatistes semblent ne faire aucune difference entre la conversion d'un pecheur par la vertu de la Parole , & le changement de Cesar en faveur de Dejo-

F f iij

tarus après avoir ouy la Harangue de Ciceron pour la défense de ce Roy , dont Cesar avoit resolu la perte. Cependant l'Ecriture nous enseigne que l'entendement du pecheur est tellement tenebreux , qu'il ne se peut rendre à la Parole en quelque évidence qu'elle lui soit annoncée , ainsi qu'il paroît par l'exemple des Juifs incredules à la Predication de S.Etienne, lesquels se sentant confondus par les preuves invincibles de ce premier Martyr de l'Evangile , en crevoient dans leur cœur de dépit jusqu'à grincer les dents , sans pouvoir donner gloire à Dieu ; C'est pourquoy l'Ecriture dit admirablement que le pecheur a des yeux & ne voit point , des oreilles & n'entend point. Toutes lesquelles choses ne conviennent nullement à Cesar , lequel n'a voit ny l'esprit assez bouché pour ne pas comprendre de luy-même les raisonnemens & les remontrances de Ciceron dans son Plaidoyer pour le Roy Dejotarus , ny le cœur assez dur pour y résister.

Ma seconde observation sera sur une comparaison que ces Messieurs mettent en avant pour prouver qu'en la conversion d'un pecheur Dieu n'agit que mediatement par sa Parole. Ils disent qu'il en est comme d'une

lime, laquelle étant poussée réduit en poudre le bois & le fer qu'elle touche. Ce bois & ce fer, selon eux, nous figurent le pecheur, la lime est l'image de la Parole, & l'agent qui meut la lime represente Dieu agissant par sa Parole; En sorte que comme celuy qui remuë la lime ne brise le bois & le fer que mediatement, aussi Dieu ne convertit le pecheur que par la seule Predication de l'Evangile. Mais n'est-il pas étonnant que ces Messieurs, lorsqu'on employe contre eux l'Ecriture qui compare la conversion du pecheur tantôt à une nouvelle naissance, tantôt à une resurrection, & par fois à une creation, répondent qu'il n'est pas raisonnable de fonder une Doctrine sur des expressions metaphoriques, & nous citent les Docteurs Juifs, disans que *la Theologie symbolique n'est pas argumentative*, pendant qu'eux-mêmes veulent prouver leur créance par des exemples empruntez des Arts méchaniques, lesquels exemples d'ailleurs n'ont nul rapport au sujet dont il s'agit, & combattent plutôt leur sentiment qu'ils ne l'établissent. Car une lime pulvérise du bois & du fer en les frottant, parce que ces corps-là sont d'eux-mêmes disposés à ceder aux mouvemens de la lime,

mais les dents d'une lime , quelque effort qu'on puisse faire , ne mordront jamais sur un diamant , dont la dureté est naturellement insurmontable . Ainsi la Parole , lors même qu'elle est accompagnée des plus éclatans miracles , ne fera que blanchir contre le cœur de pierre d'un pecheur , à moins qu'il ne soit touché au même moment par la vertu secrète & toute puissante du S. Esprit , n'y ayant que Dieu seul capable de changer des pierres en enfans d'Abraham . Cela paroît par l'exemple de Pharao , auquel Dieu parloit par la bouche de Moysé , & accompagnoit la parole de ce fien Serviteur de plusieurs fleaux épouvantables & miraculeux , cependant il est remarqué que Dieu luy endurciffoit le cœur , non par une action positive , car Dieu ne peut être Auteur de peché , mais par une pure negation de grace ; c'est à dire ne l'amollissoit pas , mais l'abandonnoit à sa propre dureté .

Il est vray que la maniere dont le S. Esprit décille *l'ail de l'entendement* du pecheur & , s'il faut ainsi dire , en abbat la cataracte & en fait tomber les écailles , ou si l'on veut , pour parler moins metaphoriquement , corrige & rectifie le travers & le gauche de sa raison ,
(car

(car dans l'Écriture les incredules sont traitez d'insensez) il est vray , dis-je , que la maniere dont le S. Esprit illumine les tenebres d'un homme non converti n'est pas revelée , mais c'est à nous d'adorer avec soumission ce Mystere , sur lequel il a plu à Dieu de tirer un voile ; Ainsi il n'y a rien de plus évident dans les enfans , dès qu'ils commencent à agir ou à parler , que leur peché originel , ny rien de plus obscur que sa nature & que le moyen dont il est communiqué immanquablement par les peres & meres à leurs descendans , *etiam sine ratione ipsa veritas dicit.*

On a donc tort de s'imaginer que pour gagner à Dieu un pecheur obstiné &c , comme parle l'Écriture , un homme *vendu sous peché* , lequel partant n'est plus libre , il suffise que la Providence Divine luy adresse un Predicateur qui soit assez bon Rethoricien & assez bon Dialecticien pour le desabuser de ses faux prejugez , en l'attaquant adroitement du côté de son foible & en le prenant par son anse , s'il est par exemple d'un naturel timide en luy faisant peur des Enfers ; s'il est pauvre & miserable en luy promettant les richesses & la felicité du Paradis ; s'il a le cœur porté à aimer , comme la Madelaine , en luy propo-

Gg

sant Dieu qui est une souveraine beauté pour objet de son amour: Et afin de me servir de la propre pensée de ces Messieurs, il en est, à ce qu'ils assurent, comme d'un homme d'esprit, lequel ne manquera jamais à devenir Mathematicien s'il est instruit par un Maître qui soit fort habile.

En conscience de tels sentimens abbaissent-ils assez l'homme plongé naturellement dans l'erreur & dans le peché? Elevent-ils assez la Grace Evangelique qui se tire de cet abîme? Et ne choquent-ils pas ce que dit notre Seigneur, que *le Pere a caché*, c'est à dire n'a pas donné à connoître *ces choses aux sages & aux entendus*, mais qu'il les a *révélées aux petits enfans*, c'est à dire aux simples, pour montrer que la foy ne dépend pas du bon sens de l'homme, mais de l'illumination Divine.

Ajoutons ici une considération sur la conversion future des Juifs. Leurs Peres ont anciennement ouy l'Evangile de la propre bouche du Fils de Dieu, ils ont été les témoins oculaires de ses nombreux & prodigieux miracles. Après l'Ascension de Jesus-Christ au Ciel les Apôtres leur ont prêché la Parole avec une entiere clarté; ils ont en-

leur presence autorisé cette Predication d'une infinité de miracles égaux à ceux de leur Maître. Peu de temps après ces mêmes Juifs ont experimenté l'effet de la Prophetie de Jesus-Christ touchant leur dispersion, & la ruine totale de leur Ville & de leur Temple: cependant ces malheureux sont demeurez fermes dans leur endurcissement, & leur postérité y continuë depuis plus de seize Siecles, même on peut dire que leur cœur, comme parle l'Ecriture, *s'engraiffe* de jour en jour. Qu'on nous explique donc comment des incredules si inveterés & si opiniâtres pourront quelque jour être convertis à la foy, à moins d'une operation immediate de Dieu qui éclaire leur entendement & flétrisse leur volonté. Les Juifs auront-ils en ce temps-là plus de lumière d'esprit pour comprendre l'Evangile qui leur sera prêché, que n'en ont eu leurs prédecesseurs depuis Jesus-Christ jusqu'alors? D'où leur viendra une si surprenante augmentation de bon sens? Sera-ce par l'influence de quelque nouvelle & benefique constellation?

De ce que dessus nous concluons que la Parole est à la vérité la semence de notre régénération, mais qu'il est tout à fait impossible que cette sainte semence germe dans notre cœur,

G g ij

lequel de soy est un terroir sterile & ingrat, s'il n'est cultivé & amoli par la vertu immédiate de l'Esprit de Dieu ; & c'est en cela proprement que confiste l'essence de la Grace , & non pas dans la présentation nuë & simple de son objet addressé indifferemment aux Elûs & aux Reprouvez.



C 6 B 1

**SYSTEME DE LA DOCTRINE
de la Grace Mediate.**

LE peché originel n'est pas la privation de cette justice primitive que Dieu, selon la supposition de quelques Theologiens, avoit infuse en Adam, & qui eût été transmise à sa postérité s'il n'eût pas péché: car Adam n'a point eu d'autre justice primitive, qu'une neutralité entre la vertu & le vice, avec une absolue & entière liberté d'exercer l'une ou l'autre.

Le péché originel n'est pas aussi un aveuglement de l'entendement lorsqu'il s'agit de l'objet du salut, lequel aveuglement ait été une suite nécessaire, & une punition de la chute du premier homme. Parce qu'il n'est pas imaginable que l'entendement après le péché étant demeuré capable de toutes les connaissances humaines, comme l'expérience nous le fait voir, soit cependant resté aveugle uniquement pour les choses de la Religion. Mais la nature du péché originel consiste dans certaines habitudes corrompues qui tirent leur principe d'Adam, & passé de lui

G g iij

à ses descendans par la voye de la generation, à la maniere des maladies hereditaires. Ces habitudes corrompuës sont infiniment différentes, selon la diversité de chaque homme en particulier, & sont fomentées & même augmentées dans les adultes par la commif-
fion de leurs pechez actuels. Il ne faut donc pas être surpris si tout le genre humain a na-
turellement l'esprit rempli d'un grand nombre de prejugez charnels qui ne luy permettent pas de juger sainement de l'Evangile. Tout de même qu'un œil dont la pupille est infe-
ctée de bile, aperçoit à la verité tous les ob-
jets visibles, mais sous une apparence trom-
peuse de jauneur. C'est pourquoy les Ré-
prouvez, encore que leur esprit soit frapé de la Grace qui leur est presentée, puisqu'ils n'ont point perdu l'usage de leur raison, ne se convertissent pourtant jamais, d'autant que leurs fausses preventions en faveur des cho-
ses du monde, l'emportent dans leur enten-
dement par dessus les raisons Evangeliques,
& partant qu'ils choisissent infailliblement, quoy que volontairement, le parti du peché & de l'erreur.

Mais à l'égard des Elûs comme Dieu de tou-
te éternité a resolu de les auver, aussi employe-

t'il avant toute chose par une Providence singuliere plusieurs circonstances externes , par lesquelles les faux prejugez qu'ils ont de commun avec les Reprouvez s'affoiblissent & se diminuent petit à petit , & Dieu après les avoir ainsi préalablement disposez , leur offre ensuite son salut par la predication de la Parole accompagnée de preuves si évidentes & de motifs si puissans , appellez *motiva credibilitatis* , que leur entendement se rend de luy-même à ces Divines veritez. De là il s'ensuit deux choses , premierement que Dieu d'une part par une conduite si favorable envers les Elûs , est le véritable auteur de leur salut ; Secondement , que l'entendement des Elûs d'autre part se trouvant repurgué de ses faux prejugez , après avoir mis en balance les raisons mondaines & les raisons Divines , opine par sa propre lumiere en faveur de celles-cy ; à l'exemple d'un Juge lequel ayant ouy & pesé toutes les raisons de part & d'autre , se détermine de soy-même à donner gain de cause à la partie dont les raisons l'ont le plus fortement touché. Car les doctrines celestes étant des objets intelligibles , l'entendement par ses propres forces naturelles est en état de les comprendre & d'en être persuadé quand elles luy sont proposées avec une

suffisante clarté.

Sur ces hypothèses, il est certain que la conversion du pecheur se fait non par une illumination furnaturelle & immediate, mais naturellement & mediatement par la simple lecture ou predication de la Parole, dont les raisons luy paroissent convainquantes.



DIFFI-

H

DIFFICULTEZ SUR CE SYSTEME
de la Grace Mediate.

I.

Si toute l'excellence d'Adam avant son péché eût consisté dans équilibre de vertu & de vice sans aucune justice inherente , il s'ensuivroit qu'Adam dans son état d'intégrité , & sortant nouvellement des mains de son Createur dont il étoit le chef-d'œuvre , auroit été moins parfait , à parler humainement , que quelques Payens comme un Socrate & un Aristide , qui ont excellé en sagesse & en justice. Il est vray que ces Illustres Philosophes étoient pecheurs , au lieu qu'Adam étoit exempt de peché: Mais je soutiens aussi qu'un homme avec des pechez mitigez , lequel d'ailleurs possede en un haut degré les plus éminentes vertus , est en un état préférable à celuy d'un homme indifferent entre la vertu & le vice , & par consequent destitué de toute Morale , & toujours prêt à prendre le parti du peché.

Hh

2.

Quelle impossibilité y a-t'il qu'après le péché d'Adam la faculté de l'entendement se trouve capable des Sciences humaines, & tout ensemble par un juste châtiment de Dieu incapable de la Science Divine, d'autant plus que dans les choses naturelles nous voyons des effets à peu près semblables: Par exemple, il se rencontre des genies inhabiles, les uns à la Poësie, les autres à la Geometrie, & quelques-uns à toute étude en general, qui cependant réussissent admirablement dans le Commerce, dans les Negotiations & dans les Arts. Ainsi certains mélancoliques se persuadent d'être cruches, les autres d'être sans tête, & quelques-uns d'être Monarques, lesquels hors de cette illusion sont prudens & adroits beaucoup au delà du commun: d'où il paroît évidemment qu'il n'y a nulle contradiction qu'un même entendement soit en pouvoir de bien comprendre un certain objet, & qu'il soit en même temps stupide à l'égard d'un autre objet.

3.

Ces habitudes corrompuës qu'on assure être communiquées des peres aux enfans, ne peuvent être que des idées du faux bien. Or on sçait que l'entendement est naturellement comme une table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit, & la bonne Philosophie n'admet point d'espèces connaturelles, autrement les peres & meres pourroient aussi communiquer à leurs enfans les idées de leurs vertus, & même les idées des connoissances qu'ils au-roient aquises pendant leur vie. De plus les idées des vices ne produisent dans l'entende-ment que de simples conceptions, qui d'el-les-mêmes sont indifférentes, n'y ayant que l'aquiescement au vice qui soit criminel, lequel aquiescement ne peut être transmis des peres & meres à leur posterité, d'autant moins que les enfans dans le ventre de leur mere, quoy qu'entachez du peché originel, sont ab-solument privez non seulement de tout juge-ment, mais aussi de la simple apprehension des objets.

H h ij

4.

Selon ce Système en quelque évidence que l'Evangile soit prêché , ce sera toujours inutilement si les auditeurs n'ont en eux des dispositions à la Grace. Cependant Jesus-Christ par son seul commandement , accompagné d'une Grace intérieure , a appelé efficacement à soy quatre Pescheurs ignorans & un Peager de mauvaife vie , & a converti à la Croix un des Brigands & non pas l'autre , quoy que leurs dispositions fussent égales , c'est à dire absolument nulles. Car de pretendre qu'il y eût dans le bon Larron des preparations à la Grace lesquelles ne se trouvoient pas dans le Brigand Reprouve , c'est une devinatiorne temeraire. J'avoue que les prieres & les aumônes de Corneille l'ont disposé à recevoir la foy , mais ces saintes preparations étoient des effets de la Grace , qui commençoit déjà , comme le Soleil avant que d'être sur l'Horison , à poindre dans le cœur de ce S. Homme.

5.

La Doctrine de la Grace Mediate ne re-

medie en nulle maniere , comme on le pretend , à la plainte injuste des Reprouvez touchant le procedé de Dieu à leur égard. Car Dieu n'affoiblissant point , comme il fait dans ses Elûs , leurs faux prejugez par des moyens exterieurs & prevenans , ils demeurent necessairement dans l'impuissance de se convertir , & par là se croyent en droit , quoy que faussement , de murmurer contre la Justice Divine.

6.

L'Ecriture ne parle nulle part de cette preparation de l'entendement par des moyens & par des circonstances externes , qu'on presume que la Providence Divine emploie toujours en faveur des Elûs avant leur conversion actuelle. En effet eet affoiblissement insensible de prejugez ne paroît pas absolument necessaire , puisque souvent la Parole produit tout d'un coup la Grace dans les incredules & dans les pecheurs. Ne s'est-il pas vu un grand nombre de personnes qui allant écouuter des Sermons avec un esprit profane & railleur , n'ont pas laissé d'en être subitement convertis. Il me souvient d'avoir lu dans un Livre intitulé , *Oracula morientium* , qu'en une

H h iij

Ville d'Allemagne, une Servante ayant emprunté d'un Juif quelque argent sur un Nouveau Testament, ce Juif en présence de sa famille le lut & s'en moqua insidieusement, puis peu de jours après se fit Chrétien avec ses enfants & ses domestiques. La conversion de ce Proselite fut si sincère & si zélée, qu'à sa mort il prononça ces paroles, *Vive Jésus, & meure Barabas.*

7.

Comment la simple présentation de l'Évangile à un Elu, sans le secours d'une Grace efficace & prochaine, s'accorde-t'elle avec les termes magnifiques dont se fert S. Paul aux Ephesiens pour exprimer l'action de Dieu convertissant les hommes ? ses paroles sont si exagérantes qu'elles en paraissent barbares, *l'extrême grandeur*, dit l'Apôtre, *de la vertu de Dieu envers nous qui croyons, selon l'efficace de la puissance de sa force.* Pourroit-on sans extravagance parler de cette maniere d'un Orateur quelque éloquent & quelque pathétique qu'on se l'imagine, par exemple d'Isocrate lorsque par sa Harangue Areopagétique il persuada au Peuple d'Athènes, de changer en Monarchie leur

Gouvernement Democratique ordonné par le sage Solon, & dont les Atheniens étoient si fort entêtéz ? S. Paul ajoute au verset suivant que cette puissance si admirable par laquelle les Infidèles sont convertis, *Dieu l'a énergiquement déployée en Christ lorsqu'il l'a ressuscité des morts & qu'il l'a fait asseoir à sa droite aux lieux Celestes.* D'où il s'ensuit de toute nécessité que la conversion d'un Infidèle est l'operation de la Toute-Puissance de Dieu, non moins immédiate & merveilleuse que celle d'avoir tiré Jesus-Christ du tombeau, & de l'avoir placé à côté de luy dans les Cieux.



*DISCOURS DE L'ELECTION DES
Pasteurs.*

Dans l'Eglise de Jesus-Christ , aussi bien que dans les Etats du monde , il n'y a rien de si dangereux que de laisser empieter sur l'autorité legitime . C'est pourquoy l'Eglise doit avoir cette sainte jalousie de ne pas donner sa gloire à un autre , & de ne permettre jamais , sous quelque pretexte que ce soit , que son Gouvernement Democratique se change en Monarchique , ou en Aristocratique , & beaucoup moins encore une Oligarchie , qui de toutes les sortes de Gouvernement est le plus tyrannique & le moins durable . Mais outre l'évidence du peril , n'y auroit-il pas de la lâcheté aux Eglises Reformées de ce Royaume , de témoigner moins de chaleur pour soutenir ses droits contre des usurpateurs , qu'il n'en paroît dans l'Eglise Catholique Gallicane pour la défense de ses priviléges contre les entreprises de la Cour de Rome ?

Cette autorité de l'Eglise confiste principalement dans le choix de ses Pasteurs , comme

me celle d'un Etat dans la creation des Officiers publics. Ainsi les Apôtres , nonobstant le pouvoir absolu qu'ils avoient reçû de leur Maître , & le don de connoître les cœurs par la revelation du S. Esprit , ont eu neanmoins tant de déference pour les Assemblées des premiers fidèles , qu'ils leur laisserent la liberté de choisir d'entr'eux sept Diacres sans s'en mêler en aucune maniere , mais se contenterent de conferer l'ordination par l'imposition des mains à ceux qui furent élus.

Si quelque esprit contentieux objecte qu'il ne s'agissoit alors que de Diacres , & qu'il est ici question de Pasteurs , qu'il apprenne de Monsieur Daillé dans les paroles que nous alleguerons tantôt , tirées d'un de ses Sermons , que si cet usage avoit lieu dans le choix des Diacres , à plus forte raison avoit-il lieu dans l'élection des Pasteurs , à cause de l'excellence du Ministere au dessus du Diaconat , & qu'il importe beaucoup plus au Peuple d'avoir des Ministres qui leur touchent le cœur par la force de leurs Predications , que non pas des Diacres qui distribuënt fidélement leurs aumônes. Mais quand Monsieur Daillé ne le diroit pas , que peut-on répondre à l'histoire des Actes des Apôtres , où il est recité que Paul & Bar-

^{Act. 14.}
^{23.}

I i

nabas établirent des Prêtres dans chaque Eglise par les suffrages des Assemblées?

Cette puissance de l'Eglise étant fondée sur la Parole de Dieu, tous les fidèles sont obligé en conscience de s'opposer avec vigueur, je ne dirai pas, aux particuliers seulement, & aux simples Compagnies Ecclesiastiques, mais même aux Conciles Oecumeniques s'il s'en trouvoit qui osassent usurper leur droit, puisque S. Paul veut qu'on anathematise & luy & les Anges s'ils entreprenoient d'évangéliser contre ce qui a été évangélisé. Mais nous ne sommes pas Dieu merci en cette peine dans notre Communion, puisque des Synodes Nationaux nous ont conservé notre droit. Voicy les termes de celuy d'Alençon. *La Compagnie interpretant le jugement rendu contre le Sieur Deschamps & inferé cy-dessus, déclare que les Ministres & Anciens pourront concerter entr'eux en Consistoire sur les choses qu'ils estiment nécessaires tant pour l'admission que pour l'exclusion de quelques Pasteurs dans chacune Eglise; mais qu'ils ne doivent prendre aucune resolution finale qu'après une deliberation préalable avec les Chefs de famille deuëment convoquez, laquelle se conclura par la pluralité des voix, selon l'ordre de toute Assemblée bien réglée, & sous la dire-*

L'an
1637.
art. 19.
des ap-
pellations.

Il ne dit pas que les Anciens aillent par les maisons des Chefs de famille pour prendre les voix , il parle d'Assemblée & de Chefs de famille deuément convoquez , parce qu'en effet il n'est pas alors si aisément de leur imposer que s'ils étoient séparez les uns des autres. C'est pour cette raison que dans toutes les conditions de la vie lorsqu'il s'agit de quelque affaire importante & publique , on ne se contente pas des avis de chacun en particulier , mais on a de coutume de convoquer les Communautés entieres , jusques-là même que les Religieux & Religieuses de l'Eglise Romaine , nonobstant d'ailleurs le pouvoir supreme de ceux qui les gouvernent , ne manquent jamais de s'assembler Capitulairement lorsqu'il est question de recevoir quelque personne dans leur Ordre , ou de créer des Supérieurs.

Mais d'où vient , diront peut-être quelques-uns , que la Discipline Ecclesiastique a oublié de parler de ce droit du Peuple touchant le choix libre de ses Pasteurs ? On pourroit répondre que ne l'attribuant pas non plus aux Consistoires , l'équité veut que le Peuple qui fournit à la subsistance de ses Ministres , ait aussi la faculté de les choisir. Mais la vérita-

I i ij

ble raison du silence de la Discipline, est qu'elle a supposé ce droit comme Divin, & par consequent comme incontestable, & qu'ainsi elle n'a pas dû s'en expliquer. Que si le Synode d'Alençon en a fait ensuite un Règlement, ce n'a été qu'à l'occasion d'un fait particulier, auquel il a seulement appliqué l'exemple des Apôtres qui doit servir à l'Eglise de Loy perpétuelle & inviolable. Aussi nos plus célèbres Théologiens ont-ils écrit & prêché publiquement cette même Doctrine.

Voyez ce qu'en dit Calvin dans son Institution : La question est maintenant à savoir si un Ministre doit être élu ou par toute l'Eglise, ou par les autres Ministres & Gouverneurs, ou bien s'il doit être constitué par un homme seul. Ceux qui veulent mettre cela en la puissance d'un seul homme, alleguent ce que dit S. Paul à Tite. Je t'ay laissé en Crète afin que tu constituë des Prêtres en chacune Ville. Item à Timothée, N'impose pas subitement les mains à aucun. Mais s'ils pensent que Timothée ait exercé une Domination Royale à Ephese pour disposer de tout à son plaisir, ou que Tite ait fait le semblable en Crète, ils s'abusent grandement, car tous deux ont présidé sur les élections afin de conduire le Peuple par bon conseil, & non pas pour en faire & tailler ce que bon leur sembloit en ex-

Liv. 4 c.

4. art. 15

cluant les autres : Et afin qu'il ne semble pas que je forge cela de ma tête , je démontrerai qu'ainsi est par un semblable exemple ; Car S. Luc recite que Paul & Barnabas ont créé des Prêtres par les Eglises , mais en disant cela il note quant & quant la façon , c'est qu'ils les ont créez par suffrages ou par les voix du Peuple , comme porte le mot Grec . Ils les créoient donc eux deux , mais le Peuple selon la façon du Pays , ainsi que les histoires témoignent , levoit les mains pour déclarer lequel ils voulbient avoir , & c'est une forme commune de parler , comme quand les Historiens disent qu'un Consul créoit des Officiers quand il recevoit les voix du Peuple & presidoit sur l'élection . Certes il n'est pas croyable que S. Paul ait plus permis à Timothe ou à Tite , que luy-même n'osoit entreprendre . Or nous voyons qu'il avoit accoutumé de créer des Ministres par le consentement & suffrage du Peuple , il faut donc tellement entendre les passages precedens , que la liberté & le droit commun de l'Eglise ne soit en rien enfreint ou amoindri , parquoy S. Cyprien dit bien , en affirmant que cela procede de l'autorité de Dieu , qu'un Prêtre soit élu devant un chacun en la presence du Peuple , afin qu'il soit approuvé digne & idoine par le témoignage de tous . Car nous voyons que cela a été observé par le commau-

I i iij

tement de Dieu aux Prêtres Levitiques, qu'on les amenât & produisit devant le Temple avant que de les consacrer. En cette maniere Mathias fut adjoint en la compagnie des Apôtres, & ne furent point autrement crées les sept Diaçres que le Peuple voyant & les approuvant. Ces exemples, dit S. Cyprien, montrent que la creation d'un Prêtre ne se doit faire sinon en l'assistance du Peuple, afin que l'élection qui aura été examinée par le témoignage de tous, soit juste & legitime. Nous savons donc que la vocation d'un Ministre ordonné par la Parole de Dieu est telle, à savoir quand celuy qui est idoine est créé avec consentement & approbation du Peuple. Au reste les Pasteurs doivent presider sur l'élection, afin que le populaire n'y procede point par legereté, ou par brigues, ou par tumulte.

Or afin qu'on ne chicane pas en disant que le consentement du Peuple est à la vérité nécessaire, mais qu'il n'importe s'il donne son consentement séparé ou assemblé en corps ; Il faut noter que Calvin dit expressément, que les Pasteurs doivent presider sur les élections afin de conduire le Peuple par bon conseil, & d'empêcher le tumulte. Item qu'à la façon du Pays le peuple anciennement levoit les mains pour témoigner lequel ils vouloient avoir, & que la créa-

de Monsieur Menjot. II. Part. 255
tion d'un Prêtre ne se doit faire qu'en l'assistance
du peuple. Desquelles paroles il s'ensuit ne-
cessairement que Calvin a entendu que l'Eglise
fût assemblée en un : Il le prouve même par
l'exemple des Officiers de la Republique Ro-
maine qui étoient créez par les suffrages de
tout le Peuple assemblé, le Consul ne faisant
que recueillir les voix & presider sur l'éle-
ction.

Après le sentiment de Calvin voyons ce-
luy de Monsieur Mestrezat dans son Traité de ^{Luc 2.} 13.
l'Eglise : *Nous maintenons, dit-il, que le droit*
de la mission réside non à personnes des Evêques,
mais en chaque Eglise Chrétienne & corps de fi-
dèles ; de même qu'à Républiques populaires le
droit d'élire les Magistrats & les constituer en
leurs Charges, appartient au corps du peuple qui
compose la République. Et peu après voicy
comme il parle de la forme qui se doit tenir
dans la vocation d'un Pasteur : *Il faut que la*
multitude s'assemble, qu'elle demande à Dieu
par prières qu'il luy fasse la grace de faire élection
de personne propre qui ait sa crainte, & des gra-
ces convenables. Il prouve ensuite cette vérité
non seulement par le choix des Diacres fait par
tous les fidèles assemblés en corps, & par l'éta-
blissement des Prêtres de l'avis des Eglises par

Paul & Barnabas , mais par l'exemple même du Successeur de Judas en l'Apostolat. Quant à l'Assemblée , dit-il , des fidèles requise pour l'élection , elle se voit premierement Actes 1. là où s'agissant de nommer deux personnes pour remplir la place de l'Apostolat & ministere de Judas , il est dit que Pierre s'étant levé au milieu des Disciples , où étoit une Assemblée d'environ sixvingts personnes (qui étoit alors le nombre de ceux qui composoient l'Eglise de Jerusalem) & ayant représenté qu'il faloit que quelqu'un fût choisi de ceux qui avoient conversé avec Jesus-Christ , & qui fût témoin de sa resurrection , ils en presenterent deux , afin que l'un fût élu par sort , & que le sort étant tombé sur Mathias , il fut d'un commun accord mis au nombre des onze Apôtres . Et au chapitre suivant ce grand & sincere Theologien explique sa pensée en ces mots . Par tout où il y a quelque Assemblée au nom de Jesus-Christ & en quelque temps que Dieu la suscite , en elle réside la puissance de l'élection & ordination de ses Pasteurs , tout de même qu'és Royaumes électifs la puissance d'élire & de créer les Rois réside dans le Corps de l'Etat , & en une Republique populaire , la puissance de créer les Magistrats qui la gouvernent , réside dans le Corps du peuple qui compose la République :

que: Et la Ceremonie de l'établissement de la personne élue se fait au nom du Peuple. Et un peu après. Quand Timothée & Tite (comme Evangelistes qui avoient charge de suppléer à l'absence des Apôtres) établissoient des Pasteurs ès Eglises & leur imposoient les mains , & c'étoit entant qu'ils avoient la conduite & direction de l'assemblée en l'élection. De plus il confirme cette coutume Apostolique par un raisonnement qui ne souffre point de replique. L'autorité d'une action, dit-il, appartient au Supérieur. Or chaque Eglise en corps est supérieure à son Pasteur quel qu'il soit. Les Pasteurs & Evêques sont Ministres & Serviteurs de l'Eglise , & par ce moyen Ministres & Serviteurs de Dieu , dont S. Paul dit au Corps de l'Eglise de Corinthe, Nous sommes vos Serviteurs à cause de Jésus. Enfin il cite le témoignage de S. Cyprien enseignant que le Peuple a principalement la puissance ou d'élire des Prêtres dignes , ou de refuser les indignes.

A ces deux savans hommes qui ont si fortement défendu l'honneur & l'intérêt de l'Eglise contre ses oppresseurs , joignons-y Monsieur Daillé , afin qu'en la bouche de ces trois Illustres témoins toute parole soit ferme. Au deuxième Sermon sur l'Epître à Tite , il parle de
Kk

cette sorte. Ne vous imaginez pas que l'Apôtre eût donné à Tite une puissance absolue d'appeler à ce S. Ministere quiconque luy plairoit & en quelque sorte qu'il voudroit : Il ne faut pas douter qu'il ne luy eût commandé d'observer toutes les formes & les regles convenables dans une action si sainte & si importante , qu'il avoit accoutumé d'y apporter lui-même quand il faisoit quelque établissement de cette sorte.

Telle étoit entre les autres l'élection & l'approbation de la personne par le Peuple qui avoit besoin d'un Pasteur. Car S. Luc rapportant que S. Paul établit des Prêtres ou Anciens dans les Eglises de Lysbre , d'Iconie & de Derbe , use d'un mot qui signifie proprement choisir & établir avec les suffrages du Peuple , & par l'Avis de l'Assemblée , comme nos Bibles ont fort bien traduit. Et vous voyez que les Apôtres procederent ainsi dans l'élection & ordination des Diares , dont le ministere est beaucoup au dessous de la Prêtrise , c'est à dire de la Charge des Pasteurs. Et dans son Ouvrage incomparable contre Adam , & Cotibi , on y lit ces daroles . S. Cyprien nous ^{P. 1. e.} ^{12. p. 82} ^{& 83.} explique clairement l'usage de son temps pour les ordinations des Evêques , qu'il dit être venu de la Tradition Divine , & de l'observation Apostolique. Car quand il falloit donner un Pasteur à une

Eglise, les Evêques de la même Province les plus proches de la Ville où étoit l'Eglise s'y assemblaient, & là étoit choisi l'Evêque en présence du peuple, & il prouve par ce moyen la validité de l'ordination de Sabin Evêque d'Espagne, établi en la place de Basilius déposé pour crimes. L'E-piscopat, dit S. Cyprien, luy a été déferé par le suffrage de toute la compagnie des fidèles, & par le jugement des Evêques qui étoient assemblez à l'heure même.

Or il faut distinguer l'examen de ceux qui aspirent au S. Ministere, & leur ordination s'ils en sont trouvez dignes, d'avec l'établissement d'un Pasteur sur quelque Eglise; car cet examen & cette ordination n'appartiennent à la vérité qu'aux Pasteurs, comme étant seuls Juges competens de la suffisance de ceux qui se présentent, & seuls en pouvoir de leur imposer les mains selon les formes ordinaires. La déposition même d'un Pasteur pour crime, ou pour herésie, appartient aux Tribunaux Ecclésiastiques, & nullement au Peuple. Mais lorsqu'un Pasteur est reçû en Charge, & qu'il s'agit de l'attacher à quelque Eglise, il n'y a rien de plus juste que de prendre l'avis de chaque fidèle en particulier, pour savoir si ce Pasteur là l'édifie, ou s'il ne l'édifie pas.

K k ij

De ce que dessus il s'ensuit, que si par avancure il se rencontrroit dans quelque Ecrit des Peres une forme d'élection contraire à celle que nous défendons , il la faut considerer comme un effet de l'attentat & de l'orgueil des Prelats , qui commençoient dés lors à vouloir dominer sur les Troupaux de Jesus-Christ , & comme un des premiers lineamens du Mystere d'iniquité , qui se tramoit du temps même des Apôtres. C'est donc à bon droit que les Eglises Reformées de ce Royaume n'ont point accoutumé d'admettre de Ministres qui ne soient élus par le Peuple assemblé en Corps , comme n'y ayant point d'autre porte pour entrer dans la Bergerie de Jesus-Christ ; & la même prerogative ne peut être raisonnablement refusée à l'Eglise de Paris, si ce n'est peut-être que les Chefs de famille dont elle est composée , ayent moins de lumiere que ceux des Eglises Provinciales pour faire le choix de ses Pasteurs , ce qui feroit une imagination assez plaisante.

Les objections de ceux qui combattent cette sainte institution de l'Eglise , sont foibles & aisées à refuter. Premierement on nous parle d'un Livre composé par un nommé Morelli , qui a pour titre , *la Discipline Ecclesiastique* , où

est prouvé le choix des Pasteurs par l'assemblée des fidèles à la pluralité des voix ; auquel Livre il se trouve une Réponse intitulée, *Confirmation de la Discipline Ecclesiastique des Eglises Reformées de ce Royaume*, qu'on pretend avoir été faite par M. Beze. Ce Traité de Morelli fut censuré par le Synode National tenu à Orleans l'an 1562. & l'Auteur retranché de la Ste Cene pour ne s'être pas voulu retraiter, puis ensuite rétabli dans la Communion de l'Eglise par le Synode National tenu à Paris l'an 1565. après avoir renoncé à son opinion : Mais cette Réponse à Morelli étant anonyme, on ne peut sans temerité l'attribuer à M. Beze. De plus le Traité de Morelli jettoit l'Eglise dans une confusion horrible & semblable au desordre des Anabaptistes, & des Independants, de sorte qu'il est hors de doute que l'Auteur & le Livre n'ayent été en cela justement censurez par le Synode d'Orleans. Mais, dit-on, ce même Livre de Morelli fut pareillement condamné par ce Synode, en ce qu'il établit l'élection des Pasteurs par les suffrages du Peuple. A cela je réponds que la Reformation étoit alors encore dans sa naissance, & qu'il pouvoit être demeuré dans les Conducteurs de l'Eglise quelque reste de l'esprit tyrannique du

K k iij

Clergé Romain ; ou plutôt , puisqu'aussi bien Calvin, comme nous l'avons montré, étoit d'un avis contraire , disons pour justifier le Synode , que son ordonnance n'étoit qu'à temps , & à dessein seulement de s'accommorder aux personnes & aux occasions , jusques à ce que la Reformation étant entierement consommée , ce Decret provisionnel ait été aboli ; à peu près comme le Concile de Jerusalem pour ne pas scandaliser les Juifs nouvellement convertis , ordonna qu'on s'abstiendroit de sang & de choses étouffées.

Nos adversaires alleguent en second lieu pour la défense de leur opinion , les contestations de préséance qui pourroient survenir dans l'assemblée entre quelques particuliers , ce qui mettroit toute l'Eglise en confusion ; & de là ils inferent qu'il est de la prudence de ne s'attacher pas scrupuleusement aux formes ordinaires , la Discipline étant faite pour édifier , & non pour détruire . Par exemple , disent-ils , quoy que la Discipline ordonne à ceux qui retournent à notre Communion après l'avoir abandonnée , de reparer le scandale de leur révolte par une reconnaissance publique , il est juste à présent de les en dispenser pour certaines considerations que personne n'ignore .

Je réponds que cette reconnaissance publique n'est que de droit humain , & qu'ainsi les Gouverneurs de l'Eglise selon les occurrences peuvent n'y pas obliger les penitens , puisque la Discipline même laisse à la discretion des Consistoires d'en user comme ils le jugeront nécessaire pour l'édification de l'Eglise. Mais il s'agit ici d'un droit Divin , fondé sur l'Ecriture Sainte , à laquelle il faut indispensablement obeir & en laisser l'évenement à la Providence de Dieu. Je dis de plus qu'il y a mille expediens , si on les veut écouuter , pour prevenir ces disputes de rang sur lesquelles on se récrie si fort. Mais mettons la chose au pis , & supposons qu'il se trouvât parmi nous un particulier d'une presomption assez extravagante pour pretendre en vertu de quelque dignité présider dans l'assemblée , & d'en recueillir les voix au préjudice des Pasteurs ausquels ce privilège appartient , je ne voy pas qu'il puisse naître de là un grand desordre , puisque c'est à l'assemblée , qui est au dessus des personnes qui la composent de quelque condition qu'elles puissent être , de juger sur le champ de cette bizarre prétention , & de rejeter tout autre Modérateur que le Doyen de ses Pasteurs , conformément à la Discipline qui ordonne que les Pa-

steurs presideront non seulement és Confis-
toires , mais aussi en toute autre assemblée Eccle-
siastique. Que si ce particulier est assez fier
& assez brouillon pour ne pas aquiescer au ju-
gement rendu par le Peuple , on peut l'obliger
à se retirer de l'assemblée , & cependant ne lais-
ser pas de proceder à l'élection.

On dit en troisième lieu que les Anciens é-
tant les Commissaires du Peuple , l'élection
faite par eux est reputée faite par le Peuple. Je
répons que tous les textes mentionnez cy-des-
sus parlent non des Commissaires du Peuple ,
mais du Peuple même convoqué en assemblée ,
& de plus que les commissions des Anciens ne
sont que pour veiller sur les mœurs du Trou-
peau , & pour servir aux Tables.

On objecte en quatrième lieu qu'on en a
souvent usé d'une autre maniere dans l'Eglise
de Paris , & même assez heureusement. Je
répons que les Chefs de famille furent assem-
blez pour l'élection de feu Monsieur Gaches ,
& qu'il n'y a point de raison de ne pas suivre la
même pratique aujourd'huy qu'elle est deman-
dée par le Peuple avec tant d'instance: Mais
quand l'usage contraire auroit été jusqu'icy
universellement observé dans l'Eglise de Paris ,
je dis avec Monsieur du Moulin en quelque en-
droit

droit de ses œuvres , que l'Eglise n'est pas un pays de Coutume , mais un pays de Droit écrit. Quoy ! les contraventions à la Loy feront un titre pour continuer à l'enfreindre ? Ne faut-il pas plutôt s'humilier devant Dieu pour une faute si griéve , qui étoit capable avec le temps de ruiner l'Eglise puisqu'elle en sappe les fondemens , & cependant n'y retomber jamais à l'avenir , d'autant plus que les Synodes ont censuré en toutes rencontres ces élections irregulieres. Que si nous n'avons pas laissé quelque fois par une voye illegitime d'être pourvus d'excellens Pasteurs , il faut confesser que nous avons fait le mal par notre nonchalance & par notre relâchement , & que Dieu a fait le bien par sa misericorde & par sa grace , tout de même que nonobstant le mensonge de Jacob contrefaisant Esau , Dieu par sa bonté ne laissa pas de ratifier la bénédiction qu'il avoit furtivement obtenuë d'Isaac son pere.

Considerons pour la fin le droit pretendu par le Consistoire de nommer au Peuple un ou plusieurs Pasteurs , en forte qu'il n'en puisse choisir d'autres ; ce droit ne se lisant nulle part , & notre Religion nous défendant d'admettre une parole non écrite , on peut dire qu'il est ima-

L 1

ginaire. En effet l'élection d'un Ministre faite unanimement par l'assemblée des fidèles sans la nomination préalable du Consistoire, ne laissoit pas d'être juridique, quoy qu'il soit plus commode d'accorder par condescendance au Consistoire le pouvoir d'examiner les mœurs & la réputation des Pasteurs qui sont à choisir, & ensuite de les proposer au Peuple, puis qu'aussi bien l'assemblée ne peut faire cet examen que par des Députez, & qu'elle ne sauroit prendre de meilleurs Députez que le Consistoire ; mais aussi faut-il avouer que ces Messieurs sont obligez de nommer plusieurs Pasteurs à la fois tous dignes de remplir la place vacante, à moins que de vouloir être soubçonnez de cabale. Car comment choisir s'il n'y a pluralité de sujets ? Et puis il n'est pas seulement question du bien de l'Eglise, mais du mieux de l'Eglise, le plus accompli Ministre n'étant pas trop bon pour la servir dignement. Or comment faire cette comparaison, si ce n'est entre plusieurs ? Ajoutez qu'on ne sauroit refuser un Ministre qui auroit été uniquement proposé, sans blesser sa réputation ; ce qui n'arrive pas lorsque plusieurs sont présentez au Peuple à la fois. Par exemple, de quatre Pasteurs nommez recemment à l'Eglise de Bor-

deaux par son Consistoire , les trois qui n'ont pas été admis n'en sont pas pour cela moins estimables. Joint que par une nomination unique , l'élection pourroit tirer en une extrême longueur ; Car arrivant que le Peuple refusât le Ministre proposé , il faudroit proceder à une nouvelle nomination , & ensuite à une nouvelle convocation du Peuple , & cela peut-être par plusieurs fois ; cependant l'Eglise ne seroit pas servie.

Concluons donc que pour la paix & l'édification de l'Eglise , il est nécessaire que Messieurs du Consistoire proposent selon leur prudence plusieurs Pasteurs au Peuple deuément convoqué , afin que chaque particulier juge celuy d'entr'eux dont il sera le plus édifié , & que le choix s'en fasse à la pluralité des voix , sans passion & sans brigue .

Pour cet effet il est juste que ceux qui ont droit de suffrage soient tous assis en rang , afin que le President aille par ordre aux opinions selon la coutume de toute Assemblée juridique , & non pas qu'on se contente d'exhorter en general le corps des Chefs de famille presens à dire confusément leur avis , en sorte que le silence de ceux qui se taisent soit pris pour approbation . Car il arrive à plusieurs de n'oser

L 1 ij

par timidité déclarer leur sentiment , à moins qu'on ne les presse de parler ; que si cependant ils refusent de s'expliquer , ils doivent être reputez comme absens , & non comme consentans . Par ce moyen les deliberations qui s'en ensuiront seront plus concertées , & par consequent plus judicieuses , d'autant que les particuliers en opinant chacun separement , s'entre communiquent leurs lumieres .

Tacite. deest suppletur ex aliis , & quod ab uno peccatur ab aliis emendatur.



DEUX MANIERES DE S'EXPLIQUER
sur les paroles Sacramentales, Cecy est
mon Corps.

UN particulier en avoit parlé dans ces termes: *Je croy que le Pain Eucharistique, par la consécration, devient le Corps de Jesus-Christ, & cela conformément à la Tradition, les Prêtres par leur bouche sacrée font le Corps de Christ:* ce sont les propres paroles de S. Hierôme. Certains Théologiens se sont imaginé qu'une telle expression étoit trop vague, & qu'elle n'entroit pas assez dans le détail de la doctrine du S. Sacrement.

Voicy donc une autre exposition plus précise & plus circonstanciée: Je croy que par la force divine des paroles, *Cecy est mon Corps,* prononcées par le Prêtre avec intention de consacrer, le pain est transsubstantié au Corps de Jesus-Christ, & que la matière du pain étant absolument détruite, ses accidens ne laissent pas de rester, soutenus par la Toute-Puissance de Dieu, lesquels quoys qu'ils n'inhérent plus actuellement à leur sujet, conservent toutefois leur inhérence *aptitudinale*, ou leur tendance à

L 1 iij

Je croy que le Corps de Jesus-Christ pre-
 nant la place de la substance *annihilée* du pain,
 y est privé de son *extension externe*, par laquel-
 le les parties sont hors des parties, *in ordine ad lo-
 cum, eu égard au lieu*, de sorte qu'il y est réduit
 à un point mathematique & indivisible, enco-
 re qu'il y conserve son *extension interne* par la-
 quelle les parties sont hors des parties, *in ordine ad totum, eu égard au tout*, & qu'ainsi le Corps
 de notre Seigneur dans la Ste Hostie, où il gît
 M. de Meaux. *sous le tombeau mystique des envelopes sacrées*,
 y est effectivement aussi grand qu'il étoit sur la
 Croix, sans y donner pourtant aucun signe de
 vie, non plus que s'il étoit frapé d'apoplexie ou
 de syncope.

Je croy que presque au moment de la recep-
 tion du Sacrement dans l'estomac du commu-
 niant, les accidens du pain disparaissent par la
 soustraction du secours que Dieu leur prétoit, le
 Corps de I. Christ cesse aussi de s'y trouver; soit
 par voye d'*annihilation*, & s'il faut ainsi dire de
deproduction, s'il y étoit survenu par *reproduc-
 tion*; soit par voye de *reascention* au Ciel, pour
 s'y rejoindre au Corps glorieux de I. Christ, si
 sa presence dans l'Hostie s'y étoit faite par *ad-*

duction ; soit enfin par voye de retranssubstan-
tiation du Corps de Jesus-Christ au pain , afin
que la masse de la matiere premiere n'en souffre
aucune diminution.

On desireroit d'apprendre de quelque Do-
cteur consommé dans les matieres de la Foy ,
laquelle de ces deux explications est la plus E-
vangelique & par consequent la plus recevable ;
ou la premiere qui est simple & modeste , puis-
qu'elle se contente de proposer & de respecter
le Mystere , sans entreprendre de l'aprofondir ,
non plus que celuy de l'ineffable Trinité & de
l'Incarnation incomprehensible du Verbe ; ou
bien la seconde qui est plus Philosophique que
Theologique , & qui à force de penetration a-
vance des choses dures , surprenantes & inin-
telligibles .



CONSIDERATION SUR L'ACTION
de S. Pierre qui coupa l'oreille à Malchus.

JEsus-Christ peu d'heures avant que d'être arrêté par les Juifs , déclara à ses Disciples qu'il alloit être mis (selon la Prophetie d'E-saye) au rang des malfaiteurs .

Les Disciples animez d'un zèle aveugle pour la défense de leur Maître , luy dirent : *Seigneur , voicy deux glaives . Ausquels il répondit , c'est assez :* comme s'il leur eût dit , il n'y en a que trop pour l'execution que va faire Pierre ; car deux épées n'auroient pas suffi s'il eût été question de combattre la bande entière des Soldats & des Sergens qui devoient saisir Jesus-Christ .

Les Disciples voyans approcher la Cohorte qui venoit pour prendre le Sauveur , luy demanderent s'ils fraperoient de glaive , & sans attendre sa réponse , S. Pierre tirant l'épée , coupa brusquement l'oreille droite à un de la troupe nommé Malchus , Serviteur du Souverain Sacrificateur . Mais Jesus-Christ défendit à son Disciple de passer outre , luy commandant de remettre l'épée au foureau ,

&c

& sur le champ par son seul toucher, guerit
furnaturellement celuy qui avoit été blessé.

Or Jesus-Christ ne manqua pas de blâmer
aigrement cette action precipitée de S. Pier-
re, & en allegua au rapport des Evangelistes
trois raisons, la premiere que *ceux qui pren-
dront l'épée, periront par l'épée.* La seconde,
qu'un tel secours luy étoit inutile, *puisque le
Pere, s'il l'en prioit, luy envoyeroit présente-
ment plus de douze legions d'Anges.* La troi-
sième, parce que c'étoit vouloir s'opposer in-
discretement à sa Passion, dont le temps dé-
terminé par le Decret éternel de Dieu, étoit
expiré, *Ne boirai-je point, dit-il, la coupe que
le Pere m'a donné à boire?*

Cependant la sage Providence comme elle
n'empêcha pas la trahison de Judas, per-
mit aussi que S. Pierre commit cette action,
quoy que criminelle & contraire à la soumis-
sion due à l'autorité des Supérieurs, afin de
donner lieu à la cure miraculeuse que fit Je-
sus-Christ en faveur de ses ennemis.

Sans pretendre penetrer dans les secrets de
Dieu, il me paroît que ce fut là l'unique cau-
se pour laquelle Jesus-Christ ne voulut pas pre-
venir l'emportement de S. Pierre.

Cette mienne pensée est différente tant de

M m

celle de M. Jurieu , que de celle de M. de Meaux.

Le premier pretend que l'intention de Jesus-Christ étoit de montrer que ses Disciples dans une telle occasion étoient en droit d'employer les armes contre la Puissance publique ; mais Jesus-Christ au contraire improuve le fait de S. Pierre , en luy signifiant , ainsi qu'il a été remarqué , que *ceux qui prendront l'épée , periront par l'épée..*

L'opinion de M. de Meaux n'est pas moins insoutenable que celle de M. Jurieu. Ce Prelat assure que Jesus-Christ avoit pour but , que les Juifs luy fissent un crime d'avoir résisté violemment , même jusqu'à répandre le sang , au pouvoir legitime des Magistrats , & de s'être associé à ce dessein de gens cruels & sanguinaires , afin que par ce moyen la Prophetie d'Esaye fut verifiée , *qu'il seroit mis au nombre des scelerats.*

En vérité cette prediction fut , comme s'en explique S. Marc , ponctuellement accomplie par le crucifiement qui s'en ensuivit du Fils de Dieu entre deux Brigands , sans qu'il soit besoin de faire icy entrevenir la conjecture de M. de Meaux. En effet dans le procès de Jesus-Christ devant Pilate , ses adver-

faire qui cherchoient par tout des accusations contre luy , ne s'avisèrent jamais de luy imputer ce pretendu crime de rebellion contre l'autorité des Juges publics , dont il étoit pleinement justifié , tant par la censure me-naçante qu'il fit à S. Pierre en presence même des Satellites de Caïphe , que par la guerison subite & extraordinaire de Malchus.

Les Iuifs pour perdre Iesus-Christ luy attribuoient des crimes sans comparaison plus atroces , que celuy d'une oreille coupée par un homme de sa suite à un valet ; ils l'accusoient non seulement d'être un impie qui se qualifioit Fils de Dieu , & qui s'étoit vanté de détruire le Temple de Ierusalem ; mais aussi de suborner le Peuple , de l'empêcher de payer le tribut à Cesar & de se vouloir faire Roy , & pour tout dire en un mot ils le traitoient de criminel de Leze-Majesté Divine & humaine.

Enfin les Iuifs étoient trop rusés pour relever devant Pilate le coupement de l'oreille de Malchus ; car il eût falu entendre le blessé sur ce chef d'accusation , & par là Pilate ayant appris le miracle de Iesus-Christ , n'auroit pas manqué à le reverer & à l'admirer , bien loin de prononcer contre luy une condamnation de mort , pour laquelle il faisoit déjà paroître

M m ij

une extrême repugnance.

Le voudrois bien savoir, Monsieur, lequel de ces trois sentimens, touchant le procedé de S. Pierre, vous jugez le plus probable, ou celiuy de M. de Meaux, ou celuy de M. Iurieu, ou le mien.

ADDITION A LA CONSIDERATION precedente.

S. Matthieu & S. Marc ne rapportent l'action de S. Pierre concernant Malchus, qu'après que les Juifs se furent saisis de Jésus-Christ.

S. Jean au contraire raconte que le Sauveur ne fut empoigné & lié par les Juifs qu'après le fait de S. Pierre. S. Luc dit la même chose que S. Jean, & l'on a suivi en cela S. Luc, lequel recite cette histoire avec plus d'exactitude & plus de circonstances que les autres Evangéliques.

Jésus-Christ en S. Luc ch. 22. vers. 35. & 36. demanda à ses Disciples, *quand je vous ay envoyez sans bourse, sans sac & sans souliers, quelque chose vous a-t'il manqué?* Ils luy répondirent que non; & il ajouta: *Mais maintenant que celuy qui a une bourse & un sac les prenne,*

*& que celuy qui n'a point d'épée vende son habit
pour en acheter une.*

Ces paroles, quoy qu'en disent les Theologiens, n'ont aucune liaison avec la passion de Iesus-Christ, laquelle étoit sur le point de commencer lorsqu'il tenoit ce discours à ses Disciples, & laquelle ne dura que quelques heures. Car qu'étoit-il nécessaire que Iesus-Christ leur commandât dans ce moment de prendre une bourse & un sac, & même de vendre leurs habits pour acheter une épée, dont ensuite il n'approuva pas l'usage. De plus leur étoit-il possible en si peu de temps de faire ces préparatifs?

Il faut donc avouer que Iesus-Christ donne ici purement & simplement à ses Apôtres un conseil de prudence pour l'avenir, lorsqu'étant séparez de leur bon Maître, & privez, comme parle Iesus-Christ, de la présence du marié, ils auroient dans leurs courtes futures par toute la terre, besoin d'argent & de provisions pour leur subsistance, & même d'épées afin de se pouvoir garantir des insultes des voleurs de grand chemin, fort ordinaires alors & encore aujourd'huy dans les Pays de l'Orient: Laquelle défense est naturellement permise & même commandée à tous les hommes, quels

M m iij

qu'ils soient, lorsqu'il s'agit de sauver leur vie contre l'attaque des agresseurs injustes & violents.

Il n'y a par consequent nulle raison de donner dans le texte de S. Luc, au mot d'épée un sens mystique, & de l'entendre de l'épée spirituelle dont S. Paul dans l'Epître aux Ephesiens entr'autres armes équipe le Soldat Chrétien; car il faudroit expliquer aussi non littéralement, mais mystiquement les termes de bourse & de sac mentionnez dans le même texte; ce que le bon sens ne permet pas. Joint que l'épée spirituelle dont parle l'Apôtre, n'est rien moins qu'une marchandise venale.



J. M.

BRIEVES REMARQUES SUR
la Preface de Monsieur de Meaux mise à la
tête de son explication de l'Apocalypse.

Premiere Remarque page 6.

LE texte du ch. 19. v. 10. de l'Apocalypse portant que *le témoignage de Jésus-Christ est un Esprit de Prophetie*, ne signifie autre chose sinon que l'Apocalypse de Jésus-Christ procede de son Esprit Prophetique, & non pas que S. Jean eût reçû l'Esprit singulier de chacun des anciens Prophètes. Une telle interprétation tient de l'exagération d'un Orateur, plutôt que de la solidité d'un Commentateur, & l'Apôtre bien aimé du Fils de Dieu se pouvoit passer de l'exposition charitalement faufée de M. de Meaux.

Deuxième Remarque , page 8. & suivantes.

Il n'est pas difficile de convaincre les Juifs par une infinité de Propheties du Vieux Testament accomplies clairement en la personne de Jésus-Christ , mais il n'est pas imaginable que les Predictions de l'Apocalypse ,

comme le pretend M. de Meaux, puissent produire le même effet dans l'esprit de ces Incredules, aussi ne s'est-on jamais avisé de les employer à cet usage.

Troisième Remarque, page 18.

Comment peut-on assurer que Rome Pa-
yenne portoit le nom de *Mystere* sur son front? elle dont les abominations sautoient aux yeux, bien loin d'être couvertes & mysterieuses.

Quatrième Remarque, que la chute de Babylone décrite par S. Jean, ne peut être entendue du sac de la Ville de Rome par Alaric Roy des Gots.

Si l'ancienne Rome sous quelqu'un de ses Empereurs Payens & persecuteurs outrez de l'Eglise, eût été soudainement détruite avec ses habitans par une Puissance Etrangere, à ne s'en relever jamais, comme il est arrivé à la malheureuse Jerusalem, peut-être auroit-on pû la prendre pour cette Babylone dont l'Apôtre S. Jean avoit prédit la ruine dans sa Revelation. Mais lors de la prise de la Ville de Rome par Alaric, elle n'étoit plus Payenne,

ne, Honorius Empereur Chrétien, fils du Grand Theodosie, y résidoit, & les fidèles y étoient & plus forts, & en plus grand nombre que les Arriens, & bien loin d'avoir été ruinée jusqu'aux fondemens par ce Prince barbare, de maniere, comme parle S. Jean chap. 8.v.21. qu'elle ne fut plus trouvée, qu'au contraire on ne renversa ny ses murs, ny les bâtimens, ny ses Temples, lesquels par l'ordre exprés du vainqueur servirent d'azile à tous ceux qui s'y refugierent avec ce qu'ils pouvoient sauver du butin: Le pillage de la Ville ne dura que trois jours, on n'y fit main basse que sur ces temeraires qui oserent se défendre contre les Soldats d'Alaric, lequel ensuite s'étant retiré, l'Empereür Honorius, & Innocent Evêque de Rome, au lieu de fuir avec horreur cette pretendue Babylone, y retournèrent & y habiterent comme auparavant. En bonne foy comment tout cela peut-il s'accorder avec la chute horrible de Babylone dépeinte de ses vives couleurs dans l'Apocalypse?

Cinquième Remarque sur la datte de la premiere Epître de S. Pierre, mentionnée page 20.

Cette datte est de Babylone & ne peut, quoy

N n

qu'en dise Monsieur de Meaux , être entendue que litteralement de cette Ville située dans la Chaldée , où il y avoit plusieurs Chrétiens au temps que S. Pierre écrivoit son Epître ; Et Rome n'a jamais porté le nom de Babylone qu'en un sens mystique & caché . Autrement il y auroit lieu de s'étonner , pourquoy S. Paul n'a pas addressé l'Epître qu'il écrivit aux Romains , *A vous tous qui êtes à Babylone , plutôt , qu'à vous tous qui êtes à Rome.*

La vision de Monsieur de Meaux à l'égard de Rome faccagée par Alaric , sur laquelle roule son explication Apocalyptique , étant une fois détruite , son système se renverse de luy-même comme une voûte qui n'est plus soutenuë par sa clef .

Ajoûtons icy une observation générale , savoir qu'au milieu des tenebres impenetrables de cette Revelation , il y paroît de certains endroits brillans & surprenans , lesquels frapent tout à coup l'esprit & charment le cœur des Lecteurs qui ont de la pieté , semblables à ces éclairs resplendissans qui percent les nuits les plus noires , & partant que ce n'est pas sans raison que Saint Jean dès l'entrée de sa Prophetie en recommande la le-

éture nonobstant son obscurité. Joint que
les trois premiers chapitres & le dernier de
ce divin Livre, sont admirables & tres-in-
telligibles.



N n ij

L E T T R E

A M O N S I E U R N...

Système de l'Eglise tiré du Symbole des A-pôtres.

Les disputes des Theologiens ne finissent point, c'est toujours à recommencer, & par malheur elles obscurcissent de plus en plus les differens de Religion, bien loin de les éclaircir. Cela vient de ce qu'ordinairement les Ecrivains sont plus amateurs de leurs productions que de la vérité, ou du moins qu'en la défendant ils cherchent de nouvelles routes, s'imaginant d'acquérir par ce moyen une réputation mondaine.

Par exemple, les Docteurs tant Catholiques que Protestans ne cessent point de publier des Ecrits sur le sujet de l'Eglise, qui offusquent & embarrassent cet article de foi, lequel de lui-même est très-clair & très-évident. Le Symbole des Apôtres donne à l'Eglise Chrétienne deux qualités pour la distinguer d'avec la Synagogue, savoir la Sainteté par excellence, &

la Catholicité. Car qu'est-ce de la sainteté de l'Eglise des Juifs , au prix de la sainteté de l'Eglise des Chrétiens ? La Loy de Moysé se contentoit de dire simplement , *Tu ne tueras point* , au lieu que l'Evangile déclare que *qui-conque hait son frere est meurtrier*. Celle-là défendoit *l'adultere* , mais celuy-cy va bien plus loin , en nous apprenant que tout homme qui regarde la femme de son prochain pour la convoiter , a déjà commis adultere avec elle en son cœur . Qui peut n'être point charmé des preceptes Divins de Jesus-Christ touchant les moeurs , rapportez au chapitre 5. 6. & 7. de S. Mathieu , principalement si on les compare avec la Loy de Moysé ?

Le second avantage de l'Eglise Chrétienne au dessus de la Judaïque , consiste en ce qu'elle s'étend universellement parmi tous les Peuples de la Terre , & qu'au contraire l'Eglise des Juifs étoit renfermée dans une Nation unique & peu nombreuse.

Ce sont-là les deux seules proprietez essentielles de l'Eglise Chrétienne mentionnées dans le Symbole ; il n'y est nullement parlé d'infalibilité , & l'Eglise n'y est point aussi qualifiée du nom de Romaine , non plus que de celuy de Greque ou d'Abissine.

Nn iij

De même que le monde entier contient quatre parties , que chacune de ces quatre parties est distinguée en Royaume , & chaque Royaume en Provinces ; aussi l'Eglise Chrétienne répandue par tout l'Univers , est un composé de plusieurs Eglises particulières , au nombre desquelles est la Latine . Et parce qu'elles ne sont pas toutes également pures , il est licite à chaque fidèle , autant qu'il le peut , de se ranger dans la communion de celle qui luy paroît la plus conforme à l'Evangile dans ses dogmes , dans ses Sacremens , & dans son Culte , sans se mettre en peine de rechercher trop curieusement sa Genealogie , qui est un point d'histoire & non pas de foy ; Car comme la Noblesse de vertu vaut mieux que celle de sang , aussi l'Orthodoxie d'une Eglise est incomparablement préférable à cette longue succession de Chaires , que plusieurs néanmoins prétendent faire passer pour le caractère de la véritable Eglise .

Voila , ce me semble , l'idée simple & naïve , tirée du Symbole des Apôtres , qu'un homme sensé & non prévenu se doit former de l'Eglise Chrétienne , sans s'embêter le cerveau d'une infinité de raisonnemens & de distinctions dont il plaît aux Controversistes d'embrouiller cette matière .

Monsieur Jurieu a publié depuis peu un Système de l'Eglise, que les Protestans ne sont pas obligez d'adopter dans tous ses chefs, mais du moins traite-t'il son sujet assez briévement : Au lieu que la réponse qui y a été faite par un Auteur anonyme est tellement longue, qu'il ne feroit pas possible d'y repliquer sans composer un fort gros in folio.

Pour moy j'avoué franchement qu'une telle prolixité a fait peur à ma patience, & je souhaiterois pour me resoudre à la lecture de ce Livre, qu'il fût écrit aussi succinctement & aussi nettement que le Traité de la Perpetuité de la Foy, qu'on dit être du même Auteur.

J'espere qu'à notre première entrevue nous discourerons de toutes ces choses plus amplement. Cependant je vous remercie, Monsieur, de m'avoir communiqué un Ouvrage qui a son merite à la longueur près, je vous le renvoie & suis vôtre, &c.

A U T R E L E T T R E
AU MÊME, SUR LE MÊME SUJET.

ON a, Monsieur, considéré avec la dernière attention les deux objections de votre ami, contre le Système de l'Eglise tiré du Symbole des Apôtres, qui vous avoit été communiqué, & que vous luy avez fait voir.

L'une que par la sainteté attribuée à l'Eglise dans le Symbole, il faloit entendre son infaillibilité. L'autre, qu'un Chrétien au lieu de souscrire aveuglement aux décisions des Conducteurs de l'Eglise, étoit mis injustement par ce Système, en pouvoir de donner son jugement touchant les doctrines enseignées par chacune des Eglises particulières, qui composent toutes ensemble la masse entière, pour ainsi dire, de l'Eglise Universelle, à dessein de se ranger à celle d'entre elles dont la créance luy paroîtra la plus conforme à la Revelation Divine.

Pour commencer par la première de ces objections; se trouve-t'il chez les Auteurs sacrez ou profanes, que le mot de *saint* ait jamais

jamais signifié *infaillible*? Dans le Vieux Testament Dieu disoit aux Juifs, *vous me serez une Nation sainte*, & ce Peuple y est souvent qualifié du nom de *saint*. Dans le Nouveau les Croyans, à plus forte raison que les Juifs, sont aussi appelez *saints*, & une *Nation sainte*. Est-ce à dire que les fidèles de l'une & de l'autre Alliance doivent être censez *infaillibles*?

La *sainteté* se rapporte proprement aux moeurs, mais je veux qu'elle comprene aussi la doctrine, s'ensuit-il de là qu'une Eglise sainte dans ses dogmes, ne puisse devenir erronée, & qu'il n'y ait nulle différence entre n'errer pas en effet, & n'être susceptible d'aucune erreur? J'aimerois autant dire qu'un homme qui se porte bien, ne sauroit jamais tomber malade. Les Evêques des premiers siecles de l'Eglise se donnoient reciproquement le titre fastueux de *Sainteté*, sans pourtant pretendre au privilege d'*Infaillible*, qui a été propre aux Apôtres exclusivement à leurs Successeurs Ministres de l'Evangile, soit separéz, soit assemblez en corps; Ceux-là seuls ayant été appelez par Jesus-Christ même, & inspirez immediatelement par le S. Esprit. L'Eglise Gallicane traite encore aujourd'huy le

Oo

Pape de Sainteté , & luy dénie en même temps
l'avantage de ne pouvoir errer.

La seconde objection de votre amy n'est pas mieux fondée que la première. Car chaque particulier voyant que quantité d'Eglises Chrétiennes ont le malheur de ne se pas accorder entr'elles sur plusieurs articles de foy, est obligé en conscience par un droit & naturel & divin, après avoir imploré l'assistance du *Pere des lumieres duquel descend toute bonne donation*, d'examiner par l'Ecriture les différentes opinions des Eglises , pour s'attacher ensuite à la plus Orthodoxe. Que si Dieu par sa Grace met une fois au cœur d'un particulier la resolution de se débarasser de tout préjugé , puis de *s'enquerir des Ecritures* , & d'y chercher de bonne foy son salut ; il est impossible que cette même Grace n'acheve l'œuvre qu'elle aura déjà commencée , en luy faisant appercevoir tôt ou tard les veritez Evangeliques , selon la promesse solennelle du Fils de Dieu , *Cherchez, & vous trouverez* ; afin que par l'efficace de la Parole, le Decret éternel de l'élection gratuite obtienne son plein & entier effet en la personne de ce Predestiné.

L'Eglise de Rome a beau trancher de Souveraine sur les choses de Religion , elle tombe

necessairement dans nôtre sentiment, lorsqu'el-
le tâche de prouver aux Chrétiens qui sont
hors de sa Communion, d'y entrer; car voicy
son raisonnement. L'Eglise qui a une succe-
sion de Chaires non interrompuë depuis les
temps Apostoliques jusqu'à présent, qui a tou-
jours été visible, qui est répandue par tout
l'Univers, qui a le don des miracles, & du sein
de laquelle sont sortis plusieurs grands Saints,
est sans doute la vraye Eglise. Or l'Eglise Ro-
maine possede tous ces avantages: Donc l'E-
glise Romaine est la vraye Eglise. Elle ne peut
par consequent refuser à un homme, qu'elle
traite d'heretique, la liberté d'examiner les
premices de son syllogisme, autrement il suf-
fisroit de prononcer despotairement, *sit pro ra-
tione voluntas.* Elle ne peut, dis-je, legitime-
ment luy refuser la liberté d'examiner si les
qualitez contenuës dans la premiere proposi-
tion de son argument, sont les marques indubi-
tables de la véritable Eglise, ou si elles ne le
sont pas. En second lieu si ces mêmes quali-
itez conviennent à l'Eglise Romaine, comme
suppose la deuxième proposition. Et par con-
sequant, selon l'hypothèse même des Catholi-
ques Romains, il est permis à tout Chrétien de
comparer avec l'Ecriture la créance de quelque

Oo ij

Eglise que ce soit avant que de s'y soumettre.

Après cela, Monsieur, je prens à témoignage votre bon sens & votre sincérité, si ce ne seroit pas, comme parle Lucrece, *exspuere ex animo rationem*, que de s'imaginer que ces deux pitoyables objections de votre ami, donnent la moindre atteinte au Système de l'Eglise tiré du Symbole des Apôtres, lequel abbrege toutes les disputes acharnées des Catholiques & des Protestans sur cette matière, & que le plus simple Peuple est capable de comprendre.



ii o

LETTRE

A MONSIEUR L'EVESQUE
d'Avranché, sur son Livre intitulé, Alne-
tanæ quæstiones de Concordiâ Rationis &
Fidei.

VOUS Oeuvres , Monseigneur , nonobstant leur clarté , ne sont pas du nombre de celles qui se lisent rapidement. Elles sont pleines d'une érudition si exquise , qu'on ne sauroit se résoudre d'en laisser échaper *unum iota aut unum apicem*. Cette raison a retardé le remerciment que je vous rends aujourd'huy de vôtre admirable présent. Vous y avez avec vôtre style ordinaire , c'est à dire éloquent jusqu'à en être deliciieux , confondu l'erreur des Anciens Payens qui tournoient en raillerie nos Mysteres , nos Miracles , & nos Histoires Sacrées , en leur faisant voir que la vraye Religion est en quelque sorte enveloppée dans les fables dont ils ont composé eux-mêmes leur fausse Theologie ; de maniere que s'il restoit dans notre siecle de ces Gentils de vieille datte , il y a grande apparence qu'a-

Oo iij

prés la lecture de vôtre Livre ils embrasse-
roient le Christianisme , bien loin d'en être les
persecuteurs. Je ne fais même nul doute qu'un
pareil Ouvrage n'eût autrefois calmé la fureur
de Julien l'Apostat contre l'Eglise , si plutôt
il ne l'eût absolument converti. A quoy au-
roit aidé la conformité que vous remarquez,
Monseigneur , de la morale humaine des Phi-
losophes de l'Antiquité , avec celle que les
Ecritures Divines nous ont revelée. J'ay sou-
vent admiré dans Homere la Doctrine de la
Predestination , appelée chez les Scholaсти-
ques , *voluntas decreti* , $\Delta\text{ι\circ\sigma\ δ\text{ι\pi\λε\σ\epsilon\tau\ \beta\beta\lambda\eta}$. On
y découvre aussi la Providence qui dispose se-
cretement & souverainement des causes se-
condes pour l'execution des Arrêts du Ciel
éternels & irrevocables $\tau\mu\text{ο\ \theta\epsilon\omega\ \epsilon\ν\ \gamma\epsilon\ν\alpha\sigma\ \chi\epsilon\pi\mu}$;
laquelle expression du Poëte répond à notre
commune façon de parler , *toutes choses sont*
entre les mains de Dieu , pour signifier qu'il n'y
a rien qui ne soit soumis à sa puissance & à
sa conduite. Car dans l'Ecriture les genoux
aussi bien que les mains sont considerez comme
le siege de la force , *confortate manus dissolutas*,
Esa. 35. *& genua debilia roborate.* Ce seroit , pour le
dire en passant , une entreprise , Monseigneur ,
digne d'un savant & sincere Prelat comme

vous , de montrer que la Religion Catholique & la Protestante ne sont point si diametralement opposées , que se l'imaginent les zélez de l'un & de l'autre parti , & qu'une réunion effective seroit tres-possible , pour peu que les parties voulussent écouter raison , & ne pas adhérer *mordicus* à leurs opinions , mais consentir charitalement aux adoucissements qui s'y peuvent apporter , sans plus pretendre subjuguer leurs adversaires *in manu robustâ & in brachio extento*. Mais qu oy ! cette heureuse paix entre les Chrétiens , qui au fond sont tous frères , Θεοὶ ἐν γένεσι κατίτη. Continuez-moy , s'il vous plaît , l'honneur de votre precieux souvenir , & me croyez avec un profond respect , vôtre , &c.

Personne ne doute que le Savant Casaubon n'ait été un des plus ardens zelateurs de la Reformation. Cependant voicy comme cet homme sincere & pieux s'explique dans quelques-unes de ses Lettres sur la réunion des Catholiques Romains & des Protestans , c'est la 170. sur la fin , *frontoni Ducæo è Societate Jesu.*

SEreníssimus Rex Jacobus , in Monitoria dum sua , non alienum se ab eo fuisse ostendit ,

ut quo saluti suorum paterno affectu consuleret; quæ in juramenti formulâ duriusculè sonare viderentur, ea aut deleret è planè, aut benignâ interpretatione molliora redderet. O bonitatis admirandæ principem, cuius sinceram charitatem & συλλατήσαν si vos quoque imitaremini; fructum vestræ pietatis longè maximum sine controversia Ecclesia Dei ferret. En erit unquam ille dies, cum vestrorum præsulum Coryphæos, penes quos est summa rerum, hæc pia cogitatio occupabit? Enimvero satis, ab, plus satis studio partium utrinque hactenus est datum. Satis turbarum in Europa excitatum. Non hoc nobis Dominus noster Cælum repetiturus dedit mandatum. Pacem ille nobis reliquit, pacem suam. Cur rejicimus? cur iurgia jurgiis serimus, & de concordia Ecclesiæ ne cogitari quidem patimur? Quin potius ad Filium Dei omnis boni auctorem totis animi viribus serio conversi, supplices illum veneremus, ut quam nobis peccata nostra ademerunt Ecclesiæ pacem, ipsius ineffabilis misericordia nobis restituat, restitutam seruet, atque in æternum firmam reddat. Révere, révere.

EPIS.

E P I S T O L A 220.
H U G O N I G R O T I O.

Quod pacis & concordiae studia tibi esse curae ostendis, ne dici quidem potest, quantum ea res mibi voluptatem afferat. Vides in patria tua, quam facile sit hodie rixas concitare inter fratres, quam sit difficile excitatas sedare. Puta ubique Bataviam esse, tanta omnibus in locis φιλερθων copia, qui pacem in Ecclesiā fovere inter αδιαφορα habent, aut ne id quidem. Parum est quod amor concordiae illorum animis τοι ενζαν. Novi multos quibus nullum hominum genus ita suspectum & exossum est ut τὸ εἰρήνην περιστων. Quo magis demiratus sum Regis Jacobi pietatem, qui veritatis studium ita amplectitur, ut à studio non recedat unitatis.

E P I S T O L A 221.
E I D E M.

Si in nostra Gallia ea Reformatio esset instituta quæ formam veteris Ecclesie non adeo immutasset, multa hominum millia nostris partibus fuisse accessura, quæ nunc à Doctrina no-

P p

strarum Ecclesiarum sunt alienissima. Hoc ego cum nostris Ministris in Gallia s^epe dicerem, paucos inveni qui ~~πολιτικαν~~ suam aequis ac moderatis consiliis non anteferrent. Hic longe alter animati sunt & Rex & e Clero Anglicano Doctissimus quisque. Juveni in hoc regno plures Episcopos doctrina & pietate eximios, qui easdem tecum dies noctesque voluunt cogitationes.



R E P O N S E
DE MONSEIGNEUR L'EVEQUE
d'Avranche.

J'Avois besoin, Monsieur, d'une approbation comme la vôtre pour me mettre à couvert de la critique chagrine, qui à ce que j'apprens s'est déchainée contre mon ouvrage. Vous êtes Philosophe, vous savez la Religion Chrétienne, & vous avez un grand usage de l'Antiquité; vous avez par dessus cela de l'équité, & vous avez lû mon Livre avec attention, voila tout ce que je puis désirer dans un Lecteur, & c'est ce qui manque à ceux qui m'attaquent. Ce sont gens enfarinez d'un peu de Scholastique, ne connoissant point d'autre Philosophie que celle du Collège, & sans aucune connoissance des Lettres humaines, prevenus d'ailleurs que quitter la route commune s'est s'égarter. Avec ces belles dispositions ils ont jugé de mon Ouvrage sans le lire, & se persuadant que j'avois mis la Religion Chrétienne en balance avec les fables des Payens, & par consequent que je la faisois passer pour fabu-

P p ij

leuse , il ne leur en a pas falu davantage pour me condamner . Quoy qu'il soit toujours fâcheux d'être condamné , c'est néanmoins un grand sujet de consolation de l'être sans forme , sans preuve , & sur un mal entendu , & par des Judges peu instruits . C'en est un plus grand encore de n'être condamné que par des Judges subalternes , & de se voir non seulement absous , mais même loué par un Juge supérieur tel que vous , Monsieur , dont les décisions sont des Arrêts & des Jugemens sans appel . Vous n'êtes pas le premier qui m'avez proposé de tâcher de rapprocher le Protestantisme du Catholicisme , j'en ay été sollicité il y a plus de dix ans par des Protestans Etrangers d'une grande capacité , qui m'en faisoient espérer un heureux succès de leur part , & de celle de leurs Compatriotes . Mais je ne trouvai pas les mêmes dispositions de ce côté-cy , on ne me faisoit voir que des précipices dans cette entreprise , ainsi je fus contraint de tout abandonner . Conservez vôtre bien-veillance à l'homme du monde qui en connaît mieux le prix , & qui est le plus véritablement , Monsieur , vôtre , &c.

MONSIEUR PELLISSON
converti par le Livre du Ministre Aubertin.

Fu M. Pellisson s'est souvent vanté pendant sa vie d'avoir été converti , non par les Livres des savans Cardinaux Bellarmin & du Perron , mais par celuy d'Aubertin Ministre de Charenton. Il seroit de l'édification publique qu'il se fût expliqué des raisons qu'il a euës de croire le contraire de ce que cet Auteur a pretendu de demontrer par un Ouvrage qui fait la persuasion & l'admiration de tous les Protestans , & auquel jusques icy aucun Theologien Catholique n'a osé entreprendre de répondre , si l'on en excepte le terrible & foudroyant Pere Véron par un sien Livret publié de son vivant , ayant pour titre , *Refutation de tous les Livres Huguenots passéz , présens & futurs.* En vérité c'eût été un évenement des plus surprenans , que le judicieux Aubertin l'homme le plus versé de son Siecle dans la tradition sur l'Eucharistie , eût fait tant d'efforts pour composer un gros volume combattant sans s'en appercevoir les opinions des Reformez , au lieu de les défendre comme il en avoit formé le dessein . S'il en é-

P p iij

toit ainsi, Monsieur Pellisson par une adresse à luy propre & singuliere à tourner les armes d'un si habile adversaire contre luy-même, auroit rendu à l'Eglise Catholique Romaine le plus grand service qu'elle pouvoit jamais recevoir de tous ses Docteurs unis ensemble. Il faut pour cela que l'illumination de ce puissant esprit, pour me servir des termes de certains Gascons ses compatriotes, ait été nouvelle & subite comme celle des Apôtres. Car l'histoïre Eucharistique d'Aubertin a été imprimée plus de 35. ans avant le changement de M. Pellisson, sans produire en luy durant une si longue suite d'années l'effet de la dissuasion.

Credat Judæus Apella, non ego.



Imprimé
à Paris
chez Ga-
briel
Martin
rue S Ja-
ques au
Soleil
d'or,
1686.
avec Pri-
vilege
du Roy.

REMARQUES TOUCHANT UN LIVRE INTITULE'

Réflexions sur les differens de Religion.

PREMIERE PARTIE.

L'Auteur * de cet Ecrit m'a paru un homme * M. Pel-
lisson. de beaucoup d'esprit & de beaucoup d'é-
rudition, mais sur tout pieux & moderé :
Si quelqu'un, dit-il d'abord, veut servir de gui- Page 6.
de aux autres dans l'étude de la Religion, il doit
s'éloigner de toute colere, tout chagrin, tout or-
gueil, & il est obligé de prendre des entrailles de
charité pour ses freres qui errent de bonne foy.
En quoy il a suivi, contre l'usage du present
siecle, le precepte de l'Apôtre à son Disciple
Timothée, *d'enseigner avec douceur ceux qui* 2. Tim.
ont un sentiment contraire, pour essayer si Dieu 3. 24.
pag. 25.
leur donnera repentance afin de connoître la veri-
té. Je vai faire pour ma propre édification quel-
ques remarques sur ces Réflexions, tout prêt
avec une docilité chrétienne de me retracter
de mes erreurs, si quelqu'un plus versé que moy

PREMIÈRE REMARQUE.

L'Auteur en premier lieu pose en fait,
 pag. 12. que Dieu a établi un moyen universel, uniforme, & certain pour sauver également les simples & les habiles, les ignorans & les savans, qui est de croire par l'autorité de l'Eglise. J'avoué que suivant les raisonnemens humains il seroit expedient non seulement que Dieu empêchât par sa Toute-Puissance les assassinats, les incestes, les paricides & tels autres crimes abominables, mais aussi qu'il luy plût de prevenir les herésies, ou du moins de les étouffer dès leur naissance par l'établissement d'un Tribunal perpetuel & reconnu de tout le monde, qui fût en droit de prononcer infailliblement & définitivement sur les différens de Religion. Cependant Dieu par sa Sagesse n'a pas trouvé à propos d'en user de la sorte, ses pensées, comme parle un Prophète, n'étant pas nos pensées, ny ses voyes n'étant pas nos voyes; & ce seroit une temerité profane de contrôller en cela la conduite de Dieu, lequel par sa Providence fait servir à sa gloire les crimes des hommes, ou en exerçant

Essay
55. 8.

çant la rigueur de sa justice contre les cœurs endurcis dans le peché, ou en faisant paroître les excellentes richesses de sa grace envers ceux qui se repentent. *Il faut*, de mê-^{1. Cor.} me, dit S. Paul, *qu'il y ait des heresies, afin que*^{11. 9.} *ceux qui ont une véritable foy soient manifestez:* ce qui n'arriveroit pas s'il y avoit un Juge infallible pour les choses spirituelles, auquel il n'y eût qu'à s'addresser. On peut donc dire que les pechez les plus énormes, & les heresies les plus pernicieuses, qui n'ont que trop de cours dans le monde & dans l'Eglise, ont quelque rapport avec les poisons dans la Nature, *quorum nequitiae virtus in-est ad magnos*^{Plin. 1.} *nsus, adeo ut infelix lolium cæteræque frugum* *pestes, propriâ non careant utilitate.*

Supposons néanmoins que Dieu ait érigé en terre un Siege Ecclesiastique & independant, aux décisions duquel il faille aveuglement se rapporter sur les articles de foy, la difficulté est de le découvrir. L'Auteur rempli de ses préjugez tâche de nous insinuer que ce Siege Souverain est sans doute l'Eglise Romaine, *parce qu'elle est toujours visible, & que son éten-*^{Pag. 12.} *due & la succession de ses Pasteurs la fait assez*^{& 13.} *connoître.* Mais l'Eglise Greque, ainée de la Romaine, quoy qu'opprimée par les In-

Qq

fidèles, se vantant avec autant de droit qu'elle de ces trois avantages, l'une n'a pas plus de privilege que l'autre de s'attribuer l'infiaillibilité. L'Auteur insiste que l'Eglise est
Match.
5. 14. 1
une Cité qui ne sauroit se cacher, fondée comme elle est sur une montagne. Mais il ne s'agit pas dans ce texte de l'Eglise en general, Jesus-Christ y parle spécialement à ses Apôtres,
ib. v. 13. qu'il appelle *le sel de la terre*, & qu'il compare à cause de l'éclat de leurs miracles, de la force invincible de leur predication, & de la sainteté exemplaire de leur vie, à une Ville bâtie sur le sommet d'une montagne & exposée en vuë à tout l'Univers.

Toutefois accordons par condescendance qu'il soit fait mention de l'Eglise Romaine dans ce passage de S. Matthieu, il reste toujours à savoir s'il se doit entendre de la personne du Pape jugeant *ex Cathedrâ* comme il plaît aux Theologiens Ultramontains, ou bien du Concile Oecumenique, selon le sentiment de l'Eglise Gallicane. Si l'y est parlé du Pape, le Concile seroit rebelle & herétique de s'approprier une autorité appartenante uniquement à son Prince & à son Chef, comme si les Etats Generaux du Royaume, ausquels il n'est permis que de faire leurs re-

montrances & de presenter leurs cahiers au Roy, entreprenoient de luy ravir sa puissance qui ne releve que de Dieu. S'il y est parlé du Concile, le Pape commet un attentat horrible en usurpant le pouvoir souverain de son Superieur, comme si le Doge de Venise s'emparoit de l'autorité du Senat.

Quelques-uns pour pacifier ce different, disent que l'infaillibilité ne réside ny dans le Concile seul, ny dans le Pape seul : mais dans le Concile presidé par le Pape, ou en personne, ou par ses Legats. Cette opinion desoblige également les deux partis, au lieu de les accorder. Elle choque le Concile en le privant de l'autorité de juger un Pape & de le déposer s'il le merite, dont il y a des exemples: Elle s'accorde encore moins avec les intérêts du Pape, lequel prétend comme Successeur de S. Pierre, être personnellement le dépositaire de la Foy de l'Eglise.

François Cevoli a fait imprimer depuis quelques années un petit Livre Latin de la Puissance Ecclesiastique contre la Déclaration du Clergé de France assemblé à Paris au mois de May 1682. dès la première page il donne au Pape les Epithètes *d'Optimus, Ma-*

Qq ij

ximus, que Caligule prit autrefois affectant de se faire adorer comme Dieu. Il pouvoit par la même raison le traiter aussi d'Eternité, comme on en traita l'Empereur Constance passionné fauteur des Arriens. Il l'appelle le Seigneur independant du monde universel, de même que de la Ville de Rome, & le Portier unique non seulement des Cieux, mais aussi des Enfers, comme si Sa Sainteté y fai-
soit l'office du Cerbère des Poëtes. Il assure que le Saint Pere a une pleine & souveraine au-
torité sur les choses spirituelles ; qu'il porte tout le droit dans sa poitrine, qu'il a dans ses mains le salut de tous les hommes ; que les Couronnes des Rois luy sont soumises, qu'il peut les détrôner quand il veut, & que si quelque Roy a l'insolence de luy contester ce pouvoir qu'il tient de Dieu, il est en luy de l'exercer, *militis manu, à main armée*. En-
fin il conclut que cette doctrine est divine & nécessaire à salut, & que l'opinion opposée est abominable, détestable & teméraire ; de sorte, si l'on en croit ce galant homme, que toute l'Eglise Gallicane est damnée sans res-
source, & principalement les Parlemens & le Clergé. Au reste un tel Ouvrage ne sauroit être inconnu au Pape Innocent XI. aujour-

d'huy regnant , puisqu'il luy est dédié , & par-
tant son silence touchant ce Libelle , est une
preuve effective , quoy que muette , de son
approbation ; d'autant plus que personne n'i-
gnore la rigueur extrême dont les Inquisiteurs
ont accoutumé de traiter les Ouvrages publics
pour peu qu'ils déplaisent à la Cour de Rome ,
même sur des sujets de tres-petite importance
en comparaison de celuy dont il est icy que-
stion : D'où il paroît combien le Pape est é-
loigné de consentir au partage de son autorité
avec le Concile , qu'il ne considere qu'en
qualité de son Conseil , auquel il n'a égard
qu'autant qu'il luy plaît . Ainsi ce trône d'in-
faillibilité , respecté comme la pierre angulai-
re de la créance des Catholiques , n'est au fond
qu'une chimere , parce que sans parler de plu-
sieurs autres raisons qui le renversent , il est im-
possible de luy assigner aucun lieu incontestable
& assuré .

DEUXIEME REMARQUE.

Je ne say de quoy s'avise l'Auteur des Ré-
flexions , de parler icy des Ouvrages de Cal-
vin & de M. Claude ; ne diriez-vous pas à
l'entendre que nous considerons ces Messieurs-

Qq iij

Pag. 15
& 16.

là comme nos Legislateurs & nos Apôtres? Cependant nous ne les croyons, comme on dit, que sur bon gage, & quelques doctes & instructifs que soient leurs Livres, nous pouvons nous abstenir de les lire sans risquer notre salut, & nous passer encore plus facilement d'écouter les Ecrivains Romains, qui ne nous payent que de raisons pueriles, alleguées mille fois *usque ad nauseam*, & refutées autant de fois. L'Auteur s'abuse de croire qu'il en est d'un Chrétien comme d'un Rapporteur en Justice, qui doit examiner avec application les productions, les contredits, & les salutations des parties. Le simple fidèle ne cherchant que son salut, sans aspirer au degré de Docteur en Theologie, n'est nullement obligé d'éplucher par le menu les contestations presque infinités des Controverfistes, il luy suffit de puiser avec l'assistance de l'Esprit de Dieu, les veritez positives dans les sources vives & limpides de l'Ecriture, où toutes les doctrines fondamentales du Christianisme sont clairement revelées, sans se mettre en peine des heresies, soit anciennes, soit modernes, dont la connoissance regarde la curiosité plutôt que la foy, & est tres-souvent plus nuisible que profitable.

TROISIEME REMARQUE.

Quelque évident que soit de luy-même le sens véritable de cette partie de l'Ecriture qui propose aux hommes les doctrines nécessaires à salut, l'entendement humain depuis la chute d'Adam est devenu si tenebreux touchant les choses de la foy, qu'il luy est naturellement impossible de les appercevoir, si la grace de Dieu ne l'éclaire d'une maniere inexplicable, quoys que perceptible au fidèle qui en reçoit les salutaires effets, sans pourtant aucune revelation immediate du S. Esprit pareille à celle des Apôtres, comme se l'imaginent certains Fanatiques de ce temps. C'est pourquoi S. Paul disoit que *si l'Evangile est couvert, il ne l'est qu'à ceux ausquels le Dieu de ce siecle a aveuglé les pensées.* Mais qu'il est clair à ceux *ausquels Dieu a donné les yeux de l'entendement illuminez.* Ainsi la predication de S. Paul aux Gentils, fut reçue de ceux d'entre eux *qui étoient predestinez à vie eternelle,* en vertu de la grace dont il plaisoit à Dieu de l'accompagner; & rejettée des non-predestinez qui étoient destituez de cette grace, quoys qu'ils eussent peut-être plus de bon sens

naturel & plus d'étude que les croyans. Or ces operations de Dieu sur le cœur de ceux qui croient , ne paroissant nullement au dehors , & n'étant sensibles qu'à ceux qui en sont gratifiés , il ne faut pas s'attendre que la vocation efficace des Elûs soit connue de tout le genre humain avant le dernier Jugement ; auquel Jesus-Christ prononcera publiquement & en dernier ressort tant sur les œuvres , que sur les différentes Religions des hommes . La privation de la grace de Jesus-Christ est donc la vraye cause que les Arriens , les Nestoriens , & les autres Heresiarches de tous les siecles étant abandonnez de Dieu à leur sens reprobé , ont faussement fondé leurs erreurs sur les Ecritures Divines . Tel étant le sentiment des Eglises Reformées , je ne puis assez m'étonner que l'Auteur leur impute , comme si elles étoient Pelagiennes , d'enseigner *qu'il n'y a personne quelque simple & ignorant qu'il soit , qui ne puisse avec SA SEULE LUMIERE trouver dans l'Ecriture tout ce qu'il faut savoir , croire & faire dans la Religion.*

*pag. 22.
23. 24.
Rom. 1.
18.*

*pag. 24.
& 25.*

QUATRIEME REMARQUE.

L'Auteur pour éléver l'autorité des Traditions

tions humaines aux dépens de la Tradition ^{pag. 25.} Divine, c'est à dire de l'Ecriture, se sert de deux passages, l'un de Saint Pierre dans sa seconde Epître Catholique, où cet Apôtre dit, *qu'il y a dans les Epîtres de Paul quelques endroits difficiles à entendre, que certains esprits ignorans & inconstans tordent aussi bien que le reste des Ecritures*, en un mauvais sens, à leur propre perdition. L'autre passage est de Saint Paul dans sa seconde aux Thessaloniciens, *Frères, gardez les Traditions que vous avez ap-* ^{Ch. 2.} *prises soit par notre parole, soit par notre E-* ^{v. 15.} *pître.*

Le premier passage prouve justement le contraire de ce que pretend l'Auteur des Réflexions. *Il y a*, dit S. Pierre, *quelques endroits difficiles à entendre dans les Epîtres de Paul.* Ils ne sont donc pas tous obscurs; au contraire il s'ensuit de toute nécessité qu'il s'y en rencontre quelques-uns de clairs & de ^{δυστὸν} _{ταῦτα} formels, & même en plus grand nombre que les autres: Or ceux-cy sont suffisans pour établir feurement la foy des Chrétiens; & ceux-là servent à les humilier, en bornant leur curiosité naturelle. C'est pourquoi il a été judicieusement remarqué que l'Ecriture ressemblait à une Mer où il y a des endroits

R r

que les Agneaux peuvent passer à gué , & d'autres où les Elephans sont obligez de nager . Ces endroits de la parole de Dieu , s'il faut ainsi dire , *guéables* , sont pour les Brebis de *Jesus-Christ* *sages à sobrieté* , pendant que les esprits *presomptueux* se perdent dans les lieux profonds & impenetrables de l'Ecriture qu'ils entreprenent temerairement de fonder . Pline a dit fort sagement que dans certaines choses obscures de la Nature , *non tam querenda erat Naturæ ratio quam voluntas* . Combien plus cette maxime respectueuse doit-elle être pratiquée à l'égard de Dieu , lorsqu'il s'agit des Mysteres de la Religion , incomprehensibles d'eux-mêmes à l'esprit humain .

Le second passage n'est pas cité plus heureusement que le premier . Les Apôtres durant leur vie , enseignoient de vive voix les Eglises lorsqu'ils y étoient présens , & leur écrivoient des Epîtres pendant leur absence . S. Paul ordonne donc icy aux fidèles de Thessalonique , *de garder les doctrines qu'ils avoient reçues de lui tant de parole , que par écrit* . Les Apôtres après leur mort ne pouvant plus ny parler , ny écrire aux Eglises , toutes leurs Epîtres par la Providence Divine sont demeurées en leur entier , lesquelles jointes ensem-

ble & ajoutées aux Histoires des quatre Evangelistes, aux Actes des Apôtres décris par S. Luc, & à l'Apocalypse de S. Jean, ont formé le Canon parfait du Nouveau Testament avec ce titre, *Toute la Nouvelle Alliance*, à cause de sa perfection achevée, & partant qui doit suffire à l'Eglise pour regler sa créance, son culte & ses moeurs, comme s'en explique S. Paul, *Toute l'Ecriture inspirée de Dieu est utile pour enseigner, pour reprendre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfait, étant préparé pour toute sorte de bonnes œuvres*, & il venoit de dire à Timothée au verset précédent, que *les saintes Ecritures qu'il avoit apprises dès son enfance, étoient capables de le rendre assez savant pour parvenir au salut par la foy qui est en Jesus-Christ.* Pourquoy donc faire cette injure à la dignité de la Parole de Dieu, que de luy associer comme collaterales en qualité de principe de la foy, des traditions humaines, & par consequent inconstantes & fautives.

Finissons notre quatrième Remarque par cette considération, que si les Ordres Religieux de l'Eglise Romaine doivent chacun suivre la Regle prescrite par leur Patron, qui n'est qu'un homme pecheur & mortel, à plus

R r ij

forte raison un Chrétien est obligé d'obeir uniquement à la sienne , qui est l'Ecriture , dont Dieu est l'Instituteur , & partant que ^{Page 72.} l'Auteur des Réflexions nous impose faussement d'enseigner , *qu'il est permis au Chrétien de croire ce qu'il voudra , pourvu qu'il ne soit pas Payen , de même qu'il étoit permis à un Payen de croire ce qu'il vouloit , pourvu qu'il ne fût ny Juif , ny Chrétien.*

CINQUIEME REMARQUE.

^{Pag. 27.} Luther & Calvin , dit notre Auteur , d'un ton railleur & ironique , tous deux d'un grand esprit & d'un grand savoir , suscitez de Dieu pour rétablir l'Etat de l'Eglise , tous deux ^{P. 45.} nouveaux Sauveurs du monde , ne reconnois-
sans l'un & l'autre que l'Ecriture pour regle de leur foy , se trouverent néanmoins tellement opposez sur l'explication des paroles de Jesus-Christ , *cecy est mon Corps* , que Luther traite *d'endiablez ceux qui ne sont pas de son sentiment* , & que Calvin assure de son côté que l'exposition de Luther est plus grossiere que celle de l'Eglise Romaine . De là l'Auteur des Réflexions conclut que ces paroles , *cecy est mon corps* , ne peuvent pas être *claires de cette*

clarté qui n'a pas besoin d'un grand examen. Je p. 29.
répons que cette proposition, *ceci est mon corps,*
est parfaitement évidente, pourvu que sans se
brouiller l'imagination du verbiage & des vi-
sions creuses des Docteurs Angeliques de l'E-
cole, on s'attache précisément à l'institution
de Jesus-Christ, lequel prit du pain, & après
avoir rendu graces, le rompit & le donna à ses
Disciples, disant, *cecy est mon corps qui est rom-
pu pour vous.* Car n'est-il pas plus clair que le
jour, qu'après la prononciation des paroles Sa-
cramentales, le pain devint le Corps de Jesus-
Christ, & qu'il ne l'étoit pas auparavant : Voi-
la les limites de la Revelation, qu'ils soient aussi
ceux de notre foy. C'étoit la maxime de S.
Chrysostome disant dans l'une de ses Homé-
lies : *Qu'il reçoit ce que l'Ecriture dit, & qu'il
ne fait point de recherches curieuses de ce qu'elle
n'a pas voulu dire ; qu'il comprend ce qu'elle nous
découvre, & qu'il ne s'efforce point de penetrer ce
qu'elle a voulu qui demeurât caché, puisque c'est
pour cela même qu'elle le cache.* Selon cette
même maxime, Saint Augustin répondoit aux
Semi-pelagiens qui lui opposoient les anciens
Interpretes. *Je ne fais point profession, dit-il, d'a-
voir pour d'autres que pour les Ecrivains Canoni-
ques, une déference & une créance qui aille jus-*

Tome 3.
Hom. de
Seraph.

Rr iij

qu'à les croire incapables de se tromper. Et j'appelle à Saint Paul de tous les Interpretes qui l'ont expliqué autrement. Tenons-nous donc fixement, selon la doctrine de ces deux Peres de l'Eglise, ou plutôt selon l'ordonnance de Saint Paul, à ce qui est écrit, sans nous mettre en peine ny de la *Transsubstantiation* Romaine, ny de la *Consubstantiation* ou de l'*Ubiquité* Lutherienne, ny de la *Présence Symbolique*, ny de l'*Impanation*, ou pour parler le jargon de certains Scholaстиques, de l'*Assomption de la Paneïté*, c'est à dire de l'union de Jesus-Christ avec le pain Eucharistique en unité de suppost, semblable à l'union du Verbe avec la Nature humaine en unité de Personne, en sorte que le Mystere de l'*Impanation & de l'Invitation* réponde à celuy de l'*Incarnation*. Ainsi ayant mis à l'écart toutes ces pensées humaines (suivant les conseils du Sage dans son Ecclesiaste, *Ch. 7.17 non plus sapias quam necesse est, ne obstupescas*) nous trouverons sans un examen laborieux la verité revelée, abstraite des speculations qui ne font point de la foy, sur lesquelles pourtant le Peuple Chrétien a été assez simple pour prendre parti, & ce qui est de plus déplorable pour se separer de communion. Mais d'où vient, dira-t'on, que Luther a passé les bornes que

*1. Cor.
4. 6.*

Dieu a posées à notre connoissance sur cette matière ? C'est qu'étant homme sujet à vanité comme plusieurs autres , il se mit en tête d'expliquer la maniere du changement arrivé au pain Eucharistique dont l'Ecriture ne dit pas un mot , & par là il est tombé dans une erreur grossiere si vous voulez , mais toutefois purement contemplative , sans suite dangereuse & sans venin , laquelle par consequent doit être tolerée par la charité Chrétienne ; & merite seulement d'être considerée comme *du bois* , *du foin ou du chaume bâtis sur le fondement qui est Jesus-Christ*. En effet nonobstant les défauts de Luther , Dieu en luy communiquant plusieurs dons non communs , n'a pas laissé de se servir de son Ministere pour la Reformation de l'Eglise. Saint Pierre étoit-il moins Apôtre & laissoit-il d'être estimé l'une des Colonnes de l'Evangile , quoys que Saint Paul luy ait résisté en face d'autant qu'il ne *marchoit pas de pied droit* , & qu'il forçoit les Gentils nouvellement convertis à Judaïser ? L'humeur bouillante & emportée de Luther ne doit pas aussi nous surprendre , après le démêlé de Barnabas & de Paul sur l'affaire de Marc , qui les obligea de se quitter avec *aigreur*. Surquoy est à noter le terme de l'Original que nos Interpre-

*magis
975.* tes ont tourné par celuy d'aigreur, qui est le même dont les Medecins se servent pour exprimer les accés de fiévre. Mais sans chercher si loin des exemples de divisions violentes entre les Theologiens, vivans dans le sein d'une même Eglise, ne voyons-nous pas dans le parti Romain les Thomistes & les Scotistes, les Molinistes & les Jansenistes se manger le cœur, jusqu'à s'entre damner reciprocquement? de sorte qu'en nos jours, à la honte des Theologiens, le proverbe *odium Theologicum*, a succédé à celuy de *odium Vatinium*. Pour revenir à l'humeur chaude & injurieuse de Luther, dont ses adversaires se servent pour décrier sa Religion, elle ne peut être mieux comparée qu'à celle de S. Hierome. Avec quelle impetuosité celuy-cy ne déclamoit-il pas contre ceux qui luy contredisoient? Et la virulence de sa plume a-t'elle épargné le siege même de Rome? A-t'il aussi été exempt d'erreurs tres-confiderables? luy qui a osé appeller *fatuos Dei adulatores, des fats & des flatteurs de la Divinité*, les Orthodoxes qui croyoient que la Providence Divine presidoit sur les plus vils insectes aussi bien que sur les plus nobles creatures. Luy qui n'a jamais voulu admettre la distinction de substance

Com-
mentaire
sur Ha-
bucuc.

stance & d'hypostase pour l'explication du Mystere de la Trinité : Luy au contraire qui a refusé de communier avec les Eglises de la Syrie parce qu'elles croyoient trois Personnes Divines : Luy enfin qui a pretendu que les termes de Prêtre & d'Evêque étoient synonymes dans le Nouveau Testament , ce qui est aujourd'huy regardé par les Hierarchiques Romains comme une heresie damnable. Cependant S. Hierome , parce que les imperfections notables de sa morale & de sa doctrine ont été contrebalancées par plusieurs autres belles qualitez qu'il possedoit éminemment , n'a pas laissé d'être reputé un grand Saint , & un des plus excellens Docteurs de l'Eglise.

SIXIÈME REMARQUE.

Y a-t'il rien de plus intelligible , même aux esprits les plus rempans , que chaque article dn Symbole des Apôtres ? Les deux Tables de la Loy sont-elles voilées de la moindre obscurité ? L'Oraison Dominicale est-elle difficile à comprendre ? L'essence entiere , & pour ainsi dire le precis de la Religion , qui consiste à bien croire , à bien vivre & à bien

Sf

prier, est donc compris tres-nettement dans le *Credo*, dans le *Decalogue* & dans le *Pater*, & l'Auteur des Réflexions a grand tort de traiter *d'apanco* ces trois sommaires du Christianisme.

Pag. 35.
& 73. Il est vray que Jesus-Christ a ordonné le Bâtême & l'Eucharistie non mentionnez dans le Symbole des Apôtres, & lesquels en effet ne doivent pas y entrer, d'autant que ce sont à la vérité des signes sacrez pour être en usage perpetuel dans l'Eglise, selon l'institution du Fils de Dieu, mais non des dogmes speculatifs de la foy de chaque fidèle en particulier.

De plus tous les articles du Symbole doivent indispensablement être crûs par tous les fidèles en toute region & en tout temps, au lieu que les obstacles exterieurs peuvent empêcher la célébration de ces deux Sacremens. Par exemple, si quelque Infidèle en lisant une Bible qui lui seroit par hazard tombée entre les mains, venoit à se convertir, & se rencontrroit seul dans son Païs, hors de tout commerce avec les Chrétiens, il ne lui seroit pas possible de participer au Bâtême & à l'Eucharistie, mais il ne seroit pas dispensé de croire tous les articles du Symbole sans en excepter

aucun. Le moyen aussi d'administrer ces deux Sacremens dans un Climat, comme il s'en trouve dans le monde, où leur matière, savoir l'eau, le pain & le vin manqueroient, & partant on ne peut dire que leur pratique soit d'une nécessité entierement absolue pour le salut des fidèles. Au reste ils ont été établis par Jesus-Christ avec la dernière simplicité; c'est pourquoi sans prendre parti parmi les Theologiens, dont les disputes ne finissent point, contentons-nous, autant qu'il est en notre pouvoir, d'y participer selon l'institution du Fils de Dieu & de ses Apôtres.

Sur ces fondemens du Christianisme ainsi établis, chaque fidèle en son particulier, sans crainte de passer pour Enthousiaste, doit être pleinement persuadé qu'il est dans le chemin du salut, nonobstant les artifices des Sophistes & les oppositions du siècle qui vont jusques à la fureur, en intention d'intimider les faibles & les ignorans.

Mais ce n'est pas là le compte de l'Auteur des Réflexions, le Symbole des Apôtres ne le satisfait pas, voyant qu'il n'attribue à l'Eglise Chrétienne que deux proprietez, la sainteté & l'universalité, & qu'il se tait de son infaillibilité, qui est pourtant le grand pivot de l'Eglise

Sf ij

Romaine : Joint que dans le Symbole des A^z pôtres le nom de Romaine n'est pas donné à l'Eglise, & que cette omission imprime dans l'esprit quelque soubçon d'heresie. Le Decalogue ne chagrine pas moins notre Auteur à cause des trois défenses précises & distinctes contenuës dans le second Commandement, de faire des Images, de se prosterner devant elles & de les servir, de maniere que non seulement l'abus des Images y est interdit, c'est à dire la prostration & le culte inferieur & relatif à leurs originaux, mais aussi leur fabrique pure & simple, sous pretexte, comme on le pretend, d'aider par leur representation à la pieté des fidèles. Il sent aussi qu'il ne luy est pas possible de parer la force du precepte de travailler six jours de la semaine, au prejudice d'un grand nombre de Fêtes chommables, commandées dans la Communion Romaine sous peine de peché mortel ; ny par consequent de justifier son Eglise du reproche pareil à celuy que Jesus-Christ

^{Marc 7.} ^{3.} faisoit aux Juifs, *d'abandonner le Commandement de Dieu pour garder leur Tradition.* Il juge de même que l'Oraison Dominicale ne quadre pas avec l'invocation des noms de Jesus & de Marie joints ensemble, ny avec les

Litanies adressées [absolument & directement aux Bienheureux par les devots Catholiques, afin qu'ils les sauvent du naufrage & de la peste, qu'ils les défendent du Demon, & qu'ils les reçoivent à l'heure de leur mort.]

Enfin l'Auteur des Réflexions a sans doute trop de pudeur pour vouloir nier que Jesus-Christ & ses Apôtres n'ayent pas célébré comme il faut les Sacremens du Bâtême & de la Cene, d'où il s'ensuit que c'est une hardiesse criminelle d'y ajouter ou d'y diminuer; sur tout la privation du Calice crie vengeance, & les libelles publiez du temps de nos Peres, & en nos jours pour défendre sur ce fait la rébellion déclarée du Concile de Constance contre Jesus-Christ, ne sont pas moins scandaleux que le seroit un manifeste de Sujets rebelles à leur Souverain, qui ne manquent jamais de prétextes, & qui n'ont jamais raison.

Sans donc qu'il soit nécessaire de ce long & pénible examen où l'on pretend engager les Protestans, il n'y a qu'à ne pas boucher les yeux pour reconnoître que toutes les vérités principales de l'Evangile sont renfermées dans le Symbole des Apôtres, dans le Decalogue, dans l'Oraison Dominicale, & qu'il faut parti-

Sf iij

ciper autant qu'il se peut aux Sacremens du Bâtême & de l'Eucharistie , où il ne s'agit, toute dispute mise à part , que de parler comme Jésus-Christ a parlé , que de faire comme il a fait , & sur tout d'être persuadé que les paroles prononcées dans le Sacrement de l'Eucharistie par le Fils de Dieu , qui est la vérité même , sont très-veritables , sans écouter là-dessus les gloses que *les hommes vainement enfelez des pensées de leur chair*, ont accoutumé d'y apporter. Il est donc constant qu'une telle Théologie purement Evangelique , & sans que l'Ecole y mêle aucune chose du sien , n'est pas hors de la portée des plus simples Artisans.

SEPTIEME REMARQUE.

L'Auteur trouve trois sens dans notre doctrine , touchant ce qu'il suffit à un Chrétien de savoir pour être dans la véritable foy.

^{pag. 36.} Voicy son premier sens : *Nous avons dans notre Religion Reformée tout ce qui est nécessaire pour être sauvé ; la Religion Romaine n'a fait qu'ajouter beaucoup de choses superfluës, contraires mêmes au salut.* Nous approuvons ce sens , mais les raisons alleguées dans les precedentes

remarques , prouvent invinciblement que nous n'avons pas besoin d'un long & difficile examen pour embrasser les veritez positives de la foy revelées dans l'Ecriture.

Son second sens est celuy-cy , *L'une & l'autre Religion ont ce qui est nécessaire au salut.* Pag. 37.
Mais nous nous tenons à la nôtre parce qu'elle est plus simple & plus pure. Ce second sens merite explication. Il est vray qu'une partie considerable de la doctrine Romaine est orthodoxe, mais il nous paroît qu'elle est tellement corrompuë par l'adition de plufieurs Traditions humaines évidemment contraires au salut , que nous sommes nécessitez d'y renoncer , de même qu'on s'abstient de goûter d'un bon aliment s'il est mêlé de poison. Il en est comme de cette racine du nouveau Monde appelée *Cassave* , qui contient un suc ressemblant à du laict , mais tres-mortel , lequel après être séparé , laisse un marc dont les Ameriquains font du pain pour leur nourriture ordinaire. Repurgez la Religion Romaine des Créances specieuses & belles en apparence qui empoisonnent l'Evangile de Jefus-Christ , il en restera une saine doctrine comprise en racourci dans le Symbole des Apôtres , & suffisante pour la vie spirituelle des fidèles.

Je ne suis pas surpris que l'Auteur des Réflexions entête de sa Religion , n'y remarque pas les erreurs capitales que les Reformez y découvrenr ; mais je suis étonné au dernier point que sa prevention soit assez forte pour affirmer qu'il n'y a aucune erreur legere , & s'il faut ainsi dire , veniele dans son Eglise , vu le grand nombre de devotions basses & superstitieuses qui y ont vogue , desquelles les Catholiques honnêtes gens & sincères ont honte & qu'ils tâchent d'excuser , en disant que ce sont des amusemens pour le menu Peuple . L'Eglise dont parle Eph. 5.
27. S. Paul , glorieuse , sans tâche , sans ride & sans rien de semblable , que Jesus-Christ fera un jour comparoître devant luy , ne peut être que l'Eglise Triomphante , qui lors du dernier Jugement paroîtra en sa presence entierement sainte , & nettoyée de ce grand nombre de reprovez dont elle étoit mêlée dans le monde Et partant c'est se joüer tout ouvertement de l'Ecriture que de donner icy bas ces qualitez magnifiques à l'Eglise Romaine , qu'on avouë être composée de bons & de mauvais , à dessein de luy attribuer par là une domination despotique sur les consciences , sans qu'il soit permis aux Chrétiens de raisonner sur le principe de la Parole de Dieu .

L'Auteur

L'Auteur dans cette même vûe se sert d'un autre passage de S. Matthieu, *Si vous ne de-*^{Ch. 18. §} *venez semblables aux petits enfans, vous n'en-*
trerez point au Royaume des Cieux. Mais il est manifeste qu'il est parlé dans ce Texte des mœurs innocentes des enfans, que les fidèles sont obligez d'imiter, & non pas de leur manque de connoissance & de raison, comme si Jefus-Christ entendoit que les fidèles parvenus à l'âge de discernement, sans s'enquerir de la Revelation, se laissassent mener comme des idiots & des niais par des Ecclesiastiques bien souvent moins éclairez que ceux qu'ils entreprenent de conduire. L'explication de ce passage de S. Matthieu est formelle dans S. Paul: *Freres, dit-il, quant à l'intelli-*^{1. Cor.} *gence soyez des hommes faits, & non de petits en-*^{14. 20.} *fans, mais à l'égard de la malice comportez-vous comme des enfans.*

Le troisième sens que l'Auteur nous impute ^{pag. 40.} est, *qu'on se peut sauver dans l'Eglise Romaine,* mais difficilement & comme par miracle, de même qu'on peut conserver sa santé en un lieu où est la peste, d'où il vaut pourtant mieux se retirer. Cette Religion peut sauver par une grande miséricorde de Dieu ceux qui la croient de bonne foy, mais elle ne nous sauveroit pas nous qui ne la pou-

T t

vons croire , & à qui Dieu a fait connoître par sa grace un culte plus pur & plus conforme à sa volonté. C'est si peu là notre sentiment , que nous avons toujours déclaré qu'il a été de tout temps , & qu'il sera toujours absolument impossible de se sauver dans une communion , quoy que Chrétienne , où la creature est souverainement adorée. Mais est-il croyable , dit-on , que tous les Catholiques Romains des derniers Siecles avant la Reformation , ayant été privez du salut ? Je réponds qu'il en faut excepter quelques fidèles , *secrets toutefois par la crainte* des persecutions , lesquels jusqu'au temps de la Reformation se sont preservez du mieux qu'il leur a été possible des Cultes de l'Eglise Romaine , en attendant la delivrance après laquelle ils aspiroient impatiemment , comme jadis les Israélites de sortir d'Egypte & de Babylone.

L'Auteur nous objecte qu'il a paru avant la Reformation un grand nombre de Saints ardents zelateurs de la Religion Romaine ; mais pour bien juger de cette sorte de Beats canonisez par le Pape , il n'y a qu'à lire leurs vies érites par les Historiens leurs contemporains & de leur Religion .

HUITIÈME REMARQUE.

Aprés avoir fait voir à l'Auteur des Réflexions que la discussion des Points fondamentaux du Christianisme n'est , selon nos principes , ny longue , ny obscure , retorquons son argument contre luy-même , en montrant que le fondement sur lequel est bâti l'édifice de sa Religion, a besoin d'être examiné par chaque particulier qu'on s'efforce d'attirer dans la créance Romaine , & que l'examen en est difficile , incertain , & d'une prolixité immense , ou plutôt qu'il est tout à fait impossible . Le principe des Catholiques est que leur Eglise ne peut errer , & partant qu'il l'en faut croire sur sa parole . Tombons d'accord par complaisance de cette proposition , quoy que des plus erro-nées ; il est nécessaire avant toutes choses que cette Eglise soit connue pour ce qu'elle se dit être , & cela par les témoignages de l'Ecriture & de la Tradition . Ainsi le Theologien Catholique est obligé de produire avant toutes choses les titres de son Eglise tirez de l'Ecriture , par exemple que *l'Eglise est la colonne & le soutien de la vérité ; que les portes d'Enfer ne prévaudront point contr' elle : Di-le à l'Eglise , &*

1. Tim.3. 13.Matth.16. 18.Matth.18. 17.**T t ij**

tels autres Textes semblables. Or les Protestans ne conviennent pas du sens que les Catholiques donnent à ces passages , de maniere que celuy qui cherche la vraye Eglise & qui ne la discerne pas encore , est en droit & même en necessité de peser les raisons des parties. D'ailleurs si on accorde à un particulier le privilege d'examiner en pleine liberté les Textes de l'Ecriture employez pour preuve de l'inaffabilité de l'Eglise , comment pourra-t'on luy refuser de juger par la même Ecriture , sans l'intervention d'aucune autorité humaine , de tous les autres dogmes de la foy ?

L'autre voye pour reconnoître la vraye Eglise , savoir par la Tradition , est encore plus embrassée mille fois que la voye de l'Ecriture. On dit que la veritable Eglise doit avoir de son côté la succession non interrompuë des Chaires & de la Doctrine depuis les temps Apostoliques jusqu'à present. Bon Dieu ! quelle multitude de Conciles , de Peres & d'Histoiriens n'est-il pas nécessaire de lire dans cette recherche ? De plus les Catholiques & les Reformez expliquans diversement les Auteurs Ecclesiastiques , le perquisiteur de la vraye Eglise sera tenu de prêter l'oreille aux raisons de part & d'autre , & d'examiner avec soin

toutes les pieces du procés : Et lorsqu'il lira dans l'Histoire de l'Eglise que plusieurs Papes à la fois se sont fait la guerre , & se sont ex-communiez les uns les autres ; comment distinguera-t'il le Pape legitime d'avec l'usurpateur ? ce qui est neanmoins necessairement requis pour être assuré de la succession non interrompuë de la Chaire de Saint Pierre. De plus comment discernera-t'il les Livres veritables des Peres , d'avec les supposez ? Se peut-il donc concevoir plus de confusion & plus de longueur qu'il s'en rencontre dans cette methode de découvrir la vraye Eglise par le moyen de la Tradition ? *Que feront* ^{pag 81.}
par consequent ^{& 83.}, pour me servir des propres paroles de notre Auteur , *ce grand nombre de gens qui ne savent ny lire , ny écrire ? cet autre grand nombre qui sont un peu plus instruits , mais dont les lumieres sont fort bornées ? Que fera le Sexe feminin qui compose la moitié de la République & de l'Eglise ?*

NEUVIEME REMARQUE.

Nôtre Auteur propose un remede contre ^{p. 128.}
^{& 129.} ces difficultez , qui est d'en croire le plus grand nombre de Savans , de même qu'un

T t iij

client & qu'un malade , lorsqu'ils consultent leurs Avocats & leurs Medecins se rendent à la pluralité des voix , & qu'au Palais on compte les suffrages des opinans dans toutes les causes civiles & criminelles . Il ajoute qu'il faut être persuadé de la blancheur de la neige , quoy que six Iéteriques dans Paris la croient jaune , parce que six cent mille personnes assurent qu'elle est blanche ; Il dit même *que ce qu'il y a de moins incertain dans les Sciences , c'est ce qui est le plus généralement reçû & approuvé.*

Répondons à ces raisons dans l'ordre qu'elles sont déduites . Des Empereurs avec leur Cour , & plusieurs centaines d'Evêques assemblez légitimement en Concile & empêtez de l'Arrianisme devoient donc anciennement être suivis , d'autant plus que les Arriens soutenoient que leur doctrine avoit été la Foy perpetuelle de l'Eglise , qu'ils se glorifioient de la succession des Chaires , & qu'ils accusoient les Orthodoxes d'être eux mêmes les innovateurs . Quelles bevûës ne font point tous les jours dans leurs consultations les Avocats & les Medecins avec toute leur capacité , leur experience & leur esprit , aussi bien que les plus sages Magistrats dans leurs juge-

p. 131.

132.1

139.

mens? témoin la condamnation de Socrate. La neige est blanche parce que la Nature l'a fait telle, & non parce que six cent mille personnes qui ont les yeux sains déposent contre six Ictériques qui la croient jaune; & quand tous les hommes auroient de la bile répandue dans les yeux, la neige n'en seroit pas moins blanche; car la vérité, quoy qu'on en pense, est toujours elle même, & ne cesse jamais de demeurer vérité. De plus l'Auteur n'a pas considéré que dans le monde il se rencontre à la vérité six cent mille personnes dont les yeux ne sont pas malades, contre six Ictériques; mais que c'est le contraire dans la Religion, où il se trouve six cent mille Reprouvez, contre six Elûs éclairez de la Grace, & partant plus croyables que les Reprouvez qui les surpassent infiniment quant au nombre. A l'égard des Sciences, lesquels je vous prie avoient raison, ou des Astronomes persuadez de tout temps du Système de Ptolomée, ou de Copernic seul lorsqu'il commença à produire le sien? Les Naturalistes Anciens & Modernes étoient-ils mieux fondez de s'imaginer que les Comètes n'étoient que des Météores formez des exhalaisons qui s'élévent & s'enflamment à une certaine distance de la

Terre, que nos derniers Philosophes qui prétendent avoir démontré qu'elles sont de véritables Etoilles situées au dessus des Planetes ? Qui sait si avec le temps il ne s'élevera pas quelque nouvelle opinion touchant ces Phénomènes plus probable que les précédentes ? Car il faut avouer qu'à bon droit Platon dans son Dialogue intitulé Phœdon, où il fait une description pathétique de la mort de Socrate, l'introduit comparant les raisonnemens humains, à cause de leur incertitude, à la Mer Euripe qui est dans un perpetuel mouvement, *Multa cecidere cadentque quæ nunc sunt in honore dogmata.*

^{pag. 145.} L'Auteur enfin allegue notre aquiescement au Synode de Dordrecht, pour faire voir que nous nous en sommes par fois rapportez au plus grand nombre de Savans. Mais les décisions de ce Synode n'ont été reçues que par ceux qui les ont jugées Orthodoxes, & aucun particulier n'a été contraint de les admettre, *propter solam autoritatem dicentis.* Cette Assemblée elle-même quoys que savante & nombreuse, a été si éloignée de vouloir regner souverainement sur les esprits, qu'elle déclara que ses Decrets n'étoient recevables qu'autant qu'ils seroient trouvez conformes à la

La Parole de Dieu. Il ne faut pourtant pas de cette maniere modeste & vrayement Evangelique des Protestans inferer que leur convocation soit inutile. Car il est naturel qu'une multitude d'hommes savans ait plus de lumiere que quelques particuliers, & les prejugez doivent étre plus forts pour le plus grand nombre que pour le plus petit : mais après tout ce ne sont que des prejugez qui peuvent étre faux, comme l'experience ne l'a que trop souvent montré ; de sorte qu'en matière de Religion où il y va du salut, & où chacun y est pour soy, le plus feur est d'être toujours sur ses gardes, & de ne se rendre qu'à la force des raisons appuyées sur l'autorité Divine. A ce sujet sont remarquables & dignes d'être écrites en lettres d'or ces belles paroles de S. Paul, qui établissent si fortement le droit & la liberté de chaque Chrétien, *Si Gal. 18.*
nous-même ou un Ange du Ciel vous évangélissons autre ce que nous avons évangélisé, qu'il soit anathème. Il faut icy observer que l'Apôtre pour donner plus de force à son discours, fait une supposition impossible, car ny luy qui avoit été ravi au troisième Ciel, ny un Ange confirmé en grace n'étoient pas capables d'annoncer quelque doctrine non contenuë dans

V u

l'enceinte de l'Evangile. Cependant le cas arrivant, quoy que l'autorité d'un Ange ou d'un Apôtre soit infiniment preferable à celles des Papes & des Conciles Oecumeniques, S. Paul revêt les simples particuliers du pouvoir d'anathematiser les Anges & luy-même, puisqu'il addresse son Epître généralement à tous les freres des Eglises de la Galatie. Je citois un jour ce passage à un Theologien Romain, qui me dit que cette raison étoit pitoyable, auquel je répondis froidement qu'il paroifsoit avoir moins étudié S. Paul que Quintilien, puisqu'il en pratiquoit les maximes si à propos, *quaē dicendo refellere non possumus, quasi fastidiendo calcemus.*

*Liv. 5.
c. 13.*

DIXIEME REMARQUE.

L'Auteur des Réflexions nous introduit raisonnans d'une maniere la plus inouïe & la plus ridicule qui fût jamais. *L'Eglise*, nous fait-il dire, *n'est pas infaillible, mais moy je suis infaillible*, comme si c'étoit une absoluë nécessité ou que l'Eglise en general, ou que chaque particulier de ceux qui la composent ne puisse tomber dans l'erreur. Cependant l'Eglise n'est pas infaillible, puisque l'Ecriture

p. 109.

n'en dit rien , que l'experience nous apprend le contraire , & que les seuls Apôtres par le moyen de leur communication immediate avec le S. Esprit n'ont pû errer en la foy. A plus forte raison n'y a-t'il point de personne privée , à moins que d'avoir l'esprit renversé , qui puisse se vanter d'être infaillible ; d'où il s'enfuit que l'infaillibilité , comme les Poëtes ont dit de leur Astrée , s'est retirée dans les Cieux avec les Saints Apôtres , & qu'elle ne se trouve plus sur la Terre , ny quant à la revelation d'une nouvelle Doctrine , ny quant à l'exposition d'une Doctrine déjà revelée.

La difference donc est extrême entre ces deux propositions , l'une , je suis certain qu'en telle & telle rencontre je ne me trompe pas ; & l'autre , il n'est pas possible que je me puisse jamais tromper. Un homme qui se porte bien ne revoque point en doute sa santé ; peut-il inferer de là qu'il ne luy puisse survenir de maladie : Dieu de sa pure grace sans le secours de l'interpretation pretendue infaillible du Clergé Romain , & sans son attache , donne à un predestiné de croire tres-fermement tous les articles du Symbole des Apôtres , qui est la foy Chrétienne en petit , mais complete &achevée. Cet homme dont la raison pos-

V u ij

sede naturellement la faculté de réflechir sur ses actions , se trouve le cœur tellement penétré du vif sentiment de ce don Celeste , qu'il n'en peut nullement douter ; y a-t'il en cela lieu de l'accuser d'être un visionnaire s'arrogeant le privilege de l'inaffabilité ? Au contraire il n'ignore pas que Dieu pour l'humble ne puisse l'abandonner à sa faiblesse naturelle , & suspendre pour quelque temps les effets de la Grace ; en sorte qu'il tombe dans l'erreur aussi bien que dans le vice ; c'est pourquoi le fidèle doit être toujours sur ses gardes contre les séductions du monde , & surtout se défier de ses forces , en travaillant à son salut avec crainte & tremblement , & en affirmant de plus en plus dans son cœur son éléction & sa vocation par l'exercice des bonnes œuvres ; mais cela n'empêche pas que la Grace qu'il a une fois reçue & ressentie , laquelle au fond est irrevocable , ne l'assure que sa chute pouvant arriver , elle ne fauroit être finale , & que Dieu tôt ou tard ne manqueroit pas de l'en relever par sa miséricorde . Il est vray que durant tout le temps de sa chute , les effets de la Grace en son cœur sont éclipsez , jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de le tirer de cette syncope spirituelle .

Phil. 2.
12.

ONZIÈME REMARQUE.

L'Auteur en parlant de la puissance excommunicative nous fournit l'occasion d'en faire <sup>p. 56. &c
suiv.</sup> ici une remarque. L'excommunication usitée dans l'Eglise est double, l'une positive, & l'autre simplement déclarative. La première est un droit de chaque Eglise particulière, qui luy est commun avec toutes les Societez civiles, lesquelles ont le pouvoir de retrancher de leur Corps ceux qu'ils jugent indignes d'y être soufferts, se reservant la liberté de les rétablir dans la suite s'ils rentrent dans leur devoir.

L'autre est une déclaration autentique faite par l'Eglise de la part de Dieu aux herétiques obstinez, ou aux pecheurs impenitens, qu'ils sont hors de la Communion de Jesus-Christ. Ce n'est pourtant pas proprement & formellement cette excommunication considérée en elle-même, mais ce sont les erreurs ou les vices qui leur ferment en effet la porte du Ciel; car un herétique ou un pecheur, quoy que non excommunié suivant la règle de la Discipline, n'en est pas pour cela moins égaré de la voie du salut; & au contraire une excommunication mal fondée ne fauroit prejudicier à un

V u iij

homme de bien, elle retombe plutôt comme par une espece de repercussion sur la tête de ceux qui l'ont lancée injustement. Or ce pouvoir d'excommunier a été donné à l'Eglise non pour perdre l'heretique, ou le pecheur, mais plutôt pour le sauver en le réveillant de sa lethargie par la honte de son état, & sur tout par la terreur des jugemens de Dieu. Aussi ne doit-elle jamais être employée que pour des raisons importantes. Et je ne comprens pas comment l'Auteur des Réflexions peut approuver les premiers Chrétiens, qui pleins d'eux-mêmes & jaloux de leur propre sentiment, s'entr'excommunioient sur la célébration de la Pâque le quatorzième jour du premier Mois, ou le premier Dimanche après la pleine Lune de ce premier Mois : Car outre que ce différent est de petite ou de nulle considération, il avoit été terminé par l'Apôtre écrivant aux Colossiens ; *Que nul ne vous condamne en distinction d'un jour de Fête, ou de nouvelle Lune, ou de Sabbats.* Ce procédé des Eglises primitives, pour le dire en passant, quoy que d'autre part saintes & Orthodoxes, fait assez voir qu'elles n'ont pas laissé d'avoir leurs défauts, & par consequent qu'on n'étoit pas absolument obligé d'avoir pour elles une

P. 73.

Ch. 2.
v. 26.

déference aveugle.

J'omets icy une troisième espece d'excommunication extraordinaire, miraculeuse & propre aux Apôtres , qui par fois livroient , d'autorité Apostolique , un pecheur à Satan , lequel tourmentoit le corps de ce miserable , jusqu'à ce qu'il fût revenu à résipiscence , comme nous lissons que S. Paul en a usé envers l'incestueux de Corinthe , & envers deux autres <sup>1. Cor.
5. 5.</sup> particuliers , qu'il nomme Hymenée & Alexandre. <sup>1. Tim.
1. 20.</sup>

DOUZIEME REMARQUE.

Afin de ne rien omettre répondons à trois reproches que nous fait l'Auteur.

p. 48.

1. Il nous accuse d'avoir aboli le voeu de virginité. Mais autant que nous faisons cas d'une vierge douée du don de continence , qui au lieu de s'embarrasser des soins & des suites du mariage , s'adonne entierement à servir Dieu & à vaquer aux œuvres de la charité envers le prochain ; d'autant plus mesestimons-nous le voeu irrevocable de Celibat d'une vierge à peine parvenuë à l'âge de puberté , avant qu'elle sache si Dieu la gratifiera du don de continence , ou non. Nous soutenons même

que si elle s'en sent privée à l'avenir, que son
vœu ayant été fait temerairement, elle est
obligée en conscience conformément à l'ordre
de S. Paul, *de se marier plutôt que de brûler,*
car la vierge, dit-il, doit être sainte non seulement
de corps, mais aussi d'esprit.

1. Cor.
7.

^{pag. 49.} 2. Il nous reprend de la rareté de nos jeûnes publics. Nous les celebrons pourtant toutes les fois qu'ils sont jugez nécessaires : Et à l'égard des jeûnes particuliers il faut que l'Auteur ait oublié nos pratiques, en affirmant si positivement, *qu'ils ne nous sont jamais recommandez par nos Pasteurs.* Car il n'y a rien de plus vray qu'ils nous y exhortent souvent, & que c'est chez nous un peché que de les négliger, *quos saturitas, paradiso expulit, reducat esurias.* A la vérité nous croyons les jeûnes des diètes médicinales plutôt que des aides à la piété, à moins qu'ils ne soient sanctifiés par la priere, puisque l'Ecriture n'ordonne jamais au fidèle de jeûner, qu'elle ne luy commande en même temps de prier.

^{Luc 18:} 3. Il se plaint enfin que nous tournons en rîsée la pauvreté volontaire conseillée dans l'Evangile. Jesus-Christ n'en a parlé qu'en une seule rencontre, à dessein de rabbattre la presomption

^{22.}

presomption d'un homme qui se glorifioit fierement d'avoir accompli la Loy. C'est pourquoy sans nous railler de ceux qui ont du goût pour la condition Monacale , quoy que peu estimée des honnêtes gens , nous sommes persuadez qu'une personne à qui Dieu a donné du bien , fait plus prudemment & plus saintement d'en retenir une partie pour sa subsistance , & du restant en nourrir & en vêtir les vrais pauvres , que d'abandonner tout son patrimoine à des parens opulens , & de se jettter dans un Convent riche en commun , quoy que chaque particulier n'y possede rien en propre.

TREIZIEME REMARQUE.

Il est étrange que le savant & judicieux Auteur des Réflexions , au lieu de se distinguer d'un tas de petits Missionnaires , ait voulu suivre leur exemple en nous rebattant comme eux de certains passages triviaux tirez des Sts Peres touchant l'Eucharistie , & en passant comme eux sous un artificieux silence les réponses solides que les Theologiens Protestans y ont fait une infinité de fois. Ceux-cy ont aussi montré en general , que le genie

X x

de la plupart des Anciens Docteurs de l'Eglise a été, en parlant de l'Eucharistie & même du Bâtême, d'user d'alleghories, d'hyperboles, de metaphores & de semblables figures de Rethorique pour émouvoir l'attention & le respect de leurs auditeurs, & de leurs lecteurs: De maniere que c'est faire tort au bon sens de ces saints Personnages, que de prendre à la rigueur leurs sublimes & hardies expressions, qui ne tendent au fond, qu'à donner de grandes idées de ces deux Sacremens,

L. 8. c 6 *mentitur hyperbole*, dit Quintilien, *sed non ita, ut mendacio velit fallere.* C'est dans cette vûe que S. Jean sur la fin de son Evangile assure que si toutes les choses que Jesus-Christ a faites étoient rapportées en détail, le monde même ne feroit pas capable de contenir les Livres qu'on en écriroit.

Voilà la premiere clef, pour parler en stile de nôtre Auteur, capable d'ouvrir la doctrine des Peres sur l'Eucharistie. Voicy la seconde. Ce Sacrement est composé de deux parties, l'une visible & materielle, l'autre invisible & spirituelle; car tout Sacrement n'est-il pas ^{pag. 172.} *un signe visible d'une grace invisible?* Quand il s'agit de la partie sensible du Sacrement, les Peres la nomment par son nom propre & na-

turel de signe , de figure , de symbole , de type ,
d'antitype & de memorial ; lorsqu'il est que-
tion de la partie du Sacrement qui est cachée
à nos sens , savoir de la grace signifiée & ex-
hibée par les symboles , ils employent des
termes relevez & magnifiques , & c'est les
entendre à contre sens , que d'attribuer aux
élemens corporels les benedictions celestes
qu'ils nous representent & qu'ils nous com-
muniquent . Avec ces deux clefs il est aisné
de déchiffrer la veritable croyance des Peres
de l'Eglise touchant l'Eucharistie , & de les
accorder avec l'Ecriture Sainte , & entr'eux-
mêmes lorsqu'ils semblent se contrarier .

Mais examinons plus particulierement les
textes des quatre Docteurs de l'Eglise citez
par notre Auteur dans son discours sur l'Euc-
haristie . Afin d'être court , nous nous ab-
stiendrons de faire voir que les manieres de
s'exprimer de S. Ambroise sur l'Eucharistie
conviennent parfaitement avec notre créance ,
savoir que le pain & le vin Eucharistiques sont
élevez par la vertu Divine à la dignité d'être
mystiquement & sacramentellement le corps
& le sang de Jesus-Christ , & que nous man-
geons & buvons interieurement par la foy sa-
vraye chair & son vray sang , de maniere qu'u-

X x ij

ne telle communion pour être spirituelle n'en est pas moins réelle & véritable, ce mystère étant tout ensemble & *esprit & vérité*. Cela paroît évidemment en ce que S. Ambroise venant de parler de notre régénération par les eaux du Baptême, a usé de termes ou semblables ou équivalents à ceux dont il s'est servi en expliquant dans la suite la vie & la nourriture de nos âmes, par le pain & par le vin sacré de la Cène du Seigneur.

Ainsi nous nous contenterons de faire quelques observations sur les passages des trois autres Pères, qui sont S. Cyrille de Jérusalem, S. Grégoire de Nîmes, & S. Gaudence Evêque de Bresse. Or quoy que la *Catéchèse Mystagogique de S. Cyrille*, de l'aveu des Savans, ne soit pas d'un moins faux alloy que le Livre de *Cœna Domini* attribué à S. Cyprien, nous voulons bien par complaisance pour notre Auteur la recevoir comme valable.

pag. 6. *Le Corps & le Sang de notre Seigneur Jésus-Christ étant distribuez dans nos membres, nous devenons, pour ainsi dire, PORTE-CHRISTS,* selon S. Cyrille de Jérusalem. Ce discours est peu compatible avec l'hypothèse Romaine, que presqu'au moment que l'Hostie est reçue dans l'estomach du communiant, les espèces

du pain y sont consumées, & partant que le Corps de Jesus-Christ qu'elles enveloppoient, celle aussi d'y être présent, de sorte que cette *Christophorie* ne sauroit être que momentanée. Pour ne pas dire qu'une Hostie petite & mince n'a pas assez de matière pour suffire à une distribution si ample & si étendue. Enfin il s'ensuit du raisonnement de S. Cyrille pris à la lettre, que ceux qui communient indignement doivent aussi bien que les fidèles être censéz **PORTE-CHRISTS**, ce qui est insoutenable & contraire à l'intention de ce Père. C'est pourquoi il n'y a que certains menus Officiers de Paroisses portant l'Hostie aux malades, qui soient aujourd'hui qualifiés **PORTE-DIEUX**.

Voyons comment S. Cyrille expose ces ^{pag. 32.} paroles de l'Oraison Dominicale, *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, ainsi que tourne la vulgate dans S. Luc, ou bien *nôtre pain supersubstancial*, selon la même vulgate dans S. Matthieu.

Il est manifeste que par le *pain quotidien* Jesus-Christ entend notre nourriture ordinaire & corporelle, sous laquelle il comprend toutes les autres nécessitez de la vie: Mais ce n'est pas là le sentiment de ce Saint; *Le pain com-*
X x iij

mun, dit-il, n'est pas supersubstancial, mais ce pain, savoir l'Eucharistique, est un véritable pain supersubstancial puisqu'il fortifie la substance de l'ame. L'interpretation forcée de ce Docteur ne doit pas surprendre après celle qu'il avoit donnée un peu auparavant à ces paroles,

p. 29. & 30. *Nôtre Pere qui étes aux Cieux, entendant par les Cieux ceux qui portent en eux l'image du Pere Celeste, & dans lesquels il habite.*

même S. Cyrille ordonne aux communians,

p. 44. *pendant que leurs levres sont encore un peu moïillées du vin Eucharistique, d'en consacrer de la main leur front, leurs yeux & les autres organes de leurs sens.* Mais aujourd'huy qu'on croit la presence substantielle du sang adorable de Jesus-Christ, une telle pratique seroit condamnée comme profane.

p. 138. Quant à la *transélementation* mentionnée dans S. Gregoire de Nisse, dont les Docteurs Romains tâchent de se prevaloir en faveur de leur Transsubstantiation, elle l'abat de fond en comble. Aristote enseigne que les quatre Elementa se transforment les uns aux autres; par exemple, que l'eau devient air, lorsque perdant sa forme substantielle & ses qualitez, sa matiere aquiert la forme substantielle & les qualitez de l'air; de sorte que la matiere de l'eau nonobstant son

iii xx

changement de forme & de qualité, ou bien son changement de modification, pour parler à la mode, demeure constamment la même. L'Ecole appelle ce passage d'un Element à un autre, *translementation*. Or qui ne voit que ce genre de mutation differe du blanc au noir de la Transsubstantiation Romaine, dans laquelle la substance du pain est aneantie, pendant que ses accidentes subsistent, bien loin que la matière du pain transsubstantié demeure dépouillée de ses qualitez, pour être revêtuë des proprietez naturelles du corps de Christ. Par là aussi est détruite la comparaison si fort vantée par nos adversaires, du changement de la verge de Moysé en un Serpent, & de l'eau en vin par Jesus-Christ, d'autant que la matière de cette verge & de cette eau qui persistoit toujours, ne fit que quitter sa première forme pour en prendre une nouvelle, comme il arrive dans toutes les generations Physiques, avec cette difference néanmoins que les changemens d'une verge en un Serpent, & de l'eau en vin ont été subits, sans aucune disposition préalable de la matière, & par consequent miraculeux & extraordinaires ; au lieu que les generatiōns Physiques se font petit à petit, qu'elles requierent dans le sujet cer-

taines préparations, & qu'elles sont naturelles & ordinaires. Le suc de la terre, par exemple, est filtré lentement au travers des racines, du sep & des sarmens de la vigne, & y est cuit peu à peu par la chaleur du Soleil, pour devenir vin après l'espace de plusieurs mois.

Putrescens in ligni cortice lymphæ.

Au lieu que Jesus-Christ qui est le Maître de la nature & qui n'est pas attaché à ses loix, changea en un moment de l'eau commune, en un vin tres-excellent.

Jacob peu avant sa mort prophétisant de l'abondance qui devoit arriver au temps de l'
Gen. 49. venement du Messie dit, *qu'il laveroit dans le vin sa robe, & dans le sang de la grape son manteau.* Cette espece d'exaggeration est tres-commune chez les Hebreux, comme lors
C. 20. que Job disoit, *Il ne verra point les ruisseaux, les fleuves, les torrens de miel & de beure.* Et
v. 17.
C. 29. peu après : *Je l'avois mes pieds au beure, & les rochers versoient auprés de moy des ruisseaux d'huile.*

Cependant notre Auteur pour prouver la transsubstantiation du vin Eucharistique au sang de notre Seigneur, recourt à l'autorité
dé

de S. Gaudence , allegoriseur outré , lequel affirme que la prophetie susdite de Jacob , signifie que Jesus-Christ par son sang devoit un jour laver nos corps qui sont comme les vêtemens de nos ames. Mais par malheur Jacob predit que le Messie devoit un jour laver sa robe & son manteau , & non pas les habits des fidèles dans le vin & dans le sang de la grappe ; joint que le sang de Jesus-Christ lave nos ames & non pas nos corps.

Le même S. Gaudence allegorisant la man- p. 151.
dication de l'Agneau Paschal , remarque 1. qu'il & suiv.
étoit défendu d'en manger la chair crûë , c'est à dire , selon l'imagination de ce Pere , qu'il ne faut pas prendre superficiellement & à la lettre les paroles de Jesus-Christ dans l'Eucharistie .
2. Qu'il n'étoit pourtant pas permis de faire bouillir cette chair dans l'eau , mais que le tout devoit être roti au feu ; Cela signifie , dit-il , qu'il ne faut pas prendre les paroles de Jesus-Christ amollies ou affoiblies par de vains discours , mais qu'elles doivent être enflammées & animées par l'Esprit Divin . 3. Qu'on étoit obligé d'en manger la tête , les pieds & les entrailles ; que la tête marque la Divinité de Jesus-Christ , les pieds son Incarnation arrivée sur la fin des temps , car les pieds sont les dernières parties du

Y y

corps, & que les entrailles désignent les mystères secrets de sa doctrine. 4. Qu'aucun de ses os ne devoit être brisé, pour nous apprendre qu'il ne faut pas affoiblir ny ébranler ce que l'Ecriture a de plus constant & de plus solide. 5. Enfin que les Israélites en mangeant la Paque devoient porter une ceinture sur les reins, & presupposant que cette ceinture étoit de cuir comme celle de S. Jean-Baptiste, il dit qu'elle dénotoit *la mortification & l'aneantissement des vices, comme le cuir dont nous nous servons est toujours tiré d'une bête morte.*

Le bon S. Gaudence étoit assurement bien intentionné, & son grand zèle doit suppléer au peu de justesse de ses conceptions. Cependant parce que des indevots, privez de la *charité qui est benigne*, pouroient en parler desobligement, il semble qu'il eût été plus prudent à notre Auteur de ne les pas étaler icy, & qu'en laissant à part S. Gaudence, *ac operiendo verenda patris*, il eût rendu plus de service à son parti, s'il se fût appliqué à répondre entr'autres passages des Peres, à ceux de Tertullien, d'Origene, de Theodore, de S. Augustin, & de Facundus qui fulminent l'Eucharistie Romaine, & ausquels les Docteurs Romains avec tout leur effort d'esprit n'ont opposé jusqu'à présent

1. Cor.
13. 14.

que des réponses miserables & frivoles. Concluons enfin en rendant priere pour priere à notre Auteur.

Vueillez, Seigneur, par vôtre misericorde infinie donner à connoître vos veritez, non seulement aux simples & aux petits, mais aussi aux sages & aux prudens de la terre. Humiliez l'orgueil plus que Pharisaïque de ces Conducteurs infaillibles, de ces Seigneurs de la foy de vôtre Eglise. Guerissez ces aveugles nais, afin qu'ils puissent être touchez des vives & brillantes lumieres de vôtre divine Parole, sur laquelle ils ont la hardiesse de rejeter leurs naturelles & malheureuses tenebres.



Y y ij

REMARQUES TOUCHANT UN LIVRE INTITULE'

Réflexions sur les differens de Religion.

SECONDE PARTIE.

LA premiere partie de ces Réflexions est écrite avec quelque moderation. La seconde est pleine d'emportement & de venin.

L'Auteur s'y est proposé de faire la cour à de certaines gens puissans & mal intentionnez contre nous , ausquels par politique il s'est dévoué. Ce dévouëment est tellement absolu qu'il s'étend non seulement sur les matieres de Morale & de Theologie , mais même sur la Physique , comme lors qu'il écrit : *L'opinion qui fait mouvoir la Terre autour du Soleil a plû d'abord à ceux qui aiment la nouveauté ; mais l'ancienne opinion a prevalu. Aristote prevaut dans les Ecoles ; mais Descartes commence a prevaloir parmi ceux qui ont , ou qui croient avoir plus d'esprit que les autres.* Cependant l'opi-

nion du mouvement de la Terre autour du Soleil est aujourd'huy approuvée des plus habiles Astronomes, & quoy que la Physique de Descartes ait ses difficultez, elle est pourtant à tout prendre plus probable que celle d'Aristote. L'Auteur est trop connoissant des choses naturelles pour douter de ces veritez; neanmoins sachant qu'elles déplaisent à ses bons amis, il veut paroître suivre leur sentiment en toute chose, *horumque depascitur aurea dicta.* Lucrce.

Il ne faut donc pas s'étonner si dans la conjoncture des affaires presentes, afin de leur témoigner l'ardeur de son zele, il a trouvé à propos d'affirmer, que posé les hypotheses de p. 234.
la Religion des Protestans, leur fidelité doit étre suspecte non seulement au Roy, mais aussi aux Etats Etrangers qui reçoivent chez eux charitablement les Refugiez de France: cela s'appelle en un mot sonner le tocsin contre nous dedans & dehors le Royaume. Neanmoins afin de nous consoler par de tendres adoucissemens, il nous honore du nom de ses *tres-chers freres*, & de fois à autre lance vers le Ciel pour nôtre conversion quelques prières *éjaculatoires* avec une devotion affectée; aussi ne manquerons-nous pas de luy en don-

Y y iij

ner des marques de notre reconnaissance à la fin de cet Ecrit.

Nous ne toucherons point aux Réflexions contenus dans la premiere partie qui sont répétées dans celle-cy, sur lesquelles nous avons par le passé fait quelques remarques ; il nous suffira de considerer brièvement ce que l'Auteur produit de nouveau dans cette seconde partie.

*P R E M I E R E R E M A R Q U E
sur l'Election, des fidèles & de l'Eglise.*

Il nous parle de deux especes d'Elections, l'une particulière de quelque peu de personnes, par la pure misericorde de Dieu, mises à part de toute éternité de la masse corrompue du genre humain, desquelles le salut est immanquable.

L'autre generale, d'un Peuple entier ou d'une Eglise toujours visible, hors de laquelle il n'est pas possible à un Chrétien de se sauver, quelque repentance, quelque foy, & quelque charité qu'il ait d'ailleurs, & où par consequent se trouvent de nécessité tous les Elus, quoy qu'en nombre infiniment moindre que celuy des Reprouvez.

Un Elu peut même après être converti, commettre par foiblesse de tres-grands pechez, & tomber dans des heresies dont il se repent tôt ou tard avec le secours de la Grace, l'effet de laquelle peut pour quelque temps être suspendu, mais non pas luy manquer finalement, d'autant que le Decret de Dieu ne peut être enfrainct. Mais l'Eglise élue, dit notre Auteur, encore que l'ivroye y soit sans comparaison plus abondante que le bon grain, a la prerogative de ne pouvoir jamais participer à la moindre erreur. C'est à luy d'accorder son Evangile avec celuy des Missionnaires, qui prêchent tous les jours aux Protestans, en voulant les réunir, qu'il y a deux genres de créance Romaine, l'une pour les honnêtes gens, qui ne comprend que les doctrines solides & convenables aux personnes de bon sens ; l'autre pour amuser le menu Peuple, fourmillante de superstitions basses & pueriles, qu'on promet d'abolir avec le temps, & qu'on n'abolira pourtant jamais : comme sont les Chapelets, principalement lorsqu'ils ont été frottez contre la Chasse d'un Saint ou d'une Sainte pour en tirer quelque vertu ; les Rosaires qui sont des Chapelets quadruples ; les signes de Croix pour se préserver du ton-

nerre & du Demon; l'Eau benite jettée sur la bie-
re ou sur la fosse du mort avec une petite bran-
che de boüis consacré dans toutes les formes le
Dimanche des Rameaux ; les Scapulaires , les
Processions, les Confrairies, les Pelerinages, les
Encensemens, les Chandelles allumées en plein
midi proche l'Image de quelque Saint, celles qui
restent après la Proceßion de la Chandeleur,
qu'on garde avec soin pour les faire brûler de-
votement devant les malades agonisans , & tel-
les autres menuës merceris qui Judaïsent &
Paganisent le Christianisme.

Lipſe ce grand Critique du temps de nos
Peres se trouvant durant les plus excessives ri-
gueurs de l'hyver , malade à l'extremité sans
avoir pourtant perdu la raison , s'avisa de se
faire ôter une robe de chambre doublée de
marte qui le couvroit , & de l'envoyer à une
Image de Nôtre-Dame. Les Prêtres fort ci-
vils ne manquerent pas de receuoîr le present
avec joye , & d'assurer le Donateur des remer-
ciemens de la bonne Vierge. Ce devot Gram-
mairien mourut peu d'heures après , ravi des
honnêtetez de Nôtre-Dame. Quelques-uns
ajoutent que près d'expirer il prononça ces
paroles , *Nunc dimittis servum tuum, Domina.*
Bel exemple à imiter par l'Auteur des Réfle-
xions ,

xions, luy qui approuve, ou du moins qui par politique fait semblant d'approuver les plus pitoyables abus de sa Religion.

Pour revenir aux élections proposées par notre Auteur, nous admettons la premiere d'autant qu'elle nous est revelée par S. Paul dans son Epître aux Romains ; nous rejettions la seconde, comine étant inouïe dans les saintes Ecritures. Il est vray que la Nation des Juifs, quoy que les vrais fidèles y fussent ordinairement assez rares, est qualifiée en quantité d'endroits du Nouveau Testament du nom de *Peuple élût*, d'autant que Dieu aux yeux du Ciel & de la Terre se l'étoit appropriée, à l'exclusion des Gentils ; ce choix pourtant ne la rendoit pas infaillible, selon que l'experience ne l'a que trop souvent montré. Mais le Nouveau Testament ne fait mention d'aucune Assemblée Chrétienne suffisante visiblement dans le monde, qui soit élûe spécialement, & revêtuë par privilege du don d'infaillibilité, & les qualitez de *Race* ^{1. Ep. 2. 9} *choisie, de Sacrificature Royale, & de Nation Sainte*, dont parle S. Pierre, ne peuvent convenir au total d'un corps d'Eglise composé de bons & de mauvais, & où ceux-cy le plus souvent predominant sur les gens de bien, mais

Zz

seulement à la partie pure & saine de ce corps-là. Et quand même elles appartiendroient en general à toute une Eglise visible , il est pourtant évident que dans ces titres magnifiques rapportez par l'Apôtre S. Pierre , le droit d'infaillibilité n'y est nullement compris.

Enfin peut-on sans temerité décider magistralement que cette pretendue Eglise élue , toujours visible & seule dépositaire de la foy des Chrétiens est la Romaine , plutôt que la Corinthiene , la Colossiene , ou la Philippine , qui toutes , de même que la Romaine , étoient autrefois des Eglises particulières , independantes les unes des autres , ausquelles les Epîtres de S. Paul étoient addressées . C'est pourquoi les premiers Chrétiens en parlant de l'Eglise luy donnent les qualitez de Catholique & d'Apostolique mentionnées dans le Symbole , c'est à dire dispersée par tout le monde & croyant la doctrine des Apôtres , sans y ajouter jamais le nom de Romaine . Mais l'Eglise de Rome des derniers Siecles se voyant gorgée de richesses & comblée d'honneurs , s'est enorgueillie au point que de regarder de haut en bas les Eglises Orientales & Meridionales ses aînées , qui n'ont jamais

reconnu sa superiorité, & que de presumer que la sortie des Protestans hors de son sein, est une sortie hors de l'Eglise Universelle; quoy que cette separation arrivée dans l'Occident du temps de nos Peres, ne soit pas plus considerable à l'égard du Christianisme en general, qu'un Schisme qui se feroit dans le Midy, s'il arrivoit que l'Eglise Abissine fut infectée d'erreurs capitales, & que bien loin de s'en corriger, elle voulût contraindre les Peuples d'adherer à ses faux Dogmes sous peine d'anathème; de maniere qu'une partie des Abissins instruite dans la vérité, se sentît obligée pour faire son salut, d'abandonner cette Communion Abissine, & de suivre la foy pure des Apôtres.

SECONDE REMARQUE
touchant la Grace d'entendre le sens de l'Ecriture accordée aux Elus & déniée aux Re-prouvez.

Si les fidèles qui sentent vivement en eux les douces delices de la Grace de Jesus-Christ sans être *Phanatiques ou Enthousiaſtes*, com- pag. 27.
me l'Auteur leur reproche, entreprenoient par là de s'ériger en Arbitres souverains de la

Zz ij

Religion, & d'obliger les autres à les en croire sur leur simple déposition, il n'y a nul doute qu'en ce cas ils seroient tenus de donner au dehors, comme ont fait les Apôtres en leur temps, des preuves sensibles & incontestables de leur Grace interieure. Mais ils sont fort éloignez d'une pensée si presomptueuse, ils se contentent de garder dans leur cœur, sans en tirer vanité, ce dépôt sacré de la Grace, par laquelle Dieu leur a donné à connoître le vray sens de sa Parole sur les matières du salut, & cependant ne negligent pas dans toutes les occasions, d'éclairer autant qu'il leur est possible, ceux qui sont tenebres, comme parle S. Paul, *afin qu'ils deviennent lumiere au Seigneur.*

Ibid.
Ephes. 5. 8.

Mais, dit notre Auteur, les Anabaptistes, les Trembleurs, & les Sociniens allegueront aussi leur Grace. J'avoué que personne ne peut empêcher ces sortes de gens de se seduire eux-mêmes ; cependant il a plu à Dieu que le discernement de la véritable Grace des uns, avec la Grace imaginaire des autres, fût réservée au Jugement dernier.

Quelqu'un objectera : Si d'un côté la Grace de chaque Élu particulier est cachée dedans de lui, & par consequent ne peut rien

prouver aux autres ; & si d'autre part il n'y a point d'Assemblée visible de Chrétiens qui soit en possession du droit d'inaffabilité , à quoy donc faudra-t'il s'en tenir ? & quel moyen restera-t'il pour embrasser le bon parti ? Je dis qu'il n'y a qu'à renverser la metode erronée de notre Auteur , lequel pretend qu'on juge de la Doctrine par l'Eglise , & non pas de l'Eglise par la Doctrine , vû qu'au contraire il faut reconnoître l'Eglise par son Orthodoxie , & s'affurer de son Orthodoxie par le témoignage de l'Ecriture . Or afin de réussir dans cette recherche , il est nécessaire de demander à Dieu le don de la bien entendre , ce qu'il accorde toujours à ses bien-aimez E-lûs , de même qu'il a la liberté de refuser son *Esprit de sapience* aux Reprouvez , ausquels il ne doit rien que des peines pour leurs pechez .

La chicane en Theologie depuis quelque années sembloit un peu diminuée , mais notre Auteur la réveille aujourd'huy en raisonnant à la mode du feu P. Veron , & de deux Artisans ses Disciples , l'un Coutelier & l'autre Mercier . Il veut que nous *luy montrions dans l'Ecriture Sainte en termes formels , quiconque lira ce Livre avec humilité & devotion il rencon-*

Z z iij

trera infailliblement le véritable sens de tous les passages par sa seule lumière & sa seule grâce. Où est à noter que par *tous les passages* on ne peut entendre que ceux qui contiennent les choses nécessaires pour être sauvé. J. Christ dans S. Jean

^{5. 39.} disoit aux Juifs, *Enquerez-vous diligemment des Ecritures*, voila un commandement exprés. Et en S. Luc il ajoute la promesse au commandement,

^{11. 9.} *Demandez, & il vous sera donné ; cherchez, & vous trouverez ; frappez à la porte & on vous ouvrira.* Si l'Auteur ne comprend pas ces paroles de Jesus-Christ plus claires que le Soleil en plein midi, sur lesquelles notre créance est fondée, il faut qu'il ait *des yeux sans voir, & des oreilles sans ouïr*, & qu'il soit du nombre de ces misérables dont parle S. Paul,

^{Rom. 11. 8.} ^{2. Cor. 4. 3. & 4.} *si notre Evangile est couvert, il ne l'est qu'à ceux qui perissent, auxquels le Dieu de ce siècle a aveuglé les entendemens.*

M. Nicole dans son Traité de l'Unité de l'Eglise contre M. Jurieu, est de notre opinion: *Si, dit-il, on demandoit à Dieu comme il faut la lumière qui nous est nécessaire pour juger des matières de la foi, & si l'on étoit aussi humble qu'on le devroit être, on ne manqueroit jamais d'obtenir la lumière nécessaire pour trouver la vérité.*

Et non seulement M. Nicole, mais en general tous les autres Theologiens Catholiques tonibent dans nôtre sentiment sans y penser, lorsqu'ils enseignent, quoy que leur Eglise porte avec elle des marques sensibles & convainquantes de son infaillibilité, neanmoins que l'heretique & l'infidèle ne sont pas capables de la discerner, à moins que le Pere des lumieres ne leur communique son Esprit.

Ainsi ces Messieurs ont le même intérêt que nous à rebuter cet Esprit particulier que le susdit P. Veron & consors nous attribuoient faussement, au nombre desquels l'Auteur n'a point eu honte de se reneger. Nous croyons que le S. Esprit illumine & sanctifie les Elûs, d'où il s'enfuit à la vérité qu'un chacun d'eux a sa lumiere & sa sainteté particulière, mais non pas qu'il ait un Esprit particulier. Car le S. Esprit seul & unique en soi, est le principe commun de l'illumination & de la sanctification de tous les Elûs. Lorsque le Roy distribuë ses bienfaits à plusieurs de ses Sujets, ne seroit-il pas ridicule de dire que chacun d'eux a son Roy à part.

TROISIEME REMARQUE
*sur le Texte de S. Matthieu chap. dernier
 vers. 19. & 20.*

L'Infaillibilité de l'Eglise seroit tellement commode pour assoupir tout d'un coup les differens de Religion, que si les Ecrivains Sacrez en eussent été persuadez, il étoit de leur devoir d'en parler aussi distinctement qu'ils ont fait de la Naissance, de la Mort, & de la Resurrection du Fils de Dieu. Voyons donc si les cinq textes de l'Ecriture citez par notre Auteur, autorisent clairement un dogme qui est de la derniere importance. Le premier passage qu'il allegue est de S. Matthieu :
 p. 71. *Allez, dit notre Seigneur à ses Apôtres, instruisez toutes les Nations, les bâtissant au Nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit, les enseignant d'observer toutes les choses que je vous ay commandées, & voicy je suis avec vous jusques à la fin du monde.* Il est évident que les Apôtres ne devant pas vivre jusqu'à la fin des siecles, cette promesse regarde non leur personnes propres, mais celles de leurs successeurs au Ministere de la parole. Sur cela je demande, si
 p. 72. chaque Evêque en particulier se disant *par une substitution*

substitution graduelle, Successeur des Apôtres, ne peut pas errer, ou s'il peut errer? Sil ne peut pas errer, l'inaffibilité n'est donc pas attachée uniquement au Concile, ou au Pape, ou à tous les deux ensemble, ce qui sappe le Système de la Religion Romaine par le fondement. S'il peut errer, & qu'il erre en effet, peut-on dire sans impiété que Jesus-Christ est avec un Evêque herétique? L'Auteur luy-même proteste que *nôtre Seigneur p. 73.*
n'est point en ce monde avec ceux qui errent en la foy. Et partant il faut de toute nécessité entendre conditionnellement cette promesse du Fils de Dieu, que jusqu'au dernier jour il accompagnera de sa benédiction & de sa grâce les Pasteurs de l'Eglise, pourvû que la doctrine qu'ils enseigneront soit Evangelique; de même qu'il avoit auparavant promis aux simples fidèles, qu'où il y en auroit deux ou trois *assez en son Nom*, en l'absence même de leurs Pasteurs, *il seroit au milieu d'eux.* Cette exposition est très-conforme au génie de l'Evangile, bien loin de faire pitié, & de ne pouvoir *p. 74.*
être imaginée qu'avec des efforts extrêmes, comme parle notre Auteur.

Matth.
18. 20.

Aaa

*QUATRIÈME REMARQUE
sur un texte de S. Matthieu, chap. 18.
vers. 15. & suivans.*

p. 75.

Si ton frere a peché contre toy, va & le reprens entre toy & luy seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frere ; mais s'il ne t'écoute pas, prens encore avec toy une ou deux personnes, afin qu'en la bouche de deux ou de trois témoins toute parole soit fermee. Que s'il ne daigne les écouter, di-le à l'Eglise : & s'il ne daigne écouter l'Eglise, qu'il te soit comme un Payen & comme un Peager. En vérité, en vérité je vous dis, que tout ce que vous aurez lié sur la Terre sera lié au Ciel, & que tout ce que vous aurez délié sur la Terre sera délié au Ciel.

En ce texte s'agit-il de quelque point de Doctrine ? Rien moins que cela ; il y est question de Morale , & encore non d'un doute sur quelque précepte de la Morale , mais simplement d'un fait entre deux particuliers concernant leurs mœurs , savoir de la réconciliation de deux frères brouillez ensemble. Y est-il parlé de l'Eglise Universelle ? Point du tout , mais seulement d'une Eglise particulière quelle quelle soit , nombreuse ou petite. Suppo-

sions donc que deux Païfans de l'Eglise de Vau-
girard composée du Curé & de ses Paroissiens
(car le Curé seul ne constituë par l'Eglise , il
n'est que son *Serviteur pour Jésus*) ayent en-
semble un démêlé , & que la partie qui a tort ^{2 Cor. 4. 5.}
ne veüille pas accepter la paix qui luy est offer-
te d'abord seul à seul , puis en presence de té-
moins par la partie offendue , & qu'enfin cet
opiniâtre refusé de s'en rapporter à son Eglise ,
Jésus-Christ ordonne qu'on considere un
tel personnage comme un Payen & comme
un Peager , & déclare que cela sera approu-
vé de Dieu dans le Ciel . En conscience lors
qu'on voit des hommes d'esprit raisonner d'u-
ne maniere assez gauche pour inferer de ce
passage que l'Eglise Romaine ne peut errer
sur les dogmes de la foy , peut-on s'empêcher
de croire que *Dieu leur a envoyé efficace d'er-^{2. 1 Thess. 2. 11.} reur pour croire aux mensonges les plus palpa-^{bles.}*

CINQUIEME REMARQUE
sur un texte de la premiere à Timothée p. 79.
chap. 3. vers. 14. & 15.

*Je t'écris ces choses , disoit S. Paul à son Dis-
ciple Timothée , esperant bien-tôt de venir à*

Aaa ij

*Opuscules Posthumes
toy, & si je tarde, afin que tu sçaches converser
en la maison du Dieu vivant, colonne & appui de
la vérité.*

L'Apôtre ayant établi Timothée pour Ministre de l'Eglise d'Ephese, il luy apprend dans cette Epître la maniere de la bien conduire, & afin de donner un plus grand poids à son exhortation, il releve la dignité de cette Eglise d'Ephese, en l'appellant la *Maison du Dieu vivant, la colonne & l'appui de la vérité*, parce que l'Evangile planté par Saint Paul y avoit pris de tres-profondes racines; & en general toute Eglise saine & ferme en la foy merite les mêmes éloges. Mais il ne s'ensuit nullement que l'Eglise d'Ephese, non plus que les autres Eglises Orthodoxes, ne puisse avec le temps déchoir de son Orthodoxie; Qu'à donc de commun ce discours de Saint Paul à Timothée avec la pretendue infaillibilité de l'Evêque de Rome & de ses Conciles?

XIXIE ME REMARQUE^{p. 81.}
Sur un texte de l'Epître à Tite, chap. 3.
verset 10.

Saint Paul ordonne à Tite, d'éviter l'homme herétique après la première & la seconde admonition; c'est à dire de rompre tout commerce avec luy, par la même raison qu'ailleurs le même Apôtre défendoit aux fidèles de Corinthe, de manger avec celiuy qui se nommant frere, étoit ^{1. Cor. 5. 11.} ou paillard, ou avariciaux, ou idolatre, ou médisant, ou yvrogne, ou ravisceur. En effet seroit-il juste de refuser à chaque Eglise Chrétienne le même droit dont jouissent les Societez Politiques, de rejeter de leur communauté ceux qu'ils jugent indignes d'y être soufferts? Mais n'est-ce pas se moquer tout ouvertement du monde, que de pretendre montrer par ce commandement de Saint Paul à Tite, l'inaffibilité dont se glorifie l'Eglise Romaine.

Aaa iij

S E P T I E M E R E M A R Q U E
 p. 85. sur un texte de S. Matthieu, chapitre 16.
 verset 18.

Tu és Pierre, & sur cette Pierre j'édifierai mon Eglise, & les portes de l'Enfer ne pourront rien contr'elle, ou ne la surmonteront pas conformément à l'original, & καὶ σχεδόναντος.

Jesu-Christ ayant choisi douze Apôtres sans naissance, sans crédit & sans habileté, pour aller annoncer l'Evangile à toutes les Nations & y détruire l'Empire du Diable, afin de fortifier leur courage dans un projet si hardi, & on peut dire si extravagant à en juger par la raison, leur promet que toutes les Puissances de l'Enfer n'empêcheront point l'heureux succès de leur entreprise. C'est pourquoi le Démon eut beau soulever contre eux l'Empire Romain, qui alors étoit monté au plus haut sommet de l'autorité & de l'orgueil, le Christianisme bien loin d'en être étouffé dès le berceau, se répandit avec une rapidité incroyable par tout l'Univers, sans en excepter la Ville de Rome, non pas même le Palais du détestable Neron.

Les heresies d'autre part, qu'on peut nommer les guerres civiles de l'Eglise, qui oserent

S'attaquer sous les yeux même des Apôtres , ne purent non plus que les cruautez des Emperurs , ny que la rage forcenée des Peuples , détourner le cours de l'Evangile ; de sorte que selon la Prophetie de Jesus-Christ , il triompha glorieusement de toutes les forces infernales qui s'opposerent à son établissement . Et non seulement l'Eglise dans son enfance , mais ensuite aussi dans ses âges les plus avancez , a toujours été protégée de Jesus-Christ contre toutes les Puissances ennemis . Que si par fois elle est opprimée en un Pays , il ne manque pas de la faire revivre en un autre , & d'en perpétuer ainsi la durée en dépit de ses Persecuteurs . Il faut être aussi prévenu que l'Auteur des Réflexions pour trouver dans ce texte l'infaillibilité de l'Eglise Romaine , où il n'y est parlé généralement que de la subsistance perpétuelle des fidèles dans le monde .

HUITIÈME REMARQUE
*sur les sept mille hommes cachez en Israël qui t. 133.
n'avoient pas fléchi les genoux devant Babal.*

L'idolatrie des deux Tribus de Juda , de Benjamin , & de leur Roy Roboam , suivit de près celle de Jeroboam & des dix Tribus re-

<sup>1. Rois
14 v. 23
8. 24.</sup> voltées. Celles-là se bâtirent des hauts lieux, se firent des statuës & des bocages sur toute haute coline & sur tout arbre verdoyant ; & pour comble d'abomination , les effeminez étoient tolerez au Pays. Abiam fils & successeur de Roboam

^{1b. 15. 3.} chemina dans tous les pechez de son pere , de ma-

^{2. Chro.} niere qu' Israël fut un long-temps sans vray Dieu,

^{5. 3.} sans Sacrificateur qui enseignât , & sans Loy , ce qui ne se peut entendre des dix Tribus , puisqu'il est ajouté , que quand Israël est retourné au Seigneur , & l'a cherché , il l'a trouvé . Or les deux Tribus seules , & non les dix , se sont converties à Dieu.

<sup>2. Chro.
28.</sup> Achas encherit par dessus les idolatries de Roboam. Il fit brûler son fils au feu , il obligea

<sup>2. Rois
16.</sup> Uriel Sacrificateur de bâti un Autel à la Payenne , de le placer dans le Temple , d'y sacrifier aux fausses Divinitez , & lui-même y sacrifia. Il fit ensuite fermer les portes de la maison de Dieu , il se dressa des Autels dans tous les coins de Jérusalem , & dans chaque Ville de Juda pour y encenser à d'autres Dieux.

<sup>2. Rois
21.</sup> Durant l'espace de cinquante-cinq ans que regna Manassés il commit de pareilles impietez , en édifiant des Autels Payens en la maison de Dieu , & y sacrifiant à l'armée du Ciel , en faisant passer son fils par le feu , en consultant l'esprit

prit de Python, & en remplissant Jérusalem de sang innocent. C'est en vain qu'un celebre Cardinal assure que ce sang innocent étoit celuy des fidèles qui refusoient d'adherer aux idolatries du Roy Manassez ; Car l'Ecriture nous apprenant qu'entre les dix Tribus revoltées & idolâtres , il y avoit sept mille hommes cachez qui n'avoient point fléchi le genou devant Bâhal , auroit-elle omis, pour la gloire de la vraye Eglise , a déclarer qu'il s'étoit trouvé dans les deux autres Tribus idolâtres à leur tour , des Martyrs qui auroient soufert la mort, plutôt que de participer à l'idolatrie regnante. Et partant ce sang innocent répandu par Manassés se doit nécessairement entendre ou de celuy des enfans que ce Tyran avoit barbarement égorgéz par un simple mouvement de cruauté , ou de celuy des personnes adultes , quoy que consentantes à l'idolatrie publique , tuées par le pur caprice de ce Roy sanguinaire , de même que Neron sans autre motif que celuy de satisfaire à son genie scelerat & inhumain , fit mettre autrefois le feu dans la Ville de Rome ; car l'assassin d'un homme infidèle est censé avec raison répandre le sang innocent. De plus il est à observer qu'il n'est parlé de sang innocent répandu dans Jérusalem , que sous le regne de Manassés , & nul-

B b b

lement sous les trois Rois idolâtres Roboam,
Abiam & Achas ses Prédecesseurs.

Il eût fallu un Microscope bien fin pour remarquer la moindre trace de l'Eglise de Dieu au milieu d'une corruption si épouventable & si générale. Où étoit alors, je vous prie, sa visibilité? Où étoit le plus grand nombre de ceux qui doivent la composer? Elle avoit en revanche de son petit nombre, pour marque éminente & sensible de son élection, dit notre p. 138. Auteur, la succession des Chaires & des Pasteurs non interrompuë. Mais cette Chaire p. 1. n'étoit-elle pas devenue *une Chaire de pestilence* occupée par le Démon, & ses Pasteurs n'étoient-ils pas changez en loups ravissans? Elle étoit en possession, dit-il, du Temple de Salomon: Mais on en avoit fait un Temple d'Idoles, & une caverne de brigands. La présence de l'Arche de l'Alliance dans le Temple, ne faisoit aussi qu'aggraver le crime de ces prophanes; & Dieu cessoit alors de parler à eux par Urim & par Thumin. Enfin croira-t'on qu'Urie eût conservé la qualité de Sacrificateur du vray Dieu pendant qu'il étoit un Sacrificateur impie & idolâtre? d'autant moins que l'être de raison, ou plutôt l'être sans raison du caractère indelebile des Prêtres, n'est qu'une chimere

Du moins parmi les dix Tribus y avoit-il jusqu'à sept mille hommes qui n'étoient connus que de Dieu seul , lesquels n'avoient point adoré Bahal , selon que Dieu le revela à Elie qui pensoit être demeuré seul : Mais parmi les deux Tribus si horriblement idolâtres , l'histoire Sainte ne nous apprend pas qu'aucun particulier eût été exempt de cette contagion publique ; de sorte que pendant ces temps calamiteux de l'idolâtrie générale de tous les Juifs , la petite & invisible Eglise des Elûs se trouvoit mêlée secrètement plutôt avec les dix Tribus , qu'avec celle de Juda & de Benjamin. De ces deux Peuples criminels , l'un savoir les dix Tribus , perfevera jusqu'au bout dans son peché nonobstant les exhortations & les miracles des Prophètes que Dieu leur envoyoit pour les convertir : Au lieu que par intervalles l'autre Peuple , savoir Juda , se relevait à la vérité de ses chutes , mais y retombait peu de temps après , servant ainsi alternativement tantôt le Dieu de Jacob , & tantôt les Idoles des Gentils. De tous ces événemens il paraît que la visibilité , aussi bien que le plus grand ou le plus petit nombre , n'est point une propriété essentielle à l'Eglise , mais seulement une de ses qualitez ac-

B b b ij

380 *Opuscules Posthumes*
cidentelles , qui varie selon les diverses occu-
rences réglées par la Providence Divine.

NEUVIEME REMARQUE
sur l'exemple de ceux de Berée.

p. 186.

A& 17. Ce ne pouvoit être par défiance que les fidé-
les de Berée conferoient la Predication de S.
Paul avec les Ecritures , pour voir *s'il en étoit*
ainsi. Car il n'étoit pas possible qu'ils eussent
des soubçons si désavantageux d'un Apôtre qui
avoit été ravi au troisième Ciel , & qui accom-
A& 20. pagnoit de miracles si éclatans le *Conseil de*
Dieu qu'il leur annonçoit. Assurement que
ces fidèles n'avoient point d'autre but que de
s'instruire de plus en plus , & de se confirmer
par ce moyen dans la foy qu'ils avoient em-
brassée.

En cecy l'Auteur & nous sommes d'accord ,
avec cette difference néanmoins , que selon nos
hypothèses, ceux de Berée avoient la liberté de
prononcer anathème contre S. Paul , & même
contre un Ange du Ciel, s'il fût arrivé à l'un ou
à l'autre d'évangéliser quelque Doctrine oppo-
sée au véritable Evangile. Saint Paul avoit
conferé ce privilège à tous les frères des Eglises
de la Galatie ausquels il adressoit son Epître , &

en leurs personnes il l'a aussi accordée à tous les fidèles des siecles suivans.

Si l'on objecte qu'il sembloit inutile de conferer une puissance excommunicative contre un Ange & contre un Apôtre , qu'on savoit être incapables d'errer. Je réponds premiere-
ment que cette objection porte coup contre le Maître & non contre ses Disciples , contre S. Paul & non contre les fidèles. Je dis en second lieu , qu'en cela même confiste la force du discours de l'Apôtre ; car c'est comme s'il eût dit à tous les fidèles Galates , je vous mets en droit de juger des dogmes qui vous sont prêchez , en les comparant avec les Ecritures ; & vos Pasteurs ordinaires ne doivent pas trouver étran-
ge si en cas d'heresie vous les anathematisez , puisqu'un Ange & moy au même cas sommes soumis à la même peine.

A la verité l'Auteur nous permet , & même p. 194. nous prie de consulter les Ecritures pour voir si les instructions & les Sermons des Docteurs & des Predicateurs Catholiques sont conformes à la Parole de Dieu , mais pourvû qu'ensuite de cette perquisition, persuadez ou non persuadez que leurs Doctrines soient Evangeliques , nous y adherions servilement ; finon il traite cet examen *d'audacieux & d'insolent*, arrachant par *Ibid.*

ce moyen , autant qu'en luy est , à tout le Peuple Chrétien un pouvoir legitime qu'il tient de Jesus-Christ par le Ministere de son Apôtre.

*DIXIEME RÉMARQUE
sur l'étendue & le grand nombre que l'Auteur reconnoît comme les caractères naturels de la vraye Eglise.*

L'Auteur en équivoquant sur le terme de fondement , assure par une espece de raillerie , touchant la distinction posée par les Protestans entre les erreurs fondamentales & non fondamentales de la Religion , dit *qu'il faudra des Experts pour savoir si le fondement de l'Eglise est ruiné ou non.* Mais en revanche nous pouvons dire icy serieusement & sans équivoque , que pour ne se point tromper sur l'étendue de l'Eglise , il est besoin qu'un Arpenteur mesure , la toise à la main , les Regions qui obeissent au Pape , & celles des autres Chrétiens qui ne luy obeissent pas . Sur quoy on luy avoit soutenu que les Eglises Orientales , Meridionales & Protestantess jointes ensemble , occupoient plus de terrain que la Romaine .

Au lieu de répondre à propos , voicy ce

qu'il replique, C'est, dit-il, comme si pour p. 199.
meconnoître l'Ocean, on nous disoit que toutes les
petites Mers, tous les grands Lacs, tous les E-
tangs, tous les Fleuves, toutes les Rivieres (l'on
ne conçoit pas bien la difference que pose cet
Academicien entre un Fleuve & une Riviere)
tous les Ruisseaux, toutes les Fontaines, tous les
Puits, toutes les Citernes crevassées, ou autres,
(il pouvoit se passer d'y mettre les Citernes cre-
vassées puisqu'elles ne contiennent point d'eau)
tous les Marais, & tous les Bourbiers ensemble
n'ont pas moins d'eau que l'Ocean. Ainsi il tâ-
che à se sauver, comme on dit, par les marais,
& ce qui est assez plaisant, en comparant sa Me-
re Ste Eglise à la Mer, il nous en donne le ta-
bleau au naturel. Car cet Element est [ava-
rum] ^{Horace.} avare, parce qu'il engloutit tout ; [infidum]
^{Lucrece.} perfide, auquel il n'y a nulle seureté ; [sæ-
vum] impitoyable, de là vient qu'un Poëte
Grec parlant d'un homme cruel, dit que la Mer
l'a engendré, [belluofum] nourissant dans son ^{Homere.}
sein quantité de puissans & formidables ani-
maux. On ne pretend pas disputer à l'Auteur
la justesse de sa comparaison, car c'est assuré-
ment l'endroit le plus judicieux de son Ou-
vrage.

Je ne puis omettre icy que l'Auteur nous p. 93.

fait dire une chose à laquelle nous n'avons jamais pensé, que la Religion Chrétienne ne s'est étendue que quand elle étoit déjà corrompue, contre le témoignage de S. Paul, que de son temps, auquel l'Eglise se trouvoit en une parfaite sainteté de doctrine, l'Evangile étoit déjà parvenu par tout le monde.

A l'égard du grand nombre, l'Auteur prétend qu'il est toujours préférable au moindre, & que *si le petit nombre l'emporte quelquefois sur le grand en matière de certitude, ce n'est jamais à armes égales*; c'est à dire comme on parle dans les Ecoles, *ceteris paribus*. Cependant <sup>p. 23. &c.
118.</sup> l'Ordre des Dominicains ne luy passera jamais cette maxime, eux qui dogmatifent hautement que la Ste Vierge est conçue en péché originel, contre le reste des Catholiques Romains qui soutiennent que sa Conception est immaculée, & qui en célèbrent la Fête. Les Jansenistes ne s'en accommoderont pas mieux, puisqu'ils enseignent la Grace efficace par elle-même, contre la Grace suffisante des Molinistes, & qu'il se rencontre plus de cinq cens Secondeurs de Molina, contre un Disciple de Jansenius. Les Jésuites qui veulent que la seule atrition, sans aucun acte d'amour de Dieu, suffise pour obtenir la remission des pechez & le salut

salut, oderunt peccare mali formidine pœnæ, ne le cederont pas aussi au plus grand nombre des autres Theologiens Catholiques qui défendent l'opinion contraire, oderunt peccare boni virtutis amore.

Les Parlemens & les Ecclesiastiques Seculiers du Royaume n'en croiront pas moins fortement que le Pape est inferieur au Concile & qu'il n'a nul pouvoir sur le temporel des Rois, encore que l'Empereur, quelques Princes, Electeurs, & autres professans la Religion Romaine, comme l'Espagne avec ses dépendances, l'Italie (à la reserve de Venise) & des legions de Moines, esclaves attachez au Siege de Rome, de même que la lepre des Juifs aux parois de leurs maisons, soient du sentiment opposé. Tous ces conflicts, pour parler avec l'Auteur, étant à *armes égales*, il luy est libre de maintenir du mieux qu'il pourra sa maxime, en faveur du grand nombre, contre les Thomistes, les Jansenistes, & les Jesuites; mais on ne doit pas souffrir que son paradoxe prejudicie aux droits de l'Eglise Gallicane, ny à l'indépendance de la Couronne de nos Rois, qui perdroient leur cause si on comptoit les suffrages de tous les Catholiques en general.

Notre Auteur est donc icy abandonné par

Ccc

les plus celebres Communautez Religieuses de son parti , & même par tous les François fidèles à leur Roy ; Et de plus il est constant que cette proposition universelle qu'il avance si hardiment , *le petit nombre à armes égales n'est jamais preferable au plus grand nombre* , est notoirement fausse .

N'arrive-t'il pas dans les Conseils de guerre , aussi bien que dans les Assemblées Politiques & de Magistrature , après que les matieres y ont été agitées avec la derniere exactitude , qu'un seul Juge opine souvent plus juste que tous les autres ensemble , de maniere qu'ils sont contraints de revenir à son avis , ou s'ils ne s'y rengent pas , que le succès fait voir qu'ils ont eu tort de n'y avoir pas aquiescé .

J'avouë pourtant que la coutume communement établie , veut que dans les delibrations des Compagnies les choses s'y passent , soit à vray , soit à faux , à la pluralité des voix , pour éviter le desordre qui s'en ensuivroit si l'on y procedoit autrement , & qu'on prenait y pezer les suffrages plutôt que de les nombrer . Mais il n'en est pas de même dans les choses de Religion , chacun y est pour son compte , & à moins que d'avoir perdu le sens , on ne doit jamais mettre son salut en

compromis. La raison est que les hommes les plus clairvoyans sont naturellement plongez dans des tenebres plus que Cimmeriennes, en ce qui concerne la foy , & par consequent qu'un Chrétien prudent est obligé , sans s'en fier à personne , de prendre luy-même connoissance du fond de ses affaires spirituelles , & de suivre les lumieres qu'il a puitées dans l'Evangile avec l'assistance de la grace de Jesus-Christ , bien loin de se laisser entraîner par le torrent d'une multitude aveugle , ou de s'en rapporter à son Evêque , qui peut être sans pieté ou du moins sans érudition. Nous avons vû & connu un Evêque portant la qualité de Pair de France , que ses Confreres avoient furnommé *Palatin* , parce qu'il n'entendoit pas le Latin ; En bonne foy eût-il été juste qu'un Scaliger , un Casaubon , un Saumaise , un Grotius , s'ils se fussent trouvez dans le ressort de son Dioceſe , eussent sur l'intelligence de l'Ecriture & de la Tradition , suivi les déciſions de ce Reverendissime & Ignorantissime Prelat.

P L U S I E U R S R E M A R Q U E S
*sur quelques matieres contenues dans la Se-
 ction 18. & dernière du Livre des Réflé-
 xions.*

I.

Il a été répondu mille fois aux passages des Peres qui paroissent favoriser la créance Romaine sur l'Eucharistie ; l'Auteur cependant ne se lasse pas de les rebattre tout de nouveau , & de nous payer de Repetitions au lieu de Refutations.

2.

Il passe ensuite aux louanges du Roy. Celiuy-là feroit bien neuf dans les choses du monde , lequel ignoreroit que toute la terre est informée de son merite extraordinaire. Mais Sa Majesté est à plaindre de se voir accablée en temps & hors temps des louanges outrées de Courtisans & de Poëtes, ausquels elle distribuë liberalement des dignitez , & du pain. Le vray Panegyrique d'un Grand Prince comme luy , est son histoire simple & fidèle consignée à nos Neveux ; comme la Posterité est definteressée , elle ne manque guere à rendre justice à la

de Monsieur Menjot. II. Part. 389
memoire des Princes défunts , sans s'arrêter
aux Eloges dont on a crû les relever pendant
leur vie.

Des flateurs infames oserent dire autrefois ,
que le Peuple Romain avoit lieu de se consoler
des horreurs des Guerres Civiles , puisqu'elles
luy avoient procuré un Empereur aussi aimable
que Neron.

*Scelera ipsa nefasque
Hac mercede placent.*

Lucain.

Le bruit courroit dans la Cour de Domitien,
qu'il étoit fils de Pallas , & que c'étoit l'accomplissement de la prediction , qu'un Roy lequel
regneroit sur tous les Peuples , devoit naître
d'une Vierge. Mais laissons-là ces deux monstres de Princes , & parlons d'Empereurs véritablement vertueux qui se railloient de ces lâches flatteries. On avoit beau rompre la tête
à Vespasien qu'il étoit le Messie , à cause de
deux miracles pretendus que des adulateurs
impudens luy attribuoient , l'un qu'en frotant
avec sa salive les yeux d'un Aveugle , il luy a-
voit rendu la vûë ; l'autre qu'en marchant sur
le corps d'un homme impotent d'une main , il
l'avoit gueri sur le champ. Ce Prince sage &

Ccc iij

honnête homme , quelque complaisance que des raisons d'Etat l'obligeassent d'avoir pour ses Courtisans , ne faisoit au fond non plus de cas de leurs contes fabuleux , que l'Empereur Tite son fils des Apotheoses du Se- nat Romain , lorsque proche de la mort il disoit en plaiſan-tant qu'il ſe ſentoit devenir Dieu.

Entre tant de paroles judicieuses prononcées par le Roy, il y en a une tres remarquable. Un bel Esprit de profession luy ayant lû un diſcours où il le loüoit demeſurement , Sa Majesté luy dit d'un grand ſang froid , *je vous loüerois davantage ſi vous m'aviez moins loüé.* Il eſt juste pour la gloire de nôtre Monarque , qu'une réponde qui marque tant de modetie & de ſincerité , ſoit ſçûë des ſiecles à venir , car elle ne ſera pas la moins belle partie de ſa repu- tation immortelle. Dans nôtre ſiecle même , quoy que corrompu , il ne laisse pas de s'y trou- ver quelques particuliers qui fuyent l'éclat & qui ſ'enveloppent de leur vertu , lesquels ont ſagement jugé qu'il y a ſans comparaison plus de bon ſens dans ce peu de paroles de Sa Ma- jesté , que dans l'écrit guindé & enflé de ce misérable Panegyriste.

Mais à quoy bon cette affectation de placer

icy hors de son rang les louanges de Sa Majesté ? S'ensuit-il des belles & admirables qualitez du Roy , que ses Sujets poufsez aux dernieres extrémitez , soient tenus , comme le pretend nôtre Auteur , de se renger de gré ou de force à la Religion de leur Prince , à laquelle ils ne croyent pas , plutôt que de *souffrir avec Heb. 10.
34.* joye , à l'exemple des fidèles Hebreux , *la perte de leurs biens* , en se retirant dans les Pays Etrangers , resolus de vivre avec incommodité , selon le commandement de Jesus-Christ à ses Disciples , *lorsqu'ils seroient persecutez dans une Ville , de fuir dans une autre.* Si nôtre Auteur <sup>Matt. 10.
23.</sup> eût vêcu sous les Regnes de Trajan , ou de Marc-Aurele , qui étoient de grands Empereurs cheris de leurs Peuples , son humeur courtisane luy auroit fait assurement regarder la Religion dominante , comme la meilleure & la plus digne d'être suivie.

3.

L'Auteur parle avec mépris de nos Martyrs , parce que le mensonge aussi bien que la vérité a eu quelquefois les siens : mais il ne s'ensuit nullement qu'il ne s'en rencontre point de véritables , quoy que la distinction des vrais & des faux Martyrs ne doive être mise en vûe qu'au

1. Cor.

4. 5.

jour de l'avenement de Jesus-Christ , qui ferà
paroître ce qui est caché dans les tenebres , & dé-
couvrira les pensées des coeurs ; Car dans le pre-
sent siecle tout y est confondu , le bon grain &
l'ivroye , la sincerité & l'hypocrisie , la foy vi-
vante & la foy morte , les vrais Martyrs & les
faux Martyrs :

Mais il y a une chose sur laquelle on peut prononcer hardiment , c'est que toute Eglise persecutrice des Chrétiens & même des Infidèles par des voyes de fait , au sujet de la Religion , est assûrement fausse , & tres-fausse , comme directement contraire à la Morale de Jesus-Christ , qui est la douceur & la benignité même , & qui n'attire à soy les hommes que *in funiculis Adam , in vinculis charitatis , par des cordeaux d'humanité & par des liens de charité* ; de sorte qu'une telle Eglise cruelle , violente , & par consequent antipode de celle du Fils de Dieu , doit être fuie , comme on dit , à voiles & à rames par ceux qui n'en sont pas , & abandonnée sans delai de ceux qui s'y trouvent malheureusement engagez , *ex fructibus eorum cognoscetis eos , vous les connoîtrez par leurs fruits.*

Matt. 7.

16. & 20

L'Edit

L'Edit de Nantes fut autrefois appelé le Baume de l'Etat par un Avocat Catholique de grande réputation, dans un Plaidoyer qu'il prononça au Parlement. Mais aujourd'hui la liberté de conscience est traitée de funeste par un Ecrivain séditieux, disciple du Jesuite Riberia, lequel a osé écrire que le Tribunal de l'Inquisition étoit le sacré Senat de la Foy: il auroit parlé plus juste s'il eût dit le Siege infernal de l'impiété. Notre Auteur néanmoins consentiroit volontiers qu'on subrogeât en France la Sainte Inquisition, en la place de cette funeste liberté de conscience, laquelle aussi bien, n'a été obtenue, à ce qu'affirme cet ennemi juré de la tranquilité publique, que par des Edits arrachés par force de la main du Souverain. Ce fait a été pleinement convaincu de faux par nos Apologistes, & les Catholiques Romains, gens d'honneur, pour peu qu'ils soient versez dans notre Histoire, en tombent eux-mêmes d'accord.

Ce qui est de remarquable, la même Société qui a inspiré en France l'abolition de la liberté de conscience, accordée aux seuls Protestans par plusieurs Édits solennels, jurée par nos Rois

D d d

à leur Sacre , & pratiquée depuis près d'un Siecle , soutient aujourd'huy en Angleterre , qu'il est juste de l'accorder à toutes sortes de Sectes , comme si la Religion ressembloit à la Medecine , dans laquelle , selon le precepte d'Hypocrate , *dandum aliquid tempori atque regioni.*

Aprés de telles fourberies , n'ouvrira-t'on jamais les yeux pour voir qu'un Loyoliste comme tel , n'a au fond ny foy , ny loy , & que l'interêt & le credit de son Ordre luy tiennent lieu de Religion , *ad majorem Dei hujus seculi gloriam* ; de sorte qu'on peut définir un Jesuite *Animal Politicum ad Societatem natum* , en un sens opposé à la pensée d'Aristote considerant l'homme comme Citoyen du monde .

5.

Les raisonnemens de l'Auteur des Réflexions sur la puissance temporelle & Ecclesiastique sont pitoyables . Il est vray que toute puissance est établie de Dieu , & qu'il faut obeir en toutes choses aux Princes , soit bons , soit mauvais , mais cela s'entend sauf l'interêt de celuy qui est le Maître commun des Souverains & des Sujets , & en la presence duquel le Sceptre n'est pas plus privilegié que la houlet .

te : Pourquoy donc ne sera-t'il pas licite à des Chrétiens qui ne cherchent que leur salut , de résister à un tas de gens d'Eglise , lorsque pour servir à leur avarice , à leur orgueil & à leur vanité , ils ruinent la vraye Religion , en l'empêstant de leurs traditions qui ne sont que commandemens d'hommes ? Si ces miserables se damnent , les Peuples sont-ils tenus par respect de les suivre dans les Enfers ? Il est vray que Jesus-Christ renvoya les Juifs à leurs Docteurs assis dans la Chaire de Moysé ; mais c'étoit à condition qu'ils suivissent les ordonnances de leur Legislateur , & non pas qu'ils les renversassent par leurs traditions , comme le Fils de Dieu le leur reproche fort souvent ; car l'inaffabilité de l'ancien Clergé Juif , si d'avanture il y eût pretendu , n'eût pas été moins visionnaire que celle que le Clergé Romain s'attribuë aujourd'huy .

6.

Nôtre Auteur possédé d'un esprit qui n'est pas de Dieu , & ne gardant plus ny borne , ny mesure , fait les derniers efforts pour lâcher les Etats Etrangers contre nous : *Vous n'êtes pas Catholiques , dit-il , & par consequent toutes les fois qu'il vous plaira , vous ne serez ny bons D d d ij*

^{p. 235.} *Citoyens, my bons Sujets. S'il appartient au particulier & au petit nombre de reformer l'Eglise, pourquoi non de reformer l'Etat? Et quel Prince si mal conseillé, quelle Republique si mal gouvernée, quelle Terre, & quel Pays si barbare vous recevra avec de pareils sentimens?*
^{p. 234.} Mais par la grace de Dieu ces fureurs enragées ne font point d'effet sur les esprits des Souverains Etrangers soit Romains, soit Protestans. Ils tendent leurs bras aux innocens affligez, ils les honorent de leur protection, & ils les secourent dans leurs besoins, assurez qu'ils sont de leur reconnoissance, de leur obéissance, & de leur inviolable fidélité.

Si nous voulions retorquer contre la Religion de l'Auteur, ce qu'il ose avancer contre la nôtre, il seroit aisément de faire voir que les principes de la Religion Romaine sont pernicieux aux Etats Catholiques, aussi bien qu'aux Protestans, sans épargner les Royaumes des Infidèles, comme il paroît par ceux du Mexique & du Perou. Mais parce que cette matière nous mèneroit trop loin, je me contenterai d'alléguer deux exemples sur ce sujet. Lorsque le Duc de Montmorenci soulevoit le Languedoc contre le feu Roy de glorieuse mémoire, & que l'Evêque de Nîmes d'alors susci-

toit le Peuple à la rebellion, un Ministre de la même Ville le maintint dans l'obeissance, & les seules Villes se revolterent où les Catholiques se trouverent les plus forts.

On fait le service important que rendirent au Roy dans les derniers troubles, les Protestans de Montauban, & la reconnaissance publique que leur en témoigna feu Monsieur le Comte d'Harcourt, qui leur dit en termes formels, *la Couronne du Roy étoit ébranlée par ses ennemis, & vous l'avez raffermie.* Ce sont des faits que l'Auteur, qui est de ce País-là, ne peut ignorer; par où on peut juger lesquels sont les plus fidèles à leur Roy, ou les Catholiques Romains, ou les Protestans.

7.

Aprés de tels raisonnemens, l'Auteur agréera, s'il luy plaît, que nous fassions peu de cas de l'Oraison Tartufique par laquelle il finit son Ouvrage. Il devroit apprehender en se jouant si publiquement de Dieu & des hommes, d'amasser des charbons de feu sur sa pc. 120. tête: *Quid detur tibi, aut quid apponatur tibi*^{3. & 4.} *ad linguam dolosam? Sagittæ potentis acutæ,* *cum carbonibus desolatoriis.*

L'Apôtre S. Jean ne veut pas que les fidèles

D d d iij

^{1. Jean 5.}
^{26.} prient pour ceux qui ont peché contre le S. Es-
prit, neanmoins parce que nous n'avons pas une
entiere certitude que notre Auteur soit du
nombre de ces malheureux-là, nous hazarde-
rons de prier Dieu qu'il luy pardonne tous les
maux qu'il fait à nos freres, & sur tout cette
malignité acharnée de les poursuivre jusques
dans les retraites les plus éloignées où la Pro-
vidence les a conduits, pour y vivre & mourir
en liberté de conscience à l'abri de leurs enne-
mis, qui les ont dépouillez de leurs biens.



DISCOURS

*SUR LA MANIERE USITEE A
present pour réunir à l'Eglise Romaine les
Protestans de France.*

LE peché est sans doute la chose du monde la plus atroce & la plus déplaisante à Dieu; mais le comble d'impéteté est de vouloir l'ériger en loy , & d'entreprendre de placer ce monstre sur le Tribunal de la Justice. C'est pourtant ce qu'à fait le venerable Concile de Constance, qu'on traite d'Oecumenique & d'inaffillible, par son Decret solennel de ne point tenir la foy aux Heretiques , & ce que pratiquent aujourd'huy certains Ecclesiastiques de ce Royaume, lesquels avec une audace pareille à celle du Demon , lorsqu'il abusoit de l'Ecriture en tentant le Fils de Dieu , osent soutenir hautement dans leurs Harangues , dans leurs Sermons & dans leurs Ecrits , que les injustices criantes & les cruautez énormes employées , sans avoir aucun égard à la foy publique , contre les Protestans de France dans la pensée de les réunir à l'Eglise Romaine , sont conformes , i. au pre-

Luc 14.
23. cepte de Jesus-Christ dans la parbole du sou-
Act 9.4 per Evangelique, *contrains-les*, dit-il, *d'y en- trer.* 2. A la maniere dont il s'est servi dans la conversion de S. Paul. 3. Au procedé des Israëlitez envers les Tribus de Ruben, de Gad,
C. 22. & de la demi Tribu de Manassé mentionnée dans l'Histoire de Josué. Quoy que de telles preuves soient plus dignes de détestation que de refutation, ne laissons pas de les examiner les unes aprés les autres.

Commençons par celle qui est tirée de la Parbole du banquet Evangelique. S. Luc raconte que le Maître du festin, au refus des conviez, envoya son Serviteur aux places publiques de la Ville, & sur les grands chemins de la campagne, pour *contraindre* les passans d'entrer dans sa maison & de se rendre à son festin. Les Auteurs de la nouvelle Metode de convertir ceux qu'ils qualifient Heretiques, entendent par le mot de *contraindre*, user de violence effective, & de voye de fait. Il est étonnant que l'esprit de domination & d'orgueil leur fasse oublier le genie de l'Evangile, qui ne prêche que la douceur & la paix, & qui n'use jamais d'autre moyen que de celuy de la persuasion pour amener les Incredules captifs à l'obeissance de Jesus-Christ, *Religio*, dit Lactance, *sua- detur*.

detur non imperatur. C'est pourquoy dans la même parabole rapportée par S. Mathieu, le Roy du banquet, tout Roy qu'il étoit, ne donne point d'autre ordre à ses Serviteurs que celiuy de *convier* simplement aux nôces de son fils ceux qu'ils rencontreroient en leur chemin.

Il est vray que cette Metode violente de faire des Prosélites étoit ordinaire aux Juifs, selon le rapport d'Horace dans l'une de ses satyres.

*Veluti te
Judæi cogemus in hanc concedere turbam.*

Saint Ambroise fait sur cela leur tableau, qui ne ressemble pas mal aux Cagots de notre siecle. *Ils s'insinuent, dit-il, adroitement dans les esprits, ils se fourent dans les maisons, ils se presentent aux Tribunaux, ils lâssent les oreilles des Juges, ils fatiguent le public, & tant plus ils payent d'impudence, tant mieux les choses leur réussissent.*

Les manieres de Jesus-Christ pour toucher les cœurs sont diamétralement opposées à celles de ces sortes de gens ; car le Seigneur se dit lui-même, *debonnaire & humble de cœur, & met les debonnaires au nombre des bienheureux* ; Matth. 12. 29. Matt. 5. 5 & dans la Theologie de S. Paul, *la charité est* 1. Cor. 13. 4.

E e e

^{Rom. 2.} *benigne, & la benignité de Dieu nous invite à*
^{4.} *repentance, sans nous gêner. Selon cette ma-*
xime de la Morale Chrétienne, le même A-
^{1 Tim. 2.} *pôtre ordonne à son Disciple Timothée, d'en-*
^{24 & 25.} *seigner avec douceur ceux qui ont un sentiment*
contraire, pour essayer si Dieu leur donnera re-
pentance, afin de connoître la vérité. Sur quoy
sont remarquables ces belles paroles de S. Au-
gustin, quid fortius manu bâc quæ mundum vi-
cit, non ferrô armata, sed ferrô transfixa. Mais
^{2. Cor.} *les Convertisseurs modernes tout fiers de leur*
^{10 4.} *grandeur & de leur crédit, recourent aux ar-*
mes charnelles, se sentant destituez des armes
^{Ephes. 6.} *de Dieu, & sur tout de l'épée de l'Esprit qui est*
^{11. & 17.} *la Parole.*

Pour ce qui regarde le mot de *contraindre ou de forcer*, il faut être novice au dernier point dans le style de l'Ecriture pour ignorer qu'il signifie, *persuader par de vives & de pressantes raisons*: Ce fut par cette espece de violence douce & insinuante que les deux Disciples allans à Emaüs, *forcerent Jesus Christ*, lequel ils méconnoissoient, à demeurer avec eux, & que Lydie après avoir reçû le Baptême, *contraignit S. Paul à sejourner chez elle*, auquel sens aussi l'Apôtre dit avoir été *constraint d'en appeler à Cesar*; où est à noter que S. Luc em-

ploye dans ce passage des Actes , le même verbe *ἀναγκάζειν*, qui signifie proprement *nécessiter*^{Act. 28. 19.}, dont il s'étoit servi dans son Evangile en recitant la parabole du festin. Ainsi Saint Paul reprochant en face à Saint Pierre qu'il *forçoit* les Gentils nouvellement convertis à Judaïser, se sert aussi du terme *ἀναγκάζειν*.^{Gal. 2. 14.} Est-ce que Saint Pierre , à force de persecutions en leurs personnes , en leurs biens & en leurs libertez , les *contraignoit* bon gré malgré d'observer les Ceremonies Legales ? Qui ne voit plutôt , qu'il leur alleguoit des raisons specieuses & plausibles , quoy que fausses au fond , pour les induire à faire un mélange du Judaïsme & du Christianisme ? Le langage de l'Ecriture s'accorde en cecy parfaitement avec celuy du monde ; car un Orateur est censé *violenter* & , comme on parle , *enlever* ses auditeurs , lorsqu'il les persuade de quitter leur sentiment pour suivre le sien : Et nous lissons que Ciceron par la force de son éloquence , & par l'adresse de ses raisonnemens , *contraignit* Cesar à pardonner au Roy Dejotarus , dont il avoit résolu la perte. Le Comique Grec disoit de Pericles , que dans ses Harangues *il éclairoit , il tonnoit , & troubloit toute la Grece.*

Eee ij

Ησεγης ἐθρονία, ξυγεκύκα, την ἐλλάδα.

Il faudroit avoir le sens renversé pour prendre à la lettre ces expressions du Poëte.

Le second moyen de ces Messieurs pour justifier leur conduite, est emprunté de la maniere forcée, à ce qu'ils pretendent, dont S. Paul fut converti. Il faut considerer deux choses dans cette histoire, savoir le crime de Saul, & ensuite sa conversion. Après le Deicide abominable commis par la Synagogue en la personne du Fils de Dieu, il est certain que le plus horrible de tous les pechez est celuy de persecuter l'Eglise de Jesus-Christ, qui est son corps mystique ; c'est cependant ce que S. Paul pratiquoit avec une passion forcee, car il fut present & consentant à la mort de S. Etienne, &

^{Act. 22.} ensuite il partit pour Damas, *en ne respirant que menaces & que meurtres*, avec intention d'y arrêter les Chrétiens de l'un & de l'autre sexe, & de les amener liez à Jerusalem. C'étoit donc à bon droit qu'après sa conversion il s'accusoit <sup>1. Tim. i
1. 15.</sup> luy-même d'être *le premier*, c'est à dire le plus grand *des pecheurs*. Jesus-Christ pour châtier cet ennemi furieux qui ravageoit son Eglise, le renverse subitement par terre sur le chemin de Damas, & l'aveugle durant l'espace de

trois jours , par l'éclat d'une lumiere excessive , qui resplendit du Ciel tout à coup ; mais le changement surprenant & inopiné qui s'en ensuivit de Saul persecuteur , en Paul fidèle Apôtre , fut proprement l'effet de la voix de Jesus-Christ , qui luy crio , *Saul, Saul pourquoy me persecutes-tu ? Je suis Jesus lequel tu persecutes* ; car alors cet esprit rebelle & envenime fut convaincu que ce Jesus qu'il maltraitoit , étoit ressuscité & monté au Ciel , selon le témoignage des Apôtres , dont il s'étoit moqué jusqu'à lors ; C'est pourquoy il crut à l'instant même , non par force , mais en se soumettant volontairement au joug de Jesus-Christ , & en luy disant , *Seigneur que veux-tu que je fasse ? Il faut être étrangement préoccupé , pour s'imaginer quelque ressemblance entre cette maniere miraculeuse dont J. Christ toucha le cœur de S. Paul , & celle dont on se fert aujourd'huy pour convertir les Protestans.* A quoy nous pouvons ajouter , posé même que Jesus-Christ en cette occasion ait usé de violence , qu'en qualité de Maître Souverain du monde , il est au dessus des Loix & naturelles & morales qu'il a luy-même établies , au lieu que les hommes y sont nécessairement astreints . Dieu commanda jadis aux Israélites d'emprunter des Egyptiens

E e iij

leurs vaisseaux d'or & d'argent , avec leurs vêtemens , & de les emporter en quittant leur Pays : mais quel Legislateur d'entre les hommes seroit assez hardi pour ordonner , sous quelque pretexte que ce soit , le vol & l'infidélité , contre le commandement exprés de Dieu de ne point dérober , & de tenir sa parole , au prejudice même de ses propres intérêts.

La troisième preuve que nos adversaires tiennent de l'histoire racontée par Josué, est pitoyable. Voici le fait. Les Tribus de Ruben & de Gad , & une demie Tribu de Manassé dressèrent un Autel , regardant le Pays de Canaan , proche du Jordain ; les autres Tribus qui étoient au delà de ce Fleuve , en ayant appris la nouvelle , résolurent de leur faire la guerre comme à des revoltez contre le service du vray Dieu , craignant même que la punition n'en rejaillît sur eux , comme il étoit arrivé peu auparavant au sujet de l'interdit d'Hacan , *qui ne mourut pas seul pour son iniquité.* Cependant les Israélites comme gens équitables & bien senséz , avant que de marcher contre leurs freres , leur envoyèrent Phinées fils d'Eleazar Sacrificateur , accompagné de dix des principaux du Peuple , pour s'informer de la vérité & pour les entendre dans leurs défenses. Les deux Tribus &

Josué
22. 20.

demi protestèrent aux Envoyez qu'ils n'avoient jamais eu dessein de construire un Autel particulier pour y sacrifier , qu'ils ne reconnoissoient uniquement que l'Autel qui étoit devant le Tabernacle du Seigneur , & qu'ils n'avoient pretendu autre chose que de laisser un monument à la posterité qu'ils faisoient partie de la Republique d'Israël , quoy qu'ils habitaissent au delà du Jordain, separez par ce Fleuve des autres Tribus. L'Assemblée des Israélites ayant été satisfaite du rapport de ses Députez , l'émotion fut appaissée aussi-tôt.

Il est évident par ce recit de Josué , que les Israélites crurent d'abord ces deux Tribus & demi idolâtres & infracteurs publics de la première Table de la Loy , & partant dignes de mort , à plus forte raison que ce miserable qui fut lapidé pour avoir amassé en secret du bois au Desert un jour de Sabat. Il sembloit aussi y avoir du crime d'Etat dans cette affaire , en ce que ces deux Tribus & demi paroissoient vouloir se rebeller contre Josué , établi de Dieu Chef & Gouverneur de tout le Peuple après la mort de Moysé. En conscience qu'y a-t'il dans tout ce narré , de commun avec les démêlez d'entre les Catholiques Romains , & les Protestans , pour ne pas dire que c'est outra-

ger l'Evangile que de comparer sa charité & sa douceur , avec les rigueurs inexorables des Ordonnances de Moyse. Ce furent pourtant là les moyens dont se servit un certain Prelat pour corrompre l'esprit du Duc de Richemont , dans un Sermon qu'il eut l'audace de prononcer en presence de Sa Majesté , dont ce jeune Seigneur reconut tôt après l'imposture par son retour dans la vraye Eglise.

Mais laissons ces trois exemples citez de l'Ecriture si malignment pour palier un zèle rien moins que Chrétien , & passons à la raison alléguée pour l'autoriser.

Ces Messieurs nous disent avec une tendresse affectée & insultante , que l'Eglise est une bonne mere , & qu'en cette qualité elle est en droit de punir comme il luy plaît ses enfans desobeissans, afin de les réveiller de leur léthargie , & de les obliger à faire de justes réflexions sur les erreurs où ils sont engagez.

Premierement il s'agit d'un petit nombre d'Ecclesiastiques de Cour auteurs & instigateurs de tous ces desordres. Secondement il n'est jamais licite d'en venir à ces sortes de châtiments, si ce n'est pour la correction des mœurs, parce qu'un méchant homme à qui on fait honte de ses crimes , & pour lesquels on le punit,

nit, est libre de les abandonner ou de ne les abandonner pas : Mais ce sont les instructions, & nullement les punitions qui éclairent l'entendement, & celles-cy par consequent sont incapables de le persuader. J'avouë que les souffrances peuvent porter un incredule à faire des réflexions, mais c'est seulement pour luy faire horreur du procedé impitoyable & irregulier qu'on tient contre luy, & pour l'éloigner de plus en plus des sentimens que la violence s'efforce de luy inspirer.

Enfin on fait grande parade de l'autorité de S. Augustin, qui souleva la puissance de l'Empereur Honorius contre les Donatistes, pour les proscrire, pour les condamner à de grosses & de ruineuses amendes, & même pour confisquer généralement tous leurs biens, dans la vûe de les faire par là rentrer en dépit d'eux dans le sein de l'Eglise, dont ces Schismatiques s'étoient séparez.

Mais avec tout le respect dû à un si grand Docteur que S. Augustin, sa doctrine en cela choque la droite raison, & tout ensemble la nature de l'Evangile, comme nous l'avons montré cy-dessus, de maniere qu'elle peut être comparée à tant de nouveaux monstres dont l'Afrique a été tres-féconde de tout temps.

Fff

C'est pourquoy de même que S. Augustin presuma charitablement que S. Cyprien, quoy qu'il n'en paroisse rien dans ses Ecrits, est néanmoins revenu de son erreur touchant la nécessité de rebâtiser ceux qui avoient été bâtisez par les heretiques; nous devons aussi croire pieusement, que Dieu a fait la grace à S. Augustin de se repentir de sa morale erronée & scandaleuse. Nôtre sentiment sur cela est d'autant plus probable, que ce même Augustin jugeant dans la suite que les peines des Donatistes étoient par trop excessives, sollicita en leur faveur les Gouverneurs & les Magistrats, & fit par cette charité, quoy que trop tardive, une espece de retractation de sa conduite precedente, sans lequel repentir, au lieu de reconnoître cet Evêque pour un Saint, il y auroit lieu de douter de son salut.

Or de là nous inferons invinciblement, qu'il ne faut pas ajouter foy à S. Augustin, ny aux autres Peres de l'Eglise, sur la Morale non plus que sur la Religion, qu'après l'examen de leur créance par la parole de Dieu, qui en est comme la pierre de touche. En effet, Dieu sous la nouvelle alliance n'a jamais conferé qu'aux Evangelistes & aux Apôtres, le don de revelation immediate, & d'inaffabilité, & nous n'en

prenons pour témoin que S. Augustin luy-même : Voicy ses propres paroles dans son Epître à Vincent, en parlant de S. Cyprien & d'Agrippin son Successeur à l'Evêché de Carthage. *Il y a une grande différence*, dit-il, *entre l'autorité des Livres Canoniques & celle de ces Auteurs*, & il ne faut pas croire que ce qu'on en lit, ou ce qu'on en cite nous doive tenir lieu de loy, & qu'il ne soit pas permis d'être d'un autre sentiment sur des choses où ils pourroient en avoir eu de contraires à la vérité. Car nous ne faisons point de difficulté de nous appliquer à nous-même cette parole de l'Apôtre : *Si nous avons quelque* ^{Phil. 3:15.} *sentiment qui ne soit pas conforme à la vérité*, *Dieu nous éclairera sur ce sujet.*

Concluons donc que les duretés Affriquaines & barbares de cet Evêque d'Hippone contre les Donatistes, sont des tâches dans sa vie tout à fait inexcusables, à moins qu'il n'ait entendu parler des Circoncellions, qui rasoient & brûloient les maisons des particuliers, sans épargner les Temples, jettoient dans le feu les Livres sacrez, crevoient les yeux aux uns, coupoient la langue & les mains aux autres, battoient, voloient, massacraient jusqu'aux Evêques aux pieds des Autels, & qui tournoient souvent contre eux mêmes leur fureur, en se

Fff ij

procurant la mort. Les loix des Empereurs ne pouvoient être trop severes contre de tels enragez ; mais c'étoit la plus grande des inhumanitez que de les faire valoir contre les simples & moderez Donatistes , qui suivoient de bonne foy le Schisme dans lequel ils étoient nais. Si on nous objecte que ceux-cy ont été ramenez à force de tourmens dans l'unité de l'Eglise , nous répondrons , posé qu'ils y fussent rentrez de bonne foy & non pas qu'ils fussent des hypocrites , qu'en ce cas les hommes ont fait le mal , & que Dieu par sa sagesse la fait réussir en bien , comme du crucifiement de Jesus-Christ par les Juifs il en a tiré le salut du genre humain , sans pour cela qu'il soit jamais permis de se départir , sous quelque pretexte que ce soit , de la régle générale de S. Paul , *non sunt facienda mala , ut veniant bona.*

Rom. 3.
8.

Ep. à
Vinc.

S. Augustin auroit donc plus sagement fait , si au lieu de se laisser corrompre par l'exemple & par les sollicitations de ces *animaux Lybiques* , je veux dire des Evêques Affriquains ses Confreres , il s'en fût tenu à ses premiers sentimens , *de ne forcer personne pour revenir à l'unité de Jesus-Christ , & de n'employer pour cela d'autres armes que les discours & les raisons , CRAINTE QUE DES HERETIQUES DE-*

CLAREZ NE DEVINSENT DES CATHOLIQUES DE'GUISEZ.

Les Approbateurs des barbaries énormes, dont on s'est servi dans notre siècle pour faire rentrer dans l'Eglise Romaine ceux qui l'ont abandonnée, voyant que les loix Divines leur étoient entierement contraires, tâchent de les appuyer par certaines Constitutions Imperiales contenus dans le Code Theodosien : Mais il n'y a pas plus de raison de se servir de l'autorité de l'Empereur Theodoce pour établir la cruauté & l'injustice, que de l'exemple & du credit de l'Empereur Constance pour renger les Peuples à l'Arrianisme. Ces deux Princes ne doivent pas être le modèle ny de la conduite, ny de la créance des veritables Chrétiens. Ils étoient tous deux possedez par leur Clergé corrompu, qu'ils croyoient idiotement comme des Oracles, le premier à l'égard de la Morale, le second en ce qui regardoit la Foy, sans consulter les Ecritures qui sont les Oracles du Ciel. Sur quoy il est bon de remarquer, qu'il y a tel renversement de mœurs plus pernicieux que certaines erreurs dans la Foy, puisque la fin est nécessairement plus excellente que les moyens, & que le but principal de l'Evangile est de corriger la perversité de la volonté de l'homme,

Fff iij

en éclairant son entendement; *Je vous écris ces choses*, disoit S. Jean, *afin que vous ne pechiez point.* De maniere que tout consideré, les loix tyranniques & anti-Evangeliques lesquelles s'appellent le Christianisme par son fondement, qui est la charité du cœur, sont assurément plus opposées au salut que quelques heresies qui se terminent à la seule contemplation. C'est pour cette raison que dans l'Ecriture les doctrines Morales sont plus évidentes & plus intelligibles que les dogmes purement speculatifs.

Au reste il ne faut pas s'étonner des duretés inhumaines de Theodosie, après les cruautes épouventables qu'il fit exercer dans la Ville de Thessalonique, par lesquelles il merita les anathèmes de S. Ambroise. On objecte qu'il ne paroît pas que personne ait reclamé contre la rigueur de ces Ordonnances. J'avoué qu'elles peuvent avoir été approuvées par quelques lâches Courtisans esclaves de la faveur, & même que la peur a pu fermer la bouche à plusieurs gens de bien, qui se contentoient de les détester en secret; mais la posterité est en droit d'abhorrer hautement des loix qui ruinent celles de l'humanité & de la Religion, & qui ont terni pour jamais la gloire de cet Empereur.

Un certain chetif Auteur , lequel a vendu & vend encore tous les jours pour du pain sa conscience & son honneur , se persuade avoir bien rencontré en écrivant que la severité des loix de Theodosie contre les herétiques , avoit heureusement empêché que *les portes d'Enfer* <sup>Matth. 5
16. &c. 18</sup> ne prévalussent contre l'Eglise. A ce compte c'étoit fait de l'Epouse de Jesus-Christ sans ce bien-heureux secours des Puissances Infernales , & le Demon en se proposant d'une part la destruction de l'Eglise , & de l'autre en inspirant aux hommes des moyens opposez à ce dessein , savoir d'en venir aux voyes de fait pour convertir immanquablement les Herétiques , se trouvoit divisé contre luy-même , ce qui ne s'accorde ny avec le raisonnement de Jesus-Christ dans l'Evangile touchant le Royaume ^{Matt. 12.} de Satan , ny avec l'habileté de cet ennemi de Dieu & des hommes , appellé dans l'Ecriture à cause de sa prudence & de sa ruse , non simplement *un Serpent* , mais *le Serpent Ancien*.

Remarquons en dernier lieu que de tels procedez tyranniques & feroces , renversent également la politique & les bonnes mœurs ; car qui ne voit que si les Princes Catholiques en usent ainsi envers leurs Sujets Protestans , qu'en revanche les Princes Protestans sont en droit

de faire un pareil traitement à leurs Sujets Catholiques , ce qui seroit mettre tous les Etats partagez en differentes Religions , dans une combustion épouventable , dont les premiers boutefeux auroient été une petite poignée de Prêtres malhonnêtes gens & fort emportez. Ils répondent que l'Eglise Romaine en qualité de Mere commune des Chrétiens, possede seulement le privilege d'employer le bras séculier , & l'autorité temporelle pour contraindre de vive force les Peuples à suivre sa Religion. Mais quand ce droit pretendu de leur Eglise seroit aussi sacré & incontestable , qu'il est impie & chimerique , tant y a que tous les Reformez étant persuadez du contraire , les Catholiques résidans dans les Etats Protestans , ne seroient pas moins exposez que les Protestans qui habitent les Pays Catholiques , aux malheurs d'une desolation funeste.

Tantum Religio potuit suadere malorum.

FORMU-



FORMULAIRE

D'ABJURATION POUR LES
Pretendus Reformez qui voudront embrasser
la Religion Romaine, conformement à l'Ex-
position de la Doctrine de l'Eglise Catholique
sur les matieres de Controverses, faite par
Monsieur l'Evêque de Condom aujourd'huy
Evêque de Meaux.

A V E R T I S S E M E N T.

Il est sans doute fort douloureux à Monsieur
l'Evêque de Meaux, de ce que ny Monsieur
l'Archevêque de Paris son Metropolitain, ny
la Faculté de Sorbonne, n'ayent pas voulu don-
ner leur approbation à son Exposition de la
Doctrine de l'Eglise Catholique sur les matie-
res de Controverses ; mais ce qui est principa-
lement à remarquer, de ce que plusieurs savans
Theologiens de la R. Romaine, tant Seculiers
que Reguliers, se déclarent ouvertement con-

G gg

tre cet Ouvrage , qu'ils pretendent n'être qu'un déguisement de la créance de leur Eglise, comme si M. de Meaux avoit honte de la Foy Catholique sincere & toute nuë.

En effet quelques-uns de la Religion Pretendue Reformée ayant offert de se faire Catholiques si on vouloit se contenter de leur simple aquiescement au Livre de Monsieur de Meaux , on a refusé de les recevoir à cette condition. Je ne desespere pourtant pas , nonobstant toutes ces contradictions , que les Officiers importans de Sa Sainteté , nommement le Maître du Sacré Palais , & le Gardien de la Bibliothèque Vaticane , C'est à dire les premiers Hommes de Rome en pieté & en savoir , que les Evêques , & Archevêques François & Etrangers , que les DOCTES ET SAINTS Cardinaux , & que le Pape luy-même qui ont souffrit le Livre de ce Prelat , n'agréent aussi le present Formulaire d'abjuration qui en est fidélement extrait , & de plus qui s'accorde , selon la rencontre des temps & des lieux , à la Theologie Politique de delà les Alpes , sur le point de l'inaugurabilité , afin qu'étant authentiquement approuvé , il puisse en quelque façon contribuer à faire rentrer adroitemeht & sans violence , les Calvinistes dans le giron

de Monsieur Menjot. II. Part. 419
de l'Eglise , avec laquelle ils ont fait schisme
pour n'avoir pas bien compris sa Doctrine
dans le fond , & pour s'être laissez séduire
par de faux prejugez.

FORMULAIRE D'ABJURATION
*pour les Pretendus Reformez qui voudront
embrasser la Religion Romaine, conformement
à l'Exposition de la Doctrine de l'Eglise Ca-
tholique sur les matieres de Controverses , fai-
te par Monsieur l'Evêque de Condom aujour- Page 6.
d'buy Evêque de Meaux.*

1.

JE croy qu'il faut adorer un seul Dieu Pere ,
Fils & S. Esprit , & qu'il faut se CONFIER
EN LUY SEUL par son Fils incarné , crucifié ,
& ressuscité pour nous : Et partant je renonce
absolument à toute confiance aux Creatures ,
sans avoir égard aux adoucissemens qu'on pre-
tendroit y apporter.

2.

Je croy que l'adoration qui est dûe à Dieu ,
consiste principalement à croire qu'il est le Crea-
teur & le Seigneur de toute chose , & à nous
ATTACHER A LUY de toutes les puissances

G g ij

de nôtre ame par la foy , par l'esperance , & par la charité. Ainsi je rejette toute attache Religieuse à quelque Creature que ce soit , & sous quelque pretexte que ce soit. Car si outre cette *attache à Dieu*, il étoit aussi permis de s'attacher aux Creatures , il n'est pas à presumer que Monsieur de Meaux , exact & fidèle interprète de la Doctrine Catholique , eût manqué d'en avertir icy les fidèles , autrement il leur auroit soustrait une partie considerable du *Conseil de Dieu*.

Act. 20.
27.

3.

*Je croy que le Sacrifice ne peut être offert qu'à DIEU SEUL , & je promets de n'offrir qu'à luy seul le Sacrifice de mes loüanges , c'est à dire le fruit de mes lœvres , sans luy associer jamais ny Saint , ny Sainte , non pas même la Vierge Marie en disant , *loüé soit Dieu & la Sainte Vierge* , mais me contentant de dire avec l'Apôtre au commencement de ses Epîtres , *loüé soit Dieu qui est le Pere de notre Seigneur Jésus-Christ.* Je promets aussi de ne donner l'aumône & de ne faire des charitez , qui sont des Sacrifices de bonne odeur devant luy , qu'uniquement en son nom ; Et de ne présenter qu'à luy seul mon corps en Sacrifice vivant , comme étant le Service saint & raisonnable auquel il*

Pag. 14.
Heb. 13.
15.

Philip. 4.
18.

Rom. 12.
2.

de Monsieur Menjot. II. Part. 421
prend plaisir ; bien loin de me consacrer aux
Creatures pour saintes & excellentes qu'elles
puissent être, quelque distinction ou quelque
excuse apparente qu'on s'efforce de m'alleguer
au contraire.

4.

Je reconnois que *tout culte Religieux* se doit p. 14-15.
terminer à Dieu comme à sa fin nécessaire, & que
si l'honneur rendu à la Sainte Vierge & aux
Saints peut être appelé Religieux, ce n'est qu'à
cause qu'il se rapporte nécessairement à Dieu.
Je crois donc qu'il est libre de n'invoquer que
Dieu seul au nom de son Fils Jésus-Christ, sans
l'intervention d'aucun Saint, non pas à la vérité
aux Prêtres (lesquels autrement ne pourraient
célébrer la Messe, où il y a plusieurs
prières adressées aux Saints) mais seulement
aux Laïques ; auquel cas ils sont obligés, lors
qu'ils assistent à la Messe, d'interrompre le
cours de leur dévotion à tous les endroits du
Service ou les Bienheureux sont invoqués. Je p. 19-20
confesse que s'il n'est pas absolument nécessaire
qu'il est du moins *utile de prier les Saints selon*
l'ordre de la société fraternelle, qui nous porte à
demander le secours de nos frères vivans sur la
terre. Ce principe posé, il est évident que les
invocations adressées aux Bienheureux & mê-

G g g iij

me à la Sainte Vierge dans le Ciel, qui choisissent si fort les Pretendus Reformez, sont au fond de même genre que *les prières que nous faisons à nos frères vivans sur la terre*, & qu'elles meritent également le nom de Dulie Religieuse, puis qu'elles se rapportent toutes deux nécessairement à Dieu comme à leur fin nécessaire. Je croy que ces prières étant de même espèce, peuvent être faites indifferemment tant aux Saints, qu'aux fidèles, & partant qu'il est licite *selon l'ordre de la société fraternelle*, de dire *à nos frères vivans sur la terre*, les mêmes Litanies qu'aux Saints recueillis dans le Ciel, & de demander également aux uns & aux autres, *qu'ils nous sauvent du naufrage & de la peste, qu'ils nous défendent du Demon, & qu'ils nous reçoivent à l'heure de notre mort*; parce qu'encore que dans le langage ordinaire, ces demandes paroissent absolues, elles ne signifient pourtant autre chose dans la doctrine de l'Eglise Catholique, expliquée par Monsieur l'Evêque de Meaux, sinon que nous demandons soit aux Saints de Paradis, soit *à nos frères vivans sur la terre*, qu'ils veuillent en qualité de nos Médiateurs d'Intercession, prier Dieu qu'il nous garantisse des malheurs dont nous sommes menacés. Je croy sur cette même

hypothese, qu'on peut celebrer des Messes en l'honneur de *nos freres vivans sur la terre*, de même qu'on en celebre en l'honneur des Bienheureux regnans dans le Ciel, d'autant que l'honneur que nous rendons à ceux-cy dans l'action du Sacrifice, ne consiste qu'à les nommer ^{p. 25.} comme de fidèles serviteurs de Dieu dans les prieres que nous lui faisons, qu'à lui rendre graces des victoires qu'ils ont remportées, & qu'à les prier humblement qu'il se laisse flétrir en notre faveur par leurs intercessions. Lesquelles considerations ne conviennent pas seulement aux Bienheureux regnans dans le Ciel, mais aussi à *nos freres vivans sur la terre*, qui ont remporté & remportent encore tous les jours des victoires sur les vices & sur les erreurs qui ont vogue dans le monde. Mais j'estime qu'on peut sur tout celebrer des Messes en l'honneur de ceux de *nos freres vivans sur la terre* qui ont le bonheur d'être, sinon les Martyrs, du moins les Confesseurs de Jesus-Christ comme souffrants, ou ayant souffert constamment pour son Nom toutes sortes de peines & de flétrissures, savoir les prisons, les bannissements, la confiscation de leurs biens, les amendes honorables, les Galeres, & telles autres calamitez à l'exception de la mort.

5.

p. 30. 31 Je croy que les Saints par eux-mêmes ne connoissent pas nos besoins , ny même les desirs pour lesquels nous leur faisons de secrètes prières , mais que plusieurs milliers d'Anges en qualité de Messagers prompts & fidèles , partent incessamment de tous les coins de la Terre , & traversent les espaces immenses des Sphères Celestes , pour se rendre en diligence au Ciel Empirée , afin de donner avis aux Bienheureux de nos nécessitez & de leur porter nos prières : Ou plutôt d'autant que les Anges qui nous environnent en cette vie ne peuvent penetrer dans le fond de nos cœurs pour en faire un juste rapport , j'avoué qu'il est permis de deviner que Dieu dans le Ciel communique aux Saints nos desirs par une revelation particulière , si ce n'est qu'ils les apperçoivent d'eux-mêmes dans la contemplation de l'Essence Divine , qui est infinie & où toute vérité est comprise , puisqu'aussi bien , selon quelques Philosophes modernes & soy disant grands devots , l'Etre pensant qui est immatériel & spirituel , ne sauroit même en ce monde connoître autrement qu'en Dieu les objets matériels & corporels .

6.

p. 25. Je croy que les Images n'ont aucune vertu que

que celle d'exciter en nous le souvenir des Originaux, & par consequent que pour se ressouvenir de la mort du Fils de Dieu, ceux-là n'ont pas besoin du secours d'un Crucifix, qui lisent ou qui se font lire soigneusement l'histoire de l'Evangile, où Jesus-Christ est *portrait devant Gal. 3. 7.* leurs yeux, comme s'il étoit crucifié en leur présence. Je croy par cette même raison, que c'est l'effet d'une prudence pieuse, de voiler au temps du saint Carême les Images qui sont les livres des ignorans, à cause des Sermons frequens qui sont alors en usage. Je croy aussi, quoi que les Images consacrées par les Evêques & élevées dans les Eglises, non plus que les Statuës de Henry le Grand & de Louys le Juste, placées au Pont-neuf & à la Place Royale, n'ayent aucune vertu que d'exciter en nous le souvenir des Originaux, & partant qu'elles ne soient dignes d'aucun culte, non pas même inferieur & relatif, conformément à la protestation solennelle de M. de Meaux, *Nous ne servons pas*, dit-il, *les Images, à Dieu ne plaise.* Avertisse. p. 62. Je croy, dis-je, qu'il est néanmoins salutaire au Peuple Chrétien de faire toucher ses Chapelets aux Images, ou même aux Châsses qui les contiennent, sur tout lorsqu'elles sont portées pompeusement en Procession, puisque

H h h

l'Eglise ne s'oppose pas à une telle coutume, pratiquée publiquement par ses enfans en presence de leur Curé & de leur Evêque, nonobstant que cette sorte de devotion ne soit pas du goût dépravé de nos heretiques, lesquels entreprenans par un esprit de contradiction & de vanité de rafiner sur la Religion, n'admettent qu'un Evangile entierement spirituel dans toutes ses parties, tel qu'il étoit aux temps Apostoliques, du moins à ce qu'ils assurent; comme si on vouloit nous réduire aujourd'huy à vivre de gland, parce que ç'a été, selon quelques Historiens, la nourriture des premiers hommes qui ont vécu sur la terre.

7.

^{p. 39. 40} Je croy qu'il est bon de rendre honneur aux Reliques des Saints, par l'affection que nous avons pour les personnes dont elles sont les restes, & qu'il faut être persuadé sur la parole de Monsieur de Meaux, que cet honneur rendu aux Reliques relatif à la personne du Saint, *à sa source en Dieu même, & qu'il y retourne*, d'autant plus que par sa Toute-Puissance les Saintes Reliques sont préservées de corruption; par exemple, que le bois de la vraye Croix depuis une longue suite d'années est exempt de vermoultre & de pourriture, & que le laict étant natu-

^{p. 41.}

rellement la liqueur du monde la plus prompte à se gâter, on garde toutefois depuis tantôt dix-sept siecles du laict de la Sainte Vierge, pendant que Dieu refuse par des raisons à nous inconnues, la même prerogative d'incorruption au Pain & au Vin Eucharistiques, qui sont le vray Corps & le vray Sang de son Fils.

8.

Je croy que nos pechez nous sont remis gratuitement par la misericorde Divine, à cause de Jesus-Christ, & que nos œuvres ne peuvent MERITER cette grace: Et cela sans pretendre m'opposer à l'usage pratiqué par certaines Communauitez Religieuses, principalement par les Reverends Peres Jesuites, d'expedier des Lettres d'association à quelques particuliers de tout âge, de tout sexe & de toute condition, par lesquelles ils sont rendus participans des Merites de l'Ordre. Mais principalement sans préjudicier à trois endroits du Canon de la Sainte Messe, le premier où le Prêtre dit à Dieu, Oramus te Domine per MERITA Sanctorum tuorum quorum reliquiae hic sunt, & omnium Sanctorum ut indulgere digneris omnia peccata mea. Nous te prions, Seigneur, par les MERITES de tes Saints dont les Reliques sont ici, & de tous les Saints, que tu daignes me par-

H h h ij

donner tous mes pechez. Le second, *Quorum MERITIS precibusque rogamus ut in omnibus protectionis tuae muniamur auxiliō.* Par les MERITES & les prières desquels (savoir des Saints dont le Prêtre avoit fait le dénombrement) nous te prions qu'en toutes choses nous soyons munis du secours de ta protection. Le troisième, *Ut Christiana plebs sub tanto Pontifice credulitas suæ MERITIS augeatur.* Afin que le Peuple Chrétien sous un si grand Pontife (il entend le Pape) soit augmenté par les MERITES de sa credulité. Et si d'avanture quelque chicaneur s'avisoit d'objecter que les trois textes sus-alleguez de la Liturgie de la Messe, semblent ne pas s'accorder avec la doctrine de ce Prelat sur le NON MERITE des œuvres, j'estime que pour toute réponse il n'y a qu'à repliquer à ce témeraire contredisant, qu'il faut être extravagant au dernier point, pour s'imaginer qu'un grand Evêque ignore les sentimens de son Eglise, & sur tout les Mysteres de la Messe qu'il celebre tous les jours, ou qu'il soit capable de les déguiser, quelque intention qu'il puisse d'ailleurs pretexter, d'attirer par cette espece d'amorce plus facilement les herétiques, & de devenir pescheur d'hommes, puis qu'il n'est jamais permis pour la plus grande

Avert.
p. 1.

Marc 1.
37.

gloire de Dieu de l'offenser en dissimulant la vérité, ne faisons jamais de maux, dit S. Paul, dans l'espérance qu'il en reviendra des biens : *Nunquid Deus indiget vestrō mendaciō & pro illō loquamini dolos?* Je croy pour sauver la sainte Messe de contradiction contre l'injuste accusation des Herétiques, qu'un autre quatrième passage où le Prêtre Missifiant dit à Dieu, *Intra quorum nos consortium non æstimator MERITI, sed veniae, quæsumus, largitor admitte:* En la compagnie desquels (s'entend des Saints & des Saintes dont il venoit de parler) nous te prions de nous recevoir, en ne regardant pas au MERITE, mais en nous donnant la Grace. Je crois, dis-je, que ce texte n'est nullement contraire aux trois autres cy-devant citez. Mais qu'il est évident que le nom de MERITE se prend ici en une signification opposée pour DEMERITE ; de maniere que voicy le sens véritable & naturel de ce texte de la Sainte Messe, n'ayant point égard aux peines que MERTENT nos pechez, mais en nous en accordant le pardon.

Rom. 3.
8.
Iob. 13. 7

9.

J'avoué que la mort de Jesus-Christ pleige de la nouvelle Alliance, & qui s'est donné soy-même en rançon pour tous, a parfaitement satis-

H h h iij

Heb. 7.
12.
1. Tim.
2. 6.

fait à la justice Divine, & qu'elle luy a payé à toute rigueur les dettes des pecheurs repen-
tans, retombassent-ils dans le peché *jusqu'à sept fois septante fois.* Mais qu'il ne plait pas à Dieu d'accepter le prix infini de la Passion de son Fils dans toute sa valeur, si ce n'est à l'égard des pechez precedens leur Bâtime, dont il ef-
face la coulpe, & tout ensemble leur en remet pleinement la peine ; au lieu que pour les pe-
chez que les hommes commettent après avoir été lavez par les eaux Baptismales, Dieu y étant force en quelque maniere par l'ingratitudo de ceux qui ont abusé de ses premiers dons, en ôte à la verité la coulpe moyennant leur repen-
tance, mais quant à la peine il ne leur en accorde pas un pardon absolu & sans reserve, mais que se rendant plus difficile envers eux, il se con-
tente de commuer la peine éternelle qu'ils ont meritede, en une peine temporelle, laquelle ils sont tenus de subir soit en cette vie par des macerations corporelles, soit après la mort par les tourmens du Purgatoire, d'où leurs a-
mes ne sortent point qu'elles n'ayent payé, ou que quelque personne charitable par ses au-
vres penibles & laborieuses, n'ait payé pour el-
les jusqu'au dernier quadrain ; selon que les Princes mondains ont de coutume d'en user a-

iii d d H

vec leurs Sujets rebelles, sur tout s'ils ont recidivé, ausquels ils accordent une abolition incomplete en leur donnant la vie sauve, mais en les punissant d'autre part tres-grièvement en leurs libertez & en leurs biens. Or encore que cette doctrine forme dans mon esprit une idée basse de la misericorde Divine, & qu'elle me paroisse formellement opposée aux richesses infinies des compassions de Dieu vantées si magnifiquement dans les Livres Sacrez, même dans le Vieux Testament avant la venue de Jesus-Christ; & quoy que les peines que Dieu envoie icy bas à ses Elus ne soient, ou que pour édifier son Eglise par de bons exemples en mettant en vüe la patience de ses fidèles, ou que pour éprouver leur foy comme l'or est éprouvé Apoc. 2. 10. par le feu, ainsi qu'il paroît par l'exemple de Job; ou que pour la fortifier, de même que les exercices rendent les parties du corps plus robustes, *virtus duritiâ extruitur, mollitiâ destruitur;* ou enfin quoy que ces peines soient simplement *castigatoires* & pour leur amendement comme celle d'un pere qui par amour châtie ses enfans, & nullement *satisfactoires* comme celles d'un Juge qui punit un criminel non pour le corriger mais pour venger l'infraction de la Loy, jusques-là que la mort même

n'est plus un supplice aux fidèles , mais une faveur , & que de porte de l'Enfer qu'elle étoit , Iesus-Christ l'a comme transportée de ses gonds pour leur être la porte du Ciel. Nonobstant , dis-je toutes ces belles moralitez , le joug m'étant imposé de m'en rapporter aux lumières infaillibles de l'Eglise Catholique plûtôt que d'en croire mes foibles raisonnemens , je mets le doigt sur la bouche & souscris aveuglément à ce qu'elle a décidé sur l'article des satisfactions , aussi bien que sur tous les autres points de la foy ; & cela sans m'inquieter du texte de S. Paul , *Il n'y a maintenant nulle condamnation à ceux qui sont en Jesus-Christ* , au lieu que les heretiques presomptueux expliquans l'Ecriture selon leur sens reprobé , & pretendans que qui dit *nulle* n'excepte rien , osent étendre cette maxime de l'Apôtre sur la condamnation temporelle & éternelle également.

10.

I'ay crû cy-devant que l'Eglise Catholique enseignoit que les *Indulgences* regardoient la Justice Divine qui ne relâchoit rien de ses droits , & qu'elles émanoient , comme de leur source , des satisfactions surabondantes des Saints , en ce qu'après avoir exactement com-

pté

pté avec Dieu tant des pechez par eux commis depuis leur Batême, que des mortifications par eux volontairement souffertes depuis ce temps-là, le tout mis en balance, il y avoit du revenant bon, qui étoit mis à part & accumulé dans le Tresor de l'Eglise, puis de temps en temps distribué par le Pape aux fidèles, en déduction des peines temporelles dont ils sont redevables pour leurs pechez à la Justice Divine, & qu'ils sont tenus d'endurer, ou pendant cette vie, ou après leur mort. Mais à present étant plus éclairé que par le passé, je reconnois conformément à la pensée de Monsieur ^{p. 69.} l'Evêque de Meaux, que les *Indulgences* usitées aujourd'huy dans l'Eglise Romaine, sont de même ordre que celles de l'ancienne Eglise, laquelle suivant la règle de sa Discipline, après avoir imposé aux pecheurs publics seulement des peines qu'elle appelloit *Canoniques*, non en payement de la Justice de Dieu, mais en réparation des scandales par eux commis contre leurs freres, diminuoit par fois pour bonnes considerations, ou même revoquoit à pur & à plein ces sortes de peines, ce qu'elle nommoit *Indulgences*, sans toutefois presumer qu'elles dussent s'étendre plus loin que la vie des pecheurs, & sans que la dispensation s'en fît par

Iii

l'Evêque de Rome seulement , & en certains temps réglez , mais par chaque Eglise particulière en tout temps indifferemment , selon que les occasions s'en presentoient.

II.

p. 80.

Je confesse qu'outre les sept Sacremens de l'Eglise on en pourroit reconnoître un plus grand nombre ; par exemple , que la Predication de la Parole auroit autant ou plus de droit que le Mariage d'être mise au rang des Sacremens , si c'eût été le bon plaisir de l'Eglise d'élever , par son pouvoir Souverain , la Predication de l'Evangile à cette haute dignité : Et cela d'autant plus que le mariage censé Sacrement à l'égard des Laïques , est réputé à l'égard des Clercs un sacrilège plus punissable que l'adultere même.

I 2.

p. 81.

Je croy que les *enfans morts sans Batême ne participent en aucune sorte à la grace de la Redemption , & qu'ainsi mourans en Adam ils n'ont nulle part avec Jesus-Christ* ; & je ne puis concevoir qu'il répugne à la bonté de Dieu de punir éternellement de pauvres enfans nais dans son Eglise , qui est sa famille , s'il leur arrive par la négligence de leurs parens , ou par quelqu'autre malheur , de mourir sans être

batissez. Je m'étonne plutôt de la force d'es-
prit de Messieurs les Religionnaires, qui sou-
ombre de l'Alliance Evangelique, en vertu de
laquelle *les enfans des fidèles sont saints*, & en <sup>1. Cor.
7. 14.</sup>
cette qualité ont droit à *l'heritage des Saints*,
se consolent si tranquillement de la mort de
leurs enfans décedez sans Batême, lorsqu'ils
n'ont rien omis de leur part pour leur faire con-
ferer ce Sacrement par un Pasteur legitime.

13.

De tous les Dogmes controversez entre les ^{Colos. 1. 12.} Chrétiens, celuy de l'Eucharistie, comme é-
tant un des plus sublimes & des plus incroya-
bles, nécessite principalement les fidèles à s'af-
fujettir humblement aux décisions souveraines
de l'Eglise. Je croy donc, appuyé sur sa sim-
ple autorité, que le verbe *est*, dans les paroles
sacramentales, signifie *est transsubstantié*, non-
obstant la nouveauté d'une telle signification
tout à fait inouïe dans le langage Divin & hu-
main; & que voicy le sens clair & net de ces
paroles, *cecy est mon Corps. Ce pain que je viens*
de prendre & de rompre en votre presence, &
que je vous donne, n'est pas substantiellement du
pain, mais je l'ay transsubstantié par ma Toute-
Puissance en mon véritable Corps, lequel est ca-
ché sous les apparences trompeuses du pain.

Iii ij

14.

<sup>p. 140.
Ex finiv.</sup> Je croy partant que l'interieur & par maniere de dire la moelle de l'Eucharistie, est le véritable Corps de Iesu-Christ, apparemment & non réellement mort, auquel *nous n'hesitons pas de porter nos adorations*, encore que nous n'en ayons dans l'Ecriture ny precepte, ny exemple; Et qu'à l'égard de son exterieur ou de son écorce, savoir de la couleur, de l'odeur, de la saveur, & des autres especes de la matiere du pain qui est aneantie, & s'il m'est permis d'user de ce mot, *désubstantiée*, encore, dis-je, que ces accidens sans sujet n'ayent en effet aucun rapport ny de prés, ny de loin avec le corps de Iesu-Christ qu'ils dérobent à nos sens, ils ne laissent pourtant pas, selon le bon plaisir de l'Eglise, de nous le representer tres-parfaitemment; & qu'ainsi *la masse ou le volume entier du Sacrement, consideré intus & in cute*, est tout ensemble & réalité, & figure.

15.

^{p. 150.} Je croy que dans la consécration, ces deux propositions *cecy est mon Corps, cecy est mon Sang*, étant prononcées séparément à dessein de nous faire comme un tableau de la mort du Fils de Dieu, *la parole & le glaive* sortant de la bouche du Prêtre (à peu près comme de celle

de Monsieur Menjot. II. Part. 437
*du fidèle & du véritable mentionné dans l'Apocap. 19.
calypse) lequel en séparant mystiquement le Corps & le Sang du Seigneur, luy ôte la vie mystiquement.*

16.

Je reconnois que de cette séparation du Corps & du Sang du Seigneur, & par conséquent de sa mort par *le glaive oral* du Prêtre Sacrificateur, quoy que tout cela ne se passe *qu'en mystère*, il en résulte néanmoins un Sacrifice non simplement mystique & représentatif, mais effectif & réel, sans qu'il soit besoin que les propriétés essentielles de tout Sacrifice effectif & réel s'y rencontrent, savoir la mort actuelle & sanglante de la victime, & l'excellence du Sacrificateur au dessus de la chose offerte; *Si bien que rien ne manque à l'Eucharistie pour être un Sacrifice véritable, & même très-véritable,* p. 140. p. 150. p. 145. & tout ensemble propitiatoire pour la remission des pechez des vivans & des morts. Arrière donc l'erreur des herétiques qui ne regardent ce Sacrement que comme un Sacrifice de commémoration & d'action de grâce pour le bénéfice de notre Redemption par la mort de Jésus-Christ, selon la signification du terme d'Eucharistie, & qui rejettent toute autre *oblation pour les pechez que celle qui a été une fois faite du* Heb. 10. 10. & 12. I ii iij

Corps de Jésus-Christ en la Croix , dont la vertu salutaire est , à ce qu'ils disent , communiquée aux fidèles par une sérieuse repentance & par une vraye foy , sans l'aide du Sacrifice réel non sanguin de l'Autel , applicatif de la vertu de celuy de la Croix . Lequel Sacrifice Auguste de l'Autel n'est , à ce que s'imaginent ces pauvres aveuglez , qu'une invention humaine tres-utile aux intérêts du Clergé , & tout à fait inutile au salut des fidèles ; de sorte qu'ils osent traiter de verbiage embrouillé , & de visions Scholastiques éloignées des expressions & des dogmes de l'Ecriture , les discours étudiez & les raisons transcendentes de nos Docteurs , subtils & seraphiques , lorsque combatans *pro aris & focis* , ils font les derniers efforts d'esprit pour leur prouver la nature , l'excellence , & la nécessité du Sacrifice de la Messe .

17.

Je croy que le Corps de Jésus-Christ n'a pas été une fois seulement enveloppé après sa mort dans un linceul net , puis couché dans le monument par les soins charitables & respectueux de Joseph d'Arimathée , mais aussi que par le ministère des Prêtres , le Corps glorieux de Jésus-Christ , à présent qu'il jouit d'une vie immortelle dans le Ciel , se trouve encore tous

les jours sur les Autels & dans les Ciboires , gi-
fant actuellement *sous le tombeau mystique des
envelopes sacrées* , sans sentiment , sans mou-
vement , & sans donner aucune marque de vie ,
non plus que s'il étoit frapé d'apoplexie ou de
syncope.

18.

Je croy que la consomption des especes , ou
plutôt , pour ne me pas départir des expressions
nouvelles & élégantes de mon Docteur Mon-
sieur de Meaux , que le développement des *enve-
lopes sacrées* qui se fait dans l'estomach du com-
muniant , est comme le roulement de la pierre
arrière de la porte qui fermoit le sepulchre de
Iesus-Christ ; de maniere que l'obstacle de ses
envelopes étant une fois levé , le Corps du Sau-
veur sort de son *tombeau mystique* , & qu'après
cette resurrection invisible , il remonte *mysti-
quement* à la droite du Pere Celeste . Cepen-
dant *à Altitudo* des merveilles incompréhensi-
bles de la Ste Messe , quoy que les especes de
l'Hostie consacrée ne séjournent qu'un instant
dans l'estomac du Communiant , il ne faut
pourtant pas douter que Dieu n'exauce le Prê-
tre , lorsqu'après sa communion il prie le Sei-
gneur que son *Corps qu'il vient de prendre* , &
que son sang qu'il vient de boire demeurent atta-

Je reconnois encore que quoy que les effets,
soit sur nos ames , soit sur nos corps , de la man-
ducation orale de la sacrée chair de Iesus-
Christ , qui touche physiquement & pour un
moment la langue , le palais , le gosier , l'œso-
phage & la membrane interieure de l'estomac
du communiant , ne nous soient pas revelez
dans l'Ecriture , que le fidèle est obligé nean-
moins de manger de la bouche du corps la
chair véritable du Fils de Dieu , puisque com-
me me l'apprend Monsieur de Meaux , cette
espece de manduaction a plus de convenance
avec la manduaction des victimes de l'ancienne
Loy , que la manduaction par la foy de la chair
de Iesus-Christ admise par les Pretendus Re-
formez , quelque réelle qu'ils la conçoivent .
Ainsi j'estime que nos Sectaires raisonnent de
travers , lorsqu'ils enseignent que la mandu-
cation de la chair du Fils de Dieu sous l'Evan-
gile , bien loin de devoir être corporelle par la
nécessité d'une plus parfaite analogie avec la
manduaction charnelle des victimes Judaï-
ques , comme le pretend Monsieur de Meaux ,
qu'au contraire elle doit luy être opposée , &
par consequent être entierement spirituelle ;
d'autant ,

P. 92.

d'autant, disent-ils, que sous l'Evangile tout
y est nouveau, tout y est celeste, les Chrétiens
étant l'Israël de Dieu selon l'esprit, & les Juifs
n'ayant été *l'Israël de Dieu que selon la chair.* <sup>1. Cor.
10. 18.</sup>
Il en est, si l'on en croit nos Novateurs, com-
me de la Circoncision, celle des Juifs étoit *au*
debors en la chair, au lieu que celle des Chrê-
tiens *est du cœur, en esprit, en secret & non point* <sup>Rom. 2.
28. & 29.</sup>
en lettre. Messieurs les Pretendus Reformez
dont les paralogismes n'ont point de fin, ajoû-
tent de plus, que posé cette conformité établie
par Monsieur l'Evêque de Meaux entre les
deux especes de manducation, l'une de la chair
des victimes sous la Loy, & l'autre de la chair
de Jesus-Christ sous l'Evangile, il s'en ensui-
vroit nécessairement que le Corps de I. Christ
devroit être mangé non entierement & tout à
coup, comme l'enseigne l'Eglise Catholique,
mais *frustatim & par morceaux*, à l'imitation
des Sacrifices de Moyse, selon l'imagination
grossiere des Capernaïtes. Pour moy sans m'a-
lembiquer le cerveau de toutes ces difficultez
qui sentent la nouveauté & l'heresie, je m'en
tiens docilement au jugement de Monsieur l'E-
vêque de Meaux mon souverain Patron en ma-
tiere de foy, *lequel m'a engendré, comme un*
autre Onésime, non pas dans ses liens, mais dans ^{Phil. 10;}

K k k

son éclat & dans sa pompe.

20.

Or pour montrer icy ma parfaite & aveugle soumission aux oracles de Monsieur de Meaux, quoy que je ne sois pas moins fortement que luy, & que Messieurs les Jansenistes ses tréchens confreres, attaché au Cartesianisme, & qu'ainsi je ne doute nullement que par tout où il se trouve de la matiere il n'y ait nécessairement de l'extension, & que par tout où il y a de l'extension il est absolument impossible qu'il ne s'y rencontre aussi de la matiere, puisque selon les Principes de cette Philosophie il n'y a aucune difference entre la matiere & l'extension, mais qu'elles sont essentiellement une seule & même chose: Je ne laisse pas, dis-je, nonobstant ces hypotheses de Monsieur Descartes, de croire pieusement que l'extension du pain continué d'exister, quoy que par la consécration sa matiere ait été réduite à néant pour faire place au Corps de Iesus-Christ. Pareillement encore que chez les Cartistes la matiere & les accidens ne passent point pour des entitez essentiellement différentes les unes des autres, mais que les accidens ne soient au fond que des modes de la matiere, dépendans des divers mouvemens & des différentes figures de

ses parties ; j'estime néanmoins que dans la sainte Hostie , les modes de la matière annihilée du pain , subsistent sans matière modifiée , qu'ils servent *d'envelopes sacrées* au corps de Iesu-Christ , & que l'estomac du communiant les ayant une fois reçus, il les digère subitement par sa faculté concoctrice. Je crois de plus que la matière du corps de Iesu-Christ caché sous les modes du pain , non seulement y a perdu son extension & qu'elle y est indivisible , mais aussi qu'elle n'y peut souffrir aucune modification pour pouvoir frapper les sens extérieurs. Je suis en un mot , par respect à Monsieur l'Evêque de Meaux , persuadé de tous ces dogmes , quelques étranges qu'ils paroissent à la raison , en attendant qu'il s'éleve un nouveau Docteur Angélique professant la Secte Cartésienne , lequel nous dévelope toutes ces difficultez , que quelques esprits rempans & railleurs regardent comme des contradictions burlesques.

21.

J'avouë que Jesus-Christ en célébrant la Cène commanda à tous les communians de boire le Calice , & *qu'ils en burent tous* ; qu'en suite Saint Paul a expressément ordonné que *l'homme après s'être éprouvé soy-même , eût à manger de ce pain & à boire de cette coupe.* Je

Matt. 26.

27.

Marc 14.

23.

1. Cor.

11. 28.

K k k ij

confesse aussi que l'Eglise primitive a obeï à ces preceptes, & a imité ces exemples, encore qu'il soit moralement impossible que la concomitance, les inconveniens fâcheux qui s'en peuvent ensuivre si fortement aujourd'huy exagerez, & généralement tous les autres raisonnemens dont on a de coutume d'appuyer le retranchement du Calice, luy ayant été inconnus ; Cependant puisqu'en ces derniers & heureux siecles, *il a semblé bon au S. Esprit & au sacré Concile Romain tenu à Constance*, entre plusieurs Decrets inconnus jusqu'alors, comme de manquer de foy aux Heretiques, d'ôter aussi la Coupe aux Laiques, & même aux Clercs, à l'exception du Prêtre consacrant ; je croy qu'il est défendu à tous les Chrétiens, sous peine de damnation éternelle, de s'inscrire contre une si sainte, quoy que nouvelle ordonnance, bien loin de la qualifier, comme font nos heretiques emportez, du nom de Theomachie.

J'avois cy-devant été assez simple pour m'imaginer qu'une véritable Eglise, en quelque Climat du monde qu'elle fût, pouvoit être discernée par la pureté de sa doctrine, de ses Sacremens, & de son Culte, & que cela suf-

fissoit pour se ranger dans sa Communion. Mais étant à présent mieux instruit que par le passé, je reconnois qu'aucune Eglise particulière, quelque saine que soit sa foy, ne doit être reconnue pour véritablement Chrétienne, dans laquelle on puisse faire son salut, à moins qu'elle ne soit dépendante du Siege Romain. Jusques à présent aussi les Assemblées nombreuses des plus habiles Theologiens, n'avoient produit dans mon esprit que des prejugez en faveur de leurs opinions, sans les reverer comme des décisions aussi souveraines & aussi incontestables que si elles étoient prononcées du Ciel; mais aujourd'huy je suis persuadé qu'un bon Chrétien & bien soumis, doit avoir moins d'horreur d'acquiescer à des erreurs universellement reçues, que de se singulariser par des sentimens non communs, quoy qu'orthodoxes: p. 190.
Et par complaisance pour Monsieur de Meaux, je renonce à la liberté accordée à tous les fidèles par l'Apôtre S. Paul, *si nous-même ou un Ange du Ciel vous évangélisoit au delà de ce que nous vous avons évangélisé, qu'il soit anathème.*

23.

Je croy que toute l'Ecriture divinement inspirée, est utile pour enseigner, pour convaincre, ^{1. Tim.} ^{3. 15. &} ^{Gal. 1. 7.}
Kkk iij

*pour corriger, & pour instruire dans la justice, & encore que ces saintes Lettres soient capables de nous rendre assés savans pour parvenir au salut, qu'il est toutefois nécessaire si nous voulons être sauvéz, d'associer à cette tradition divine deux autres traditions humaines (sans le secours des quelles un méchant plaisant a dit autrefois, que les Protestans seront quelque jour bien surpris de se trouver damnez leur Ecriture sainte au col) l'une non écrite, qui est comme une espèce de *passe-parole* portée de bouche en bouche, sans s'alterer depuis les Apôtres, jusques aux Prêtres de l'Eglise Romaine de tous les siecles suivans, à l'exclusion des Prêtres Grecs, Coptes, Abyssins, &c. L'autre est une tradition écrite par les Historiens Ecclesiastiques, & principalement par les Saints Peres; Ou plutôt sans m'enquerir ny de l'Ecriture, ny de la Tradition, je croy que celle-là par ses obscuritez impenetrables à chaque fidèle en particulier, & celle-cy par ses prolixitez presqu'infinies, & par ses contradictions, quand même elles ne seroient qu'apparentes, ne faisant qu'embarrasser les esprits, & causer mille disputes, le plus court est de consulter simplement l'Eglise de son siecle *interieurement dirigée par le S. Esprit qui lui est donné pour Docteur*; c'est*

à dire d'en croire bonnement son Evêque , & même son simple Curé , quelqu'ignorans qu'ils soient dans l'Ecriture & dans la Tradition , puis qu'il n'est pas possible que l'Eglise demeure continuellement assemblée en Concile pour ordonner à tout moment des choses de la Religion.

A présent que je me trouve dans l'enceinte de l'Eglise Gallicane , voila ce que je confesse touchant la question de l'infaillibilité , sur laquelle roulent tous les articles de la foy . Mais si j'étois delà les Monts , je ne manquerois pas de changer de créance , & sans m'arrêter aux Conciles Oecumeniques qui ne sont pas toujours uniformes , & où fort souvent les cabales regnent plutôt que le S. Esprit , jusqu'à s'injurier , se battre à coups de poings & s'arracher la barbe , comme il arriva au Concile de Trente , au rapport du Cardinal Palavicini fidèle Historien de ce Concile ; & sans consulter mon Evêque , & encore moins mon Curé , je déclare-rais avec la permission du Clergé de France , qu'il n'y a point d'autre seureté que de s'adres-ser sans tant de façon à la personne du Pape vivant , lequel en cette qualité ne peut non plus errer que Iesus-Christ son Maître , dont il est Plenipotentiaire . Je ferois donc alors profel-

fion de croire qu'il est du devoir indispensable
d'un véritable Catholique, après avoir protesté
^{1. Cor.} qu'il emmène toutes ses pensées captives à l'obéissance
^{10. 5.} de sa Sainteté, de luy dire en baissant
humblement ses pieds Apostoliques, *Parlez,*
^{Sam. 3. 9} *A Et 9 6 Seigneur, car vōtre serviteur écoute. Seigneur*
que voulez-vous que je fasse? Car de même que
Dieu le Pere sur le sujet de Iesus-Christ, a crié
^{Matt. 17} du Ciel, *celuy-cy est mon Fils bien-aimé auquel*
^{5.} *j'ay pris mon bon plaisir, écoutez-le,* aussi le Fils
de Dieu après sa Resurrection, avant que de
monter au Ciel, ayant dit jusqu'à trois fois à
S. Pierre, & par consequent aux Papes ses Suc-
^{Jean 21.} *cesseurs, pais mes Brebis,* c'est comme s'il a-
^{15.} voit prononcé cet oracle, *Mon bon plaisir a été*
de choisir celuy-cy pour tenir ma place en mon
absence, en qualité de mon grand Vicaire & de
mon Lieutenant General; & j'ordonne à mes
Brebis de l'écouter, & de le suivre en tout & par
tout. Mais si d'avanture le Pape étoit décedé,
& qu'il y eût un Interregne, en ce cas j'aurois
recours au Sacré Collège des Cardinaux, au-
quel, quoys que la création n'en soit que des
derniers siecles, bien loin d'être Divine, il
faut pourtant croire que réside par entrepos,
jusqu'à l'élection d'un nouveau Pape, le droit
d'Infailliibilité, laquelle ne peut souffrir aucu-
ne

ne interruption, autrement il n'y auroit plus d'Eglise pendant un certain temps, ce qui est incompatible avec la promesse du Fils de Dieu à son Epouse.

24.

Il y a plusieurs autres créances Romaines que Monsieur l'Evêque de Meaux n'a point touchées dans son Exposition de la Doctrine Catholique, que je ne laisse pourtant pas de croire par avance, en attendant qu'il luy plaise de les adoucir avec cette même subtilité par laquelle il a fait déjà couler finement dans quelques esprits les principaux dogmes de l'Eglise; Ainsi je croy le Libre-arbitre de l'homme sans avoir égard au passage de S. Paul, *C'est Dieu* Philip. 2. *qui opere efficacement en nous & le vouloir, & le* Jean 4. *parfaire selon son bon plaisir.* Je croy les pelerinages d'un tres-grand & tres-saint usage pour la pieté, quoy que Iesus-Christ dans son entretien avec la femme Samaritaine, ait détaché la devotion des fidèles de toutes sortes de lieux, en déclarant qu'à l'avenir les véritables adorateurs sans aller à Garizim ou à Jerusalem, adoreront le Pere en esprit & en vérité. Les défenses précises de S. Paul, *ne soyez point servs* 1. Cor. 7. *des hommes, & que nul ne vous maîtrise à son plaisir en humilité d'esprit,* ne m'empêchent Col. 2. *18.*

LII

pas d'approver l'autorité despotique des Supérieurs sur leurs Moines, & le vœu d'obéissance aveugle des Moines à leurs Supérieurs. Je croy que le quatrième precepte du Decalogue n'est nullement une raison pour ne pas observer pendant le cours de l'année plusieurs Fêtes chommables, outre le Dimanche, sous peine de peché mortel. Je croy sans m'arrêter au dernier Commandement de la Loy, que la convoitié non accompagnée d'une volonté ferme de la mettre à execution, ne mérite pas proprement le nom de peché. Je croy que le Service Divin se doit faire en langue Latine inconnue au Peuple, encore que selon S. Paul une telle prière soit *sans fruit*. J'espere que

^{2 Cor.}
^{14 14.} Monsieur l'Evêque de Meaux en continuant sa charité Pastorale, ne refusera pas d'instruire

<sup>Lettre
du Card.</sup>
^{Bona.} *con Metodo per così dire Geometrica*, le Peuple Chrétien sur ces matières contestées avec tant de chaleur entre les Catholiques, & les séparez de l'Eglise, pour confirmer ceux-là dans les voies du salut, & pour y ramener ceux-cy, lesquels s'en sont malheureusement détournéz.

Je..... promets de persister jusqu'au bout en cette foy Catholique exposée par Monsieur de Meaux, que je reconnoîtrai toute ma vie

pour mon Pasteur, lequel d'ailleurs par ses soins officieux me fait reposer doucement *dans* ^{pe. 11.} les pâtureages *gras & excellens* de notre Mere Sainte Eglise, & étanche ma soif par la fraîcheur ^{Prov.} _{25 25.} de ses eaux. De sorte que je me sens obligé de considerer cy-après comme des Docteurs de mensonge, tous les autres Theologiens de cette même Eglise, lesquels ont sur les matieres de Religion des sentimens non conformes à ceux de ce savant & venerable Prelat.

F I N.

bon nom l'affirme, j'ose dire que les
parties catholiques d'Angleterre sont les
plus dévouées au service de Dieu. Mais
cette dévotion est de nature tout à fait
différente de celle des Anglais catholiques.
Les dernières ont une grande et profonde
sainteté de cœur, & de laquelle il résulte
qu'elles sont toutes dévouées au Christ
comme à leur seul refuge. Les autres ont une
sainteté de forme, mais pas de substance, &
sont plus ou moins éloignées de la vérité.

S I N

Il est donc nécessaire de faire des efforts pour
que les deux parties catholiques d'Angleterre se
rapprochent. Cela ne sera pas difficile si
les deux parties catholiques sont en état de
se comprendre mutuellement. Il est donc
nécessaire que les deux parties catholiques
soient en état de se comprendre mutuellement.
Cela ne sera pas difficile si les deux parties
catholiques sont en état de se comprendre mutuellement.

Il est donc nécessaire de faire des efforts pour
que les deux parties catholiques d'Angleterre se
rapprochent. Cela ne sera pas difficile si les deux parties
catholiques sont en état de se comprendre mutuellement.

